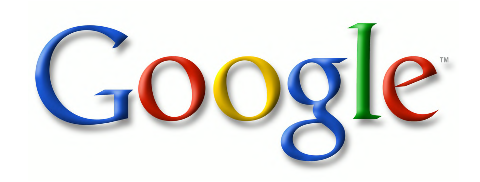
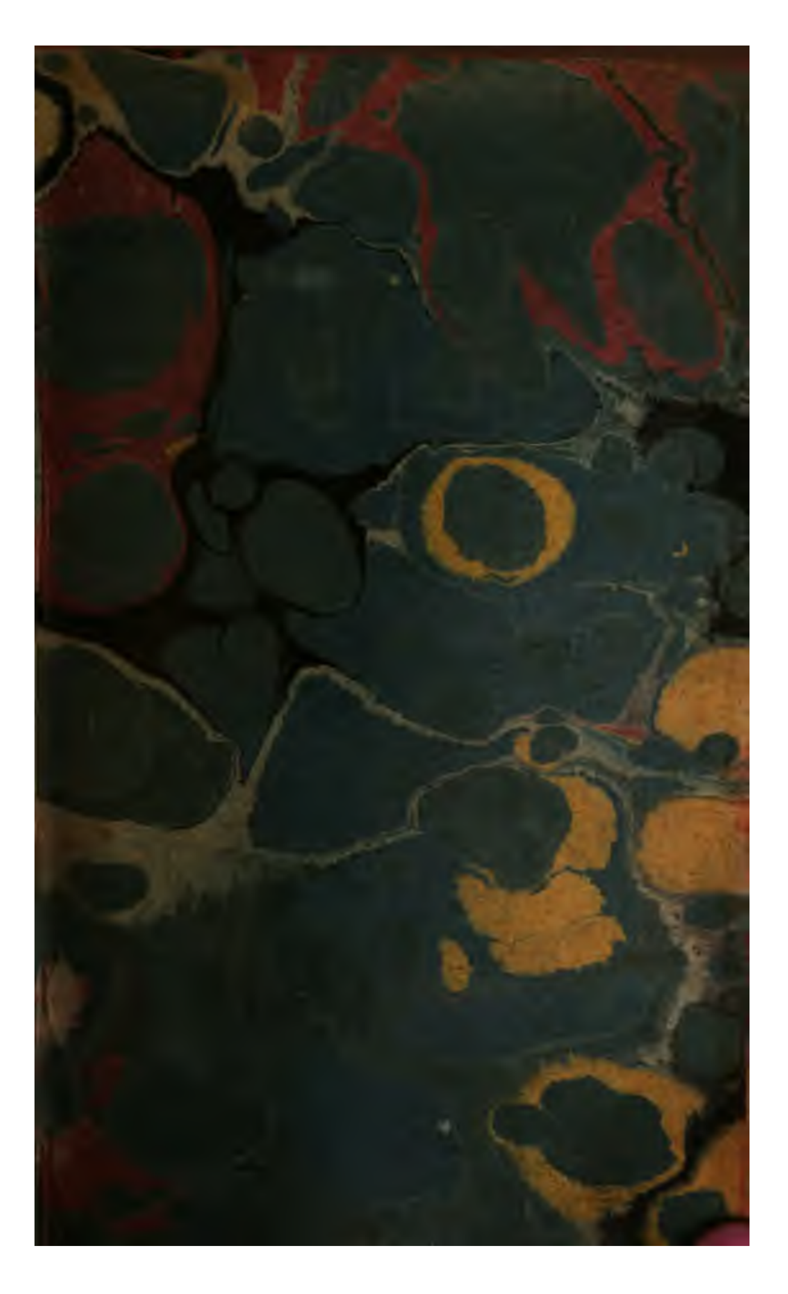



20. b. 29.
DOMI NUS ILLU MINA TIO MEA
Taylor Institution.
1876.



19 ol.

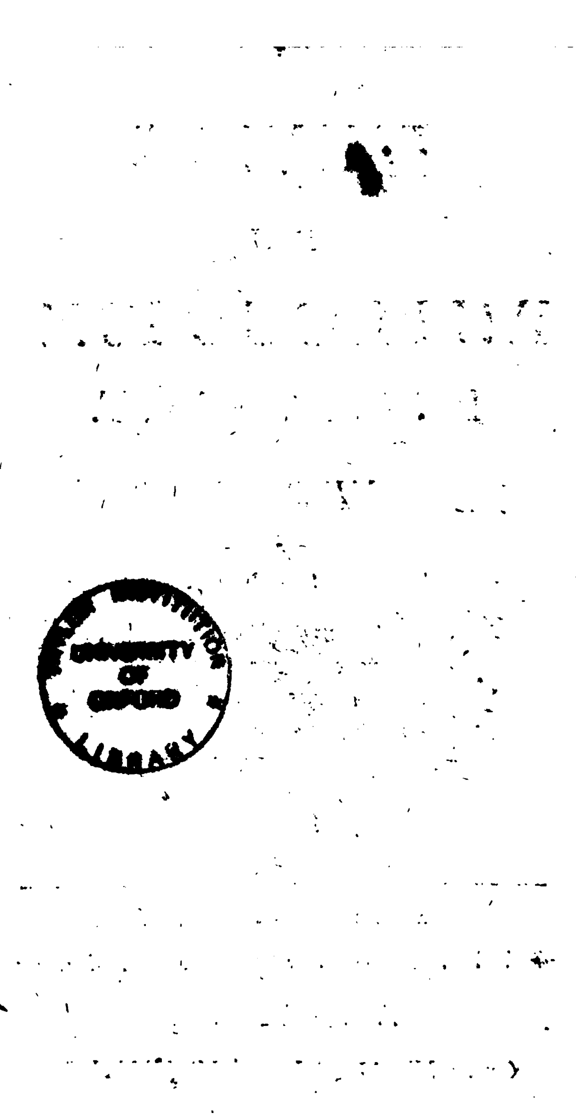
ŒUVRES
DU
PHILOSOPHE
BIENFAISANT.

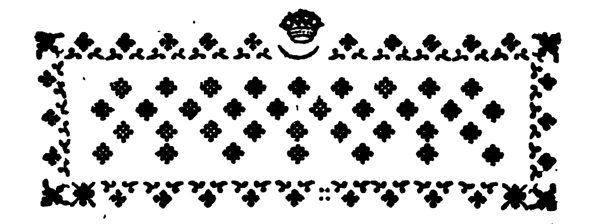
TOME PREMIER.



AVEC PRIVILEGE.

A LEIPSIC,
Chez JEAN FREDERIC JUNIUS,
M DCC LXIV.


INSTITUTION
UNIVERSITY
OF
OXFORD
LIBRARY



PRÉFACE DE L'ÉDITEUR.

JE me suis proposé de donner au Public tout ce que j'ai pu recueillir des Ouvrages du Roi Stanislas ; j'ose les mettre au jour sans son aveu, mais avec d'autant plus de confiance, qu'il n'en est aucun qui ne puisse contribuer à sa gloire, & à ce qu'il aime sûrement plus que sa gloire, au progrès de la Religion & des bonnes mœurs. Je regarde tout ce qui est sorti de sa plume comme un bien qui appartient à tous les hommes capables de le goûter ; & si je ne me trompe, il en doit être des richesses de son cœur & de son esprit, comme de celles qu'il ne cesse de répandre sur tous les malheureux dont il peut seulement soupçonner

l'indigence. Ces Ouvrages sont d'autant plus précieux qu'ils ne viennent point de l'effort obstiné d'un Littérateur qui, pour se faire un nom, ou pour donner un soupçon de son existence, s'agite péniblement dans le tourbillon étroit de sa sphere, confond le travail avec le génie, veut penser au-delà de ses lumieres, & ne peut d'ordinaire autre chose, que remplacer la Nature par l'Art, embellir des riens, & mettre des mots au lieu de choses. Ceux que je donne ici n'ont aucun air de travail; ce sont des plantes qui ont crû d'elles-mêmes, & qui ne doivent leurs fleurs & leurs fruits qu'à la vigueur du terrein où elles se sont trouvé déposées. Ces productions, si je puis parler ainsi, sont venues toutes faites; elles sont tombées sans effort du génie qui, sans le vouloir, les a fait éclore. Aussi n'y voit-on ni apprêt, ni fard, ni enluminure, ni prétention. Avec de l'élevation & de la force, de l'ordre & du choix, on n'y apperçoit qu'une prééminence de bon sens & de raison, qui fait oublier celui qui écrit pour ne s'occuper que de la vérité des objets qu'il expose.

Quelque grande que soit la réputation de ce Prince, je ne puis résister au plaisir de le faire mieux connoître. Ce que j'en vais dire m'a été communiqué par M. le Chevalier

de Solignac, Auteur des cinq premiers volumes de l'Histoire générale de Pologne, & qui nous promet celle de ce Monarque, que toute l'Europe attend avec empressement.

NAISSANCE DE STANISLAS.

„Stanislas Leszczynski vint au monde „à Leopold, Capitale du Palatinat de Russie, le 20 Octobre de l'an 1677.

„J'avoue qu'il n'est pas aisé de remonter „jusqu'à la source de sa Maison; mais cette „difficulté ne vient point de l'embarras „que causent ces brillans mensonges, dont „la vanité a coutume d'embrouiller la plûpart des Généalogies, pour leur donner „un plus grand air d'illustration. La seule „ancienneté de celle-ci nous dérobe sa premiere origine, & notre ignorance, à cet „égard, lui fait honneur.

ORIGINE DE SA MAISON.

„Ce qui est certain, c'est que la Maison „de Leszczynski vient de Boheme, & que a) Phi-

a) La tige de la Maison de Persztyn étoit celle de Wieniawa en Moravie, dont les armes se sont conservées, & dans la famille des Persztyn, & dans

„Philippe de Perſztyn fut le premier qui „l'établit en Pologne. Il y vint à l'occa- „ſion du mariage de la Princeſſe Dam- „browcka avec Miecislaw I. en 965. S'il „n'etoit

---

& dans celle des Leſzczynski, qui eſt ſortie de celle-ci, ou qui, pour mieux dire, n'a fait que la perpétuer en Pologne. Les changemens de nom ſont très-ordinaires dans ce Royaume. Il en eſt de même que parmi les anciens Romains où chaque famille prenoit un ſurnom différent, & ſembloit par-là ne plus tenir à la race d'où elle étoit ſortie. Ainſi dans la Maiſon *Cornelia* étoient les familles des *Scipion*, des *Lentulus*, des *Dolabella*, des *Cinna*, & de beaucoup d'autres. Il n'y avoit que ceux d'entre les Romains qui s'en étoient fait une étude, qui ne fuſſent point capables de s'y tromper, & qui ſuſſent précisément à quelle ſource on devoit rapporter chacun de ces ruiſſeaux ſéparés, qui étoient devenus eux-mêmes la ſource de beaucoup d'autres. Je pourrois à ce ſujet citer autant d'exemples qu'il y a de grandes Maiſons en Pologne: je me contente de dire que, ce qui eſt du moins dans ce pays plus commode que chez les Romains, c'eſt que, quelque différentes que les familles paroiſſent, les armes qu'elles ont, & qu'ils font remonter extrêmement haut, ſont une marque toujours ſubſiſtante de la race d'où elles ont tiré leur origine. Ainſi, lorsqu'un Polonois veut faire connoître ſa vraie Maiſon, & ce que les Romains

„n'étoit son neveu, fils de sa sœur, ainsi „que l'assure b) un Auteur de notre tems, „il étoit du moins, dès son entrée dans le „Royaume, un Personnage très-distingué „par sa naissance, par ses biens, par ses „emplois. Il possédoit des Terres en Bo„heme dans lesquelles il étoit Souverain; & „l'on a vu, de nos jours, entre les mains de „la Princesse Mere du Roi, des pieces de „monnoie frappées au nom & aux armes de „ce Seigneur c). L'attachement, qu'il avoit „pour l'épouse de Mieczislaw, que le Roi „de Boheme lui avoit confiée, & qu'il de„voit aider de ses conseils, ne lui permit „pas de la quitter. Il fut élevé aux plus „éminentes charges de la Pologne; & l'e„stime, que ses manieres, son génie, ses

 „talens

mains appelloient proprement *Gentilitium*, il dit que sa famille est aux armes d'une telle. Par cela même, dans le cas présent, j'aurois dû dire; La Maison de Lesczynski, aux armes de Wieniawa; mais j'ai craint de n'être pas entendu de la plûpart de mes Lecteurs qui ne savent point quels sont, à cet égard, les usages de la Pologne.

b) Europa in Seren. Lesczyniorum Domo, &c. per Equit. Pol. Francof. 1725.

c) Sim. Okolski Orb. Polon. tom. 3. pag. 293.

„talens lui attirerent de toute la Nation, „fut soutenue par les services signalés qu'il „lui rendit dans plusieurs guerres sous les „regnes de Miecislaw & de son fils, & sur- „tout par les victoires qu'il remporta sur „Vladimir, Général des armées de Russie.

QUELS FURENT LES PREMIERS HOMMES DE CETTE RACE.

„Le nom, que Philippe de Perſztyn laiſ- „ſa à ſes deſcendans, ne fut pour eux qu'un „motif qui les anima à une plus grande „gloire. Ils ſe montrerent toujours recom- „mendables par leurs vertus, & d) remplirent „ſuc-

d) L'attention des Egliſes de Pologne à conſerver le nom & la ſucceſſion de leurs Evêques, étoit ſans doute plus grande anciennement que ne l'étoit celle de l'Etat à nous tranſmettre les actions de ſes grands hommes. De-là vient que l'on connoît dans le onzieme ſiecle plus d'Evêques de la Maiſon de Perſztyn, que les deſcendans de ce Seigneur, qui perpétuoient ſon nom & ſa gloire. On ne ſera donc pas étonné de ne voir ici jusqu'à la fin du douzieme ſiecle, que des Evêques, tels que Boſuta, fils de Philippe de Perſztyn, qui fut fait Archevêque de Gneſne en 1027, & qui mourut en 1038. *Dlugos, Hiſt. Pol. L. 2. p. 183. Cramer. p. 71.* Rudger, Evêque d'Uladislaw en 1161. mort

„successivement les plus hautes dignités de „l'Eglise & du Sénat. C'est aux plus an- „ciens d'entr'eux qu'on attribue la fondation „de la ville de Lekno dans le Palatinat de

A 5 „Posna-

mort en 1170; il est beaucoup loué dans le catalogue des Evêques de cette Eglise. *Samuel Nakielski in Miechoviâ Jun.* Verner, aussi Evêque d'Uladislaw, qui succéda à son frere Rudger, & qui mourut en 1178. *Dlugos, L.6. p. 537.* Philippe, Evêque de Posnanie, en 1196, mort en 1209. *Dlugos*, ibid. *p. 575. & 609.* Bronisz, frere de ce dernier, Comte & Palatin de Posnanie, fonda en 1240. le Monastere de Paradis de l'Ordre de Cîteaux dans le Diocese de Posnanie, & le dota de terres considérables. *Cromer. L. 8. p. 211.* Albert Perfztyn, fait Evêque d'Uladislaw en 1271, mort en 1283; celui-ci se distingua beaucoup par ses grandes charités envers les pauvres. *Dlugos, L. 7. p. 795.* . . . Les Seigneurs séculiers, dont l'Histoire fait mention, sont Chérubin Castellan de Lendski, surnommé de Goluchow, à cause d'un fort qu'il avoit fait bâtir dans sa terre d'Wschowski en l'an 1196. *Sim. Okolski, tom. 3. p. 295.* Predislas, Palatin de Kalisz en 1370, & Général de la Grande-Pologne. Elisabeth, qui renversoit tout dans le Sénat & dans le Royaume, durant l'expédition du Roi Louis son fils en Moldavie, lui ôta cette derniere charge; ce que les Grands de Pologne ne souffrirent qu'impatiemment. *Cromer, L.13. p. 333.*

„Posnanie; & c'est de cette Ville, qui a „toujours appartenu à la Maison de Lesz„czynski, que vient ce même nom qu'elle „a toujours porté depuis.

CARACTERE DE CEUX DES DERNIERS TEMS.

„Je ne finirois point, si je voulois parler „ici de tous les premiers grands Hommes „de cette Maison. Je me contente, pour „achever de la faire connoître, de dire „quelque chose de ceux qui l'ont illustrée „dans

p. 333. Bielsicus, fol. 144. Jean son fils, Castellan de Szremski, fut envoyé en ambassade auprès de Hermann, oncle d'Anne, fille du Comte de Cilly, & sœur de la Reine de Hongrie, pour la demander en mariage au nom du Roi Jagellon, après la perte que ce Prince venoit de faire d'Hedwige sa premiere femme. *Cromer, L. 16. p. 384.* Dobieslas, fils de ce dernier, Castellan de Prémislie: il commanda l'armée contre Hermann, Grand-Maître de Prusse, qu'il défit entierement près de Golub. On peut voir la suite de cette généalogie de pere en fils, & jusqu'au grand-pere du Roi dans *Okolski, Orb. Pol. tom. 3. pag. 292.* & toujours successivement les plus grandes charges de l'Etat déférées à ceux de cette Maison. *Voyez aussi Th. Tretter de Episcop; Cul. Varmiens. ad calc. Hist. Pruss. Joh. Leon. pag. 516.*

„dans les derniers ſiecles. L'ignorance, où „l'on eſt preſque partout de ce qui regar„de la Pologne, me fait juger que l'on „ſera bien-aiſe de voir, pour la premiere „fois, ce qui n'eſt point ailleurs dans le „même ordre, ou que l'on n'a point occa„ſion de puiſer dans les ſources; mais c'eſt „aſſez que je m'attache uniquement à ce „que la proximité des tems doit nous don„ner naturellement plus d'envie de con„noître.

Pere du trisayeul de Stanislas; quel il étoit.

„Le Pere du triſayeul de Stanislas fut „Raphaël Leſzczynski, Comte du Saint-Em„pire & de Lekno, Palatin de Brzeſt. Ce „fut un des plus zélés défenſeurs de la li„berté de la Pologne. On pourroit avec „juſtice le comparer au premier des Bru„tus, ſi, moins auſtere & moins dénaturé „que ne l'étoit ce Romain, il ne s'étoit au„tant diſtingué par la bonté & la beauté „de ſon naturel, que, par le violent amour „qu'il avoit pour ſa Patrie. Il étoit e) en„core

e) Stan. Orichovi Okſzi Annal. p. 1539. & 1492. & Stan, Kobierzycki. Lib. 1, Hiſt. Vladisl. p. 4. Vid. vit. Petri Kmithæ, p. 1626. Hiſt. Gen. de Pol. par Solignac, tom. 5. p. 17.

„ core fort jeune, lorsque, se trouvant à la
„ Diete générale de Petrikow, on voulut y
„ déclarer illégitime le mariage que Sigis-
„ mond Auguste, étant encore Prince, avoit
„ contracté sans le consentement de la Ré-
„ publique, & à l'insçu même de son pere
„ Sigismond I. Outré des remontrances que
„ les Nonces lui faisoient à cet egard, le Roi
„ imposa silence au fameux Kmitha, Palatin
„ de Cracovie, qui avoit voulu parler à son
„ tour. Chacun des Membres de la Diete,
„ se regardant alors avec étonnement, &
„ plus par l'effort de la douleur, que par
„ une impression de crainte, gardant un
„ morne silence, le Palatin Leszczynski se le-
„ va; & avec une hardiesse qui par-tout
„ ailleurs passeroit avec raison pour un cri-
„ me, & que la Pologne estime une vertu;
„ il s'adressa au Roi, & lui demanda s'il
„ avoit donc oublié à quels hommes il pré-
„ tendoit commander: *Nous sommes Polo-*
„ *nois*, ajouta-t-il, *& les Polonois, si vous*
„ *les connoissez, se font autant de gloire d'ho-*
„ *norer les Rois qui respectent les Loix, que*
„ *d'abbaisser la hauteur de ceux qui les mé-*
„ *prisent.* *Prenez garde*, continua-t-il,
„ *qu'en trahissant vos sermens, vous ne nous*
„ *rendiez les nôtres; mais le Roi votre pere*
„ *écoutoit nos avis, & c'est à nous à faire*

„ *en-*

„*ensorte que, désormais, vous vous prêtiez*
„*à ceux d'une République dont vous parois-*
„*sez ignorer que vous n'êtes que le premier*
„*Citoyen.*

„Je ne rapporterai point ici ce qu'il dit
„dans une autre Diete, au sujet des Evêques,
„dont plusieurs avoient embrassé le Luthé-
„ranisme, dès qu'il eut paru dans le Roy-
„aume, & dont les autres condamnoient
„à mort tous ceux qui le suivoient. Il
„prétendit que ces derniers élevés unique-
„ment par la naissance, par la brigue, par
„la faveur, occupoient sans mérite des pla-
„ces dont on n'est jamais plus digne qu'en
„les refusant. Il f) les représenta vivant
„dans la mollesse & le scandale; & n'em-
„ployant qu'un excès de faste pour faire
„respecter en eux un ministere d'humilité:
„*C'est*, dit-il, *par leur inapplication & leurs*
„*mauvais exemples, que la Religion s'est af-*
„*foiblie, que le culte est dégénéré, que la*
„*pureté de la foi a été souillée de supersti-*
„*tions qui l'ont fait méconnoître. De-là*,
„ajouta-t-il, *l'horreur qu'ils ont de tous ceux*
„*qui, remontant aux premiers siecles de l'Egli-*
„*se, y sont allés puiser la connoissance & la*
„*pratique de ses Loix. De-là, ces proscri-*
„*ptions*

f) Stan. Orich. Annal. L. V. p. 1539.

„*ptions, ces meurtres, ces assassinats, ce droit* „*de vie & de mort qu'ils s'arrogent sur des* „*Citoyens libres, & qui ne les ont offensés* „*que parce que, les refusant pour guides,* „*ils craignent de s'égarer avec eux.* Jamais „Polonois n'avoit tant brillé jusqu'alors par „l'étendue du génie, par la grandeur des „sentimens, par la fierté du courage. Ses „discours, qui ont été recueillis & conser„vés dans les Annales de l'Etat, sont pleins „de ces traits originaux que l'esprit seul ne „peut imiter: car ce n'est que dans la force „des sentimens que consiste la vraie élo„quence; & il est inutile de courir après „le beau, si le cœur ne le fournit sans „qu'on y pense.

„Raphaël mourut en 1569. laissant trois „fils, André, Jean & Venceslas. Ce der„nier, d'abord Castellan, & puis Palatin „de Kalisz, ensuite Vice-Chancelier, & en„fin Grand-Chancelier du Royaume, & Gé„néral de la Grande-Pologne, eut, de son „mariage avec Anne Comtesse Rodrazews„ka, un fils nommé André qui, s'étant dé„voué à l'Eglise, fut fait Evêque de Ka„miniec.

TRISAYEUL DE STANISLAS.

„André Palatin de Brzeſe Cujavie épouſa „Anne Comteſſe Radziminska, fille du Pa„latin de Podlachie. Il mourut en 1606, „après s'être diſtingué dans toutes les guer„res que ſa Patrie eut à ſoutenir ſous le „regne d'Etienne Bathori. Ses enfans „furent Raphaël Caſtellan de Kaliſz, & „enſuite Palatin de Belzk, & Venceslas qui „fut Primat du Royaume.

BISAYEUL; QUEL HOMME C'ÉTOIT.

„Raphaël fut un des plus grands hom„mes de ſon tems. Il ſe fit ſur-tout admi„rer par une éloquence pareille à celle de „ſon ayeul, & telle qu'il convenoit à l'éle„vation de ſes ſentimens, & à un homme „de ſon rang chargé des intérêts de ſa „Patrie.

AYEUL DE STANISLAS.

„Boguslas ſon fils, d'abord Vice-Chan„celier, devint Grand-Tréſorier de la Cou„ronne. C'étoit un homme g) plein de ces „vertus fortes qui ſemblent faites pour com„mander. Eſprit véhément en public, il „inſpiroit de la hardieſſe, il enlevoit la con„fiance, il entraînoit les cœurs; mais ce „qui

g) Andr. Chriſt. Zalucki, tom. I. p. 150.

„qui eût été en tout autre un talent avan-
„tageux pour les factions, n'étoit en lui
„qu'un moyen de ſervir utilement ſa Patrie.
„Jamais homme ne connut mieux ſes for-
„ces, & n'en uſa moins, plus jaloux de ſe
„diſtinguer par le mérite de ſes actions,
„que par la ſupériorité de ſon génie.
„C'eſt h) lui qui engagea la Reine Louiſe
„à faire élire le Prince de Condé Roi de
„Pologne, du vivant même du Roi Caſimir;
„ç'avoit été le projet du Vice-Chancelier de
„la Couronne, ſon oncle, à qui la mort ne
„laiſſa pas le tems de l'entamer; mais quel-
„que contraire que fût ce deſſein à i) une
„conſtitution du Royaume faite après la
„mort de Sigismond Auguſte, l'aſcendant,
„que Boguslas avoit ſur l'eſprit de la Reine,
„& le poids, que Venceslas Leſzczynski,
„Primat du Royame, y donnoit par ſon
„ſuffrage, l'alloient faire réuſſir au gré de
„la France, ſi la Reine ne fût morte dans
„le tems que la République & le Roi
„étoient prêts de donner les mains à ſon
„exécution.

„Boguslas

h) *Id. ib.*
i) Chriſt. Hartkn. de Rep. Pol. lib. 2. cap. 1.
p. 228.

„Boguslas épousa en secondes noces une „Princesse de la Maison de Radziwil, dont „il n'eut point d'enfans; mais déja de son „premier mariage avec Anne Comtesse de „Donhoff, fille d'Ernest Palatin de Siradie, „il avoit un fils qui, par ses vertus, soutint „parfaitement l'éclat de sa naissance, & qui „égala, s'il ne surpassa même la gloire de „ses ayeux.

PERE DE STANISLAS.

„Celui-ci fut Raphaël Leszczynski, Com„te de Lekno & pere de Stanislas. D'abord, „Staroste, ou Gouverneur & Juge de la „Noblesse de Fraumstadt; il fut Grand-„Enseigne du Royaume. La distinction „de ses services dans ces premieres charges „le fit juger k) digne de plus grandes. Il „eut le Palatinat de Kalisz, qu'il quitta pour „celui de Posnanie, d'où il passa à celui de „Lencici, auquel il joignit la charge de Gé„néral de la Grande-Pologne; & enfin il „eut celle de Grand-Trésorier. Des em„plois si considérables, & en si grand nom„bre, n'étoient point le fruit de son ambi„tion, & ils furent toujours estimés au„dessous

k) Andr. Chris. Zaluc. tom. 1. p. 509. & tom. 3. pp. 439 & 440.

„dessous de son mérite. Héritier du tendre amour de ses ancêtres pour la Patrie, „il en soutint avec zele la liberté; il ne retrancha de celle-ci que les maux qu'elle „peut causer, & il s'étudia à augmenter les „biens qu'elle peut produire. Il fit peut-être plus que ses peres: né dans un siecle „moins austere & plus poli, il joignit la „grace & la douceur à une sage politique, „mais il asservit cette politique à toute la „rigueur de la justice & de la raison.

„N'étant encore que Grand-Enseigne du „Royaume, il fut élu Maréchal de la fameuse Diete de 1683, où[1]) la République „conclut avec l'Empereur Léopold la ligue „contre les Turcs, que ce Prince avoit longtems sollicitée sans succès, & qui fut le „salut de ses Etats & de tout l'Empire. Il „ne falloit rien moins qu'un génie de la „force de celui de Raphaël Leszczynski, „pour faire réussir une négociation aussi „difficile, & que la plûpart des Nonces „estimoient contraire aux intérêts de la Nation. Il éprouva alors qu'il est encore „plus aisé à un Général Polonois de rem-

„porter

1) Voyez ce traité dans Andr. Zalucki, tom. I. pages 803, 818. & suiv.

„porter des victoires à la tête d'une armée, „qu'il ne l'eſt au Maréchal d'une Diete de „vaincre l'obſtination de ceux qui ont droit „d'y opiner. On rappelloit le mauvais état „où ſe trouvoit l'Empereur. On ne doutoit „point, qu'en engageant la Pologne à rom„pre avec la Porte, il n'eût deſſein de dé„tourner ſur la République tout le poids „d'une guerre qu'il ne pouvoit plus ſoute„nir. On croyoit être informé que, par le „miniſtere même de Tekeli ſon ennemi, & „au prix de pluſieurs millions, & de la ceſ„ſion d'une partie de la Hongrie, il recher„choit actuellement la paix avec les Turcs; „& n'eſt-ce pas, diſoit-on, courir à une „perte certaine, que de s'unir à un Prince „qui ſent lui-même que ſa perte eſt ſans re„tour. On ajoûtoit que, ſi les Infideles, ſe „ſentant provoqués, venoient à attaquer la „Pologne, ce ſeroit infailliblement du côté „de la Hongrie où ils avoient porté toutes „leurs forces; & l'on voyoit le Palatinat de „Cracovie, & ceux de Siradie & de Sendo„mir, qui étoient ouverts de toutes parts, „offrir à ces Barbares un chemin aiſé juſ„ques dans le cœur du Royaume, tandis „peut-être que les Tartares recevroient or„dre de faire en même tems une invaſion „du côté de l'Ukraine. A toutes ces rai-

 „ſons,

„ſons, & de plus fortes encore, le Maré„chal de la Diete oppoſa cet art, qu'il avoit „au ſouverain degré, de gagner les eſprits, „& de les tourner à ſes idées, en leur fai„ſant croire qu'ils les ſuivoient moins parce „qu'il les y amenoit, que par l'avantage „qu'ils trouvoient à les ſuivre.

„Je ne ſçais ſi la Maiſon d'Autriche eſt „jamais remontée jusqu'à la ſource du bon„heur que lui procura la levée du ſiége de „Vienne; mais il eſt conſtant m) que, ſans „le zele & les talens de Raphaël Leſzczyns„ki, les Polonois n'auroient point conçu le „deſſein de ſecourir cette Ville, & de la „défendre des inſultes de l'armée formida„ble qui l'aſſiégeoit. Le Roi Jean Sobiecki „n'ignoroit point de quelle importance il „étoit pour lui que la Diete eût dans cette „occaſion un Maréchal auſſi éclairé & auſſi „habile. Outre la gloire qu'il ſe promet„toit dans cette expédition, il en n) eſpéroit „le mariage du Prince Jacques ſon fils avec „une Archiducheſſe; & ce mariage auroit „eu lieu, ſi, ſelon la coutume, la recon„noiſſance & les promeſſes ne s'étoient éva-

„nouies

m) Andr. Chriſ. Zalucki, tom. 3. p. 439.
n) *Id.* tom. 2. p. 137.

„nouies avec le danger. C'étoit-là le grand „motif, & peut-être le ſeul, qui engageoit „le Roi d'entrer ſi avant dans les intérêts de „la Cour de Vienne, & qui l'éloignoit ſi „fort de ceux de la France; cette Puiſſan„ce, ne pouvant s'imaginer que les Turcs „porteroient ſi loin le bonheur de leurs ar„mes, n'étoit point fâchée qu'ils occupaſ„ſent quelque tems les forces de l'Empereur.

„On auroit tort cependant de s'imaginer „que ce fût en vue de ſe rendre agréable „au Roi Jean, que Raphaël pouſſa ſi vive„ment la concluſion de ce traité. Il y avoit „quelques o) années qu'il ménageoit auſſi „peu la faveur de ce Prince, que ce Prince „ménageoit peu ſes talens, & le grand cré„dit qu'il avoit dans la République. Il „voyoit ſeulement que les Turcs, une fois „vainqueurs de l'Empereur, ne manque„roient pas de tourner tout l'effort de leurs „armes contre la Pologne. Ce ne fut que „la gloire de celle-ci qui lui fit entrepren„dre cette négociation, d'autant plus grand „en cela, qu'il ne fut point tenté de ſacri„fier cette gloire à ſon reſſentiment.

„Je ne puis oublier ici ce qu'il dit un jour „en opinant dans le Sénat. Le ſentiment

o) *Id.* tom. 1. pages 707. & 1148.

„qu'il exprima est devenu en Pologne une „espece de Sentence dont on se sert toutes „les fois qu'il s'agit du maintien de la liberté. „Le Roi Jean, ayant dessein de faire élire „pour son successeur le Prince Jacques son „fils, l'avoit fait asseoir à côté de lui sur „le Thrône; & haranguant l'Assemblée „s'étudioit sur-tout à faire voir la tranquilli„té que ce choix donneroit à l'Etat, en pré„venant les troubles d'un interregne toujours „agité, & qui est moins le triomphe que „le tombeau de la liberté. Soit qu'il eût „déja disposé le Sénat & la plûpart des Non„ces à ne pas s'opposer à ses desirs, soit que „son éloquence, qui venoit, comme sa va„leur, d'une ame forte & grande, fût aussi „propre à persuader que celle-ci étoit ca„pable de vaincre, tout étoit prêt à con„courir à son dessein malgré les Loix qui y „étoient contraires, lorsque Raphaël Lesz„czynski prit la parole; & détruisant parti„culierement ce qui paroissoit faire le plus „d'impression sur les esprits, prononça ces „mots qui auroient fait honneur aux plus „grands hommes de l'ancienne p) Rome: „J'aime encore mieux une liberté douteuse „qu'un

p) *Id.* tom. 2. p. 333.

„qu'un esclavage tranquille: *Malo periculo-*
„*sam libertatem quam quietum servitium.*

„Personne n'étant plus capable que lui de „finir avantageusement pour sa Nation la „guerre qu'il avoit fait déclarer aux Infide„les, il fut q) envoyé à Constantinople pour „mettre r) la derniere main à la paix de „Carlowitz. On se rappelle encore avec „plaisir en Pologne l'heureux succès de son „ambassade, où il se piqua d'une magnifi„cence qui ne fit pas moins d'honneur à sa „Patrie, qu'elle étonna le Divan. Son dés„intéressement sur-tout parut avec éclat, „lorsqu'à certains jours, recevant de la Por„te plusieurs bourses pour son entretien, il „faisoit donner en présent & sur l'heure „même à ceux qui les apportoient autant „d'or en autre espece qu'il devoit en trou„ver dans ces bourses qu'on lui offroit.

„Sa sortie de Constantinople fut une espe„ce de triomphe. Il en amena grand nom„bre d'esclaves rachetés à ses dépens. La „fin de son ambassade devoit répondre à „ses commencemens; il étoit en chemin

 „pour

q) *Id.* tom. 2. p. 886. & tom. 3. p. 440.
r) En 1699. Voyez Zalucki, tom. 2. p. 764. ... *Id.* tom. 1. p. 1261. & tom. 3. pages 170. & 439.

„pour s'y rendre avec deux mille hommes „de sa Maison, tant soldats que domestiques, lorsque arrivé à Jassy, deux de ses „Cavaliers désertent, & pour gagner la protection du Bacha qui commandoit dans „cette Ville, abjurent leur Religion, & demandent le Turban. L'Ambassadeur, averti de leur démarche, les reclame: on lui „répond que la Loi de Mahomet défend „de les rendre, & qu'une pareille complaisance est sans exemple chez les Turcs. „Le Bacha avoit à faire à un homme ferme. „Celui-ci insiste, & à force de menaces contraint la fierté Ottomane à lui livrer ses gens. „Alors, formant un bataillon quarré de ses „troupes dans la Place même de cette Ville, „il appelle ses Officiers, tient un Conseil de „guerre, fait confesser ces deux malheureux „qui reconnoissent leur crime; & pour „donner un exemple à toute sa Maison, leur „fait casser la tête à la vue de cinq ou six „mille Janissaires qui composoient la garnison de ce lieu. On entendit des murmures, mais l'assurance de l'Ambassadeur les „empêcha d'éclater. La nouvelle d'un coup „si hardi prévint son arrivée à la Porte. On „y craignit & on y admira tout à la fois „un homme de ce caractere.

„Auſſi le jour de ſon entrée publique, „prétendant que tous ſes gens marcheroient „devant lui armes hautes & étendards dè„ployés, il obtint cette diſtinction jusqu'a„lors refuſée coſtamment à tous ceux de „ſa Nation qui l'avoient précédé dans ce „Miniſtere. Il vit alors un ſpectacle qu'il „n'a jamais raconté depuis, ſans en être at„tendri. L'image de la Croix tracée ſur „quelques-uns de ſes étendards excita telle„ment la piété des Chrétiens de Conſtanti„nople, qu'ils ſe proſternoient devant elle „au milieu des rues. Livrés à des transports „dont ils n'étoient pas les maîtres, ils ne „craignoient point de marquer, par des ac„clamations mêlées de larmes de joie, la ſa„tisfaction qu'ils avoient de voir reparoître „le ſigne de leur rédemption en des lieux „où il eſt en horreur, & où il devroit ce„pendant éclater avec plus de gloire. Ainſi „la piété devient plus tendre où elle eſt plus „contrainte. Il ne lui manque que d'être „plus ſolide où elle jouit de plus de liberté.

„Au reſte, je n'ai point rappellé ici tous „les grands perſonnages qui, même dans „les derniers tems, ont illuſtré la Maiſon „de Leſzczynski; c'eſt aux Auteurs Polo„nois à montrer pour l'honneur de leur Pa„trie ce qui les a rendu ſi recommandables

„dans les premiers postes qu'ils ont occupés.
„J'estime que c'est assez pour satisfaire la
„curiosité des Lecteurs sur une Maison qui
„l'intéresse, si je finis ce détail par le por-
„trait de l'ayeul maternel du Roi Stanislas,
„le Comte Stanislas Jablonowski, un des
„plus grands hommes qu'ait eu la Pologne,
„même dans ces siecles reculés, où elle
„avoit le plus à cœur sa gloire & sa liberté;
„mais je n'en parle ici que pour faire hon-
„neur à sa mémoire du mérite qu'il s'appli-
„qua à faire éclore dans Stanislas son petit-
„fils, dont il se fit un disciple & un ami
„aussi-tôt qu'il lui fut possible. Il est bon
„de tenir compte à la vertu des efforts qu'el-
„le fait pour se reproduire.

AYEUL MATERNEL DE STANISLAS, UN DES PLUS GRANDS HOMMES DE LA POLOGNE.

„Stanislas Jablonowski, Palatin de Russie,
„& puis Castellan de Cracovie, & Grand-
„Général de l'armée de la Couronne, naquit
„avec un penchant & des talens décidés
„pour la guerre, & s'y dévoua dès son en-
„fance. Il signala contre les Suédois, les
„Cosaques & les Russes, les premiers efforts
„de sa valeur. Bientôt, sur les pas de So-
„biecki, & de concert avec ce héros, il
„fit

„fit sur les Turcs l'essai d'un courage aussi „brillant, mais plus réglé par l'application „& par l'expérience. A la bataille de s) „Koczin, à celle de t) Vienne, & dans u) „toutes les autres qui firent un si grand „nom à Sobiecki, il eut le bonheur de par- „tager sa gloire. Seul dans la Valachie, à x) „Rucovina, à Kaminiec, à Uscie, il fit tête „à des armées formidables d'Infideles, & „leur apprit ce que peut contre une impé- „tuosité aveugle & féroce une intrépidité „lente & mesurée que la prudence conduit, „& qui est animée d'un vrai zele pour la „Patrie.

„En 1695, la Ville de Léopold, se trou- „vant inopinément exposée à l'incursion de y) „soixante mille Tartares, ne dut son salut „qu'à la valeur avec laquelle il soutint leurs „efforts. Il courut au-devant d'eux dans „les fauxbourgs, & à la tête de trois mille „hommes de troupes seulement & de quel- „ques domestiques, il leur disputa le terrein „de proche en proche. Le combat dura „huit

s) Voyez Zalucki, tom. 1. pag. 497.
t) *Ib.* pages 830. 848.
u) *Ib.* pages 11. & 849.
x) *Ib.* pages 938. 959. 994.
y) *Ib.* p. 1525.

„huit heures; mais quoique ſouvent enve-
„loppé par le grand nombre, il les força à
„ſe retirer, ſinon honteux de leur défaite,
„du moins étonnés de la perte de la plû-
„part de leurs murſes, & irrités de ne rien
„emporter d'une Ville qu'ils s'étoient promis
„de mettre au pillage, ou dont ils eſpé-
„roient du moins une forte contribution.

„Toujours prêt à ſe ſacrifier pour les in-
„térêts de ſa Nation, il fit conſtruire, à ſes
„frais, le Fort de la Trinité pour brider
„celui de Kaminiec, dont les Turcs s'étoi-
„ent rendu maîtres. Riche de ſa modéra-
„tion, on l'a vu pluſieurs fois z) employer
„ſes revenus à l'entretien de ſon armée, &
„engager même ſes Terres pour la faire
„ſubſiſter. On eût dit qu'il n'avoit d'autres
„enfans que ſes ſoldats; auſſi n'a-t-il laiſſé à
„ſa famille que ſa gloire & ſes vertus à
„imiter.

„A ce caractere de héros, il joignit tous
„les talens d'un Politique habile. Plus
„ſenſible qu'aucun autre aux vertus de So-
„biecki, & plus capable auſſi d'en juger,
„ce a) fut lui qui le premier forma le pro-
„jet de l'élever ſur le Thrône. Toute
l'Aſſem-

z) *Ib.* p. 1241.
a) *Ib.* pag. 557.

„l'Assemblée étoit sur le point de porter ail-„leurs ses suffrages. L'intérêt b) avoit par-„lé; il ne restoit qu'à écouter la voix de la „Patrie. Elle s'exprima par la bouche du „Palatin de Russie, & l'on vit alors, ce qui „est rare, un grand homme s'oublier lui-„même pour ne s'occuper que du mérite „d'un autre grand homme qui, épris com-„me lui de la même gloire, & courant de-„puis long-tems dans la même lice, auroit „dû plutôt exciter sa jalousie, que son affe-„ction; mais Jablonowski trouvoit alors dans „son cœur un plaisir qui vaut plus qu'une „Couronne, celui de la donner au mérite & „à la vertu.

„Le bien de la République étant le seul „motif qui l'animoit à la guerre, il ne cher-„choit à vaincre les ennemis que pour les „soumettre & pour leur arracher des trai-„tés avantageux. Ainsi c) après la victoire „de Podhayce à laquelle il contribua si fort „par sa valeur, il engagea les Turcs à une „paix

b) Les Prétendans au Thrône étoient un fils du Czar; Michel Abaffi, Prince de Transilvanie; un Prince Electoral de Brandebourg; le Prince Charles de Lorraine; le Prince Georges de Dannemarck, & le Duc de Neubourg.

c) *Ibid.* p. 13.

„paix qui fut long-tems le garant du bon-
„heur de la Pologne.

„Par une négociation d'autant plus dé-
„licate qu'elle avoit moins d'apparence de
„ſuccès, il les porta dans une autre occaſion
„à rendre la Podolie qui leur avoit été cé-
„dée par un traité ſolemnel.

„Jaloux de la tranquillité de ſa Patrie où
„s'étoit allumée une guerre inteſtine par d)
„la faction de quelques mécontens qui re-
„fuſoient de reconnoître le Roi Michel, &
„vouloient forcément l'obliger à renoncer
„au Thrône, il appella à lui tous les bons
„Citoyens ; & e) par une faction contraire,
„il raffermit la Couronne ſur la tête du Prin-
„ce, & remit l'ordre & l'union dans l'Etat.

„Avec la même adreſſe qu'il établit cette
„confédération, il diſſipa, après la mort du
„Roi f) Jean, celle qu'une adroite politi-
„que avoit excitée dans l'armée pour con-
„traindre la nation dans ſes ſuffrages, &
„l'aſſervir à l'intérêt & à l'ambition de quel-
„ques particuliers.

„Tant de ſervices éclatans rendus à ſa Pa-
trie, ne purent, non plus que ſes proſpéri-
tés

---

d) *Id. ib.* p. 404.
e) *Ib.* p. 434.
f) *Ib.* tom. 2. pages 62. 74. 96. 325.

„tés militaires, lui enfler le cœur & altérer
„en lui les vertus qui font l'honnête homme
„& le Chrétien. Modeste dans ses dis-
„cours g), simple dans ses actions; sincere
„& réglé dans ses mœurs, il fut autant l'or-
„nement que l'appui de sa nation; & s'il h)
„eut des jaloux de sa gloire, c'est que les
„vertus des héros sont suspectes dans les
„citoyens, & sur-tout dans ceux d'une Ré-
„publique, comme la Pologne, qui craint
„une trop grande élévation d'ame jusques
„dans la personne même de ses Rois.

„Revétu d'un aussi grand nom, que ce-
„lui qu'il avoit reçu de ses Ancêtres, Sta-
„nislas se sentit presque dès sa naissance un
„penchant extrême à le soutenir. Il trou-
„va dans le sein de sa famille tout ce qui
„pouvoit l'aider à le porter avec gloire.

„Sa mere voulut se charger des soins de
„sa premiere éducation; elle s'y crut en-
„gagée en voyant la foible complexion
„dont il étoit alors: mais elle pensoit aussi
„que c'est dans l'enfance même que se for-
„ment ces penchans qui décident du bon-
„heur ou du malheur de tous les autres âges
„de la vie.

„Elle

g) *Ib*. pages 247. 263. 271. & tom. 3. pages 161. 184. 214. 271.
h) *Id*. tom. 1. p. 1241. & tom. 2. p. 274.

„Elle s'appliqua sur-tout à lui inspirer de „la piété. Les malheurs que la Providence „préparoit à son fils, en demandoient une „vraie & solide, qui pût l'aider à les soute- „nir La Philosophie ne pénétre pas si avant „dans un cœur que la religion, & n'y éta- „blit pas si sûrement cette heureuse tran- „quillité qui rend les disgraces plus suppor- „tables. Tout au plus, elle console des „peines, & la religion en fait des plaisirs.

„A six ans, il fut remis aux mains des „hommes; & c'est alors que son pere, vou- „lant le rendre un digne héritier de ses ver- „tus, se crut obligé de descendre dans les „moindres détails de son éducation. Avec „les sentimens qui forment les mœurs & „l'esprit, il s'attacha sur-tout à lui appren- „dre ce que la plûpart des Grands de Po- „logne avoient déja commencé d'oublier: „l'art de se contenter du simple nécessaire, „& de fuir toutes ces commodités de la vie, „qui énervent l'ame en affoiblissant le corps. „Cette leçon fut utile à Stanislas. Son tem- „pérament se fortifia, dès qu'il craignit de „le ménager; & il étoit fort à propos qu'il „s'accoutumât dès-lors à une vie moins „douce qu'il ne convenoit à son état, puis- „qu'il devoit dans la suite partager les tra- „vaux d'un Roi; qui, toujours sous les ar-

mes;

„mes, ne connoissoit d'autres plaisirs que „les fatigues de la guerre, & que les périls „des combats. C'est de ces heureux com- „mencemens que vient encore aujourd'hui „cette austere dureté que Stanislas a pour „lui-même, & qui lui fait négliger toutes „ces précautions que le luxe de nos jours „fait croire nécessaires à la santé, & qu'il „estime au contraire moins propres à la „conserver qu'à la détruire.

„Ce fut aussi dans ce même tems qu'il prit „le goût qu'il a toujours eu depuis pour les „Sciences & pour les beaux Arts. A cette étu- „de, il joignit celle du Droit de son pais; mais „il lui restoit à connoître les hommes dont „les mœurs, qui sont l'occasion des Loix, „font mieux sentir la sagesse de celles-ci, „& sur-tout la maniere dont on doit en „faire usage quand on est chargé de les „maintenir.

„C'est dans ce dessein qu'on lui fit com- „mencer ses voyages; il ne les regarda „point comme un amusement, ils furent „pour lui une continuation d'études, & il „se doutoit bien que les livres ne pou- „voient suppléer aux avantages qu'il s'en „promettoit.

„L'usage ordinaire des Polonois lui fit „d'abord tourner ses pas vers la France „C'est le premier objet de leur curiosité, „soit qu'ils n'estiment rien qui soit plus capable de la satisfaire, ou qu'ils se hâtent „de connoître cette nation par le rapport „qu'il y a de l'enjouement & de la vivacité „de ses sentimens à la douceur & à la facilité de leurs manieres; mais cette route „étoit déja connüe aux Ancêtres de Stanislas; & depuis qu'un Evêque de sa Maison étoit venu en France pour y conclure „le mariage du Roi Uladislas avec la Princesse Marie de Gonzague, il étoit resté „dans sa Famille un goût décidé pour la „France & pour les François.

„A ce propos, je pourrois rapporter ici „un fait qui, à la vérité, n'a rien d'extraordinaire en soi, mais que la suite des „évenemens doit faire paroître assez remarquable. Ce fut précisément dans la Maison de Stanislas, & dans celle de la Reine „Opalinska son épouse, que la Pologne „choisit alors les personnages députés à cet „honorable ministere. Ainsi l'on diroit „aujour-d'hui qu'ils venoient préparer une „voie à leurs descendans, & jetter les fondemens d'une union entre la France &

„la

„la Pologne, beaucoup plus heureuſe & „plus intéreſſante que celle à laquelle ils „étoient chargés de travailler.

„A ſon retour dans ſa Patrie, Stanislas „trouva la ſanté du Roi Jean fort affoiblie, „& l'Etat menacé au dehors par les Turcs, „& déchiré au-dedans par deux factions „redoutables. Celles-ci donnerent lieu à „des troubles dont la Pologne s'eſt reſſentie „presque tout le tems du regne d'Auguſte II. „Les commencemens en furent bien foi„bles, mais les moindres émotions ſont „à craindre dans les pays où la liberté ne „laiſſe aux Loix d'autre défenſeur qu'el„les-mêmes; & ces Etats, ſans doute, „ſont bien plus heureux, où la prote„ction, que donne aux Loix une autorité „abſolue, rend la vertu néceſſaire, & en„chaîne indifféremment tout ce qui peut „nuire à la ſûreté du Public.

„Stanislas, déja Staroſte d'Odolanow, „fut nommé Nonce de la Diette de con-

„vocation qui fut indiquée d'abord après „la mort du Roi Jean arrivée le 17 Juin „de l'an 1696; quoiqu'il n'eût encore „que dix huit ans, il parut avec éclat „dans cette Diette générale; & voici ce „qu'en écrivit à un de ses amis, le 11 „Septembre suivant, l'Evêque de Varmie „Zalucki, que l'on pouvoit soupçonner „tout au plus d'une préoccupation d'esti„me, mais que sa naissance & son caractere „doivent faire juger fort au-dessus de l'in„térêt, source ordinaire de la dissimulation „& de la flatterie. *Stanislas Leszczynski*, „dit-il i), *fils unique du Général de la Gran„de-Pologne, est regardé parmi nous com„me l'honneur de notre Patrie. On pour„roit l'appeller les délices du genre humain. „Une heureuse facilité de mœurs, qui écla„te*

i) . . . . Per Stanislaum Leszczynski Capitaneum Odolanoviensem, unicum Generalis-Majoris Poloniæ filium: Deliciæ generis humani, decus Poloni, patriae communis amor vocatur. Ponendus semel in superbiam nostri

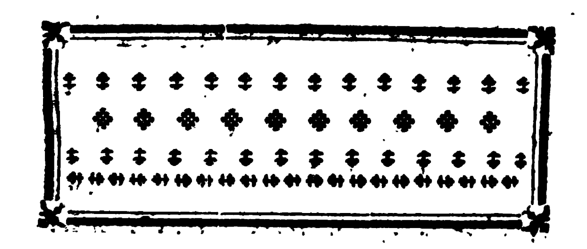
„te dans ses discours & dans ses manieres,
„lui soumet généralement tous les cœurs.
„Je ne doute pas qu'il ne soit né pour être
„la gloire de son siecle; du moins est-il
„dès-à-présent la joie de sa nation. Sa
„naissance, toute distinguée qu'elle, n'est
„point au-dessus de ses vertus, & ses ver-
„tus sont infiniment au-dessus de son âge.
„Dans la premiere fleur de sa jeunesse, on
„voit paroître les fruits d'un âge avancé;
„& pour tout dire, en un mot; tout est
„grand en lui: son caractere, son génie,
„ses sentimens, & jusqu'à l'espoir qu'il don-
„ne à nos peuples des avantages qu'il peut
„un jour leur procurer.„

 „Cet

ſtri ſaeculi, gaudium univerſae plebis; nam videre eum ſine amore, audire ſine admiratione nemo poteſt. Virtutis privilegio aetatis limites transgreſſus, parem natalibus ſortitus indolem, nihil in tenerâ aetate tenerum, nihil puer immaturum exhibuit. Omnia in eo ſumma, genus, genius, ingenium, virtus, ſpes omnium & expectatio. *Andr. Chriſ. Zaluski, Tom. 2. pages 82. 83.*

Cet éloge, ou pour mieux dire, ce simple portrait est d'autant plus vrai, qu'il n'a point été démenti depuis ni dans l'une ni dans l'autre fortune ; & ce qui le prouve autant que tout ce qu'il a fait & ce qu'il fait encore tous les jours de grand en Lorraine, ce sont ses Ecrits qu'on va lire, & qui, ne respirant que les sentimens de la plus saine Morale, sont l'image la plus naïve du cœur qui les a produits.





OEUVRES DU PHILOSOPHE BIENFAISANT.

AVIS DU ROI A LA REINE SA FILLE LORS DE SON MARIAGE.

Ecoutez, ma Fille, & voyez ; prêtez l'oreille à mes paroles, & oubliez votre peuple & la maison de votre pere.

J'EMPRUNTE, ma chere Fille, ces paroles de l'Esprit-Saint pour vous donner des avis, les seuls vraisemblablement qu'il me sera permis de vous donner dans la suite après l'évenement qui

 vous

vous éloigne de moi, & qui vous met tout d'un coup sur le Trône de l'Univers le plus puissant & le plus respectable.

C'est ici véritablement l'ouvrage du Très-Haut. Je vois sa main qui vous conduit à-travers tous les détours de la prudence humaine, & qui, confondant les vues & l'attente des mortels, veut se glorifier elle-même par ses prodiges.

C'en est un, en effet, que le rang où elle vous éleve aujourd'hui. Quelle qu'ait été votre sagesse, quelles que soient vos vertus, ce n'est point à elles seules que vous devez ce trait singulier de la Providence, mais c'est à vous à le justifier par toutes les sortes de mérite que va vous demander votre nouvel état, & tous les yeux ouverts sur vous cherchent à tirer des présages de votre zele à les remplir. Il n'en est point que vous ne deviez regarder comme un des diamans le plus précieux de votre couronne, aucun où la moindre tache ne s'apparçût aisément, aucun qu'il ne vous importe de conserver dans tout son éclat au milieu d'un peuple éclairé, qu'une premiere lueur peut bien surprendre, mais que la reflexion rend un des plus difficiles à contenter. Juge de vos actions, il vous fera d'autant plus d'honneur, qu'il vous paroîtra plus sévere. Laissez-lui hardiment

diment exiger de vous les vertus qu'il a droit de prétendre. Quiconque a besoin d'indulgence, peut-il s'attendre à beaucoup de marques de considération?

Un des écueils contre lesquels la vertu des Héros s'est souvent brisée, est ce suprême dégré de puissance & de gloire, qui réveille dans prèsque tous les cœurs celle de nos passions la moins conforme à la raison, & néanmoins la plus difficile à vaincre. Je parle de l'orgueil dont ne sont pas toujours exempts ceux qui le combattent, peut-être ceux-mêmes qui se flatent de l'avoir surmonté. On le diroit de l'essence d'un rang élevé; on l'en croit du moins une bienséance rigoureuse. Les Grands se l'apprennent, ils se le communiquent, on le voit circuler grossierement d'une ame à l'autre; & cette science est si aisée que les disciples en savent bientôt autant que les maîtres. De là cet impertinent mépris pour le commun des hommes. On ne les voit plus qu'à travers un prisme trompeur qui les dénature, & qui les fait croire uniquemeut destinés à être de simples spectateurs d'une joie fastueuse, ou des esclaves assujettis à la nécessité d'y contribuer.

Que sont pourtant les Grands aux yeux de la raison même la moins sévere? Ils ne diffe-

different des autres hommes que par la base qui les éleve, & cette base ne tenant point à leur être, elle ne les rend ni plus sages, ni plus heureux. Que seroit-ce si on les considéroit par rapport à l'immense étendue de l'Univers, où tout le genre humain, dont ils sont une si petite partie, n'est lui-même que comme s'il n'étoit point?

Quelque élevé, ma chere fille, que soit le rang où vous venez de monter, vous n'en êtes pas réellement plus estimable à mes yeux, ni vous ne devez l'être davantage aux vôtres. Quel sujet de vanité pourriez-vous tirer d'un simple ornement qui n'ajoute rien au mérite, & ne peut servir qu'à mieux dévoiler les défauts ou les vices qu'il expose nécessairement dans un plus grand jour.

Toujours humiliée sous la main de Dieu, seul dispensateur des grandeurs & des puissances, abaissez-vous d'autant plus devant lui, que vous êtes plus élevée au-dessus du reste des hommes. Un seul orgueil vous est permis c'est celui d'une ame, qui retrouvant en soi l'empreinte de la magnificence & de l'immensité du Dieu qui l'a formée, méprise tout ce qui est borné, & n'aspire qu'à des biens qui répondent à la noblesse de son origine, à la hauteur de ses sentimens, à l'immortalité qui lui est assurée.

Distin-

Distinguez-vous, à la bonne heure, dans le rang que vous occupez, mais que ce soit uniquement par l'ambition d'en remplir tous les devoirs avec exactitude. Faites toujours mieux que le peuple tout ce que le peuple fait de bien. Surpassez les plus sages en mérite, mais sans être extrême sur aucune vertu: il n'appartient qu'à l'hypocrite d'exagérer les sentimens qu'il n'a pas.

La France, l'Univers entier exigent de vous de grands exemples, & une continuité d'exemples qui ne se démentent jamais. La plûpart néanmoins ne sont bien puissans qu'autant que le modele est agréable.

Je pourrois vous avertir ici d'un avantage que vous ne vous connoissez pas. C'est un don de la nature qui ne vous a rien coûté, mais qui, rendant plus aisée la pente à vous imiter, peut vous être un sujet de mérite, & d'un simple talent vous faire une vertu. Ce don si précieux est cet air de douceur, ces manieres aisées & prévenantes, ce caractere de bienfaisance & de bonté qui se peint dans vos traits, & qui, appellant tous les cœurs & leur demandant autant d'amitié qu'il en offre, ne laisse pas de leur imprimer le respect dont il semble vouloir les affranchir. Conservez avec soin ces dehors pré-

cieux

cieux, & ne cessez en aucun tems d'être réellement tout ce qu'ils promettent.

Faites toujours autant de bien qu'il vous sera possible. La libéralité est un devoir de votre rang, & les refus vous doivent plus coûter que les graces. Surtout approchez de vous la vertu timide & malheureuse; ne dédaignez jamais le mérite indigent; ne leur faites pas même acheter vos sécours par des prieres: en leur payant une dette, ce seroit leur vendre le plaisir de vous en acquitter.

Aucune affaire essentielle ne vous regarde sur le Trône que celle de vous faire aimer. Rien n'est si flateur pour une belle ame, & rien aussi n'est plus aisé aux personnes élevées en dignité; il ne leur faut pour cela que des égards qui n'ayent point un air de contrainte, qu'une politesse sans fausseté, qu'une prévenance sans bassesse. L'arrogance leur est encore moins pardonnable qu'à des particuliers qui s'en font une ressource & une espece de dédommagement à leur médiocrité.

L'autorité du diadême peut bien se maintenir par elle seule, mais elle n'a jamais plus de force que lorsqu'elle a le secret de se soumettre les cœurs.

Je l'ai souvent éprouvé sur ce Trône mobile, où me porta, d'après les vœux de

me

ma Nation, l'amitié d'un Prince qui s'étoit chargé d'avoir des vues & de l'ambition pour moi. Combien de fois n'eus-je pas à combattre la fastueuse délicatesse d'une foule de Grands qui se prétendent indépendans du Chef qu'ils se sont donné, & de la Nation même dont ils sont membres? Etoit-il aucun jour où il ne me fallût contenir l'indocilité tumultueuse d'une Noblesse qui, ne connoissant que son épée, son courage & sa liberté, veut tenir le timon de l'Etat, & se plaît souvent à le faire chanceler pour se faire croire plus nécessaire à le conduire? Ces obstacles si difficiles à lever, j'eus le bonheur de les vaincre. Un accès libre & toujours ouvert, une humanité aussi éloignée de la dureté que de la foiblesse, me donnerent sur tous les esprits um empire d'autant plus absolu, qu'on le supportoit sans le croire. Je m'apperçus bientôt qu'en donnant des conseils, je prononçois des ordres, & qu'on les exécutoit aussi fidelement que si la liberté qu'ils contraignoient les eût dictés ellemême. Je reconnus dès-lors ce que vous ne devez pas ignorer, ma chere fille, que rien n'assure mieux, en quelque Nation que ce soit, les droits de la puissance, que le soin de ne la point faire sentir.

Un moyen infaillible de gagner les cœurs, c'est de leur marquer encore plus d'estime que d'amitié. Celle-ci peut faire des ingrats, celle-là n'en fit jamais. On peut se méfier de l'amitié, on croit toujours l'estime sincere, lors même qu'elle ne l'est pas. Sévere à votre égard, usez d'indulgence envers tout le monde; louez les vertus, excusez les foiblesses, feignez d'ignorer la plûpart des défauts, embellissez, pour ainsi dire, tout ce qui vous environne. Une prévention flateuse peut faire naître autour de vous plus de vertus qu'une indiscrette sévérité n'eût corrigé de vices.

Etendez cette heureuse & utile prévention jusqu'aux mœurs, aux usages, aux préjugés mêmes des François. De tous les peuples civilisés, c'est peut-être celui qui souffriroit moins de voir condamner ses loix que ses coutumes. Elles paroissent être en lui, plus qu'en toute autre Nation, ce que la chaleur naturelle est dans tous les corps, un principe de vie, & le premier mobile de ses sentimens, de ses opinions, de sa conduite. Vous devez nécessairement, pour réussir à lui plaire, respecter ses manieres & les adopter. Je ne vous propose pourtant point ici celles de ces François brillans & volages, bons par principe, mais trop sou-

souvent vicieux par air, qui n'ont pour vertus que des agrémens, & qui sont même regardés comme étrangers dans leur patrie, jusqu'à ce que l'âge ait achevé de mûrir leur raison. Les mœurs des vrais François sont douces, simples, enjouées, sociables. Chez eux se trouvent plus communément la science des égards, le goût des bienséances, la délicatesse du sentiment. Leurs ennemis, jaloux de rendre leurs vertus plus agréables, viennent échanger leur politesse contre la leur; & ce qu'on a de la peine à concevoir, ils ne s'estiment ensuite plus parfaits, qu'autant qu'ils les haïssent avec plus de fureur, & qu'ils les imitent avec plus de complaisance.

Ces sentimens vous choqueront bien davantage désormais, qu'il ne peuvent faire à présent. Vous étiez déja Françoise par votre éducation, devenez-le encore plus par votre amour pour cette Nation honnête & polie; & je vous réponds de sa part d'un retour de tendresse le plus sincere & le plus constant. Vous l'éprouverez plus sûrement encore, si après avoir évité les dangers de la puissance & de l'élevation du Trône, qui trop souvent n'inspirent qu'orgueil & dureté, vous ne donnez point dans un autre excès qui amollit les ames par la volupté, &

les abrutit par la pareſſe. J'entends parler ici de la proſpérité dont vous allez jouir, & qui pourroit vous être d'autant plus funeſte, qu'elle vous a été preſque inconnue juſqu'à préſent.

Ne nous diſſimulons point les adverſités que nous avons eſſuyées. Ceux-là ſeuls doivent craindre de ſe rappeller leurs diſgraces, qui, ne pouvant les ſoutenir avec courage, n'ont fait que les augmenter par leur lâcheté. Nos malheurs n'étoient grands qu'aux yeux de la prévention qui n'en connoît point au-deſſus de la perte d'une couronne; & quelle idée devois-je avoir de celle que je venois de quitter? Différente de toutes les autres, elle n'offre preſque d'autre avantage que la gloire de la porter; devois-je avancer la main pour la reprendre? Quelle qu'elle fût, en la perdant, je me retrouvois moi-même, & je vous retrouvois, ma chere enfant, non point inſenſible à mes revers, mais ayant la force de les ſupporter, & toujours épiant ſur mon viſage juſqu'aux moindres veſtiges de la douleur pour la calmer.

Nous devons trop à nos malheurs pour les oublier, & nous ne devons nous en prendre qu'à nous-mêmes, ſi, contre le deſſein de la Providence, ils n'ont point réuſſi

à nous

à nous convaincre du vuide & du néant des choſes d'ici-bas, & par cela même à nous dévoiler le danger des proſpérités qui pourroient nous ſéduire. Et que ſont réellement les proſpérités même les plus brillantes? Quel eſt l'état de ceux qui en ſont les plus entêtés? N'eſt-ce pas pour la plûpart un état de miſere & de beſoins? Le ſeul amour du repos les tient dans une agitation continuelle; & leurs paſſions étant ſans frein, leurs vues ſont auſſi ſans bornes. Toujours un nouveau deſir, comme un ſalpêtre enflammé, pétille dans leur ame, & les porte vers un objet dont la perſpective les éblouit à ſon tour, mais dont l'approche ou la poſſeſſion ne les déſabuſe point du triſte ſoin d'en rechercher d'autres. De-là des jours plus vuides que remplis. On ſe plaint de leur rapidité, parce qu'on n'en jouit point, & presque en même tems de leur lenteur, à cauſe des dégoûts qui les accompagnent. On ſe dérobe ſa vie ſans le vouloir; & comme elle n'eſt pas dans l'eſpace du tems, mais dans l'emploi qu'on en doit faire, elle eſt déja comme paſſée bien des années avant le moment où elle doit finir.

Il n'eſt qu'une ſage modération qui puiſſe vous garantir des pieges d'un état qui n'eſt qu'une yvreſſe continuelle pour tant d'autres.

Vos desirs satisfaits au-delà de vos espérances ne vous en laisseront presque plus à former. Je me flate du moins que, ne souhaitant rien désormais que par raison, vous ne desirerez rien avec inquiétude.

Je sens avec raison que je puis également me répondre de votre sagesse au milieu des plaisirs qui assiegent le Trône : je les crains moins pour vous, que le goût du plaisir qu'ils laissent après eux, & qui est en effet plus dangereux que les plaisirs mêmes. L'habitude peut faire disparoître ceux-ci ; mais le goût dont je parle, quoiqu'il varie sans cesse, ne meurt jamais ; son inconstance même fait sa durée. Usez, à la bonne heure, des plaisirs de votre état, mais souvenez-vous toujours qu'ils ne sont faits que pour vous amuser & vous distraire, & non pour vous occuper. Ils peuvent flater vos sens, mais ils ne peuvent remplir votre cœur. Celui qui l'a créé peut seul le satisfaire.

Ce sentiment, que je n'ai jamais cessé de vous inspirer, ne doit jamais s'éteindre en vous. Mais en vous exhortant à craindre, à fuir même les plaisirs, je m'apperçois qu'il en est un dont vous aurez de la peine à vous défendre ; c'est celui que des hom-

images intéressés, des louanges étudiées, une fine adulation, excitent d'ordinaire dans les Grands. C'est le plaisir qu'ils trouvent à être flatés, & qui les toucheroit moins, si, malgré la prééminence de leur rang, ils ne s'estimoient encore plus par l'opinion d'autrui, qu'ils n'ont coutume de s'estimer par leur sentiment propre.

Aussi, ma fille, je ne vous vois qu'avec frayeur environnée d'une foule de courtisans qui, paroissant oisifs sans l'être se font une occupation de dégrader par l'orgueil ceux qui les dominent par la puissance. Esprits maniérés & fléxibles, ils n'étudient les penchans de leurs Maîtres, que pour les faire servir à leurs intérêts; ils ne rampent devant eux que pour s'élever; ils ne les louent que pour les séduire. Combien n'en est-il pas qui cherchent peut-être déja à vous endormir au sein de l'indolence & de la mollesse, & qui ne se montrent empressés à vous plaire, que pour réussir un jour à vous gouverner? Voulez-vous pour toujours éviter un écueil où j'aurois le regret de vous voir perdre sans ressource. Soyez incessamment en garde contre votre amour propre. Il n'est que lui capable de donner à la flaterie de l'ascendant sur vo-

tre cœur. Aimez la gloire, j'y consens, je vous'y exhorte même; mais fuyez la vanité: celle-ci recherche uniquement l'approbation des hommes, celle-là le seul témoignage secret d'une conscience tranquille. Quiconque méprise la gloire n'est pas loin de mépriser la vertu; mais quiconque a de la vanité peut tout au plus contrefaire la vertu, & ne peut point acquérir de gloire.

Appliquez-vous à connoître les hommes. Au lieu même où vous êtes, & plus qu'en autre lieu du Monde, il est encore des courtisans dont le caractere noble & généreux ne se développe que sous les dehors de la naïveté, de la douceur, de la confiance. Formés sur le modele des anciennes mœurs, ils vivent avec plus de probité que de cérémonie, ils servent leurs Souverains avec zele, ils ne fondent point sur leurs défauts l'espoir de leur plaire, ils les aiment plus que leur fortune, ils n'en desirent d'autre que celle qui ne coûte aucune vertu.

Votre intérêt est de démêler dans la foule ces restes précieux de l'innocence des premiers tems, votre devoir de vous les attacher, votre bonheur de mériter leur estime.

eſtime. Elle vous ſera d'autant plus glorieuſe, qu'elle ne peut être qu'une eſtime de ſentiment & de conviction ; & vous la diſtinguerez aiſément de toute autre, parce qu'elle ſera toujours ſans faſte & ſans apprêt. Elle ſe laiſſera voir & ne ſe montrera pas, ou ne ſe montrera du moins qu'avec cet embarras qui dit ſi éloquemment ce qu'on s'efforce de taire. Interrogez dans le beſoin ces hommes vertueux, & les encouragez à vous répondre ; au lieu de louanges ils vous donneront des conſeils.

Ne leur prodiguez pourtant pas votre confiance, vous ne la devez toute entiere qu'au Roi votre époux ; il doit être le ſeul dépoſitaire de vos ſentimens, de vos deſirs, de vos projets, de toutes vos penſées. L'imprudence laiſſe échapper ſes ſecrets, l'amitié les confie, l'amour, le véritable amour les livre, & ne s'en apperçoit pas.

Répondez aux eſpérances du Roi par toutes les attentions poſſibles ; vous devez ne plus penſer que d'après lui & comme lui, ne plus reſſentir de joies & de chagrins que ceux qui l'affectent, ne connoître d'autre ambition que de lui plaire, d'autre plaiſir que de lui obéir, d'autre intérêt que de mériter ſa tendreſſe ; vous devez ne plus avoir

à vous ni humeur ni penchant; votre ame doit se perdre dans la sienne; & tel est votre bonheur, qu'elle ne peut que s'embellir en se perdant de la sorte: par-là même vous pouvez contribuer au bien de Sa Majesté.

On aime à se voir dans ceux qui nous ressemblent. En se reproduisant en eux, on croit augmenter son être, en étendre la durée, & vivre en quelque sorte deux fois. Votre douceur, votre docilité, ma fille, peuvent fort aisément prolonger des jours dont dépend une infinité d'autres. Que de vies à conserver dans une seule! Ne cessez en aucun tems d'éloigner de ce Maître aimable jusqu'aux moindres nuages de chagrin. Quelquefois son excessive grandeur peut s'affaisser sur elle-même; portez alors le calme & la sérénité dans son ame, mais gardez-vous de vouloir pénétrer tout ce qui peut en troubler la joie & la paix.

N'essayez point à percer les voiles qui couvrent les secrets de l'Etat. L'autorité

ne

ne veut point de compagne. Laiſſez au Roi & à ſon Conſeil à ménager les intérêts qui diviſent ou rapprochent les Nations, & à donner à l'Univers, ſelon les tems & les beſoins, ces ſecouſſes puiſſantes qui l'ébranlent. Vos talens, vos deſirs, vos efforts ne pourroient ſuffire à un travail dont ſi peu de genies même ſont capables.

C'eſt ſur-tout la Religion que vous devez reſpecter ſans l'approfondir. Ignorez les diſputes qu'une vaine ſpéculation, qu'une licencieuſe curioſité y élevent; ne donnez dans aucun des partis qui la défigurent, ou l'anéantiſſent ſans le vouloir. Doit-il y en avoir d'autre pour vous, pour la foule des Chrétiens, pour les plus grands génies même, que votre catéchiſme et votre foi? Dans le poſte éminent où vous êtes, rien n'eſt plus important que la Réligion; non-ſeulement elle eſt le ſeul frein que puiſſent avoir ceux qui ne craignent pas les Loix dont-ils ſont les arbitres, mais elle eſt ſeule capable d'adoucir

les chagrins qui révoltent l'orgueil des grandeurs humaines, & de les convertir même en plaisirs, ainsi qu'un grand feu convertit en lumiere tout ce qu'on y jette. Soyez toujours telle que vous avez été dès vos plus jeunes ans. Attachez-vous à l'essence de la Religion, elle doit être jointe à la piété, sans quoi elle ne seroit qu'un fantôme; la piété doit être jointe à la morale, sans quoi elle ne seroit que superstition; & la morale ne doit point être séparée du culte, sans quoi elle ne différeroit point de cette philosophie de nos jours, qui ne connoît la raison que pour la louer & la combattre, l'humanité que pour l'exalter & l'avilir, les vertus, les devoirs que pour s'en affranchir, ou pour se justifier du mépris qu'elle en fait par l'inutilité qu'elle y suppose. Ayez de la piété, mais gardez-vous autant d'en avoir trop, que de n'en avoir qu'à-demi.

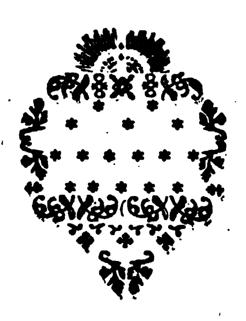
Je rends des graces infinies à Dieu de ce que je ne vois rien à régler, dirai-je, à corriger en vous, que vos vertus.

Vous

Vous pourriez aisément les porter à cet excès qu'on ne condamne d'ordinaire qu'en l'admirant; suivez votre force, mais sachez l'arrêter. L'excès dans les vices sert à les rendre plus insupportables; dans les vertus il ne sert qu'à les rendre plus difficiles à imiter.

J'aurois pu sans doute encore me dispenser de vous donner cet avis; mais j'ai moins prétendu vous proposer ici des conseils à suivre, que des maximes à méditer. Il ne me reste qu'à vous exhorter à vous souvenir toujours de moi, de votre mere & de la mienne. Heureux témoins de votre élevation & de votre gloire, nous n'en sommes pas moins sensibles à votre éloignement; nous ne cessons de verser des larmes; nous vous perdons, ma chere enfant, vous qui étiez notre consolation, notre amour, nos seules délices. Je vous cherche sans cesse à mes côtés; je sens qu'il me manque une partie de moi-même; ma vie me semble s'échapper avec mes pleurs;

votre seul bonheur me console; le Ciel vient d'accomplir en vous tous nos desirs; nous le supplions d'exaucer les vœux que nous ne cesserons de lui faire tous les jours de notre vie, pour qu'il vous comble d'autant de bénédictions & de graces, qu'il vient de répandre sur vous de biens & de félicités.



LETTRE

LETTRE
DU ROI,
DE POLOGNE,
STANISLAS I.

AVIS
DE L'EDITEUR.

L'ouvrage que l'on donne ici au Public n'a sans doute besoin d'aucune préface pour en faire sentir tout le prix.

C'est le récit ingénu qu'un Prince fait à la Reine sa fille de la maniere dont il s'est dérobé à la poursuite de ses ennemis. Assiégé dans une ville qui n'avoit plus de ressources; & à qui il ne restoit même pas l'espérance qui les fait trouver quelquefois, il se voyoit forcé à une évasion dont l'idée seule étoit capable de décourager le cœur le plus intrépide.

Il n'ignoroit pas qu'on venoit de mettre sa tête à prix, il lui falloit tromper la vigilance de deux armées qui l'environnoient, & dans une route qu'il ne connoissoit point, échapper à l'avide attention d'une infinité d'ames viles & intéressées, qu'une recompense promise, qu'une haine de parti, que la crainte même d'une punition injuste pouvoient engager à une infame trahison.

Tout

Tout rendoit presqu'impossible l'évasion projettée. C'étoit un prodige de courage de s'y résoudre, c'en fut un bien plus grand de l'exécuter.

N'ayant pour lui que son nom, & n'osant même s'en servir, Stanislas se vit long-tems réduit à ne prendre conseil que de l'occasion, & à n'attendre son repos, sa liberté, sa vie même, que d'un assemblage de conjonctures qui ne dépendoient ni de sa prudence ni de sa fermeté. Chaque pas lui offroit un danger, & le moindre danger une perte presque infaillible; car telle étoit son entreprise, qu'elle ne pouvoit manquer un moment sans manquer pour toujours.

On sait à présent quel en fut le succès: l'on voit avec plaisir que les disgraces, à qui seules il appartient de mettre un caractère dans tout son jour, & qui souvent ne dévoilent que trop de foiblesse, ne servirent qu'à faire éclater dans ce Monarque la constante vigueur d'une ame maîtresse d'elle-même: il s'y montra plus grand en effet qu'il ne l'avoit peut-être jamais été dans les plus beaux jours de sa gloire.

Né, comme le reste des hommes, tributaire de la mauvaise fortune, déja depuis bien des années ce Prince n'a plus de dettes à lui payer. Puisse-t-il régner long-tems encore & dans

le plus parfait repos sur des peuples qu'il ne cesse de rendre heureux! Puisse-t-il donner jusqu'à la fin de ce siecle le rare spectacle de cette simplicité majestueuse, de cette joie de raison, de cette aimable sérénité, de ces graces naïves, qui semblent suspendre en lui les droits attachés au Trône, & qui les assurent d'autant plus qu'elles les font moins sentir. Le propre de ceux-là est d'inspirer du respect, trop souvent de la crainte: celles-ci font naître l'amour, & l'amour dissipe la crainte & augmente même le respect.

Ce fut ce qu'éprouverent les habitans de Dantzic, du moment que Stanislas se fut choisi parmi eux un asyle. Je ne m'aviserois pas de rappeller ici leur tendre dévouement aux intérêts de ce Prince, si, pour mettre plus au fait de la relation qu'on va lire, je ne croyois nécessaire de donner une légere idée du siege qu'ils eurent à soutenir, de faire voir les motifs qui le firent entreprendre, & la maniere dont il fut conduit. C'est principalement ce que demande cette préface: mais ce récit, je vais le faire le plus succinctement qu'il me sera possible.

Stanislas ayant été élu pour la seconde fois Roi de Pologne le 22 Septembre 1733, se vit obligé par l'approche des Russes, supérieurs aux forces de la République, de se retirer

peu

peu de jours après à Dantzic. C'étoit la seule Ville de ses Etats capable de résister à ces troupes qui n'étoient entrées dans le Royaume que pour y faire élire un autre Roi.

Déja long-tems avant que Stanislas se fût rendu à Varsovie où l'appelloient les voeux de la Nation, un corps de quarante-deux mille Russes étoit assemblé dans la Curlande, un autre corps de douze mille hommes de troupes réglés & de quinze cens Cosaques s'étoit rendu vers Smolensko, & une escadre de plusieurs vaisseaux de guerre & de quelques frégates étoit sortie des ports de Croonslot & de Croonstadt.

C'en étoit plus qu'il ne falloit contre un pays ouvert de toutes parts & contre une Nation affaissée sous un gouvernement sans régle: accoutumée à vivre dans une espece de léthargie qui cause sa foiblesse & la lui fait ignorer, elle n'en sort presque jamais que par des convulsions qui lui font croire de la force, & qui achevent de l'épuiser.

Les Cosaques n'eurent pas plutôt paru sous les murs de Dantzic, que cette Ville, qui ne tient à la Pologne que par l'espérance d'une protection qu'elle n'éprouva jamais, & qu'elle fait bien de n'attendre que d'elle-même, donna ordre à tous ses habitans de se pourvoir d'armes, de munitions & de vivres, & permit

mit au Marquis de Monti, Ambassadeur de France, de lever un Régiment de Dragons, qui seroit à la solde du Roi de Pologne, mais qui prêteroit serment au Magistrat. Ce Régiment à peine exercé fit des prodiges de valeur durant le siege qui commença le 20 Février de l'année suivante, sous les ordres du Général Lasci.

N'ayant pas assez de troupes pour investir la place de toutes parts, & ne pouvant l'attaquer du côté des prairies déja inondées à dessein, Lasci se posta depuis la Vistule jusqu'à la Mer du côté de Langsuhr. Cette situation, quoique assez avantageuse, n'aida pas beaucoup au succès de ses opérations. Sans doute il ne lui étoit permis d'être habile ou hardi qu'à demi. Tous ses exploits se réduisirent à couper jusqu'aux moindres ruisseaux qui se rendoient dans la Ville, & à la priver des divers usages qu'elle en faisoit pour les besoins de la vie les plus indispensables.

Le Comte de Munik, Général en chef de l'Armée Russienne, se réservoit la gloire de la réduire. Celui-ci étoit d'un caractere bouillant & altier, à qui l'emportement tenoit lieu de courage. Il s'étoit fait en Moscovie une réputation qu'il paroissoit avoir manquée dans des pays plus éclairés; il au-

roit bien fait de ne la pas risquer aux yeux d'une nation qu'il avoit servie autrefois, & qui, étonnée de son élevation, doutoit encore de son mérite.

Il résolut d'abord d'attaquer le village d'Ohra situé tout près de la Ville. Il y employa cinq mille hommes qui furent repoussés par huit cens hommes seulement; & il en perdit quinze cens, sans compter les blessés dont les assiégés ne purent savoir le nombre. Une autre expédition sur le Knipaof ne lui fut pas plus heureuse; par-tout il montroit plus de présomption que de savoir, plus de saillies que de vues; & ce n'étoit que des mauvais succès de ses entreprises, qu'il apprenoit les moyens qu'il auroit dû employer pour les faire réussir.

Ce Général ne s'étoit encore emparé que du Haupt, un des ouvrages extérieurs de la Place, & l'unique passage aux convois qu'elle pouvoit espérer du côté des terres, lorsqu'il apprit que l'armée de Saxe venoit le renforcer. Jaloux de l'honneur du commandement qu'il craignoit d'être contraint de céder, peut-être plus jaloux de la gloire de ses talens qu'il vouloit faire croire au-dessus de tous les autres, il résolut le 9 Mai de donner un assaut au Hagelsberg, dont la prise, à son avis, n'auroit plus laissé aux habitans ni le

moyen

moyen de se défendre, ni même le loisir de capituler. Le corps qu'il destina à cette attaque étoit de plus de six mille hommes. Ils ne se mirent en marche qu'à dix heures du soir, & leurs premiers efforts jetterent l'alarme dans toute la Ville. Elle commença seulement alors à craindre des hommes devenus par une exacte discipline aussi hardis que s'ils ne pouvoient manquer d'être heureux. Le carnage fut horrible; il ne cessa qu'à la pointe du jour; mais on vit dans cette action ce que peut sur une audace ordinaire une valeur d'intérêt & de sentiment. Tout ce que les assiégés crurent nécessaire à leur défense, leur parut possible & le devint. Ils n'eurent que quarante ou cinquante hommes de tués, & environ quatre-vingt blessés, tandis que les Russes, de leur propre aveu, perdirent quatre mille quarante-huit hommes, & ne pouvant loger dans leur camp tous leurs blessés, furent obligés de les transporter en divers lieux du voisinage, tels qu'Elbing, Marienburg & Dirschau.

Honteux de ce revers, & résolu de s'en venger, Munik fit redoubler le feu de son artillerie, & sur-tout le bombardement qui duroit déja depuis le 30 Avril; mais les chûtes des Temples & des maisons, le danger d'être écrasé sous leurs ruines, la famine qui com-

commençoit à se faire sentir, le triste spectacle des morts & des blessés, les terreurs des femmes, les cris des enfans; la crainte en un mot d'autres malheurs plus terribles, rien ne put ébranler la fermeté des Dantzicois. Tout accoutumés qu'ils étoient à une vie aisée & paisible, ils aimoient autant périr que de trahir la confiance d'un Prince qu'ils aimoient tous à l'envi, & tous également.

On ne rappelle ici qu'à regret l'arrivée de quinze cens François qui, sous le commandement du Brigadier la Motte, débarquerent le 13 Mai à l'embouchure de la Vistule, & disparurent presque aussi-tôt. Ramenés le 27 par le Comte de Plelo, Envoyé de France à la Cour de Copenhague, ils combattirent les Russes qui ne dûrent qu'à la force de leurs retranchemens la gloire que ceux-ci ne purent acquérir malgré la fermeté de leur courage. Trop inférieurs en nombre, par un esprit de ménage qu'on attribuoit alors au Ministere François, ils firent voir à leurs dépens que, s'il est pour le commun des hommes une économie louable, il n'en est point pour les grands Etats qui ne leur soit funeste, & toujours suivie d'inutiles regrets. D'ailleurs leur Commandant, par je ne sais quelle raison, avoit négligé de faire dans le tems ce que l'ennemi n'avoit pu donner qu'une seule fois le

tems

tems de faire. L'occasion de vaincre étoit passée. Quelques jours plutôt la Motte auroit pu, sans beaucoup d'expérience & d'efforts, remporter un avantage qui échappa au zele & à l'habileté de Plelo, & que ce François trop valeureux ne put acheter par la perte de sa vie.

Un si fâcheux événement ne laissa presque plus d'espérance aux habitans de Dantzic. Ils s'apperçurent qu'ils n'évitoient leur ruine qu'en perpétuant leurs malheurs. Déja la Flotte Moscovite, composée de vingt-sept vaisseaux de rang, leur ôtoit toute ressource du côté de la Mer; & le Duc de Weissenfelds s'étoit joint au Comte de Munik avec dix mille hommes des troupes de Saxe.

Plus habile & conséquemment plus sûr dans ses projets, le Duc s'attacha d'abord à s'emparer du Fort de Wechselmunde. De tous les ouvrages avancés de la Place, c'étoit celui qui la défendoit le mieux, & qui étoit aussi le plus en état de se défendre lui-même. On y avoit fait passer des vivres & des munitions pour plusieurs années; mais il y manquoit une chose plus nécessaire encore, du courage & de la fidélité. Par une trahison dont le détail seroit inutile, cette Forteresse à peine menacée prit le parti de capituler.

Il ne restoit plus à la Ville qu'à se ménager une composition honnête. Stanislas l'y exhorta lui-même, & se prépara dès-lors à la périlleuse évasion dont il va nous raconter jusqu'aux moindres circonstances.

Avant que de partir de Dantzic, Sa Majesté écrivit précipitamment les deux lettres que je vais rapporter ici mot pour mot.

A MON CHER PRIMAT ET AUX SEIGNEURS POLONOIS.

„La douleur que j'ai de me séparer de „vous, mes chers & véritables amis, parle „assez pour vous faire comprendre tout ce „que je ressens dans ce cruel moment. La „résolution forcée que je prends n'est fon„dée que sur l'inutilité de mon sacrifice, ain„si que vous l'avez jugé vous-mêmes. Je „vous embrasse tous bien tendrement, en „commençant par M. le Primat; & je vous „conjure par vous-mêmes & par consé„quent, par ce que j'ai de plus cher, de vous „unir plus que jamais pour soutenir, autant „qu'il se peut, les intérêts de la chere pa„trie, qui n'a d'autre appui qu'en vous seuls. „Les larmes qui effacent mon écriture m'o„bligent de finir. Puissiez-vous du moins „lire au fond de mon cœur les sentimens

„que

„que votre amour pour moi y a fait naî-
tre, & qu'il y a gravés pour jamais.

„Je suis de cœur & d'ame,

STANISLAS, Roi.

AVIS A MA BONNE VILLE DE DANTZIC.

„Je pars au moment que je ne puis plus
„rester avec vous, & jouir plus long-tems
„des témoignages d'un amour & d'une fidé-
„lité sans exemple. J'emporte, avec le re-
„gret de vos souffrances, la reconnoissance
„que je vous dois, & dont je m'acquitterai
„en tout tems par tous les moyens qui pour-
„ront vous en convaincre. Je vous sou-
„haite tout le bonheur que vous méritez, il
„soulagera le chagrin que j'ai de m'arracher
„de vos bras.

„Je suis & serai toujours & partout vo-
„tre très-affectionné Roi,

STANISLAS, Roi.

Je finirois ici cette Préface que je croyois d'abord inutile, si je n'avois à justifier le motif qui m'a fait publier cette lettre sans l'aveu du Prince à qui nous la devons. Cet article ne me retiendra pas long-tems. Je dirai seulement qu'en la mettant au jour, je ne fais que rendre plus aisé à lire & à conserver un ouvrage que bien des personnes possedent en manuscrit, & que l'on se transmet de main en main depuis bien des années. A proprement parler, je ne donne au Public rien de nouveau, il est en possession de ce monument précieux; le laisser périr seroit une injustice; l'étendre, le multiplier, le rendre immortel, c'est consigner à la postérité un exemple de force, de patience & de résignation qui fait honneur à notre siecle, & rend plus respectable l'humanité trop souvent avilie par la foiblesse de courage & par la bassesse des sentimens.



LETTRE
DU ROI
DE POLOGNE.

JE sens, MADAME, que ce n'est pas assez pour vous d'avoir appris ma sortie de Dantzic: un reste d'alarmes vous fait souhatirer de savoir jusqu'aux moindres circonstances de cét événement. Je vais vous satisfaire & remplir en même tems deux devoirs qu'une juste reconnoissance m'inspire, celui de vous dédommager en quelque sorte de vos peines passées, & celui de rendre à la divine Providence l'honneur que je lui dois. C'est elle en effet qui m'a soutenu au défaut de tout secours.

Vous la verrez dans ce récit me conduire, pour ainsi dire, par la main, veiller sur tous mes pas, régler les sentimens de ceux que l'intérêt avoit fait résoudre à me servir de guides, & qu'un plus grand intérêt, toujours présent à leurs yeux, pouvoit engager à me trahir; vous la verrez tout applanir

devant moi, jusqu'à me rendre comme invisible à ceux-mêmes qui étoient envoyés pour me reconnoître ; en un mot, vous la remarquerez, cette Providence, jusques dans les moindres détails que je vais vous faire, & vous m'aiderez à la bénir comme l'unique source de mon bonheur & de votre joie.

Je ne doute point que bien des gens ne m'ayent blâmé, & vous peut-être avec eux, d'avoir attendu si tard à sortir de Dantzic ; mais quand la conscience, l'honneur, la patrie réclament leurs droits, doit-on songer à se précautionner contre les dangers personnels ? Pour moi, je pensois alors & je pense encore, qu'il est du devoir de l'honnête homme de s'oublier en ces momens. D'ailleurs, comme j'attendois de jour à autre de puissans secours, cette espérance me retenoit ; & qu'aurois-je fait par une retraite précipitée, qu'ouvrir à l'ennemi les portes d'une Ville qui ne soutenoit le siége que par l'extrême affection qu'elle avoit pour moi ? Ainsi tout sentiment de courage & de fermeté à part, il falloit tenir bon jusqu'à l'arrivée du secours ; & à son défaut, ne pas craindre de périr avec tant de braves Citoyens qui s'immoloient pour ma gloire, & avec cette foule de Polonois qui

étoient

étoient venus partager mon ſort, & qui aimoient autant périr que de manquer à la fidélité qu'il m'avoient jurée.

Je perſiſtai dans cette réſolution juſqu'à l'indigne reddition du fort de Wechſelmunde. Sa lâche capitulation obligea la Ville de ſonger avec mon agrément, à faire la ſienne. Je fus le premier à l'y porter, & à ce ſujet il arriva une choſe aſſez extraordinaire.

J'avois nommé le Prince Czartorinski, Palatin de Ruſſie, & le Comte Poniatowski, Palatin de Mazovie, pour aſſiſter de ma part à toutes les délibérations du Magiſtrat. Le lendemain de la reddition dont je viens de parler, je les chargeai l'un & l'autre de repréſenter à cette Aſſemblée les raiſons que je croyois devoir engager à ne point différer de ſe rendre; je leur ordonnai même expreſſément de dire à ces Meſſieurs que les tenant quittes eux & tous les habitans des ſermens qu'ils m'avoient faits, je conſentois de bon cœur qu'ils ne s'occupaſſent que de leur ſureté; & qu'au reſte, pénétré des marques qu'ils m'avoient données de leur zele, j'en emporterois avec moi le plus tendre ſouvenir.

Ce fut le Comte Poniatowski qui porta la parole. Il parloit avec affection & de ce

ton

ton de perſuaſion qui lui eſt propre, lorſqu'un k) des Centumvirs (c'eſt ainſi qu'ils appellent certains députés du corps de la bourgeoiſie) ſe levant de ſa place, s'approche du Palatin, & lui dit; eh! Monſieur, parlez-vous ſincerement? ſont-ce là les vrais ſentimens du Roi notre Maître? Oui, lui répondit Poniatowski, c'eſt de ſa propre bouche que je tiens tout ce que j'ai l'honneur d'avancer ici. Mais quoi! ajouta le Centumvir, eſt-ce le Roi lui-même qui nous exhorte à ſubir la loi du vainqueur? Le Palatin répliquant encore que cela étoit ainſi; ô Dieu! s'écria de nouveau cet homme, notre Roi nous quitte donc! & que va-t-il devenir lui-même? Dans ce même inſtant il chancele, il bégaye, il ceſſe de parler & tombe mort ſur les genoux de Poniatowski.

Je fus d'autant plus touché de ce funeſte accident, que mon cœur étoit ouvert à la douleur. C'eſt particulierement dans un tems d'affliction, qu'on ſent plus vivement les malheurs des autres.

J'ai déja dit que la Ville s'étoit déterminée à capituler. Voyant alors qu'elle alloit changer de Maître, & que je n'avois plus lieu de me ſacrifier pour elle, je pris le parti d'en

k) Le Sieur Hünnüber.

d'en ſortir. J'y étois fortement ſollicité par les Seigneurs de mon parti qui mettoient encore en moi toute l'eſpérance de leur ſalut & de celui de la République. Mes ennemis m'y forcerent eux-mêmes; ils demandoient pour premier article, que je fuſſe remis en leurs mains. Ce n'étoit peut-être pas le moindre des malheurs que je devois en attendre: mais c'en étoit aſſez pour mettre le comble à ceux de ma Patrie, à qui il ne reſtoit plus de reſſource qu'en ma liberté.

C'eſt en cette occaſion que je reconnus mieux que jamais le zele de ceux qui me ſont attachés. Chacun formoit des projets pour aſſurer ma retraite; une Dame Polonoiſe [l]), ſachant l'allemand, & ſe fiant à un homme qu'elle connoiſſoit & qui connoiſſoit lui-même parfaitement le pays, vouloit partager les riſques de mon voyage, ſe traveſtir en payſanne & me faire paſſer pour ſon mari.

On me propoſa un autre expédient, c'étoit de me mettre à la tête de cent hommes déterminés & de percer avec eux au-travers des ennemis. Ma peine n'étoit point de

l) Madame la Comteſſe Czapska, Palatine de Poméranie.

de trouver des gens propres à une pareille expédition: il s'en présentoit assez qui tenoient à gloire d'y être employés; mais ce projet, qui flatoit assez mes idées, ne me parut pas aisé dans l'exécution, tant à cause de l'inondation des eaux, qui s'étendoit d'un côté jusqu'à trois lieues de pays, qu'à cause des lignes de circonvallation qui bouchoient tous les autres passages, & qu'il eût été impossible de franchir à cheval. Il faut du moins une route au courage, & le hazard même n'en offroit point.

Je m'en tins au moyen que me fournit le Marquis de Monti, Ambassadeur de France. Ce moyen me parut le plus praticable. Je m) me rendis chez lui le Dimanche

m) M. Tercier, ancien premier Commis des Affaires-Etrangeres, alors Secrétaire de M. le Marquis de Monti, & témoin & acteur de tout ce qui se passa à la sortie du Roi, m'en a donné le détail dans une de ses lettres du 10 Février 1758. „J'aurois souhaité, dit-il, que „le Roi, dans sa relation, eût dit la maniere „dont il vint chez M. l'Ambassadeur se dispo„ser à son départ, & comment on rusa pour „l'enlever à sa garde ordinaire, sans que per„sonne s'en doutât. J'avois été le matin du „Dimanche chez le Roi qui avoit pris la ré„solution de partir. Il étoit convenu entre lui

27 Juin, sous prétexte d'y passer une nuit tranquille, en m'écartant des bombes qui recom-

„& l'Ambassadeur que l'après-midi Sa Majesté „feroit prier M. de Monti de passer chez lui „pour conférer sur les propositions que le Ma-„réchal Munik avoit faites la veille aux Dépu-„tés; & que le Marquis feignant d'être tombé „& de s'être écorché la jambe, renvoyeroit di-„re au Roi qu'il étoit bien fâché de ne pouvoir „se rendre à ses ordres, & que ne pouvant „marcher, il supplioit Sa Majesté de me dire „ce qui s'étoit passé; sur quoi je reporterois „son avis, ou de charger quelqu'un des Sei-„gneurs Polonois de le venir prendre chez lui. „Tout ceci se passoit vers les quatre heures à „huit heures du soir. Lorsque nous soupions, „on avertit que le Roi venoit par le jardin de „notre maison: je courus au-devant de Sa „Majesté; Elle me dit que M. l'Ambassadeur „pouvoit achever de souper, & qu'Elle se pro-„meneroit en attendant. Le souper ne fut pas „long, comme vous croyez bien; je retournai „vers le Roi qui vint & s'enferma avec M. le „Marquis, M. le Comte Ossolinski, alors Grand-„Trésorier de la Couronne, & moi. Le tems „pressoit. M. l'Ambassadeur faisoit signe au „Roi de renvoyer M. le Grand Trésorier, qui „se retira enfin sur ce que le Roi lui dit, qu'il „alloit passer la nuit chez l'Ambassadeur. Sa „Majesté donna ordre en même tems qu'on lui „apportât ce qui lui étoit nécessaire. Tout „ceci étoit concerté pour tromper le Public. „Si

recommençoient à tomber dans mon quartier; & à dix heures du soir, déguisé en pay-

„Si le Roi étoit sorti de chez lui dans le dessein annoncé d'aller coucher ailleurs, sa garde l'auroit suivi, & tout auroit manqué. Il ne resta donc que le Roi, M. l'Ambassadeur & moi. Alors Sa Majesté écrivit les deux lettres au Primat & à la ville de Dantzic; ensuite de quoi, l'ayant deshabillé, je lui aidai à prendre les habits de paysan, déja préparés pour cette affreuse scene. Il portoit à son bras le portrait de la Reine, que M. l'Ambassadeur le supplia de laisser. Il ne le voulut pas; il emporta même avec lui, sans rien écouter, le livre du petit Office du Saint-Esprit. Quand il eut quitté l'Ambassadeur, je le conduisis par notre jardin jusques dans celui où étoit la tente du Général Steinflicht: ces jardins étoient contigus. Le matin, ce Général étoit venu dire à M. de Monti, qu'ayant à toute heure à faire avec lui, il étoit incommode de faire un détour par la rue; qu'il seroit bien plus aisé de communiquer, en faisant ôter seulement deux planches de celles qui séparoient les deux jardins; qu'il le prioit d'y consentir: ce qui fut fait uniquement pour que le Roi pût passer à la tente du Général sans être vu; ce qu'il n'auroit pu éviter, s'il lui eût fallu passer par la rue où il auroit été reconnu par les domestiques qui étoient toute la nuit, ou au moins une grande partie de la nuit, devant la porte. Je donnai la main

„au

payſan, je ſortis de ſon hôtel & de la Ville.

Le Marquis de Monti, que j'ai eu le tems de connoître, eſt un des hommes le plus capable de remplir avec gloire le miniſtere dont la France l'a chargé. Fertile en expédiens & en reſſources, il eſt presque toujours ſûr dans le choix de ſes moyens. Jamais la préſomption ne le porte à la négligence dans ce qui lui paroît aiſé, ni la défiance n'abat ſon courage dans ce qui eſt difficile. Génie ſupérieur & ſimple tout à la fois, il ſait, ſans uſer d'artifice, joindre à la candeur qui attire la confiance, toute l'adreſſe néceſſaire à un homme d'Etat.

Une des choſes cependant qui l'embarraſſa le plus, ce fut une des moindres parties de mon nouvel ajuſtement. Le deſſein de ma retraite, ſi bien concerté dans tout le reſte, faillit à manquer par cela ſeul; & nous appri-

„au Roi; & en entrant dans ſa tente, il me „fit l'honneur de m'embraſſer, & de me dire: „adieu mon cher, priez pour moi. Ces paro„les dites par un ſi grand Prince dans une ſi„tuation ſi triſte, ſi dangereuſe & ſi peu mé„ritée, me ſont auſſi preſentes qu'au moment „même: peut-on oublier des événemens de cet„te nature, &c. *Note de l'Editeur.*

apprîmes (ce qui n'arrive néanmoins que trop souvent) qu'une bagatelle est quelquefois capable de faire échouer les plus grands projets.

Un habit usé, & tel qu'il convenoit au rôle que j'étois forcé de jouer, une chemise de grosse toile, un bonnet des plus simples, un bâton d'une épine rude & mal polie, enfilé d'un cordon de cuir, étoient déja prêts; l'on n'attendoit que des bottes dont je pusse me servir pour me faire mieux ressembler aux paysans de ces cantons, qui sont dans l'usage d'en porter en tout tems. L'Ambassadeur, qui n'osoit en employer de neuves, qu'il auroit trouvées aisément, s'occupoit depuis deux jours à mesurer de l'œil toutes les jambes des Officiers de la garnison, qui venoient me faire la cour, & à qui je permettois, durant le siége, de paroître ainsi devant moi. Celles d'un Officier François lui parurent à-peu-près aussi grosses & aussi honnêtement usées qu'il les souhaitoit; mais il n'osoit se résoudre à les demander. Qu'auroit-on pensé de cette envie? Et dans la situation où j'étois, n'auroit-elle pas aidé à découvrir mon dessein? Le Ministre prit le parti de faire corrompre par un de ses gens le valet de cet Officier, qui vola les bottes, & les vendit.

Une

Une heure avant mon départ, elles furent apportées; ce vol important, qui avoit mérité la négociation d'un Ambassadeur, n'avoit pu s'exécuter plutôt; mais, prêt à sortir, je ne pus point les mettre. Il fallut sur nouveaux frais songer à en avoir d'autres. Le tems pressoit; il étoit neuf heures & demie; je ne pouvois différer de me mettre en route; une sage précaution ne me permettoit de marcher qu'à la faveur de la nuit, & le jour alloit paroître dès les deux heures du matin n).

n) La fin du crépuscule à Dantzic, dans les derniers jours de Juin, est à dix heures un quart, tems où la nuit, quoique assez claire, commence; & par conséquent l'aurore, dans la même proportion, paroît à deux heures & demie du matin. Le Roi devoit donc profiter de ce tems pour sortir de la Ville, & gagner un lieu où il pût être en sûreté: ainsi il n'avoit que quatre heures de marche. Il sortit par les remparts du côté du Langarten. La Vistule passant à droite de la Ville, il y a un grand espace que les écluses inondent; c'est cet espace que le Roi devoit traverser, comme il le fit, dans un petit bateau, pour aller gagner la Vistule, & la mettre entre lui & les ennemis. Ce trajet fait pendant l'obscurité démandoit au moins trois heures de tems; c'étoit le calcul de M. le

L'embarras de l'Ambaſſadeur étoit extrême, lorſque, dans le ſecret & le ſilence qu'on obſervoit chez lui, dans le tems qu'il craignoit que les moindres ordres qu'il pourroit donner ne fuſſent eſtimés avoir quelque rapport à ma ſortie, il ſe trouva ſous ſa main, &, je ne ſais comment, des bottes d'un de ſes domeſtiques, qu'on eût dit faites exprès pour moi. Cette heureuſe aventure le raſſura, & je lui reprochai en badinant d'avoir ſi long-tems médité une eſpece de crime, pour amener de bien loin ce qu'il pouvoit trouver tout naturellement auprès de lui.

Tout étant prêt de la ſorte, je ſortis de la maiſon de l'Ambaſſadeur par un dégré dérobé. Je n'eus pas plutôt deſcendu quelques

le Marquis de Monti; il penſoit que le Roi pouvoit arriver à la Viſtule à une heure, ou une heure & demie, & ſe trouver de l'autre côté au moment où l'aurore devoit paroître; que de-là il pourroit aller le long de la Viſtule, & la repaſſer au-deſſous de l'endroit où elle ſe ſépare en deux bras, pour venir gagner la Poméranie, & ſe rendre à Stralſund. Les ennemis n'ayant pas aſſez de troupes pour s'étendre beaucoup en remontant la riviere, le Roi devoit être en ſûreté auſſi-tôt qu'il l'auroit paſſée. L'évenement ne répondit point à ce projet, comme on le verra dans la ſuite. *Note de l'Editeur.*

ques marches, que l'idée me venant de le rassurer sur les craintes qu'il avoit à mon sujet, & d'essuyer les larmes que je lui avois vu répandre, je remontai & frappai à la porte qu'il avoit refermée sans bruit. Il étoit alors prosterné à terre; & par des prieres ferventes, il demandoit au Seigneur qu'il voulût bien être mon guide dans un voyage aussi dangereux que celui que j'allois entreprendre. Sourd à mes premiers coups, il se leve enfin, & m'ouvrant la porte; Qu'est-ce donc, Sire, me dit-il, malgré tous mes soins aurois-je oublié quelque chose dont Votre Majesté eût encore besoin? Oui, Monsieur, repris-je d'un air aussi sérieux qu'il me fut possible: une chose très importante & très-necessaire. Vous n'avez pas songé qu'il me falloit mon cordon bleu, est-il de la bienséance que je néglige de le mettre dans une occasion comme celle-ci? Reprenant aussi-tôt mon enjouement ordinaire, & un ton plein d'amitié; Je viens, lui dis-je, vous embrasser de nouveau, & vous prier de vous résigner, autant que je le fais, à la Providence, à laquelle je me remets entierement de mon sort.

Je redescendis aussi-tôt, & trouvai à quelques pas de la maison le Général Steinflicht qui m'attendoit déguisé aussi en paysan. J'al-

lai avec lui joindre le Major de la place, Suédois de naiſſance, qui s'étoit engagé à favoriſer ma retraite, & qui devoit ſe trouver à certain endroit du rempart. Il y avoit au bas deux nacelles qui nous ſervirent à traverſer le foſſé. Elles étoient gardées par les trois hommes deſtinés à me conduire dans les Etats de Pruſſe, qui, de tous les lieux du voiſinage où je pouvois être à l'abri des inſultes de mes ennemis, étoient les plus proches & les plus ſûrs.

Le Major ſortant du bateau alla quelques pas avant nous pour nous faire paſſer un poſte occupé par quelques ſoldats & un bas-officier de la garniſon. A peine je l'eus perdu de vue, que je l'entendis parler avec la vivacité & le ton d'un homme en colere. Je courus à ce bruit, & à portée de diſtinguer les objets, je vis le bas-officier le coucher en joue, & le menacer de tirer ſur lui, s'il ne retournoit ſur ſes pas. Deux fois le Major, qui avoit prévu la difficulté du paſſage, porta la main à un piſtolet de poche dont il s'étoit muni à tout événement; il étoit réſolu de ſe défaire de cet homme qu'il ne pouvoit perſuader par ſes diſcours. Mais réfléchiſſant en homme ſage, qu'il n'avanceroit rien par ſa mort, & que les ſoldats, également exacts à la conſigne qui étoit donnée

née par le Commandant, ne manqueroient point de venger le sort de leur Officier, il garda quelque tems le silence, & prit enfin le parti de révéler le dessein qui m'amenoit en ce lieu.

A ces mots, le Sergent demande à me voir & à me parler. Je m'avançois durant ce tems; il m'examine de près; & me reconnoissant, quoiqu'à la brune, il me fait une profonde révérence, & ordonne à ses gens de me laisser passer.

Cette premiere aventure me fit mal augurer du reste de mon voyage; je ne pouvois croire que mon secret pût long-tems séjourner dans les mains où on l'avoit confié. Je me trompois toute-fois; mais la Providence, qui disposoit à son gré de ceux qui devoient contribuer à l'exécution de mon projet, me laissoit en proie à mes craintes, pour me faire mieux connoître dans la suite la force & l'importance de ses secours.

Je renvoyai le Major. Remonté dans la nacelle avec mes gens, nous voguâmes à travers la campagne inondée, dans l'espoir de gagner incessamment la Vistule, & de nous trouver dès la pointe du jour à l'autre bord de ce fleuve, & au-delà des postes des ennemis.

Mais quel fut mon étonnement, lorsqu'après un quart de lieue de chemin, mes conducteurs me menerent au pied d'une méchante cabane située au milieu de ces marais! Sous prétexte qu'il étoit trop tard pour le passage de la riviere, ils m'annoncerent qu'il falloit s'arrêter en cet endroit, & y passer le reste de la nuit & tout le jour suivant. J'eus beau leur représenter les risques d'un abri qui étoit à la vue de mes ennemis, & la perte que nous allions faire d'un tems si précieux à ma sûreté. Leur conseil étoit pris. Peut-être, pour ne pas manquer de réussir au rôle d'égalité qu'ils devoient jouer en public, afin de mieux cacher mon rang & ma personne, c'étoit alors leur dessein de le répéter tête à tête avec moi. Si cela est, il faut avouer qu'ils s'en tirerent assez bien, & qu'ils n'abuserent pas mal de la permission qu'ils avoient d'en user à mon égard comme avec un de leurs semblables.

Cependant quel parti avois-je à prendre avec des gens de cette espece, & que la moindre contradiction pouvoit irriter? Mon sort étoit entre leurs mains; je l'y abandonnai. Descendant de ma nacelle, j'entrai dans cette maison d'un air aussi assuré, que si ç'avoit été une place de guerre propre à résister à tous les efforts des Russes & des Saxons.

Cette

Cette cabane ne formoit qu'une chambre, où je ne trouvai pas un coin à me reposer; mais je ne cherchois pas le sommeil; & à dire vrai, je l'aurois cherché en vain. Je m'avisai, pour tromper mes inquiétudes & l'affreux ennui de tout le tems que je devois passer en ce lieu, de faire connoïssance avec mon illustre Compagnie. Un quatrieme s'étoit joint à nous dès les remparts de la Ville, quoiqu'on m'eût assuré que mes conducteurs ne devoient être qu'au nombre de trois. J'étois bien aise de démêler ce personnage en même tems que les autres.

Le premier, qui étoit le chef de la troupe, me parut d'abord une tête démontée, qui joignoit à beaucoup de suffisance beaucoup de légereté. Je connus dans la suite que je ne m'étois pas trompé. Vous auriez ri de lui voir affecter très-sérieusement un air d'autorité, prendre un ton élevé & décisif, ne point souffrir qu'on raisonnât après lui, regarder la moindre réplique comme une espece de rébellion.

Je me serois volontiers amusé de la singularité de ce caractere qui pouvoit fort bien compatir avec la probité, si je n'avois réfléchi que l'étourderie nuit quelquefois plus que la méchanceté même; & si à travers sa brusque pétulance, je n'eusse reconnu

que c'étoit l'homme de tout le pays le moins capable de me conduire sûrement. On eût dit à l'entendre qu'il ne prétendoit rien moins que d'affronter à l'aventure tous les dangers que je pourrois rencontrer; malheureusement encore il n'étoit informé d'aucun des postes qu'occupoient les ennemis. L'espoir d'une grosse récompense l'avoit engagé à se donner au Marquis de Monti pour plus habile en ce point qu'il ne l'étoit; & ce Ministre, pour qui l'occasion n'avoit qu'un moment qu'il importoit de saisir, n'en avoit point eu pour l'approfondir & le bien connoître. D'ailleurs le secret demandoit qu'il s'en tînt aux premiers hommes que le hazard lui offroit: ceux-ci rejettés, tout autre choix seroit devenu aussi dangereux qu'inutile. La suite a justifié celui que l'Ambassadeur avoit fait; & il n'est plus tems de discuter s'il devoit croire le chef de mes conducteurs aussi habile qu'il prétendoit l'être, & ne point faire difficulté de me confier à lui.

Le surnuméraire m'inquiétoit bien plus encore; je lui demandai qui il étoit. Il n'eut pas la complaisance de me laisser croire que je n'en fusse point connu; & d'un ton aussi ingénu que respectueux, il me répondit qu'il s'enfuyoit de Dantzic à cause d'une

d'une banqueroute qu'il venoit d'y faire. Il ajouta que mes conducteurs lui avoient promis de le mener en Prusse, où il espéroit être à l'abri des poursuites de ses créanciers.

Un Banqueroutier, dis-je aussi-tôt en moi-même, un Marchand ruiné, que rien n'engage à mon secret, & qui n'ignore point qu'en me livrant à mes ennemis, il peut recevoir, à une seule fois, non-seulement de quoi réparer ses pertes, mais de quoi se mettre dans un état à n'avoir jamais besoin de commerce ni de travail! Quel compagnon de voyage ai-je là!

Je n'eus pourtant garde de rien laisser transpirer de mes craintes. Un simple soupçon a souvent fait des traîtres, & plus souvent une apparence de confiance a étouffé des desseins de trahison; mais cette précaution étoit inutile avec ce bon homme. Son zele pour moi lui donnoit des sentimens qui auroient dû me rassurer, si j'avois pu les voir dans le fond de son ame.

Les deux autres étoient ce qu'on appelle en Allemagne des Sznapans. Ils étoient mieux instruits que le premier des routes du pays; mais, si jamais la nature avoit fait germer en eux quelques sentimens d'honneur, il n'étoit pas possible de les démêler à travers la brutalité de leur instinct, & la férocité de leurs manieres. Je

Je paſſai le reſte de la nuit couché ſur un banc, & la tête appuyée ſur le Marchand, qui étoit le ſeul à qui il me fût plus aiſé de parler, à cauſe qu'il entendoit le Polonois parfaitement.

Le Lundi matin 28, je ſortis de la chambre, & je fixai mes regards ſur Dantzic qu'on ne ceſſoit de bombarder. Mes entrailles, depuis long-tems émues ſur cette Ville infortunée, le furent bien davantage dans le point de vue d'où je la conſidérois. Voilà donc, diſois-je en moi-même, voilà la recompenſe de ſa fidélité. Peut-être, dès ce jour, elle va paſſer aux mains de mes ennemis, & ſe racheter des malheurs qu'elle ne peut plus ſoutenir, par de nouveaux malheurs qui mettront le comble à ſa miſere.

Le triſte ſort des amis que j'y avois laiſſés, qu'on alloit forcer, le glaive à le main, de ſe déclarer contre moi, me pénétra d'une douleur ſi vive, que je me vis prêt d'y ſuccomber. En vain je rappellai mes forces, elles m'avoient abandonné. Je n'étois plus cet homme endurci aux chagrins, accoutumé aux diſgraces. Heureuſement mes larmes me déroberent un objet ſi ſenſible; & revenant un peu à moi, j'élevai les mains au Ciel, & le priai de ne me point abandonner

donner dans cet état de langueur & d'affoiblissement, dont je n'étois plus le maître.

Je rentrois dans la cabane, lorsque tout-à-coup j'entendis une décharge générale de toutes les batteries du camp & de la flotte des ennemis. Je crus aussi-tôt que c'étoit en réjouissance de la résolution que la Ville avoit prise de se rendre, & qu'elle avoit dû annoncer la veille au Comte de Munik, Général des Moscovites. Mais mon cœur se serra de nouveau. Moins touché de mes propres dangers, que des malheurs que ces marques de joie annonçoient à ma Patrie, & dont elles étoient comme le signal, je restai quelque tems immobile & presque privé de sentiment. Le Général Steinflicht fit tous ses efforts pour me rappeller à moi. Il venoit de préparer un dîner fort peu propre, comme l'on peut juger, à contenter le goût, mais qui auroit pu du moins appaiser ma faim, si mes chagrins m'eussent permis de la satisfaire.

Je dois dire ici ce que j'ai appris depuis peu, c'est que, ce même jour & à la même heure, les Seigneurs Polonois vinrent chez l'Ambassadeur, où ils croyoient que j'avois passé la nuit. Ne me voyant point paroître, ils s'imaginerent que j'étois malade, car ils savoient que j'étois dans l'habitude de me

lever de fort grand matin. L'Ambaſſadeur ne ceſſoit de leur dire que j'avois commencé fort tard à repoſer. Pour les tromper plus ſûrement, il les prioit de faire le moins de bruit qu'ils pourroient dans les appartemens. Il leur parloit de la ſorte, lorsqu'il entendit le bruit d'artillerie dont je viens de parler; n'ayant dans l'eſprit d'autre idée que celle de ma ſortie, il ne douta point que ce ſigne de réjouiſſance n'en fût un de la perte de ma liberté; & par un mouvement dont il ne fut pas le maître, il s'écria: *O Dieu! le Roi eſt donc pris!* Ces mots, qu'il auroit voulu un moment après n'avoir pas prononcés, révelerent le ſecret dont il étoit ſeul dépoſitaire. Je n'étois cependant qu'à un quart de lieue de la Ville, & malheureuſement encore ſous les yeux, &, pour ainſi dire, ſous la main de mes ennemis.

Je ne puis aſſez louer la prudence ordinaire de ce Miniſtre, qui, ayant l'art de pénétrer dans les cœurs, avoit pareillement celui de reſter toujours lui-même impénétrable; mais ce pourroit être ici une leçon pour les perſonnes revétues de ſon caractere, d'être plus en garde qu'il ne le fut dans cette occaſion contre la vivacité du tempérament, ou, ſi l'on veut, contre une pareille irruption de zele: car dans le fond ce

n'étoit que du zele. De quelque part que vînt cette faute, c'en étoit une néanmoins o).

Aussi,

o) N'osant toucher à l'Ouvrage du Roi, je le laisse tel qu'il l'a écrit lui-même; mais je ferois tort à la mémoire d'un Négociateur aussi habile que feu M. le Marquis de Monti, & à la reconnoissance que je dois à l'amitié dont il m'honoroit, si je n'osois dire ici qu'on a trahi la vérité dans le récit qu'on a fait au Roi d'une imprudence dont ce Ministre n'étoit point capable. J'en ai pour garant le témoignage d'un homme de probité & d'un témoin irreprochable: c'est M. Tercier qui va parler de nouveau, & qui, dans la lettre déja citée, m'écrit encore ces mots: „On a mal rendu au Roi ce qui „se passa, lorsque M. le Marquis de Monti en„tendit l'Artillerie Russienne. Il étoit dans la „plus grande inquiétude de l'événement, lors„qu'à dix heures du matin, ému de cette ar„tillerie, il ne douta point effectivement du „malheur qu'il appréhendoit. Il avoit lieu de „croire que le Roi avoit été pris sur le bord „de la Vistule à deux heures du matin, n'ayant „point trouvé de bateaux prêts; qu'on l'avoit „amené chez le Comte de Munik à cinq heu„res; qu'il avoit fallu deux ou trois heures & „plus pour envoyer les ordres du Quartier-gé„néral à la Flotte & au Fort de Laminde, pour „faire la réjouissance, & qu'il avoit fallu une „heure aux troupes & aux vaisseaux pour s'y „préparer. Ce calcul juste & si vraisemblable „fondoit l'allarme du Ministre prévenu, dès la „veille,

Auſſi, peu de momens après, le bruit de ma retraite fut répandu dans toute la Ville, & juſques dans le camp des Ruſſes & des Saxons.

Les Dantzicois furent extrêmement allarmés de cette décharga de mouſqueterie. Ceux d'entr'eux qui étoient au fait des réjouiſſances militaires s'apperçurent bientôt que c'en étoit une; mais ils étoient en petit nombre, & ils n'en ſavoient pas le ſujet. Les uns croyoient que c'étoit à l'occaſion d'une victoire remportée par les Impériaux ſur les François & leurs alliés en Italie;

„veille, d'un deſir extrême de voir réuſſir l'é„vaſion du Roi dont la perſonne lui étoit con„fiée, & qu'il auroit voulu ſauver aux dépens „même de ſes jours. Mais, quelque frappé „qu'il fût de l'idée que le Roi avoit été pris, il „ne s'en ouvrit qu'à moi, & dès l'inſtant il me „chargea d'aller remettre au Primat la lettre „de Sa Majeſté; ce que je fis: & perſonne ne „ſut la ſortie de ce Prince avant ce moment-là. „Ce ne fut qu'à mon retour qu'elle fut ſue de „tous les Seigneurs Polonois.„ Selon ce récit, il eſt toujours vrai que le départ du Roi fut divulgué à Dantzic dans le tems qu'il n'en étoit encore qu'à un quart de lieue, & que le reſte de ſon voyage n'en devoit être que plus dangereux. *Note de l'Editeur.*

lie ; d'autres, que les Ruſſes avoient coutume de célébrer l'anniverſaire de la bataille de Pultowa arrivée à pareil jour; quelques-uns, que la fête de S. Pierre, qui étoit le lendemain, pouvoit y donner lieu; ou que peut-être on annonçoit l'arrivée de l'Electeur de Saxe au camp des Moſcovites qu'ils attendoient depuis long-tems. La populace penſoit différemment; elle s'imagina que c'étoit un aſſaut général que les Ruſſes, ſecondés des Saxons, donnoient à la place. J'ai ſu qu'à ce moment la conſternation fut générale. On ne voyoit que femmes échevelées jettant des cris affreux dans les rues, & des hommes déſeſpérés, qui, ne voyant le danger que pour le craindre & ſe le groſſir, ne ſavoient s'ils devoient faire un dernier effort pour repouſſer l'ennemi, ou attendre de le voir dans les maiſons & les places publiques aſſouvir ſa fureur, & paſſer tout au fil de l'épée. Le Magiſtrat ne faiſoit que de s'aſſembler pour délibérer ſur la réponſe aux propoſitions du Comte de Munik. Il fut auſſi ſurpris que le peuple. Il envoya de tous côtés ſur les remparts, pour ſavoir ſi effectivement les Ruſſes faiſoient quelque mouvement. Ce ne fut qu'après la troiſieme ſalve que les députés, qui étoient allés au camp, rentrerent dans

l'aſſemblée, & dirent, qu'ayant annoncé au Général Moſcovite leur diſpoſition à reconnoître l'Electeur de Saxe, ce Général leur avoit répondu que cette nouvelle lui étoit ſi agréable, qu'il alloit ſur l'heure le témoigner par une réjouiſſance générale de tout ſon camp.

L'émotion, qu'elle excita dans la Ville, pouvoit bien ſûrement faire excuſer la ſurpriſe de l'Ambaſſadeur, qui n'étoit pas plus inſtruit que le Magiſtrat du motif de ce bruit ſi extraordinaire.

Mais quelles craintes ne m'auroit pas cauſé l'inattention preſque inévitable de ce Miniſtre, ſi je l'avois ſue dans le tems! Je pouvois l'apprendre presque auſſi-tôt par un Sznapan qui aborda à la cabane avec ſon petit bateau. Il vint remettre au Général Steinflicht deux langues fumées, & un billet fort poli, mais qui ne contenoit que des ſouhaits heureux pour notre voyage. Ce meſſage ſi peu attendu nous intrigua beaucoup. Le billet étoit anonyme, & nous ne pûmes jamais comprendre de quelle part il venoit, ni comment celui qui en étoit chargé avoit pu découvrir le lieu de notre retraite. Nous eûmes beau l'interroger, il s'en retourna maître de ſon ſecret; mais il

nous

nous laissa de cruelles inquiétudes que le nôtre ne fût découvert.

Je l'ai déja dit, & je ne puis à mon gré le dire assez: ces sinistres augures, Dieu les permettoit, ou les faisoit naître, pour m'engager à n'attendre que de lui seul l'heureuse sureté qui faisoit tout le sujet de mes espérances.

Je passai tout le reste de la journée dans une impatience extrême de la voir finir. La nuit vint enfin, & nous nous embarquâmes de nouveau.

Notre route fut infiniment plus pénible, qu'elle ne l'avoit d'abord été en sortant de Dantzic. Ce n'étoient que roseaux épais qui résistoient au bateau. Ils ne plioient sous lui qu'avec une espece de sifflement qui, se répandant au loin, pouvoit déceler notre marche. Leur courbure même marquoit notre passage, & nous laissoit craindre que le lendemain on ne vît les traces du chemin que nous aurions fait. Souvent nous fûmes obligés de descendre du bateau, &, enfoncés dans la vase, de le tirer à force de bras pour le transporter dans les endroits où il y avoit plus d'eau.

Vers le minuit, nous arrivâmes à la chaussée d'une riviere que je crus être la Vistule. Nos Conducteurs se mirent aussi-tôt à tenir

conſeil entr'eux. Le Général ni moi n'y fûmes point appellés. Leur réſolution fut que leur Chef, avec Steinflicht & le Banqueroutier, remonteroient à pied la chauſſée, tandis que je me rembarquerois avec les deux autres pour côtoyer cette même chauſſée par le marais. Tous enſemble me firent eſpérer que nous ne tarderions pas à nous rejoindre. Je me conformai à leur arrêt, ſans pourtant me fier trop à leurs promeſſes. Je ne voyois cette ſéparation qu'avec douleur; & plût à Dieu que j'euſſe écouté plus ſérieuſement je ne ſais quel preſſentiment qui m'annonçoit que je ne retrouverois plus Steinflicht durant tout le reſte de mon voyage!

L'opinion où j'étois que nous avions enfin gagné la Viſtule, m'avoit fait penſer juſqu'alors que c'étoit-là l'endroit où nous devions la paſſer; mais c'étoit le Nering; & quand je l'appris, je me conſolai plus aiſément de l'éloignement du Général. Je lui ſus même gré d'être allé lui-même à la découverte des routes les plus ſûres que nous avions à prendre pour arriver enfin à ce fleuve ſi déſiré.

Je ne laiſſois pourtant pas de demander ſouvent à mes gens où & en quel tems à-peu-près nous pourrions le retrouver. Le voilà,

voilà, disoient-ils; il est devant nous; nous ne sçaurions le perdre, nous ne quittons point la chaussée qu'il suit lui-même exactement. Ils la quittoient néanmoins, je ne sais dans quel dessein; je ne m'en apperçus que lorsqu'il n'étoit plus tems de voyager, & que le point du jour nous avertissoit de nous mettre quelque part hors de la vue de ceux qui avoient intérêt de me découvrir, & peut-être déja ordre de me suivre.

Notre embarras fut de trouver un endroit propre à me cacher. Comme mes Conducteurs n'ignoroient point que toutes les maisons d'alentour étoient pleines de Russes & de Cosaques, il ne nous restoit qu'à en choisir une dans laquelle on voulût au besoin se prêter à nos vues, ou par intérêt ou par amitié.

Ils se rappellerent qu'il y avoit dans le voisinage un homme de leur connoissance. Nous abordâmes chez lui; c'étoit un paysan dont toute la maison ne valoit gueres plus que la cabane d'où j'étois parti le soir auparavant. Avez-vous ici des Moscovites, lui demanderent d'abord mes Conducteurs? Actuellement, répondit-il, il n'y en a point; mais si vous en avez à faire, il en vient assez souvent durant le jour. Notre parti étoit pris. De tous les maux qui nous en-

vironnoient, nous avions jugé celui-ci le moindre. Nous nous y fixâmes, quoiqu'à regret.

Cependant, pour que je ne fusse point reconnu de cet homme dont nous ignorions les sentimens, les deux Sznapans, sans lui donner le tems de m'envisager & de m'entretenir, comme il auroit fait sans doute, me menerent au-dessus de la petite chambre qui faisoit toute l'étendue de cette maison. Ils m'offrirent une botte de paille qui s'y trouva par hazard, & me prierent de me reposer pendant qu'ils feroient sentinelle en bas, & iroient même au loin dans la campagne chercher le Général que je ne cessois de demander.

Il y avoit déja deux nuits que je n'avois dormi; j'essayai de reposer, & je ne le pus point. Mes bottes pleines d'eau & de fange, la perte de Steinflicht, ce dessein marqué de mes Conducteurs de s'éloigner de la route qu'ils étoient convenus de suivre, les dangers que je courois dans le lieu où ils m'avoient amené; que sais-je? mille idées funestes me rouloient dans l'esprit; elles me privoient du bonheur même que je pouvois espérer de l'accablement de fatigue où j'étois; naturellement il devoit appesantir mes

sens,

ſens, & m'ôter, du moins pour quelque tems, le ſentiment de mes peines.

Je me levai, & mettant la tête à la lucarne de ce grenier, je vis un Officier Ruſſe qui ſe promenoit gravement dans la prairie, & deux ſoldats qui y faiſoient paître des chevaux. Cette vue me ſaiſit. L'air rêveur de cet homme, qui ſembloit méditer quelque deſſein; ces chevaux auprès deſquels il revenoit ſans ceſſe, comme s'il eût eu impatience de s'en ſervir au plutôt; ces ſoldats avec leurs armes; leur ſéjour enfin dans un lieu aſſez éloigné de leur camp; tout me fit craindre que je ne fuſſe tombé dans le piége que je prenois tant de ſoin d'éviter. Il eſt quelque choſe de plus précieux que le courage, & que je faillis à perdre alors, je veux dire, l'eſpérance qui le ſoutient, & qui ſouvent l'inſpire.

Ma frayeur fut bien plus grande encore, lorsqu'à cent pas au-delà je vis paſſer pluſieurs Coſaques courant à bride abattue à travers le champs. Ils venoient à ce miſerable abri où je m'étois flatté de plus de ſûreté que dans tout autre. Ce ſpectacle ſi peu attendu me fit retirer de la fenêtre d'où je les avois apperçus. Je me remis ſur ma botte de paille où je ne ſongeai qu'aux moyens d'échapper, s'il étoit poſſible, aux re-

cherches de cette troupe qui m'environnoit.

Je croyois voir sur l'heure investir la maison. Ils firent plus; sans s'amuser à la bloquer, ils s'en rendirent les maîtres. Presque aussi-tôt j'entends monter à mon grenier: c'étoit mon hôtesse qui, député par mes Conducteurs, venoit m'avertir de leur arrivée, & me prier en même tems de ne point faire du bruit. Ce conseil étoit bon à suivre, & je l'avois déja prévenu; mais ces Cosaques si dangereux, & qui, je pense avoient ordre de courir après moi, n'étoient entrés dans cette maison que pour s'y rafraîchir: ils se firent donner à déjeûner, & leur alte dura plus de deux heures.

J'entendois de mon galetas tous leurs discours. C'étoient des récits infâmes dont l'un renchérissoit sur l'autre, & dont le moins affreux n'étoit digne que de gens de cette espece, qui n'ont ni honneur ni religion. Le siége de Dantzic ne fut point oublié, non plus que la plûpart de leurs exploits en Pologne, qui me firent autant d'horreur que de pitié.

Dès qu'ils furent partis, l'hôtesse revint me retrouver. Les voilà dehors, me dit-elle: mais dites-moi qui vous oblige si fort à les éviter? Que n'êtes-vous venu boire &

vous

vous amuſer avec eux & vos camarades? Qui êtes-vous enfin, & d'où venez-vous? Sûrement vous n'êtes point de ce pays, je le connois à votre langage; & puis votre phyſionomie annonce en vous quelque choſe qui dément l'habit que vous portez. Parlez, expliquez-vous, je ne veux point vous trahir; & à votre air qui me touche infiniment, je me ſens portée à vous rendre ſervice. A des diſcours ſi preſſans, je ne ſavois que répondre. Mon ingénuité naturelle me dénoua vingt fois la langue; mais il m'étoit trop dangereux de la laiſſer maîtreſſe de mon ſort. J'accordai quelque choſe aux ſupçons de cette femme, dont aucun n'approchoit de la vérité; je fis ſemblant d'être tout ce qu'elle voulut. Heureuſement elle n'avoit pas aſſez d'eſprit pour ſentir toutes les contradictions qu'elle mettoit en avant, & auxquelles je me prêtois par complaiſance. Sur-tout le peu de jour de ce grenier me fut très-favorable; elle ne remarqua point mon émotion à chaque mot que je prononçois. Hélas! la vérité ſe décéloit ſur mon viſage par le ſeul effort que je faiſois pour la cacher.

Echappé à ſes queſtions, je ne pus point ſi aiſément échapper à ſes craintes; mais ſi cela eſt ainſi, ajouta-t-elle, que vous ſoyez

ſi brouillé avec les Moſcovites, je vous prie de ſortir de chez moi. S'ils vous y découvroient, je ſerois perdue ; peut-être en viendroient-ils juſqu'à brûler ma maiſon. Elle étoit ſur le point de me mettre à la porte, ſi je n'avois trouvé le ſecret de la perſuader qu'elle n'avoit rien à craindre; mais ce ne fut qu'après bien des diſcours que, ſe ſentant raſſurée, elle me laiſſa enfin en repos.

Dans la crainte qu'il ne ſurvînt encore des Coſaques ou des Moſcovites, je me tins tout le reſte du jour ſur ma botte de paille. J'étois là à l'abri de leurs hoſtilités: mais je n'en étois pas plus tranquille. Obſédé d'une foule de noirs chagrins, je ne pouvois les diſſiper. J'avois le courage de les combattre, &, malgré moi, le courage de m'en occuper. Ce n'eſt preſque jamais que le malheur qu'on évalue; il n'eſt que le plaiſir qui ne ſe calcule pas.

En vain je chercherois ici à donner une peinture de mon état. Il n'eſt point d'homme qui, ſe mettant à ma place, ne trouve auſſi-tôt dans le fond de ſon cœur tous les divers ſentimens qui s'élevoient dans le mien. J'éprouvai ce genre de tourment, à mon avis, le plus cruel de tous: c'eſt de ne pouvoir agir quand on eſt le plus agité, & d'être forcé d'attendre dans l'inaction tout ce

qui peut arriver de plus désolant & de plus funeste

Deux réflexions servirent toutefois à me consoler. La premiere, c'est que Dieu ne m'avoit ôté Steinflicht, le seul homme de qui je pouvois attendre du secours, qu'afin que je ne misse ma confiance qu'en lui seul. La seconde, c'est que je ne pus douter, par une chose que je me rappellai, & que je vais dire, que Dieu ne prît un soin tout particulier de moi jusques dans les moindres circonstances de mon voyage.

L'Ambassadeur, à mon départ de Dantzic, m'avoit remis deux cents ducats. Désaccoutumé depuis bien des années de porter de l'argent sur moi, je ne pus me faire à ce poids. Dès le premier jour, je priai Steinflicht de m'en décharger. Il rebutoit cette proposition, & me faisant sentir l'importance d'un secours si puissant, il me prioit aussi très-sérieusement de ne pas m'en désaisir. Je goûtois ses discours; & un moment après, sentant l'incommodité de cet or qui balotoit dans ma poche, je redoublois mes instances qui m'attiroient toujours de nouveaux refus. Pour terminer ce différend, il fut décidé que Steinflicht prendroit la moitié de cette somme, & que je garderois l'autre; & c'est-là le bonheur que la Provi-

dence

dence m'avoit ménagé, & dont je veux parler. En effet, seul & réduit à moi-même, comme je l'étois alors ; (car je comptois peu sur mes gens,) qu'aurois-je fait si je n'avois eu de quoi acheter dans le chemin qui me restoit à faire, ou les commodités dont je pouvois avoir besoin pour me le rendre plus supportable, ou le silence des personnes qui pouvoient me le rendre plus assuré ?

Sur la fin du jour, ennuyé de ma situation, je descendis pour prendre langue de mes Conducteurs : ils savoient, me dirent-ils, que le Général Steinflicht n'étoit qu'à un quart de lieue, & qu'il se proposoit de nous rejoindre dans la nuit à un endroit de la Vistule, dont ils étoient convenus, & où étoit un bateau tout prêt à nous passer ; mais ils doutoient qu'on pût risquer le trajet par le vent qu'il faisoit alors, qui étoit des plus violens, & à l'aide d'un bateau aussi petit & aussi mauvais que celui qu'ils s'étoient procuré. Allons toujours, leur dis-je, je ne vois pas de plus grand danger que de rester plus long-tems où nous sommes.

Il ne me convenoit plus de me méfier de ces gens qui, ayant bu & mangé avec mes ennemis, avoient préféré mon salut à leurs intérêts, & parmi les fumées mêmes du ta-

bac & d'une bierre capable de leur troubler les ſens, avoient eu aſſez de courage & d'honneur pour me garder la fidélité qu'ils m'avoient promiſe. Ils prirent auſſi de bon cœur la réſolution que je leur inſpirai. A nuit cloſe, nous nous remîmes dans le bateau que nous laiſſâmes à un quart de lieue où les inondations finiſſoient.

Nous marchâmes pluſieurs heures à pied, preſque toujours dans des terres molles & bourbeuſes, où, enfonçant juſqu'aux genoux, nous avions beſoin à tout moment de nous prêter du ſecours les uns aux autres. Souvent nos efforts ne ſervoient qu'à nous plonger davantage dans ce terrein fangeux, & à nous mettre dans un plus grand danger de n'en point ſortir.

Nous gagnâmes enfin la chauſſée de la Viſtule. Un de mes Sznapans me pria d'y reſter un moment avec ſon camarade, tandis qu'il iroit voir ſi le bateau étoit à l'endroit de la riviere où l'on avoit promis de le tenir prêt. Nous fûmes une bonne heure à l'attendre. Il parut enfin, & nous dit que ce bateau n'y étoit plus, & qu'apparemment les Moſcovites l'avoient enlevé.

Il fallut rentrer dans le marais d'où nous ſortions. Nous prîmes une autre route; & après une lieue de chemin auſſi pénible que

celui

celui que nous avions déja fait, nous choisîmes pour asyle une maison où je fus aussitôt reconnu.

Que vois-je, s'écria l'hôte, dès qu'il m'eut apperçu? Tu vois un de nos camarades, lui répondirent mes Conducteurs; que trouves-tu dans son air de si extraordinaire? Vraiment, je ne me trompe point, ajouta cet homme: c'est le Roi Stanislas. Oui, mon ami, lui dis-je aussi-tôt d'un air ferme & assuré, c'est lui-même; mais à votre physionomie, je connois que vous êtes trop honnête homme, pour me refuser les secours dont je puis avoir besoin dans l'état où je parois à vos yeux.

Cet aveu simple & naturel eut le succès du monde le plus heureux; & ce n'est pas par ses suites que je l'approuve; n'eût-il point réussi, je l'estimerois encore le parti le plus sage que je pouvois prendre en cette occasion. Ce n'étoit point ici cette femme du jour précédent, esprit foible & léger, & dans qui la curiosité me faisoit soupçonner ce qui l'accompagne ordinairement, une démangeaison extrême de parler & de tout redire. Je saisis d'abord mon homme; c'étoit un de ces caracteres francs & ingénus brusque à la vérité, mais solide, raisonnable, actif & résolu, tel enfin qu'il n'auroit pu me

par-

pardonner, si je me fusse avisé de le contredire. Son air libre & décidé m'annonçoit ou un ennemi, peut-être même dangereux si je lui refusois ma confiance, ou un homme à tout entreprendre, si je la lui donnois avec autant de bonne foi qu'il en montroit lui-même dans ses manieres. Je ne dis point ici que, par l'éloge dont j'assaisonnai mon aveu, je le piquai d'honneur, & lui montrai adroitement ce qu'il devoit faire pour me servir en cette occasion.

Il me promit de me faire passer la Vistule, & il me tint parole. Il sort de chez lui, & plein de zele il se hâte d'aller chercher un bateau, & d'examiner de tous les bords de la riviere celui où je pourrois la passer avec moins de danger.

C'étoit le Mercredi 30. Comme il ne m'étoit pas possible de dormir, & que l'expérience m'avoit appris que mes idées n'étoient jamais plus tristes, que lorsque j'étois dans un plus grand repos, je voulus les dissiper par la vue de la campagne.

Quoique, au lieu de ces Cosaques qui le jour auparavant m'avoient causé d'assez vives alarmes, je ne visse plus de la fenêtre d'un grenier où je m'étois retiré, que des objets indifférens, ou même agréables, je ne pus point m'en amuser. Ce n'est pas par effort qu'on

qu'on se distrait de ses peines; & les yeux ne voyent rien, quand le cœur ne voit point avec eux.

Je ne fus pourtant pas long-tems sans prendre intérêt à ce qui s'offroit à ma vue. J'apperçus le Chef de mes Conducteurs revenant à grands pas vers la maison où j'étois.

Dès qu'il fut entré, je lui demandai des nouvelles du Général Steinflicht. Nous étions la nuit derniere, me dit-il, sur la chaussée de la Vistule, où le rendez-vous étoit donné. Nous vous y attendions avec une impatience extrême, lorsque nous avons apperçu une troupe de Cosaques venant à nous. Ne pouvant leur faire tête, & ne trouvant point à nous cacher, j'ai pris le parti de la fuite, & je crois que le Général & le Banqueroutier en ont fait autant chacun de son côté. Ah! malheureux, lui dis-je, pourquoi abandonner Steinflicht? N'avois-tu pas des prétextes à couvrir ta marche & la sienne? Ses airs empruntés l'auront décélé, & il lui suffisoit de ta compagnie pour n'être cru qu'un paysan comme toi. Sans doute il est déja entre les mains des ennemis.

Ingénieux à me tourmenter, j'appuyai sur cette idée, & je m'en fis le sujet d'un nouveau chagrin. Je le surmontai toutefois

fois en pensant que, si c'étoit pour moi un malheur d'être abandonné comme je l'étois, c'en seroit un bien plus grand, si je venois, pour ainsi dire, à me manquer à moi-même, & si je ne me tenois lieu de tous les secours que je pouvois tirer d'ailleurs. Je rappellai ma fermeté, & je crus l'avoir mise au point qu'elle dût me suffire dans quelque événement fâcheux qui pût encore m'arriver.

Je raisonnois ainsi avec moi-même, lorsque, sur les cinq heures du soir, je vis arriver mon hôte. Il m'annonça qu'il avoit bien trouvé un batteau chez un pêcheur où logeoient deux Moscovites, mais qu'il n'étoit pas d'avis de hazarder si-tôt le passage, à cause du grand nombre de Cosaques répandus aux environs, dont les uns gardoient leurs chevaux au pâturage, & les autres battoient la campagne, avec ordre de suivre mes traces, & de m'arrêter par-tout où ils me trouveroient. Il ajouta que, dans cette vue, ces derniers s'en prenoient indifféremment à tous les passans, les fouilloient, les interrogeoient, en exigeoient des passeports, ou des répondans du voisinage, & qu'ils s'attachoient plus particulierement à examiner ceux qui étoient à-peu-près de mon âge, de ma taille, de ma figure, sous quelque

décoration, & en quelque état qu'ils paruſſent à leurs yeux.

Heureuſement je venois de me raſſurer & de me convaincre que mon courage devoit être déſormais mon unique appui. Sans cela cette triſte nouvelle m'auroit abbattu au point de m'ôter toute eſpérance d'échapper à mes malheurs. Je tins conſeil avec mes payſans; & après bien des réflexions, il fut décidé que je paſſerois la nuit & le jour ſuivant dans la maiſon où j'étois, en continuant la ſage précaution de m'y dérober à la vue de quiconque pourroit y aborder.

Le lendemain Jeudi premier Juillet, je raſſemblai tous mes gens pour prendre leur avis ſur l'importante affaire de ce paſſage de la Viſtule qui me tenoit ſi fort au cœur. Nous examinâmes tous les endroits par où l'on pouvoit le tenter avec quelque ſûreté. Les ſentimens de mes Conducteurs étoient plus ou moins hardis, leurs vues plus ou moins ſenſées, ſelon qu'une bouteille d'eau-de-vie, qui étoit au milieu d'eux, étoit plus ou moins pleine; car c'eſt elle qui préſidoit à l'aſſemblée, & qui en régloit les délibérations. Ce n'étoit, dans les commencemens, que des propos timides. On ne voyoit plus de moyens de paſſer outre; l'eſpoir

des

des grandes récompenses promises disparoissoit, & à leur place, les prisons, les tortures, les gibets étoient le seul objet qui se présentoit devant les yeux. Une nouvelle effusion de la liqueur relevoit insensiblement ces courages abbattus; & je vis le moment où ils alloient affronter tout le camp des Russes, & me mener, sans rien craindre, à travers le feu de mille batteries de canon. Je mis les choses dans une juste égalité par le soin que j'eus de me saisir de la bouteille, & de proportionner à chacun les doses du courage qui lui étoit inspiré.

Les esprits étoient à-peu près en l'état où je les souhaitois, & il étoit environ six heures du soir, lorsque l'hôte de la maison, plus actif & plus sensé que tous ces donneurs d'avis ensemble, arriva plein de joie. Il m'assura que les Cosaques s'étoient retirés des environs, que le passage étoit libre, & que le batteau étoit prêt sur le bord de la Vistule à une lieue de l'endroit où nous étions. J'attendis impatiemment que la nuit fût venue pour me mettre en chemin.

Je montai à cheval, & mon hôte aussi. Il marchoit devant moi, & me précédoit d'une cinquantaine de pas. Les trois paysans suivoient à pied, & faisoient mon arriere-garde. Ces graves Sénateurs du jour

précédent étoient devenus mes ſoldats; & c'étoit-là toute l'armée que j'avois à oppoſer à celle dont la force ne ſe tournoit plus que contre moi ſeul. Nous traversâmes des bourbiers très-profonds où mon cheval, qui étoit mal ſur ſes jambes, s'abbattoit à chaque pas. De tous côtés paroiſſoient les feux de divers camps volans des ennemis, qui n'étoient pas auſſi éloignés que mon hôte l'avoit penſé. La clarté que ces feux répandoient ſur ma route m'étoit favorable; & qui eût dit alors aux Ruſſes que c'étoient eux-mêmes qui m'éclairoient pour m'aider à les éviter?

Nous fûmes obligés de paſſer tout auprès du village de Keiſmag, où ils avoient un poſte conſidérable. C'eſt-là qu'ils avoient fait le parc de leur artillerie dès le commencement du ſiége, & ils en avoient fait depuis l'entrepôt général de toutes leurs munitions de bouche. Nous avions déja fait une demi-lieue ſans rencontrer perſonne, lorsque mon hôte, revenant ſur ſes pas, me dit d'arrêter, pendant qu'il iroit encore examiner certain endroit dont il craignoit que le paſſage ne fût moins libre en ce moment qu'il ne l'avoit d'abord eſpéré.

Je n'attendis pas long-tems; il revint tout allarmé m'annoncer que tout y étoit plein

de

de nouveaux Cosaques. Il ne leur avoit échappé, qu'en disant, qu'au retour de leur armée où il avoit amené des vivres, il avoit perdu ses chevaux au pâturage, & qu'il les cherchoit avec soin de toutes parts.

Ce récit mit la consternation dans ma troupe, &, sans mon aveu, on en vint à un conseil, où il fut décidé qu'il falloit incessamment retourner sur ses pas. Vous n'en ferez rien, leur dis-je, & je serai une fois le maître à mon tour. Et quel si grand sujet avons-nous de craindre une poignée de malheureux, qui sans doute nous craindroient eux-mêmes, si nous osions les approcher? Croyez-moi; armons-nous de gros bâtons qui, avec du courage, nous suffiront pour les forcer dans leur poste, s'ils ne sont pas en plus grand nombre que nous.

Ce discours ne les ébranla point; & comme je voyois autant de risque à rebrousser, qu'à aller en avant. Eh bien! repris-je, si mon projet vous paroît téméraire, substituons la ruse à la violence; usons du même expédient qui a réussi à notre hôte; disons comme lui, que nous cherchons des chevaux égarés. Cette proposition ne les toucha pas plus que la premiere, & je ne m'en étonnai point; la peur ne prend conseil que d'elle seule; & malheureusement elle ne se

propoſe d'autre reſſource que la fuite qui, loin de la détruire, ne ſert d'ordinaire qu'à l'augmenter.

Faiſons mieux, dit mon hôte qui voyoit avec douleur qu'il n'étoit pas poſſible de réchauffer ces cœurs glacés : Attendez-moi ici, je vais encore à la découverte. Peut-être à droite ou à gauche trouverai-je un chemin détourné & auſſi ſûr que nous le ſouhaitons. Il part. Mes trois Conducteurs ſe couchent auſſi-tôt ventre à terre. Je les conſidérois dans cet état, & les voyant preſque privés de ſentimens, je ne pouvois concevoir que l'amour de la vie, qui doit porter à la défendre, ſoit capable d'ôter les forces qui peuvent ſervir à la conſerver.

Cependant leur Chef, cet homme autrefois ſi intrépide en apparence, ſe releve un moment après, & excite ſes camarades à s'enfuir avec lui. Ce fut alors que, ne pouvant plus retenir mon indignation : Quoi ! lâches, leur dis-je, vous voulez donc m'abandonner ? Mais, mon Dieu, reprenoient-ils tous enſemble, & comme de concert, voulez-vous que nous nous expoſions à être pendus pour vous ménager une ſûreté qui ne dépend point de nous ? Pendus, ou non, repris-je avec un emportement affecté, il n'eſt plus tems de délibérer ; vous vous êtes engagés

gagés à m'accompagner, & vous ne me quitterez qu'au moment où je croirai pouvoir me passer de votre indigne présence. Ecoutez-moi, & tremblez de la résolution que vous me forcez de prendre. Si vos promesses, si vos sermens, si la récompense qui vous attend, si le respect que vous me devez, si rien ne peut vous arrêter, j'appelle dans ce même instant les Cosaques; & s'il me faut périr par votre fuite; j'aime autant périr par mon indiscrétion, & me venger en même tems de votre perfidie.

Il n'y avoit qu'une pareille fermeté qui pût retenir auprès de moi ces misérables. Je trouvai le remede à un mal qu'on dit être incurable; mais tel est le malheur de ces cœurs bas que tout épouvante, c'est qu'on ne peut calmer en eux une émotion de crainte que par le sentiment plus vif d'une autre crainte qui acheve de les allarmer. C'étoit aussi le seul moyen que j'avois de me dérober aux risques où m'alloit exposer la désertion de ces hommes sans honneur, qui sûrement se seroient rachetés à mes dépens des moindres hazards qu'ils auroient rencontrés dans leur marche.

Heureusement mon hôte ne tarda pas à revenir. Il m'assura que les Cosaques s'étoient retirés. Je vis dans ce moment mes

trois poltrons debout, & leur Chef qui, reprenant ſon air ordinaire, me dit d'un ton d'autant plus effronté, qu'il paroiſſoit plus ſoumis & plus modeſte, avez-vous pu croire que nous euſſions envie de vous quitter? Vous n'ignorez pas vous-même par tout ce qui s'eſt déja paſſé, combien nous vous ſommes fideles. Montrez-le donc, lui dis-je, en lui jettant un regard plein de mépris, & qu'on ne parle plus ici de retourner en arriere.

Je prononçois ces mots en montant à cheval, & je m'apperçus bientôt que ce même chef & ſes deux camarades ne me ſuivoient que de loin apparemment dans le deſſein de me laiſſer au premier danger qui s'offriroit ſur ma route.

Je marchai avec mon hôte une bonne demi-lieue, au bout de laquelle nous rencontrâmes la chauſſée, & peu de tems après un chariot moſcovite qui venoit à nous, & où étoient trois hommes que nous crûmes devoir éviter. Nous nous mîmes derriere une haie épaiſſe où nous ne fûmes point apperçus. A cent pas de-là nous laiſſâmes nos chevaux; & avançant toujours ſur cette même chauſſée, nous fîmes un quart de lieue à pied. C'eſt ici, me dit mon hôte, l'endroit deſtiné à votre paſſage; je vous laiſſe

laisse pour un moment mais accordez-moi une grace; cachez-vous dans ces broussailles en attendant que je vous amene le batteau.

Il ne me laissa pas long-tems dans cette posture où je me déplaisois fort. Je conviens que, dans la crainte d'une surprise, elle m'étoit aussi nécessaire que l'intrépidité me l'auroit été dans une rencontre que je n'eusse pu éviter; mais toutefois elle me parut humiliante: & ce n'a pas été une des moindres peines de mon voyage, que la contrainte où j'étois si souvent de me cacher. Je ne m'en consolois que par l'idée des efforts que je faisois alors pour me vaincre, & qui, par la répugnance que j'éprouvois, supposoient peut-être autant de résolution & de force, que le courage le plus décidé. D'ailleurs, n'est-ce pas une espece de courage de n'en point faire paroître où il est inutile, & souvent dangereux d'en montrer?

Mes gens entendirent plutôt que moi le bruit des rames; ils accoururent pour me joindre. Nous nous embarquâmes, & fimes enfin ce trajet si long-tems désiré & acheté par tant de périls & de peines.

Nous étions déja prêts d'aborder, lorsque, tirant mon hôte à l'écart, & le remerciant avec une tendre affection de tout ce qu'il avoit fait pour moi, je lui mis dans la main

autant de ducats que la mienne étendue avec soin en avoit pu ramasser dans ma poche. C'étoit-là la vraie occasion de me soulager du poids de ce reste d'argent qui m'incommodoit sans cesse. Mais, d'ailleurs, je croyois moins faire un plaisir, que m'acquitter d'une dette. Cet honnête paysan, surpris & presque honteux, se retire & cherche à m'échapper: Non, non, lui dis-je, vous avez beau faire, vous recevrez ce présent; c'est un nouveau service que je vous demande, & que je regarde même comme une des plus grandes preuves de votre attachement pour moi.

Comme je le pressois plus fortement, & qu'il redoubloit ses efforts pour se dérober à ma reconnoissance, les autres s'imaginerent que j'avois pris querelle avec lui. Ils accouroient déja pour m'appaiser. Ce mouvement qu'il apperçut l'obligea à me dire précipitamment que, si pour me satisfaire, il falloit absolument recevoir quelque chose de moi, il vouloit bien accepter deux ducats, seulement pour un ressouvenir éternel du bonheur qu'il avoit eu de me voir & de me connoître.

Ce noble désintéressement me charma d'autant plus, que je n'avois pas lieu de l'attendre d'un homme de sa sorte. Il prit deux

deux ducats dans ma main avec des façons & des ſentimens que je ne puis exprimer; & il m'en remercia autant que je l'aurois remercié moi-même, s'il avoit reçu, je ne dis pas le modique préſent que j'avois deſſein de lui faire, mais toutes les récompenſes dont j'aurois voulu payer les ſervices qu'il m'avoit rendus.

A quelques cens pas au-delà de la Viſtule, nous apperçûmes un gros village; nous y arrivâmes à la pointe du jour; c'étoit le Vendredi 2 Juillet. Il m'étoit important de ne point tarder à pourſuivre ma route. J'appris que les Ruſſes avoient même de ce côté-là des poſtes avancés, & que ſouvent les Coſaques venoient faire le dégât aux environs. Je demandai auſſi-tôt des chevaux; mais il ne m'étoit pas poſſible de m'en procurer ſans le ſecours de mes payſans. Ces lâches coquins s'imaginoient n'avoir plus rien à craindre; ils ne daignoient pas m'écouter; ils entrerent dans une auberge; j'y arrivai un moment après, & je les trouvai qui s'endormoient enfoncés tous les trois dans un méchant lit de plume. Durant ce tems, je fis ce qu'ils auroient dû faire eux-mêmes, ſi j'avois pris comme eux le parti de me repoſer. Je rodai autour de cette maiſon,

faisant comme une espece de patrouille pour n'être pas surpris par mes ennemis.

Ennuyé toutefois de ces promenades qui me ramenoient sans cesse au même endroit, & plus encore du séjour que je faisois inutilement dans ce lieu, je rentrai dans la chambre; & éveillant doucement un de ces paysans, je fis tant que je lui persuadai de m'aller chercher une voiture, quelle qu'elle fût, & à quelque prix qu'elle pût être.

Il revint au bout de deux heures, mais yvre à ne pouvoir se soutenir. Il emmenoit cependant avec lui un homme qui vouloit bien louer des chevaux avec un chariot rempli de marchandises, mais à condition que nous remettrions en argent comptant à quelqu'un du village le prix des effets qu'il consentoit nous confier. Il craignoit que les Cosaques, plus voleurs que soldats, ne nous les enlevassent. Dans ce cas, il souhaitoit, ce qui étoit juste, que leur perte ne fût point sur le compte de celui à qui tout l'équipage appartenoit, & à qui il en avoit répondu lui-même.

N'ayant aucune envie de retourner sur mes pas, & encore moins de tems à perdre, au lieu de remettre l'argent, je m'avisai d'acheter tout ce bagage. Il fut évalue vingt-cinq ducats, que je donnai avec autant

tant d'empressement que si j'avois craint un dédit où l'on craignoit au contraire de ma part un rabais considérable.

Cependant ce marché fait à la hâte, & par un homme qu'on n'estimoit qu'un paysan fort mal aisé, excita l'attention des passans. Leur nombre s'accrut en peu de tems; ils m'examinoient avec soin, lorsque mon yvrogne, ébloui sans doute par le reste de l'argent qu'il m'avoit vu remettre dans ma poche, commença, d'un air insolent, à faire valoir les services qu'il m'avoit rendus. Il vanta sa fidélité, & même son courage; il rappella les hazards qu'il avoit courus; il dit enfin qu'il ne vouloit point être la dupe du sacrifice qu'il m'avoit fait de son loisir, de sa liberté, de sa vie, & que sur l'heure il prétendoit savoir ce qu'il auroit, pour sa part de la récompense que je lui devois.

De tous les dangers que j'avois courus jusqu'alors, c'étoit peut-être ici le plus grand. Cet indigne Orateur ne faisoit que balbutier, mais il parloit à des gens aisés à ébranler, & qui, pour l'ordinaire, sans être capables de vrais sentimens de piété, ne manquent point de s'émouvoir aux tristes dehors qui les réclament. Je reconnus que les tons plaintifs sont d'infaillibles ressorts auprès de la populace, & que les plus grossiers de ces

tons

tons ſont même toujours le plus propres à lui donner le mouvement qu'on déſire. J'euſſe pourtant regardé avec indifférence l'attendriſſement qu'elle paroiſſoit accorder au prétendu malheureux, ſi la vivacité de celui-ci augmentant à proportion de la compaſſion qu'il faiſoit naître, je n'euſſe appréhendé qu'elle ne le menât au point de dévoiler tout le myſtere qui lui étoit confié.

Je craignois ſur-tout que le chef de ma troupe, naturellement inſolent, n'appuyât ces injuſtes remontrances par de nouvelles remontrances de ſa façon, & qu'animant ſon autre camarade, dont la vertu m'étoit également ſuſpecte, ils ne s'élevaſſent tous contre moi. A quels malheurs ne devois-je pas m'attendre, & qu'euſſé-je fait ſi mon ſecret avoit été confié à une foule de payſans qu'aucun motif n'engageoit à épouſer mes intérêts? La Majeſté du Trône n'impoſe gueres que par l'éclat dont elle eſt revêtue, & ſur-tout à des yeux qui n'accordent qu'à ce ſeul éclat les hommages qui lui ſont dûs.

Il en arriva tout autrement. Ce chef fit une action dont je ne le croyois point capable. Il s'éleva contre l'yvrogne; & prenant la parole de ce ton de maître qu'il affectoit toujours: Tais-toi, miſerable, lui dit-il, quel ſujet as-tu de te plaindre? N'avons-nous pas

partagé

partagé tes peines & tes dangers, & nous vois-tu former des prétentions comme les tiennes? Puis s'adressant à tout ce peuple: Ne croyez point à cet homme, ajouta-t-il, c'est sa folie dans le vin de se croire en compagnie de Rois & de Princes; si vous l'écoutez, je serai bientôt quelque grand personnage, pour qui cependant il n'aura guere plus de respect, que s'il ne me croyoit que ce que je suis, aussi pauvre & aussi malheureux qu'il l'est lui-même.

Ces paroles détournerent sur l'yvrogne tout le murmure qu'il alloit exciter contre moi. On fit des huées sur lui. Je ne laissai pas de découvrir dans la foule certains regards qui marquoient qu'on n'étoit pas généralement convaincu que je fusse en effet ce que je voulois paroître. Rien n'étoit plus flatteur, je l'avoue; on aime à être démêlé, & l'on s'imagine que c'est moins l'effet de la pénétration des autres, que de ce qu'il y a dans nous qui perce à travers les voiles dont nous désirons le couvrir. Mais ce qui m'eût peut-être fait plaisir en toute autre rencontre, m'embarrassoit fort en celle-ci.

Je pris le parti de quitter au plutôt ce village. J'y aurois abandonné ce paysan yvre, dont je n'avois plus que faire, si je n'eusse craint qu'en l'état où il étoit, il n'achevât

chevât de mettre au jour ce qu'il avoit commencé de développer. Cette trace de lumiere laissée après moi, pouvoit en un moment s'étendre au loin, & devenir un obstacle au reste de mon voyage. Je le fis emballer dans la voiture; & pour le garantir des chûtes dont il étoit menacé à chaque cahot, je fus obligé de lui servir de barriere & d'appui. Le chef de mes conducteurs se mit devant pour mener les chevaux, & je renvoyai le troisieme, en le chargeant d'aller annoncer à l'Ambassadeur mon heureux passage de la Vistule.

Nous partîmes de ce village sans oser demander aucun chemin, afin qu'en cas de poursuite on ne pût dire quelle route nous aurions pris. Aussi nous ne savions où nous allions. Je me réglai par conjecture, connoissant un peu par la carte la situation du pays. Comme il s'agissoit de passer le Nogat, je faisois toujours gagner la pointe où il se sépare de la Vistule, en laissant sur la gauche la ville de Marienbourg où il y avoit garnison des ennemis.

Nous traversâmes plusieurs villages occupés par des Saxons & des Moscovites, sans que personne nous dît mot. Quelque besoin que nous eussions de nous y arrêter, nous n'osâmes y mettre pied à terre. Il

n'étoit

n'étoit pourtant pas possible de mener nos chevaux plus loin. La chaleur étoit excessive; & à force d'avoir été pressés, ils étoient déja rendus.

Heureusement, à cent pas du chemin, nous découvrîmes une maison abandonnée où nous nous rétirâmes durant près de deux heures pour les laisser pâturer.

Sur les huit heures du soir nous arrivâmes au bord d'une riviere. Un cabaret étoit auprès, & à quelques pas dans le sable une vieille nacelle presque ouverte de toutes parts. Quel bonheur! s'écrierent mes gens; voici enfin le Nogat, & un batteau que la Providence semble avoir mis exprès sur ses bords pour nous servir à le passer. Cette opinion ne s'accordoit point avec mes idées; mais elle étoit agréable, & je n'osai la contredire. Ils commençoient déja à faire rouler les ais demi pourris de ce batteau, lorsqu'un paysan vint à paroître, à qui je demandai si c'étoit là le Nogat. Non, vraiment, répondit-il, c'est la Vistule; le Nogat est à une lieue & demie d'ici.

Cet éclaircissement ne pouvoit venir plus à propos. Nous étions perdus sans ressource, si nous eussions repassé ce fleuve que

nous avions eu tant de peine à traverser. Nous entrâmes dans le cabaret, & nous nous dîmes des Bouchers de Marienbourg, qui souhaitoient passer le Nogat pour aller au-delà faire des achats de bétail. Ce trajet n'est pas possible, nous répondit l'hôte; tous les batteaux de cette riviere, jusqu'aux plus petits, ont été enlevés par les Russes, & conduits à Marienbourg, à cause des partis polonois qui battent la campagne de l'autre côté.

Quoi! toujours des obstacles, me dis-je en moi-même, & dans le tems que j'ai le plus d'espérance de n'en plus trouver! autant valoit-il échouer dès les premiers pas, & ne point acheter par tant de peines un funeste accident que je ne puis éviter. Cependant le bonheur, que j'avois déja éprouvé, ranimoit mon courage, & servoit dans mon cœur de garant à la Providence de celui qu'elle daignoit encore me préparer.

Je passai la nuit dans la grange sans pouvoir reposer. Dès la pointe du jour, mes Sznapans opinerent qu'il ne nous restoit d'autre moyen de traverser cette riviere, que de gagner le pont de Marienbourg. En vérité, m'écriai-je, en leur adressant la parole, je ne vous reconnois plus: est-ce bien

vous

vous qui marquez tant de courage? Quoi! vous oserez affronter une nombreuse garnison de troupes réglées, vous qui avez pâli aux approches d'une petite troupe de gens sans discipline, & qui ne méritent pas même le nom de soldats! Ignorez-vous que le danger que je fuis m'attend en cette Ville, & que vous, vous y trouverez sûrement les fers & le gibet que vous craignez.

J'aurois cru qu'il n'en falloit pas davantage pour leur faire abandonner un avis si hazardeux. Je me trompai; ils y persisterent & voulurent m'obliger à m'y rendre, jusqu'à me menacer de me quitter si je ne le suivois. Etoit-ce folie ou désespoir? Je n'en sais rien; mais ce ne fut qu'à force de prieres, & j'ose dire, à force de supplications, qu'ils me laisserent maître de ma destinée & de la leur.

Ce que je leur proposois étoit assurément raisonnable. Allons au moins jusqu'aux bords du Nogat, leur disois-je; & si nous ne trouvons aucun moyen de le passer, nous irons à Marienbourg, quels que soient les motifs qui devroient nous détourner d'une route si périlleuse.

Nous nous remîmes en chemin par la chaussée, & peu de tems après par des bois & des chemins affreux. Assez loin de notre gîte, nous rencontrâmes un village où je jugeai à propos d'arrêter pour prendre langue. Je fis part de ce dessein à mes conducteurs, qui le désapprouverent. Ils trouvoient dangereux de demander le chemin à des paysans de qui naturellement nous n'avions rien à craindre ; & un peu auparavant ils ne voyoient aucun risque à se présenter aux portes d'une Ville dont nos ennemis avoient fait une des plus fortes places du pays. Aussi me disoient ils encore dans toute leur bonne foi, qu'il étoit inutile de s'informer des routes, puisqu'ils étoient surs qu'il ne nous en restoit d'autre à prendre que celle de Marienbourg.

Je ne concevois plus ces gens que je m'étois flatté de connoître ; mais j'eus recours aux prieres qui m'avoient déja assez bien réussi. Mon yvrogne dont l'aveugle ardeur n'étoit peut-âtre qu'un reste des fumées du jour précédnnt, consentit le premier d'aller aux nouvelles, & entra à ce dessein dans une maison. Il revint me dire que les gens à qui il s'étoit adressé ne parloient que polonois, & qu'il n'avoit pu leur faire enten-

dre ce qu'il souhaitoit. A la bonne heure, lui dis-je, je sais heureusement leur langue; je vous servirai d'interprête avec plaisir.

Je me disposai en même tems à descendre du charriot; mais c'étoit pour mes gens leur jour de contradiction. Ils s'opposerent à cette résolution, craignant que je ne me fisse connoître par mon langage. Je me moquai de leur frayeur, & mis malgré eux pied à terre. Je marchois déja vers cette maison, lorsque, essayant de me barrer le chemin, ils se mirent de front devant moi, & jurerent qu'ils mourroient plutôt que de me laisser passer outre. Je ne pus tenir à cet excès d'impudence, & je courus à eux comme dans le dessein de leur marcher sur le corps pour me faire passage. Un moment après, je ris en moi-même de ma vivacité; mais en étois-je le maître dans le premier feu de mon ressentiment? Et au fond; n'étoit-ce pas plutôt un sage emportement de la raison, qu'un aveugle transport de colere? Cet air d'assurance les intimida & les fit recourir à d'autres menaces. Eh bien! me dirent-ils, en s'ouvrant à la hâte devant moi, si tel est votre dessein de nous faire pendre, dès ce moment nous vous quittons. Ah! très-volontiers, repar-

 tis-je,

tis-je sur le champ, allez, partez quand vous voudrez, je vous souhaite un heureux voyage.

Ce fut dans cette occasion que je sentis plus que je n'avois fait encore, combien j'étois à plaindre d'avoir à faire à des gens de cette espece, qui ne sont jamais plus insolens, que lorsqu'ils sentent que l'on à intérêt de les ménager & de les craindre. Aussi je ne puis comprendre que, sans y être contraint comme je l'étois, on ose en faire les confidens & les ministres des desseins que l'on sait ne pouvoir réussir que dans le secret & le silence.

J'entrai dans la maison, & du ton le plus poli que put me permettre mon air villageois que je n'osois démentir, je dis à l'hôtesse que je souhaitois aller au-delà du Nogat acheter du bétail, & que je la priois de m'indiquer l'endroit le plus aisé pour ce passage. Vraiment, répondit-elle, vous venez fort à propos, je puis vous épargner la peine d'un trajet, d'ailleurs fort difficile. J'ai du bétail à vous vendre, & à votre air je connois que nous nous accommoderons aisément du prix. J'affectai de paroître ravi de ce qu'elle m'apprenoit; mais je repliquai que je ne pouvois prendre qu'à mon retour

celui

celui qu'elle m'offroit, parce que j'allois chercher une ſomme d'argent qui m'étoit dûe, & dont j'employerois volontiers une partie au marché qu'elle propoſoit. Mais il n'y a pas un ſeul batteau, reprit-elle, comment ferez-vous? Tout ce que vous voudrez, lui dis-je d'un air ouvert & plein de confiance; j'aime mieux recevoir ce ſervice de vous que de tout autre, & je ſens que je ne puis vous déplaire par la préférence que je vous donne à cet égard; car enfin, ajoutai-je, je connois le pays; il n'eſt pas poſſible qu'obligés d'avoir un commerce continuel de l'autre côté de la riviere, vous n'ayiez, malgré toutes les précautions des Moſcovites, quelque moyen de la paſſer. Je vois bien, continua-t-elle, que vous étes un bon homme; tenez, je vais vous donner mon fils qui vous menera à un quart de lieue d'ici. Il y a à l'autre bord un pêcheur de ſes amis qui garde dans ſa maiſon un petit batteau. A un certain ſignal cet homme viendra vous prendre, & vous ne ſauriez avoir un moyen plus ſûr & plus aiſé de vous tirer de l'embarras où je vous vois. Je remerciai cette femme dans les termes les plus touchans & les plus tendres de ma langue, & je ſortis d'auprès d'elle avec ſon fils.

Je fis monter celui-ci dans mon chariot, & je partois déja lorsque mes paysans qui étoient encore là, & que je n'avois pas fait semblant d'appercevoir, se présenterent pour y monter aussi. Mon air content & la vue de ce nouveau conducteur les avoit comme pétrifiés. Ce n'étoit pas le tems de leur faire des reproches; je devois même encore les ménager. Peut-être étoient ils plus disposés que jamais à me trahir; un secret ne pese jamais tant que lorsqu'on est le plus prêt à s'en décharger. Aussi, sans daigner leur parler, je les laissai faire.

Arrivés au bord du Nogat, le jeune homme donne le signal. A l'instant un pêcheur sort de sa cabane, traîne le long du rivage une petite nacelle, la met à l'eau & vient à nous. J'y entrai avec un de mes paysans, & je laissai l'autre à l'équipage qu'on ne pouvoit transporter, en lui ordonnant d'attendre là son camarade que j'avois dessein de renvoyer le même jour.

Je ne fus pas plutôt à l'autre bord que je levai les yeux au Ciel pour le remercier de m'avoir conduit dans cette espece

de

de Terre promiſe, où j'étois enfin à l'abri de tout danger.

A un village près de-là, nommé Biata Gora, j'achetai un nouveau charriot avec deux chevaux. Mon plus grand ſoin fut enſuite de congédier mon payſan. Je le chargeai d'un billet pour l'Ambaſſadeur, qui ne contenoit que deux mots en chiffre, dont j'étois convenu avec ce Miniſtre. Enfin je partis, ſeul, & pris le chemin de Marienwerder, petite Ville des Etats du Roi de Pruſſe.

Quel n'étoit pas mon contentement d'être délivré de ces brigands qui m'avoient fait compagnie juſqu'alors! Le plaiſir que je reſſentois d'être hors de la portée des traits de mes ennemis, n'égaloit point celui de ne plus voir à mes côtés ces indignes conducteurs, dont j'avois eu à me garder preſque autant que de mes ennemis même.

Arrivé aux portes de Marienwerder, j'échappai aiſément aux queſtions d'un factionnaire qui me demanda qui j'étois. Je traverſai cette Ville aſſis ſur mon charriot, & je ris plus d'une fois du triſte appareil de mon équipage. L'entrée que j'y faiſois

n'étoit point magnifique ; mais un vain éclat n'auroit pas augmenté la joie que je ressentois en ce moment. Je portois avec moi la justice de ma cause, l'amour de mes sujets, le repos de ma conscience, & sans doute l'estime de mes ennemis. Quels plus grands motifs d'oublier mes disgraces ? Ce n'est qu'à ceux qui ont mérité leur infortune, ou qui n'ont pu la soutenir avec courage, qu'il est permis de se la rappeller avec douleur.



Dans

Dans le tems que les grands Généraux de Pologne soutenoient par les armes l'élection du Roi, & prétendoient avoir seuls la gloire de le maintenir sur le Trône, Sa Majesté, retirée à Konigsberg, travailloit par ses écrits à ramener à lui ceux que la séduction avoit jettés dans la faction des Saxons & des Russes. De tous ses écrits, on n'en a pu recouvrer que deux, qu'on va donner ici, & qui feront sans doute regretter la perte des autres. Au reste, le Roi pensoit avec raison que ces sortes d'ouvrages feroient plus d'impression sous un nom étranger, que sous le sien propre. Il craignoit qu'on n'attribuât au soin de sa gloire ce qu'il ne faisoit que pour le bien des peuples qui l'avoient élu.

LETTRE

LETTRE D'UN SEIGNEUR POLONOIS.

Ecrite de Konigsberg à un Seigneur de ses amis. A Varsovie, 10 Septembre 1735.

Je conçois aisément, Monsieur; que je ne pouvois mettre en de meilleures mains qu'en celles de M. de * *, les sentimens de mon cœur, qu'il a bien voulu courir les risques de vous aller exposer lui-même à Varsovie, & que nul autre que lui n'étoit plus propre à rechauffer dans nos esprits une amitié que les circonstances des tems avoient malheureusement refroidie; mais si mes représentations ont emprunté leur plus grande force de la douceur de son naturel, & des charmes qu'il sait répandre dans ses moindres paroles, il ne sera pas fâché, sans doute, que je me flatte de ne devoir qu'à vous seul le retour de votre tendresse; puisque je vois, par la lettre qu'il m'a rendue de votre part, que vous n'aviez pas moins d'empressement

à me

à me redonner votre eſtime, que j'en avois à vous offrir la mienne, & que vous étiez autant diſpoſé que je le pouvois être, à ſacrifier des intérêts particuliers au bien général de notre Patrie.

Il n'eſt point étonnant que, dans les violentes ſecouſſes qu'on nous à données, nous nous ſoyions heurtés inconſidérément; mais il le ſeroit, que, revenus du premier étourdiſſement de cette agitation, nous n'évitaſſions point de nous trouver encore oppoſés l'un à l'autre; nous qui, par nos dignités, ſommes en ſpectacle à notre République, & qui, par notre ſeul mauvais exemple, pouvons augmenter les chocs cruels qui ſemblent devoir l'entraîner à ſa perte.

Mais à préſent que nos cœurs ſont parfaitement réunis, & que, dégagés de toute paſſion, nous ſommes convenus de nous appliquer ſérieuſement aux ſeuls intérêts de cette même République, il ne nous reſte auſſi qu'à réunir tous nos efforts pour lui procurer le repos & la liberté qu'on ſemble lui avoir déja ravie. Nous avons tous deux le même penchant à ce juſte devoir; mais vous y employez des moyens que j'y crois tout-à-fait contraires. Voyons donc, je vous prie, qui de nous va plus ſûrement à ce but; ou vous, Monſieur, en ſuivant le

parti

parti de l'Electeur de Saxe; ou moi, en demeurant attaché à celui du Roi Stanislas.

Il ne s'agit point ici du fond de la question, déja si rebattu dans le monde, & déja décidé, si je ne me trompe, dans l'esprit de tous les gens de mérite & de bon sens, je veux dire, du droit de l'un ou de l'autre de ces Princes à la Couronne de Pologne. Vous convenez vous-même dans votre lettre de l'injustice de l'élection de Prague; & soit que j'aye été assez heureux pour vous arracher entierement le bandeau, que vous avouez vous-même que nos dissentions particulieres avoient mis sur vos yeux, ou ce qui est plus vraisemblable, que votre équité naturelle ait enfin prévalu sur vos faux préjugés; vous poussez vos sages réflexions plus loin & vous sentez déja tout le poids de l'esclavage dont nous sommes menacés. Ce que vous dites de vous & de ceux de votre parti, que les plus malheureux sont ceux qui osent le moins se plaindre, me fait voir clairement que, si vous n'osez faire une confession publique des affreux malheurs que vons avez contribué à nous attirer, vous n'êtes pas fâché du moins, pour l'acquit de votre conscience, que je vous soupçonne une extrême envie de la faire.

Mais

Mais qui croiroit que, rempli de ces ſentimens, vous ne laiſſez pas de demeurer ferme dans votre parti, & que vous tâchez même de m'arracher à celui où mon honneur m'attache? Il eſt inutile, me dites-vous, d'être fidele quand on n'eſpere plus; & à des malheureux, comme nous, à qui il ne reſte d'autre reſſource que des ſoupirs, ce qui convient le mieux, c'eſt de ceſſer de lutter contre leur deſtinée. Ces idées générales, vous les appuyez de deux raiſons qui vous paroiſſent extrêmement fortes.

La premiere, que nous ne devons aucunement compter ſur la France, puiſque l'affaire de notre liberté ne lui ſert que de prétexte à une guerre qu'elle méditoit depuis long-tems pour ſes propres intérêts & pour abaiſſer la Maiſon d'Autriche.

Et la ſeconde, qu'il n'eſt pas naturel de changer de parti à la veille d'une Diete générale qui va, ſelon vous, donner une paix ſolide à notre Nation.

Voilà, Monſieur, le précis de votre lettre; elle eſt écrite avec tant de force & de vivacité, qu'elle eût été capable de dérouter tout autre citoyen moins accoutumé que moi à réfléchir ſur les grands intérêts qui nous concernent.

Je vais répondre à l'un & à l'autre de ces deux points; & je ne doute pas que, ne cherchant à présent que le seul bien de notre patrie, vous ne sentiez aisément toute la solidité des raisons que je vais alléguer pour combattre les vôtres.

Ce seroit à vous, Monsieur, & à tous ceux qui reprochent à la France que l'état présent de notre Royaume ne lui sert que d'un prétexte au dessein qu'elle avoit d'humilier l'Empereur: ce seroit, dis-je, à vous & à eux, de nous démontrer la mauvaise foi de cette Puissance sur cet article; mais où sont les preuves que vous en donnez? Et ce soupçon simplement énoncé, & qui ne porte sur rien d'absolument certain, doit-il faire impression sur des esprits qui ont de fortes raisons d'être persuadés du contraire? L'impuissance où vous êtes de nous exposer évidemment ce prétexte, ne vous laisse-t-elle pas quelque doute qu'il existe en effet? Et cela étant, pouvez-vous me le proposer comme un pressant motif d'abandonner notre patrie à tous les malheurs qu'elle ne sauroit éviter, si ce même prétexte avoit autant de réalité que vous le dites.

Je pourrois donc, en attendant vos preuves, me dispenser de combattre ici vos idées; mais comme mon dessein n'est pas seulement

ment de ne me point laisser entraîner dans votre parti, mais que je veux même employer tous mes efforts pour vous attirer à celui que je me fais gloire de suivre, je vais tâcher de soutenir l'honneur de la France & les justes espérances de la Pologne contre les tristes sentimens que vous avez conçus au désavantage de l'une & de l'autre.

Si la France avoit choisi la Pologne pour lui servir d'un prétexte à abbattre la puissance de l'Empereur, dites-moi, je vous prie, si cette même France auroit travaillé elle-même, autant qu'elle a fait, à faire expirer ce prétexte ? Seroit-il possible que, dans le même tems, elle voulût & ne voulût point une même chose? Et pouvons-nous concevoir une pareille idée de quelque Puissance de l'Europe que ce soit? Or il est évident que la France a mis tous ses soins à anéantir ce prétexte, & avant qu'il pût avoir lieu, & depuis même que les circonstances des tems ont pu le faire naître.

Qu'elle l'ait voulu détruire avant qu'il pût avoir lieu, il n'est rien de plus vrai & de plus sensible. Voyant l'Empereur opiniâtré à contraindre la liberté de la Pologne, & à détourner par la force sur l'Electeur de Saxe des suffrages qui se précipitoient d'eux-mêmes sur le Roi Stanislas, la France

n'a-t-elle pas fait tout ſon poſſible pour le diſſuader de cette violence, & pour qu'il voulût bien prévenir la guerre que cet injuſte procédé la forceroit de lui déclarer? Eſt-ce donc rechercher un prétexte, que de ne rien oublier pour l'étouffer, ſi j'oſe parler ainſi, avant même d'en pouvoir faire uſage? Rappellez les déclarations que la France fit alors à l'Empereur, & qu'en ce même tems elle répandit à deſſein dans toutes les Cours de l'Europe, & ſur-tout celle du mois de Mars 1733, garante de la liberté de la Pologne par le traité d'Oliva, & intéreſſée d'ailleurs à cette même liberté, par le penchant ſi marqué de toute la nation pour le Roi Stanislas, n'avertit-elle pas l'Empereur qu'elle ne pourroit regarder toutes les entrepriſes qu'il feroit pour contraindre nos ſuffrages, que comme un deſſein formé de troubler l'Europe; & qu'en ce cas elle ne pourroit ſe diſpenſer d'agir avec le zele & la fermeté qu'exigeroient de ſi injuſtes démarches.

Mais, lorſqu'à la vue de cette déclaration, l'Empereur crut éluder les menaces de la France par le biais qu'il prit de ſuggerer à Petersbourg de ne faire exécuter que par les Ruſſes les deſſeins qu'il avoit ſur nos Etats, Sa Majeſté Très-Chrétienne, toujours atten-

tive

tive à se faire ôter des mains ce prétexte qu'on lui suppose, ne continua-t-elle pas à déclarer qu'elle ne souffriroit point que l'Empereur employât les Russes ses alliés à faire ce qu'il n'osoit entreprendre lui-même, & que ni les uns ni les autres ne devoient point lui donner occasion de réparer par les armes les bréches qu'ils méditoient de faire à notre liberté ?

Des déclarations si formelles, & faites si long-tems d'avance, étoient-elles destinées à enfanter le prétexte dont on accuse la France? ou plutôt, n'étoient-elles pas faites pour le détruire entierement? S'il etoit vrai qu'elle eût recherché avec tant d'empressement une occasion de combattre l'Empereur, se seroit-elle si fort étudiée à le dissuader de lui fournir cette même occasion de le combattre ? Et au contraire, le laissant s'endormir sur la fausse idée qu'il avoit de l'éloignement du Ministere François pour la guerre, ne se seroit-elle pas donné de garde de l'éveiller par des menaces aussi vives que celles qu'elle ne cessoit de lui faire ?

Allons plus loin encore; & pour vous montrer plus évidemment, s'il se peut, que la France ne cherchoit point un prétexte pour rompre avec l'Empereur, souvenez-vous de ce que nous avons vu en 1726 &

 1727;

1727; n'avez-vous point entendu alors toute l'Europe se récrier contre la Cour de Vienne, avec autant d'aigreur que cette même Cour se récrie aujourd'hui contre la France? L'ambition démesurée, & les vastes projets qu'elle attribue à celle-ci, ne les lui donnoit-on pas alors à elle-même? Tous les Princes d'Allemagne de proche en proche s'ameutent les uns les autres contre l'Empereur; & c'est l'Angleterre, qu'on diroit vouloir le favoriser à présent, qui est la premiere à sonner l'allarme. Elle ébranle la France par ses pressanres sollicitations; & comme la Hollande trouve ses intérêts à l'anéantissement de la Compagnie d'Ostende, qui est le motif dont on se sert pour abbattre le trop grand pouvoir de la Maison d'Autriche, elle se lie volontiers contre l'Empereur par son accession au traité d'Hanovre. Quel affreux orage se prépare contre ce Prince! Trois fortes Puissances se disposent à l'attaquer; & ce qui paroît plus à craindre pour lui, la Hollande, par des raisons dont le détail me meneroit trop loin, mais dignes du flegme de cette République, fait dépendre l'embarquement de la guerre déja résolue, de la seule direction de la France, que tout autre que ce sage Etat auroit cru la Puissance la plus jalouse de la gloire & des

des avantages de l'Empereur. Déja la flotte angloiſe couvre & épouvante toutes les mers, & n'attend que le ſignal de la France pour attaquer les vaiſſeaux d'Oſtende & voir les débris des richeſſes naiſſantes de cette Compagnie, flottans autour d'elle, devenir le ſeul obſtacle à ſon heureuſe navigation. Qui croiroit néanmoins, ſi toute l'Europe n'étoit en état d'en rendre témoignage, qui croiroit que la France préféra à une guerre avantageuſe le ſage repos dont elle avoit joui juſqu'alors; qu'elle traita l'Empereur avec autant d'égards que s'il avoit été un des contractans du traité qu'elle venoit de conclure; & que, ſe contentant de faire balancer quelque tems le nuage ſur la Cour de Vienne, elle la garantit d'une ſuite d'hoſtilités qui, une fois commencées, vont preſque toujours au-delà des bornes qu'on leur a preſcrites.

Dois-je encore rappeller ici ce dont vous ne pouvez manquer d'être auſſi-bien inſtruit que moi, que, ſi après le traité de Séville du 9 Novembre 1729, la France avoit voulu ſe livrer aux impétueux projets de la Cour d'Angleterre, on auroit vu dès-lors cette Puiſſance maritime employer ſes vaiſſeaux au tranſport des Eſpagnols en Italie, & leur fournir ſes propres troupes pour les

aider à y conquérir tous les Etats qu'elle paroît fâchée à présent de voir enlever à l'Empereur par ces mêmes Espagnols qu'elle vouloit alors en rendre les maîtres.

Si donc la France, que vous supposez être prête depuis long-tems à saisir une occasion de s'élever contre la Maison d'Autriche, ne l'a point voulu dans deux conjonctures, où tout concouroit à un infaillible succès de ses armes, êtes-vous fondé à lui attribuer ce seul & unique dessein dans un tems où je pourrois démontrer que les circonstances ne lui sont pas à beaucoup près si favorables? Mais sur-tout pouvez-vous l'accuser de servir plutôt son ambition, qu'elle ne travaille à notre liberté, lors même, comme je l'ai déja dit, qu'elle a mis tout en usage pour que l'Empereur, ménageant cette même liberté, lui liât les mains sur les projets d'ambition dont on l'accuse.

De deux choses l'une; ou il faut que cette même France, qui a toujours passé pour si habile à démêler ses intérêts, soit la plus aveugle & la plus imbécille Puissance du monde, ou il faut absolument qu'elle n'eût point formé le dessein qu'on lui suppose d'humilier l'Empereur. Or, comme vous ne sauriez concevoir dans la France une si grande épaisseur de génie, qu'elle n'eût point

su

ſu profiter des plus belles occaſions, qu'elle eut jamais d'exécuter le projet que vous prétendez qu'elle vouloit mettre en œuvre, vous ne pouvez point auſſi lui attribuer ce projet, & vous devez être entierement perſuadé qu'elle ne l'eut jamais en vue.

Mais ce qui prouve encore plus conſtamment que les troubles de la Pologne n'ont point été un prétexte à la France de la guerre qu'elle fait à préſent, c'eſt que, dans le tems même qu'elle a vu ces troubles prêts à éclater, elle s'eſt volontairement privée des ſecours qui lui auroient aidé à ſe les rendre utiles, & à mettre en jeu le prétexte qu'on prétend qu'elle recherchoit: & en effet, deux ans avant la mort du Roi Auguſte, elle renonce aux engagemens où la Suede étoit depuis long-tems de lui fournir des troupes pour agir dans le Nord. Remarquez, je vous prie, les circonſtances du tems où elle veut bien ſe retrancher un appui qu'elle avoit reconnu tant de fois lui être ſi avantageux, & j'oſerai même dire ſi néceſſaire. C'étoit lorſque nous nous appercevions le plus qu'Auguſte s'échappoit à lui-même; & que les efforts quil faiſoit pour tirer encore de ſon corps uſé quelques reſſources de vie, nous annonçoient plus ſûrement ſa mort que ne faiſoit ſa foibleſſe mê-

me. Eſt-il donc poſſible que la France, ſi elle avoit eu en vue de profiter, à la mort de ce Prince, de l'occaſion quelle pouvoit lui donner de tirer l'épée contre l'Empereur, eût ſi mal entendu ſes intérêts, que de rompre tout engagement de ſecours avec la Suede, preſque au moment que cette mort étoit ſur le point d'arriver? Ne concevons point, Monſieur, des idées ſi peu raiſonnables d'une Puiſſance dont on a toujours reconnu que la politique ſurpaſſoit même le pouvoir. Nous l'avilirions ſans le vouloir, & nous nous avilirions encore plus nous-mêmes par le peu de juſteſſe que nous ferions paroître dans nos jugemens. Diſons donc que la France n'a point entrepris la guerre d'à préſent ſous le prétexte de maintenir la liberté de notre patrie, mais qué c'eſt la néceſſité indiſpenſable où elle ſe trouve de maintenir cette liberté qui donne lieu de croire qu'elle n'attendoit cette occaſion que comme un prétexte.

Je dis la néceſſité indiſpenſable. Pour ne pas rapporter ici ſa garantie du traité d'Oliva, dont j'ai déja fait mention, pouvoit-elle, ſans renoncer à ce ſolide & brillant honneur dont elle eſt en poſſeſſion, abandonner les droits d'une élection auſſi juſte que celle du Roi Staniſlas? Pouvoit-elle lui voir enlever la

Cou-

Couronne par la violence la plus inouie qui fût jamais? Pouvoit-elle honnêtement digérer ces discours injurieux dont l'Empereur s'est servi en parlant d'un Roi qu'il avoit reconnu autrefois pour légitime Roi de nos Etats, & qui, par son rang & par son étroite alliance avec la France, ne méritoit rien moins que les mêmes égards que l'Empereur exige pour lui-même? Et quand le Roi Stanislas porté sur le Trône par les vœux d'une nation qui, menacée de toutes parts, n'a jamais plus fait éclater sa liberté que dans le choix de ce Prince: quand le Roi Stanislas, dis-je, n'auroit pas tenu à la France autant à cœur qu'il y tenoit en effet, la France devoit-elle voir tranquillement exécuter contre la Pologne une conspiration aussi funeste que celle que l'Empereur méditoit contre elle? Devoit-elle souffrir que, poussant son ambition jusqu'à disposer en maître d'un Royaume qui ne lui appartenoit point, l'Empereur s'arrogeât le droit de le donner à un Prince que la nation même s'étoit engagée par un serment à ne pas élire, & de faire servir ce même Royaume à dedommager ce Prince des biens héréditaires de la Maison d'Autriche, auxquels l'appât d'une Couronne le faisoit renoncer? Devoit-elle permettre que des peuples divi-

ſés juſqu'ici du reſte des humains, oſaſſent concevoir le deſſein de venir enchaîner une nation libre, & que, lui donnant un Roi le glaive à la main, ils y devinſſent les meurtriers de tous ceux qui en avoient librement élu un autre? N'avoit-elle pas intérêt, avec toute l'Europe, d'empêcher que la Pologne ne tombât ſous le joug d'un Prince dépendant de l'Empereur & des Moſcovites, & qu'elle ne pût jamais ſervir de paſſage à ceux-ci, pour infeſter l'Allemagne toutes les fois qu'il plairoit à l'Empereur de la mettre ſous ſes fers? Et où ſeroit d'ailleurs l'équilibre de l'Europe que vous ſemblez, dans un endroit de votre lettre, accuſer la France de vouloir détruire entierement, ſi elle laiſſoit ſubſiſter l'union de l'Empereur, de la Moſcovie, de la Pologne & de la Saxe, laquelle rendroit ces Puiſſances les ſeules dominantes dans le Nord? Or voilà, Monſieur, le vrai prétexte qui fait agir la France. Elle oppoſe ſes armes aux violences de l'Empereur, & aux ſuites funeſtes qu'elles doivent néceſſairement entraîner après elles: & en vérité, ces violences & leurs ſuites n'étoient-elles pas ſuffiſantes pour la déterminer à la guerre? Que fait la France qu'accomplir ce qu'elle à annoncé à l'Empereur qu'elle vouloit faire, & ce qu'elle ne pouvoit ne pas entre-

entreprendre, ſans s'attirer un déshonneur éternel? Et quand nous pouvons lui donner des raiſons ſi fortes & ſi conſtamment vraies, devons-nous lui chercher un vain prétexte dont nous n'avons aucune conviction, & qu'elle détruit elle-même encore aujourd'hui?

C'eſt, Monſieur, ce qui me reſte à vous montrer; & c'eſt ce que je puis faire, ce me ſemble, avec autant de force & de clarté, qu'il m'a déja été aiſé de vous prouver évidemment qu'elle cherchoit à anéantir ce prétexte avant même qu'elle fût en état de s'en prévaloir: & véritablement, le langage qu'elle a tenu durant notre interregne, n'eſt-ce pas le même qu'elle tient encore à préſent dans ſes réponſes aux propoſitions d'armiſtice? Son ſyſtême a-t-il varié, & la Pologne ne continue-t-elle pas toujours à être le ſeul motif de toute ſa conduite? Elle a dit à l'Empereur durant l'interregne: Si vous exécutez ſur la Pologne les injuſtes projets que vous avez formés contre elle, vous me forcerez malgré moi à vous déclarer la guerre; & ces projets déja exécutés, cette guerre déja déclarée, elle lui dit: Faites ceſſer vos hoſtilités ſur la Pologne, & je mets fin à celles que l'intérêt que je prends à cette même Pologne, m'oblige à exercer contre

vous.

vous. Une déclaration si peu équivoque, faite à la face de tout l'Univers, & dans un tems où une brillante suite de conquêtes devroit l'enhardir à ôter le voile dont on croit qu'elle a couvert jusqu'ici ses desseins, une telle déclaration donne-t-elle lieu de soupçonner en elle d'autre intention que celle qu'elle veut bien exposer? Si les troubles de notre malheureuse République n'étoient pour elle qu'un prétexte, feroit-elle tous ses efforts pour les appaiser? & auroit-elle si peu d'égards à son propre honneur, que d'attacher à la fin de ces troubles celle de la guerre entreprise, si véritablement elle n'étoit dans la résolution de faire cesser la guerre en même tems que ces troubles cesseront?

Quel injuste raisonnement fait-on ici contre la France! Parce qu'elle a répondu aux propositions d'armistice, que, ne pouvant point abandonner la Pologne qui étoit son unique point de vue, elle prétendoit que ce Royaume se ressentît autant de la suspension d'armes que les autres Etats qu'on se proposoit d'en faire jouir; on infere que cette Puissance ne veut ni paix ni armistice, & que la Pologne n'est qu'un prétexte qu'elle met en avant pour continuer la guerre; mais si cette même France eût donné les mains

à cet

à cet armiſtice propoſé, ſans y faire comprendre la Pologne, n'auroit-on pas dit également que ce Royaume ne lui ſervoit que d'un malheureux prétexte, & qu'elle l'avoit honteuſement ſacrifié à ſon ambition ? Que faut-il donc que la France réponde ? & cet indigne prétexte qu'on lui ſuppoſe, peut-il ſe rencontrer de toutes parts, & en accordant la paix, & en continuant la guerre ? ou plutôt, peut-on le ſoupçonner, dans cette conſtante uniformité de langage & de ſentimens, qu'elle a marquée juſqu'ici ? Si cependant elle ne pouvoit abſolument en éviter le reproche, n'eſt-il pas évident qu'on ne pourroit le lui attribuer, qu'au cas que, dans la ſuſpenſion d'armes qu'on lui a propoſée, elle eût été capable d'oublier les Polonois, pour les ſeuls intérêts de qui elle a publié qu'elle ſe déterminoit à la guerre ?

Mais, Monſieur, ſi les affaires de la Pologne n'avoient été juſqu'à préſent, & n'étoient encore à la France qu'un prétexte d'abbaiſſer la puiſſance de l'Empereur, pourquoi l'Angleterre, qu'un ſecret engagement ſemble tenir unie à ce Prince, pourquoi la Hollande ſi déſireuſe de la paix, & ſi éclairée dans les juſtes meſures qu'elle prend pour l'entretenir dans l'Europe, pourquoi ces deux Puiſſances, & d'autres encore, ne

ſe

ſe ſeroient-elles pas entremiſes pour détourner l'Empereur du funeſte deſſein qui donnoit lieu à ce prétexte ? Pourquoi l'Empereur lui-même auroit-il voulu de gaieté de cœur le donner à la France ? Ou c'eſt une grande imprudence à ce Prince ſi ſage, & dont perſonne, ſans doute, ne voudra convenir ; ou, ſi ce n'eſt point en lui une imprudence, il faut abſolument que la France ne chercha point le prétexte qu'on veut lui impoſer.

Je ſais ce que vous penſez. Il n'étoit point aiſé à l'Empereur d'ôter ce prétexte à la France. Il ne lui étoit point aiſé ! eh ! qu'avoit-il pour cela à faire autre choſe qu'à ſurſeoir les violences qu'il méditoit de faire à la Pologne ; & ne point écrire, ou révoquer auſſi-tôt cette lettre dont la France a eu connoiſſance, par laquelle l'Empereur s'excuſoit auprès de la Czarine de ne pouvoir la ſeconder, par la raiſon que la France la menaçoit d'une guerre ; mais que cela ne devoit pas l'empêcher de continuer leur projet ; qu'au contraire, il l'exhortoit fortement à le mettre en œuvre par les mêmes moyens & de la même façon dont ils étoient convenus ? Qu'avoit-il à faire ? Qu'à laiſſer tranquillement remonter ſur le Trône un Roi qui, dès la premiere fois qu'il y fut,

fut, lui rendit des services si considérables, qu'il est étonnant que l'Empereur, aussi plein qu'il est des sentimens dignes de sa naissance & de son rang, en ait perdu le souvenir, ou n'ait pas jugé à propos de lui en témoigner sa reconnoissance. Qu'avoit-il à faire? Qu'à ne pas barrer le chemin à un Prince déja sur l'âge, & sans une postérité qui puisse prétendre à lui succéder; à un Prince dont vingt ans de vie privée avoient parfaitement développé le caractere, & qui, accoutumé à se chercher lui-même loin des honneurs, annonçoit sûrement à toute l'Europe que, rechargé de ces mêmes honneurs, il seroit plus sensible au plaisir de se faire aimer de ses voisins, qu'à celui de s'en faire craindre. Tout le sacrifice qu'on exigeoit de l'Empereur, après une élection des plus générales, des plus libres, des plus unanimes qui fût jamais, ne consistoit qu'en une apparence honorable pour la France; il ne consistoit qu'à rompre une conspiration injuste, à ne point égorger une nation pour mieux réussir à la rendre esclave, & enfin à renoncer à des violences extrêmes que l'on auroit dû s'interdire, quand même il n'y auroit pas eu à prévenir, en s'en abstenant, autant de malheurs & de si grandes pertes, qu'il y en avoit à craindre assez vraisemblablement

blement du juste ressentiment de la France.

Rien n'étoit donc plus aisé à l'Empereur que de faire expirer le prétexte dont il accuse aujourd'hui la France; & par cette même raison, c'est plutôt à lui qu'au Roi Très-Chrétien, que toute l'Europe doit s'en prendre de la guerre dont elle ressent aujourd'hui les cruels effets. C'est lui véritablement qui a donné le premier prétexte à cette guerre par cette ambitieuse pragmatique dans laquelle il vouloit engager l'Electeur de Saxe; & après cela, peut-il dire avec raison que la France cherchoit une occasion de l'attaquer? Qu'il avoue plutôt qu'il en à lui-même cherché une d'irriter la France, puisque long-tems auparavant, averti de l'infaillible indignation de celle-ci, il a mieux aimé en courir les risques, que de renoncer aux injustices que la France ne pouvoit lui voir exécuter, sans tomber dans un avilissement dont on sait qu'elle n'est pas capable.

Prenons garde cependant de ne nous pas faire illusion. Je veux bien convenir, avec l'impartialité dont je fais gloire, que la France cherche à abbaisser l'Empereur; mais il faut distinguer dans sa conduite deux motifs, dont l'un naît nécessairement de l'autre. Le premier & le principal, c'est de maintenir notre

notre liberté en ſoutenant la vraie & légitime élection du Roi Stanislas; & le ſecond qui n'eſt qu'acceſſoire, c'eſt d'affoiblir cette haute Puiſſance dont l'Empereur pourroit peut-être faire un auſſi grand abus dans d'autres Etats, qu'il vient de faire dans les nôtres, s'il y trouvoit la même facilité qu'il a trouvée avec nous: mais ces deux motifs ſont ſi enchaînés qu'ils ne peuvent finir l'un ſans l'autre; & il reſte toujours que la Pologne eſt le premier objet que la France ſe propoſe dans ce qu'elle entreprend.

Mais direz-vous encore: La France n'a point frappé tous les grands coups qu'elle auroit pu pour le bonheur & la tranquillité de notre Royaume; & c'eſt ce qui me fait croite qu'elle a moins en vue notre félicité que des intérêts particuliers qui la regardent. Je ſais, Monſieur, que cette réflexion, qui paroît ſi raiſonnable, a ébranlé bien de nos freres, qui d'ailleurs, reſte pâle & ſanglant des flammes, de la faim & des fureurs moſcovites, n'avoient plus aſſez de courage pour reſter fermes dans le bon parti. Je vous avouerai auſſi que, n'étant point dans le ſecret du Miniſtere de France, je ne puis vous donner à cela une réponſe auſſi poſitive qu'il le pourroit faire lui-même, & qu'il le fera ſans doute un jour, dès

que les circonſtances des tems ne l'obligeront plus à faire un myſtere de ſa conduite; cependant je crois pouvoir vous alléguer des raiſons qu'il pourroit bien déja ne pas faire difficulté d'avouer lui-même.

Je crois en effet que la France a plus compté, & ſur notre bonne volonté & ſur nos forces, qu'elle ne le devoit dans les conjonctures où nous nous trouvions. Elle avoit de nous cette haute idée dont nos fréquentes victoires ſur les Turcs & ſur les Moſcovites avoient rempli l'Univers depuis tant de ſiecles. Elle croyoit, qu'héritiers de cette noble fierté de nos peres à ne reconnoître d'autres loix que celles que nous nous faiſons nous-mêmes, nous nous montrerions invincibles aux tyrans; que, faiſant tous nos efforts pour conſerver la liberté à nos enfans, on ne nous verroit pas, trop avares d'un ſang qui ne nous fut donné que pour être verſé pour elle, tomber, pour ainſi dire, tout entiers ſous le joug; & que, s'il falloit qu'un ſi grand bien fût perdu pour eux, nous leur en payerions du moins le prix par un noble trépas. Si la France ne pouvoit ignorer que le feu Roi Auguſte, ménageant à ſon fils les moyens de nous ſubjuguer, avoit conſidérablement diminué nos troupes, elle eſpéroit que notre valeur ſuppléeroit au

nom-

nombre, & elle ne penſoit pas qu'il fallût compter les ſujets d'une armée dans une nation qui n'étoit elle-même qu'une armée de combattans. Et de bonne foi, étoit-il naturel de croire que douze mille hommes, affoiblis par une route de plus de trois mois, pourroient s'ouvrir des chemins ſi aiſés jusqu'au centre d'un Royaume, où cent mille Gentilshommes au moins, aſſemblés ſous les armes, vênoient de donner le brillant ſpectacle d'une union qui n'eut jamais d'exemple, & d'une indignation commune & également vive contre ces mêmes troupes qui s'avançoient vers nous? qui n'auroit cru que, renverſant la colonne ennemie qui devoit s'offrir la premiere à nos regards, nous nous en ſerions fait une barriere contre la ſeconde qui marchoit ſur ſes pas? Pluſieurs d'entre nous ſouffroient impatiemment qu'on retînt leur courage, & ſembloient quereller le Ciel d'un retardement dont ils ne connoiſſoient point la cauſe; mais telle étoit la deſtinée de notre nation, que, donnant autrefois des ſecours utiles à ſes voiſins & à l'Empereur lui-même, elle n'ait pu en donner en cette occaſion. Les Ruſſes eux-mêmes, dont les regards ne s'étendoient qu'avec crainte ſur nos campagnes à meſure qu'ils pénétroient dans nos Etats, eſpéroient-

ils ne trouver aucun obſtacle à leurs entrepriſes? Faut-il donc s'étonner que la France, qu'une tendre & ancienne amitié aidoit encore à aveugler ſur notre triſte ſituation, ne pût point juger ſainement de nos forces? Nos hiſtoires lui fourniſſoient-elles quelque exemple de l'état de foibleſſe où nous étions? Il eſt vrai que, ſous le regne de Jean Caſimir II, notre nation s'étoit vue dans des conjonctures fort déplorables; mais elle avoit pourtant encore fait face durant vingt-un ans à cinq voiſins armés contre elle, & elle avoit pu ſe ſouſtraire à leurs violences ſans aucun ſecours étranger. Une idée trop flatteuſe des reſſources d'un Etat qui s'étoit toujours ſoutenu par lui-même, a trompé la France; & l'on ne peut pas lui faire un crime de n'avoir point vu dans les deſſeins de Dieu celui qu'il avoit ſans doute d'engourdir nos bras à la vue d'un peuple dont il vouloit ſe ſervir pour nous châtier.

Une ſeconde raiſon des délais que la France vous paroît avoir apportés juſqu'ici à notre bonheur, c'eſt qu'elle a voulu d'abord aller à la ſource du mal, comme elle l'avoit annoncé dans ſa Déclaration du mois de Mars 1733, & dans ſa déclaration de guerre du 15 Octobre de la même année. Il a fallu pour cela qu'elle commençât par ſe faire des alliés,

alliés, autant pour augmenter ſes forces, que pour enlever à l'Empereur celles que ces mêmes alliés auroient pu lui fournir, la guerre étant une fois commencée. Mais ces alliés, il a fallu auſſi les engager en travaillant pour eux; & auſſi-bien étoit-ce également aller au but qu'on ſe propoſoit en même tems, d'affoiblir le grand pouvoir de la Maiſon d'Autriche. C'eſt ainſi que la France s'eſt vu obligée de porter une grande partie de ſes forces en Italie; mais durant ce tems il falloit empêcher l'Empereur de pénétrer en France, & tenir une armée ſur le Rhin; & cette armée, ſoit pour montrer évidemment que ce que le Roi Très-Chrétien avoit dit, étoit conſtamment vrai, qu'il ne ſongeoit point à s'aggrandir par de nouvelles conquêtes, ſoit pour frapper ſon coup plus ſûrement contre l'Empereur, en le forçant de redonner la liberté à la Pologne, devoit reſter dans l'inaction, & tenir ſes foudres ſuſpendus, juſqu'à ce que les troupes, qui auroient aidé à faire changer de Maître à l'Italie, venant ſe joindre à elle, elles fiſſent toutes enſemble un dernier effort de guerre pour enfanter la paix. Nous ſommes, Monſieur, à la veille de voir exécuter ce grand projet d'où nous doit venir infailliblement le rétabliſſement de nos liber-

tés & de nos privileges, & qui doit nous dédommager de nos malheurs. Je crois voir clairement toute la trame que la France ourdit, & il n'est tout au plus, à mon avis, que quelques filets déliés, & qui n'entrent dans l'ouvrage que par occasion, qui peuvent échapper à ma vue; mais ce qui est constant, c'est que de quelque façon que la France agisse, elle n'a pour principal objet que nous & notre liberté. Ayant bien voulu confondre son honneur avec le nôtre, il faut que tous les deux périssent, ou qu'ils se soutiennent tous deux à la fois; & comme il n'y a point d'apparence qu'une Puissance si redoutable & si jalouse de sa gloire, veuille s'immoler au bon plaisir de l'Empereur, il n'est pas croyable non plus que notre honneur devienne la victime de ce même Empereur, le seul artisan des calamités de notre patrie. Le caractere du Cardinal de Fleury nous répond des grands sentimens de Louis XV, que son sang & ses grandes qualités nous annoncent d'ailleurs. Et dans le tems que les François ne distinguent point les intérêts du Roi leur Maître, de ceux du Roi Stanislas, le Ministere de France, engagé à notre rétablissement par son propre honneur, voudroit-il heurter de front les sentimens communs de toute une nation à

qui

qui il est en quelque sorte comptable de toutes ses démarches.

Mais je crois avoir suffisamment prouvé que nos tristes malheurs ne servent point de prétexte à la guerre que la France a entreprise. En tout cas, il ne tient qu'à l'Empereur de dévoiler les plus secrets desseins de cette Puissance aux yeux de l'Univers. Qu'il fasse cesser ses hostilités dans nos Etats; & si la France ne fait alors cesser les siennes, la mauvaise foi paroîtra dans tout son jour. Si l'Empereur est si persuadé de ce prétexte, n'a-t-il pas la plus belle occasion du monde d'en tirer avantage en découvrant l'opiniâtreté de la France à continuer une guerre à laquelle il auroit consenti de mettre fin? Que d'amis il s'attireroit alors! & quelle honte ne feroit-il pas tomber sur cette fiere ennemie! mais, jusqu'à ce qu'éteignant lui-même le flambeau de la discorde qu'il a allumé, il ait arraché à la France le triste aveu de l'ambition demesurée qu'il lui suppose, il nous permettra de ne rien croire de cette ambition; & tout ce qu'il y a de gens d'esprit & de bon sens resteront persuadés que la Pologne n'est point un prétexte à la funeste guerre qu'il s'est attirée sur les bras.

Venons à préſent, Monſieur, au ſecond motif qui vous retient dans le parti d'Electeur de Saxe, & qui n'eſt certainement guère mieux fondé que celui que je viens de détruire.

Vous ne croyez pas, dîtes-vous, devoir vous détourner de votre chemin aux approches d'une diete générale qui peut ſeule remettre les affaires de la Pologne au même état où elles étoient auparavant. Mais quelle idée avez-vous de la paix que vous prétendez vous procurer? Ne doit-elle pas cette paix avoir rapport à la guerre qui l'a précédée? Et quelle eſt cette guerre? Eſt-ce une diſſenſion inteſtine que l'ambition de quelques puiſſantes familles ait fait naître dans nos États, ou que des intérêts arbitraires de Gouvernement, de nouvelles vues de politique, des objets enfin qui nous regardent uniquement, ayent excitée parmi nous, & qui ſoit tellement concentrée dans la Pologne, qu'elle n'ait point éclaté au dehors? Si cela eſt, auteurs de nos maux, nous ſeuls pouvons y apporter du remede, & la diete de pacification ne ſauroit être mieux établie pour en arrêter les progrès & en éteindre les ſuites; mais il s'en faut bien que cette guerre ſoit telle que je viens de la repréſenter. Elle a véritablement pris ſa ſource parmi

mi nous; mais delà, comme un torrent, elle a entraîné presque toutes les Puissances de l'Europe; & cela étant ainsi, est-ce à la Pologne à redonner la paix à toutes ces Puissances? Et une diete de pacification indiquée & tenue par les seuls partisans de l'Electeur de Saxe, que d'ailleurs vous ne pouvez désavouer vous-même ne point constituer le Corps de la République, peut-elle avoir la force & l'autorité de concilier d'aussi grands intérêts que ceux qui se trouvent aujourd'hui nécessairement confondus avec les nôtres? Si déja ceux de notre parti ont protesté contre tous les réglemens que vous pouvez faire dans cette diete, pensez-vous que la France & ses Alliés voudront s'y soumettre aveuglément? Et si, comme il arrivera sûrement, ces Puissances & nous, nous ne tenons aucun compte de ce grand ouvrage de paix que vous vous flattez d'établir, cet ouvrage pourra-t-il subsister? Et votre diete, au lieu de vous être réellement utile, ne servira-t-elle pas à irriter davantage ces mêmes Puissances, qui effectivement se trouveront offensées, que vous ayiez osé prononcer de vous-même, & sans leur aveu, sur des intérêts qui les concernent, & vouloir leur imposer, je ne dis pas des conditions de paix, mais une paix déja toute dres-

ſée, comme s'il ne leur reſtoit plus rien à faire que de mettre bas les armes, & ſe ſoumettre entiérement à vos décrets ? Non, Monſieur, la guerre étant devenue générale, la paix doit être générale auſſi & vous concevez bien que, quoi que vous puiſſiez faire, vous ne ſauriez procurer cette paix générale par la diete de pacification que vous êtes ſur le point de tenir.

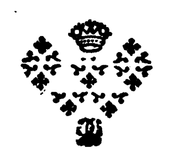
Je dis bien plus. Il ne vous eſt pas même poſſible de vous donner par cette diete une paix particuliere, & qui ſoit propre à vous ſeuls. Y a-t-il en effet de l'apparence que vous puiſſiez jouir d'un tranquille repos, dans le tems que toute l'Europe eſt dans une violente fermentation, & que vous ne reſſentiez point les ſecouſſes du vaiſſeau où vous êtes renfermés, lorſque ce vaiſſeau ſe trouve agité de la plus rude tempête ? Ne riroit-on pas de ceux qui, au milieu d'une mer courroucée, tiendroient conſeil entr'eux, & après être convenus que tout eſt calme, ordonneroient gravement aux compagnons de leurs dangers, & aux pilotes même, de ſe croire tranquilles, lorſqu'ils ſont tous ſur le point d'être engloutis ? Voilà, Monſieur, votre ſituation, je ne ſaurois vous la rendre plus ſenſible.

Car enfin qu'eſt-ce qui peut arriver après votre diete? Ou l'Empereur fera ſa paix avec la France, ou il ne la fera pas: s'il la fait, tous vos efforts ſont vains dès ce moment, & vous ſerez contraints d'effacer vous-mêmes jusqu'aux moindres de vos déciſions, pour travailler ſur un autre plan à la paix que vous aurez cru vous être procurée; & plaiſe au Ciel que vous n'ayiez à courir d'autre riſque que d'accepter un nouveau ſyſtême de tranquillité où vous n'auriez point concurru; que ſi au contraire l'Empereur ne fait pas de long-tems ſa paix avec la France, la guerre reprendra de nouvelles forces; & vous trouvant en butte aux ennemis que vous vous connoiſſez déja, & peut-être à d'autres auſſi que vous ne connoiſſez pas encore, pourrez-vous jouir de ce doux repos que vous vous propoſez? Et ce renouvellement de guerre ne vous deviendra-t-il pas d'autant plus funeſte que, vous étant rendus vous-mêmes les arbitres de votre ſort & de celui de nos Etats, qui ne dépend plus ni de vous ni de nous par la liaiſon qu'il a avec celui de pluſieurs autres Puiſſances, vous aurez prétendu les aſſujettir à vos décrets, & faire expirer tout-d'un-coup leurs prétentions, que vous ſavez être réellement mieux fondées que celles de l'Electeur de

Saxe,

Saxe, dont, entraînés par la force, ou domptés par la crainte, vous soutenez ou vous faites semblant de soutenir les intérêts.

Ainsi, Monsieur, à quelque égard que vous considériez votre diete de pacification, elle est tout-à-fait inutile, si elle n'est même, & pour vous & pour notre patrie, un nouveau surcroît de troubles & de malheurs. C'est là toutefois un des motifs qui vous fait sacrifier les droits de votre conscience au parti que vous avez malheureusement embrassé. Mais j'en ai assez dit; je vous laisse à digérer mes réflexions. Il n'en falloit pas de moins solides à un homme comme vous, & je ne connois aussi personne plus capable de les approfondir, & d'en tirer, pour ainsi dire, tout le suc qu'elles peuvent rendre. J'en attends aussi un très-heureux succès, & suis très-véritablement, &c.



LETTRE

LETTRE D'UN HABITANT DE DANTZIC.

En réponse à celle d'un de ses amis demeurant à Varsovie, 12 Décembre 1735.

J'ai reçu, Monsieur, par votre derniere dépêche, le resultat du Conseil qui vient d'être tenu à Varsovie, & qui, pour me servir de vos expressions mêmes, doit, au moyen de la diete de pacification qu'il semble annoncer, dissiper au plutôt les troubles de notre Royaume, & lui redonner la paix. Je ne m'étonne point que vous ayiez été enchanté de la seule idée de ce bonheur. Qu'avons-nous à désirer que de voir fixer le sort incertain de notre malheureuse République, que de nous voir exempts des calamités funestes que nous essuyons depuis si long-tems? mais nous pourrions bien être la dupe de nos désirs & des promesses dont on les flatte. Aussi je ne craindrai pas de vous dire que, n'ayant aucun droit de suffrage à cette diete, j'ai résolu

résolu d'en attendre ici le succès, persuadé qu'elle n'en sauroit avoir aucun qui puisse répondre à notre attente. Je vais vous communiquer les raisons qui me font prendre ce parti, & vous laisser juger ensuite du fondement que peuvent avoir vos espérances.

Depuis que les Troupes Stanislaïques sont dispersées, & que les armées étrangeres, faute de combattans qui leur résistent, tiennent toute la nation sous le joug, on diroit que la guerre a cessé, & qu'il est permis de bien augurer de la tranquillité publique; mais cette guerre n'en est que plus dangereuse, à présent qu'elle est concentrée dans les cœurs; & cette tranquillité doit ressembler à la bonace qui suit la tempête, & qui souvent est plus funeste aux navigateurs que ne l'étoit la tempête même.

Et en vérité, si l'on vous demandoit vos conseils pour l'établissement d'un nouveau Royaume, ne voudriez-vous pas lui donner d'abord la religion pour fondement? Mais la Pologne, dont on vient de renverser toutes les loix, peut-elle en avoir d'autre dans la refonte qu'on en veut faire, que cette même religion qui forme les liens les plus forts des sociétés civiles? Remarquez cependant que c'est à quoi l'on s'attache le moins dans cette réforme; & qu'au contraire,

traire, l'infidélité envers Dieu est la base de tous les changemens qu'on y veut introduire. C'est un Etat nouveau qu'on éleve sur le parjure & sur le mensonge; & cela étant, je vous demande si ces mêmes peuples peuvent jouir d'une paix solide, tandis que leur conscience ne sera point en repos; & si la diete de pacification est capable de calmer des cœurs agités par leurs remords & par les reproches continuels de tout ce qui aura été fait contre une cause qui, par les p) sermens volontaires de toute la République, n'est plus tant la cause des Polonois que de Dieu même?

Si néanmoins on passe par-dessus les maximes de religion le plus profondement gravées dans les cœurs, & qu'indépendamment des obligations qu'elles nous imposent, on n'ait dessein de se laisser conduire qu'aux fausses lueurs d'une justice arbitraire, à l'exemple de ces peuples qui, privés de la connoissance du vrai Dieu, ne se gouvernent que par un instinct brut & grossier, quel sera

p) A la diete de convocation qui précéda la diete d'élection, tous les Députés des Diétines avoient fait chacun serment de n'établir pour Roi qu'un *Piast*, c'est-à-dire, un Polonois né de pere & mere catholiques. *Note de l'Editeur.*

ſera le fondement de cette pacification qu'on projette? En eſt-ce un ſolide, en eſt-ce un qui puiſſe ſubſiſter, que celui qui ſervira à ſoutenir un Trône dont les Ruſſes ſeuls ont diſpoſé? Y a-t-il de la juſtice à ruiner, depuis deux ans, un Royaume ſans aucun ſujet de guerre, ſans aucune vraie occaſion de rupture qui ait précédé? Y a-t-il quelque apparence d'équité à bouleverſer les loix d'une République qui compte les années de ſa liberté & de ſon indépendance par celles de ſa durée, depuis ſon établiſſement; à forcer les conſciences au parjure, & les ſentimens à la prévarication; à menacer des dernieres rigueurs des citoyens fideles; à les traiter de rebelles, eux qui n'ont jamais été ſujets; à les punir en criminels d'Etat, parce qu'ils refuſent conſtamment d'agir en eſclaves, & à contraindre enfin toute une nation à ne plus chercher ſon ſalut que dans la perte entiere de ſa liberté & de ſa gloire?

Quelles mains ſi habiles pourront venir à bout de ce grand ouvrage de pacification? Car enfin il s'agit d'y concilier des choſes entierement oppoſées: un Maître à qui, de ſon coup d'eſſai, l'on a fait violer des loix que ſon équité naturelle lui eût fait reſpecter, ſans doute; & des peuples qui, à moins d'être

d'être subjugués tout-d'un-coup, ne peuvent être assujettis que par un consentement unanime à la servitude qu'ils détestent. Il s'agit de légitimer une élection qui peut abolir à jamais tous les droits des élections futures, de rétablir la confiance entre les deux corps qui se sont formés dans l'Etat, & qui sont aussi opposés l'un à l'autre, que s'ils formoient deux nations séparées, & vivant sous differens climats. Il s'agit de réunir ceux qui ont tout sacrifié pour la défense de la patrie, avec ceux qui l'ont rendue la victime de leurs intérêts particuliers. Il s'agit de ressusciter la liberté du milieu des fers où on la tient ensevelie; & de la faire réfléchir, si j'ose ainsi dire, sur le même trône d'esclavage où elle vient d'être entée. Il s'agit de faire reprendre son ancien cours aux loix, malgré les digues qu'on leur oppose, de réparer l'honneur & la réputation d'une noblesse illustre qu'on méprise & qu'on ne cesse d'insulter par tout ce qu'il y a de plus déshonorant pour elle, de lui faire espérer quelque dédommagement des biens qu'elle a perdus, dans le tems qu'on ne cesse, par des impôts cruels, de lui enlever le peu de bien que lui reste. Il s'agit de pourvoir à la sûreté de l'habitant accablé sous le joug d'une Puissance étrangere, & de sou-

lager ſon miſérable état, lors même qu'on fait tous ſes efforts pour accroître ſes peines. En un mot, il s'agit de punir l'innocence, & de guérir une plaie en y entretenant le venin qui la produit ou qui l'augmente. Conciliez, ſi vous pouvez, toutes ces contrariétés, & nous pourrons eſpérer le ſuccès de la diete de pacification dont on nous flatte.

Mais, direz-vous, vous avez beau nous prouver que cette diete ne ſauroit compâtir avec la religion & la juſtice, & qu'elle ne peut être établie ſur aucun de ces fondemens eſſentiels; doit-on regarder de ſi près aux projets que l'intérêt enfante, & où faut-il trouver des avantages réels? Telle eſt la ſituation des Puiſſances déchaînées contre la Pologne. Le profit qui leur revient des hoſtilités qu'elles exercent, ne permet pas d'examiner ſi elles ont droit de les exercer. Quelque fauſſe que ſoit cette maxime, je ſuis prêt néanmoins à l'approuver, ſi l'on peut me convaincre que ces mêmes Puiſſances trouvent leur intérêt dans la perte du Royaume qu'elles s'efforcent de ruiner. Je ſuis au contraire prêt à démontrer que leur véritable intérêt étoit de ne point y allumer la guerre qui le déſole.

Je dirai d'abord en général ce qu'il est aisé de prévoir, qu'il en sera de la nouvelle République qu'on veut former sur ce principe d'intérêt, comme d'une vaste maison bâtie sur un fondement ruineux, laquelle a toujours besoin de nouveaux appuis, & dont l'entretien coûte plus que si on l'avoit d'abord élevée sur un terrein solide; qu'il y aura toujours des vuides, des crevasses dans cet édifice de pacification, & que ceux qui l'élevent seront toujours exposés à de nouveaux frais jusqu'à ce que l'ouvrage tombant de lui-même, ou démoli par ses architectes, il soit rebâti sur des fondemens plus fermes, tels que ceux que j'ai déja représentés devoir être la base de tout ouvrage de politique qui doit durer.

Mais, pour en venir à un détail plus précis, peut-on disconvenir que l'Empereur, qu'on regarde à bon droit comme l'auteur de la guerre qui se fait à présent dans l'Europe, n'eût beaucoup mieux fait pour lui-même s'il n'en avoit point allumé le flambeau? L'événement nous fait déja voir que, pour vouloir disposer à son gré d'une Couronne à laquelle il n'avoit aucun droit, il faudra qu'il renonce à celles qu'il croyoit lui appartenir; & en vérité, la satisfaction qu'il a eue de faire mettre la Pologne à feu

& à ſang, le peut-elle dédommager de ſes pertes? Oubliant les obligations eſſentielles qu'il avoit au Roi Stanislas, du tems de la derniere guerre de Suede, il a cru de ſon intérêt de s'oppoſer au rétabliſſement de ce Prince, pour ne pas avoir un voiſin dangereux dans la perſonne d'un Beau-pere du Roi de France: vaine appréhenſion qui a été la cruelle ſource de tous les malheurs qu'il éprouve & qu'il peut encore éprouver! & en effet, a-t-on jamais vu la Pologne attaquer aucun des Etats qui l'environnent, elle qui s'eſtimeroit heureuſe d'être en état de ſe défendre quand on vient l'attaquer? Et ce même Roi Stanislas, qu'on a pris plaiſir à ſe figurer ſi redoutable, peut-être pour avoir occaſion de bleſſer en ſa perſonne l'honneur d'un Roi qui mérite ſi fort d'être reſpecté, peut-il de lui-même entamer une guerre ſans la République, & ſuivre en cela l'exemple du Roi Auguſte, ſon prédéceſſeur? Mais le regne du Roi Stanislas finira avec ſa vie, & l'Empereur doit-il compter pour rien le juſte reſſentiment de la Pologne qui ne meurt point? Peut-il croire que, dans cette foule d'événemens qui naiſſent dans le monde, & qui ſe choquent & ſe briſent dans leurs cours, comme les flots d'une mer agitée, il ne s'en préſente quel-

qu'un

qu'un de favorable, où la Pologne pourra se venger & éteindre sa colere dans la source même de ses malheurs ? Ainsi la Cour de Vienne, en voulant sur une fausse supposition se précautionner contre le Roi Stanislas, s'est mise réellement dans le cas qu'elle a voulu éviter; & dans un cas même beaucoup plus fâcheux pour elle, puisqu'en laissant un cours libre à la tendre affection de la Pologne pour le Roi qu'elle souhaitoit, elle avoit beaucoup moins de sujet de craindre ce Roi, que la France irritée, & qu'elle auroit même pu s'en faire un ami.

Mais un autre motif aussi mal fondé, & qui peut également avoir bientôt de fâcheuses suites, animoit encore l'Empereur. Il a cru de son intérêt d'assurer sa pragmatique sanction du côté de la Maison de Saxe, en la substituant d'autorité, & comme par droit de succession, à une Couronne élective: dessein mal conçu, puisque cette pragmatique, après avoir long-tems langui & essuyé divers symptomes, est déja comme expirée; & que le pouvoir de l'Electeur de Saxe étant accru, ce Prince lui-même pourroit essayer de la renverser si elle subsistoit encore. Ainsi l'Empereur se creuse un abysme dont il est aisé de mesurer la profondeur par l'éleva-

 tion

tion de celui qu'il favorise. On ne peut comprendre un pareil aveuglement dans une Cour qui a toujours été estimée si habile à démêler ses moindres avantages. Ne devroit-elle pas s'appercevoir qu'elle n'a aucun intérêt à maintenir l'Electeur de Saxe, & qu'elle a au contraire plus à craindre de ce Prince que du Roi Stanislas, qu'elle fait pourtant tous ses efforts pour éloigner de la Couronne que la Pologne lui a déférée.

Allons plus loin encore; & après avoir montré le peu d'intérêt que l'Empereur a effectivement à maltraiter, comme il fait, un Roi légitime & une République indépendante, je veux vous représenter la Czarine aussi peu fondée en cela même que l'Empereur.

Personne ne doute que l'intérêt de la Czarine ne l'engage à regarder l'Empereur comme son allié naturel contre les Turcs; mais n'auroit-elle pas dû réfléchir combien elle risque par la guerre injuste qu'elle fait aux Polonois, de s'attirer sur les bras ces mêmes Turcs, sans qu'elle puisse espérer aucun secours de l'Empereur si occupé d'ailleurs à se défendre? Est-ce par une plus grande confiance en l'Electeur de Saxe, qu'au Roi Stanislas, que la Czarine s'est déclarée pour

l'un

l'un au préjudice de l'autre? Mais d'où peut venir sa prédilection & son assurance? Cette Princesse a-t-elle oublié qu'à la paix d'Alt-Ranstad le feu Roi Auguste ne craignit point de sacrifier l'alliance de Pierre I. & les obligations qu'il lui avoit, à la conservation de la Saxe? Qui peut l'assûrer que le fils sera plus religieux à garder ses engagemens, que le pere ne l'a été? Mais est-il de l'intérêt de la Russie d'ébranler les libertés de la Pologne, qui lui sont réellement plus utiles, & j'oserai même dire, plus avantageuses qu'à la Pologne même; puisque, par la forme de gouvernement qu'elles soutiennent dans celle-ci, elles sont comme la sauve-garde de la Russie, en donnant plus de sûreté aux frontieres de ses Etats, qu'elles n'en donnent à celles de la Pologne, d'ordinaire trop exposées aux incursions des voisins? Est-il de l'intérêt de la Russie de placer sur le Trône de la Pologne un Prince puissant, & d'indisposer contre soi une nation qui lui a été jadis redoutable, & qui peut le devenir encore par cette même vicissitude qui vient de lui rendre la Russie redoutable à son tour? Cette Monarchie ne devroit-elle pas, dans les commencemens de sa grandeur, ménager ses forces, & éviter de donner de la jalousie à ses voisins?

Pour triompher, comme elle fait, de la Pologne désarmée, se croit-elle si puissante, que la Suede ne puisse un jour revendiquer ses pertes, que les Turcs ne puissent se ressentir de la partialité qu'elle affecte pour les Perses, & de l'infraction du traité de *Pruth;* & que les Polonois eux-mêmes, sortis une fois de l'abysme où elle les a précipités, ne cherchent à se venger des malheurs dont on les accable?

Je sais ce que vous pensez. La Cour de Russie regarde peut-être des mêmes yeux que nous, les dangers où l'expose l'injuste guerre qu'elle fait en Pologne; mais c'est une affaire où l'honneur l'a engagée, & qu'elle doit soutenir par honneur. J'accorde à la Czarine tout ce qu'elle veut; mais à présent qu'elle a rempli ses désirs, qu'elle est persuadée que l'Electeur de Saxe regne paisiblement à Varsovie, & qu'elle est rassasiée de cet honneur qu'elle a tant recherché; qu'elle revienne aux justes sentimens dont elle pourroit se repentir un jour de s'être éloignée; qu'elle se fasse un honneur plus convenable à son rang & plus digne d'un grand cœur, de ne plus opprimer une nation qui ne lui a donné aucun sujet de lui faire la guerre; qu'elle retire ses troupes;

qu'elle

qu'elle rende aux Polonois leur premiere liberté; qu'elle les abandonne à eux-mêmes, & leur laisse le soin de décider de leur sort; & alors je pourrai bien augurer de la diete de pacification que l'on est prêt de convoquer sous le prétexte du bien de la Pologne.

Pour ce qui est de l'Electeur de Saxe, je conviens que la Couronne de Pologne lui coûte trop cher par le sacrifice qu'il lui a fait de ses droits aux Etats de la Maison d'Autriche, pour qu'il ne soit pas de son intérêt de la soutenir. Mais j'ajoute à cela que, s'il lui en a coûté beaucoup pour l'acquérir, il s'expose à tout perdre pour la conserver; & ce qui est arrivé à son pere peut d'avance lui tenir lieu de leçon. Croit-il, pour être monté sur le Trône par le violement des loix & des libertés que les Russes ont foulées aux pieds, & dont ils lui ont fait comme autant de marches pour y parvenir, croit-il en être absolument le maître? Il se trompe. Il peut réussir à rendre les Polonois malheureux, mais en sera-t-il plus heureux lui-même, à moins, ce qui n'est absolument point dans son caractere, qu'il ne se fasse un bonheur de régner par la force, d'avoir autant d'ennemis que de sujets, & de ne porter qu'un vain titre de Roi sous le joug des

Ruſſes qui commandent actuellement dans la Pologne avec plus d'empire & de hauteur qu'ils ne le font dans leur pays même, où ils dépendent d'une Puiſſance qui les gouverne plus en eſclaves qu'en ſujets.

Je ſais bien que les Polonois ne jouiront jamais de leur liberté, s'ils ſont malheureuſement deſtinés à ſubir le regne de l'Electeur, celui-ci ayant un extrême intérêt de les ſerrer, de les contraindre, de les brider de plus en plus; mais leur Royaume devenu comme une place conquiſe, quelles forces, quelle puiſſante garniſon ne demandera-t-il pas pour être toujours contenu dans le devoir? Sera-t-il poſſible de ſubjuguer un pays ſi vaſte, & une nobleſſe ſi nombreuſe & ſi jalouſe de ſes droits? Pourra-t-on mettre des freins à toutes les langues & des chaînes à tous les bras? Quelle ſera cette eſpece de Royauté? Vit-on jamais un regne plus monſtrueux, puisqu'il ne ſauroit être qu'un combat perpétuel entre le deſpotiſme & la liberté, toujours oppoſés l'une à l'autre? Il s'agit néanmoins, dans la diete de pacification, de combiner deux choſes ſi contraires, deux choſes qui ne peuvent non plus compâtir enſemble que la lumiere & les ténebres.

C'eſt

C'eſt vraiment un nom des plus ſpécieux, dans le cas dont il s'agit ici, que ce nom de pacification. Il repréſente encore la forme du gouvernement, mais il en eſt de cette diete à-peu-près comme d'un beau tableau déja effacé, où l'on ne voit que quelques traits équivoques dont on ignore le deſſein, & qui ne ſervent qu'à faire regretter le plaiſir qu'on auroit eu à le conſidérer dans tout le luſtre de ſes couleurs & dans toute la perfection qui faiſoit autrefois ſon mérite; ou plutôt cette diete de pacification aura rapport à celles des anciens Polonois, comme les fantômes de ces grands hommes, s'ils venoient à paroître, reſſembleroient à leurs perſonnes qui n'inſpiroient que le reſpect & l'amour, au lieu que leurs ombres n'exciteroient en nous que la frayeur & l'épouvante.

Pour mieux juger du ſuccès que peut avoir cette diete, j'entre dans l'eſprit d'un vrai & bon citoyen qui ſe préſentera à cette reſpectable Aſſemblée. Il ſera d'abord ſaiſi de joie en voyant du moins cette image du Corps de la République. Son premier point de vue ſera ce Trône, où l'on ne doit monter que par l'amour des peuples, que l'on ne poſſede que par la juſtice, où l'on ne ſe ſou-

ſoutient que par les graces & les bienfaits; mais avec quelle douleur le verra-t-il ce Trône occupé par un Prince qui, malgré ſa douceur & ſon humanité, ne s'y maintient qu'à la faveur des armes? Avec quel déſeſpoir ne verra-t-il pas les calamités, les horreurs du regne paſſé ſortir du milieu des cendres de nos freres où elles paroiſſent enſevelies avec eux, & devenir, comme par un droit de ſucceſſion, héréditaires à la patrie? Approchera-t-il de ce Trône avec confiance, & les glaives dont il eſt hériſſé, & qui l'environnent, & qui, funeſtes inſtrumens de la mort de tant de citoyens, le menacent à ſon tour, lui permettront-ils d'y contempler un pere de la patrie? Y verra-t-il un Roi placé par ſon ſuffrage? Lui parlera-t-il avec cette liberté dont il eſt le défenſeur? avec ce zele toujours agréable aux Princes qui ne veulent être que les protecteurs des loix, avec cette noble ſoumiſſion qui diſparoît auſſi-tôt qu'on veut la convertir en un devoir ſervile? Dès que ce bon citoyen ſe verra au pied de ce Trône, ne reconnoîtra-t-il pas qu'il n'eſt qu'eſclave & tributaire; que la voix ne lui reſte plus libre que pour expoſer ſes malheurs, & demander vengeance au Ciel des maux dont on l'accable? Qu'ai-je dit? Pourra-t-il même

im-

impunément exhaler ſes plaintes? & triſte victime d'une autorité dont on ne vit jamais d'exemple parmi nous, ne ſera-t-il pas obligé de dévorer ſes pleurs en ſecret? Si, jettant la vue ſur le paſſé, il examine ce qui a conduit l'Electeur ſur ſon Trône, ne ſera-t-il pas frappé du ſacrifice que la nation eſt forcée de faire à ce Prince, du ſalut, des priviléges, des biens, de la vie de ſes enfans, de ſon honneur même & de ſa gloire. S'il examine l'avenir, que lui reſte-t-il à eſpérer d'une ſucceſſion établie de pere en fils, & d'une ſujettion entiere au pouvoir d'une Puiſſance étrangere, & des long-tems notre ennemie? Il faudra cependant que cet homme plein de ſentimens, de ſageſſe & d'équité, force ſa conſcience, ſes inclinations, le tendre amour de la patrie, pour ne pas troubler le cours d'une diete dont on lui fait eſpérer la paix, & dont il n'oſeroit retarder l'activité, en refuſant d'y donner ſon ſuffrage. S'il ſe tourne du côté du Sénat, il y verra peut-être le Primat qu'on y aura entraîné de force, & dans le triſte & muet perſonnage qu'y feroit ce digne & vénérable Chef de l'Etat, il verra le vrai portrait des perſécutions & de l'affreuſe captivité de ſa patrie. Il verra des Membres de la République, qui, déja proſcrits

par

par eux-mêmes, oſeront proſcrire la vertu de leurs freres, par cela ſeul qu'elle condamne leur perfidie & leur lâcheté. Il verra enfin l'ordre des Nonces, ces illuſtres Législateurs qu'on force depuis quelque tems à paroître à Varſovie pour les accoutumer au joug qu'on leur deſtine à cette diete; il les verra plier malgré eux leur tête ſous ce malheureux joug. Si quelqu'un d'entre eux (car j'eſpere encore que, dans une nation élevée dans d'auſſi généreux ſentimens, que la nôtre, il pourra ſe trouver des *Mutius*, qui ne craindront pas les ardeurs du feu, des *Regulus* qui ne ſuccomberont point aux menaces des tortures, des *Rutilius* qui braveront l'exil, & des *Catons* que la vue de la mort ne fera point pâlir); ſi quelqu'un, dis-je, d'entr'eux ſe récrie contre les projets abſurdes, ou les injuſtes déciſions de cette diete qui, tenue ſous les armes des Ruſſes & des Saxons, méritera plutôt de paſſer pour un conſeil de guerre que pour une aſſemblée de citoyens, d'autant plus que des miniſtres & des Généraux étrangers en auront d'avance formé tout le réſultat: en un mot, s'il a le courage de ſe récrier, on lui dira peut-être pour le

rédui-

réduire, que ce que les Saxo-Russes ont voulu, est la volonté de Dieu, comme si Dieu s'étoit choisi de pareils oracles pour annoncer ses desseins à la Pologne. On lui dira peut-être aussi ce qu'on a déja répandu avec tant d'affectation dans tous ces libelles dont on a infecté la République, que la France l'a trompé lui & tous ses freres: quel argument pour autoriser les lâchetés & les meurtres qui se commettent dans nos Etats! comme si la France étoit à nos gages pour nous secourir au besoin, qu'elle eût d'autres motifs de nous défendre que celui d'une pure générosité, qu'elle n'eût pas entrepris la guerre pour protéger nos libertés; comme si cette guerre qu'elle fait à nos ennemis étoit l'ouvrage d'un jour, & que nous ne fussions pas obligés de nous défendre nous-mêmes.

Enfin, pour finir comme j'ai commencé, j'aurai l'honneur de vous dire qu'il se pourroit bien que vous n'en croyiez pas à l'horoscope que j'ai tirée de cette diete, mais du moins vous devez convenir qu'il n'y a nulle part de vraie & solide paix, si la religion, si la justice, si la

la raiſon n'en ſont le fondement, le principe & la fin. Pour moi je me promets une meilleure pacification de la guerre qui ſe fait au-dehors de nos Etats pour la bonne cauſe, que je ne l'attends de cette tranquillité plâtrée qu'on médite en dedans; & je vous conſeille en bon & fidele ami d'épouſer ces mêmes idées pour votre repos, auquel vous ne doutez pas que je ne m'intéreſſe.

J'ai l'honneur d'être, &c.



LE VRAI BONHEUR CONSISTE A FAIRE DES HEUREUX.

S'il est naturel à l'homme de travailler à se rendre heureux, si c'est là son unique desir dès qu'il commence à vivre, & si ce desir l'occupe si fort que la vie même lui devient à charge dès qu'il ne peut le remplir; rien ne lui est sans doute plus nécessaire que de savoir en quoi consiste le vrai bonheur, & quel est l'usage qu'il en doit faire.

Le bonheur s'offre à lui de toutes parts; mais ou il manque de le saisir, ou il le saisit mal; ou il ne le sent point, ou il n'en jouit pas tranquillement par la crainte qu'il a de le perdre.

Il est pourtant plus ordinaire à l'homme de se le figurer où il n'est pas, & de n'en juger que par son goût & ses caprices. Les uns le font consister à satisfaire leurs passions, les autres à les vaincre. Plusieurs ne le trouvent que dans certaines passions qui le flattent, & jamais dans celles qu'ils n'aiment point.

L'ambitieux le plus riche des biens de la fortune voit ordinairement ces biens avec indifférence, & ne court qu'après la gloire qui l'a séduit; tandis que l'avare, insensible à cette gloire, n'aspire qu'aux richesses qu'il croit seules capables de le contenter.

Celui-là se plaît dans l'agitation & le travail. Celui-ci ne trouve de satisfaction que dans le repos & l'indolence; mais tel homme s'estime heureux qui ne l'est pas, & tel passe pour malheureux dont le sort est digne d'envie.

Je me représente un homme comblé de félicité, mais isolé, réduit à lui-même, & séparé de tout commerce du monde. S'il s'est acquis une grande réputation, en sentira-t-il le prix du moment qu'il n'a personne qui l'admire & qui sache lui préparer l'encens qui lui est dû? Que cet homme possede de grands biens, je le veux; s'estimera-t-il heureux, dès qu'il est réduit à n'en pouvoir faire usage? Qu'il ait un génie plein de force & de lumieres, il ne laissera pas de se déplaire souvent; & comme une matiere embrasée qui agit sur elle-même, son génie s'usera par sa propre ardeur. Que cet homme ait des sentimens & de la vertu, il les connoîtra tout au plus; mais ne pouvant faire aucun bien, il aura lieu de dou-

ter si tout ce qu'il sent, il peut le mettre en pratique. Qu'il ait enfin les plus rares talens, quel cas en fera-t-il, dès qu'ils lui sont inutiles, & qu'il ne peut faire usage du premier de tous les talens: celui de les faire valoir?

De ces vérités constantes tirons une induction nécessaire, & disons qu'un homme ne se suffit pas à lui-même pour être heureux, & qu'il ne peut l'être réellement qu'autant que son bonheur peut se répandre sur les autres. Il est vrai que souvent c'est assez de se croire heureux pour l'être, & qu'un amour propre déréglé peut nous faire trouver des plaisirs dans les choses même les plus frivoles; mais cet amour propre, le premier de tous les flatteurs, ne nous séduit que parce qu'il nous persuade que nous pouvons tromper les autres; & rarement nous tromperoit-il, s'il ne nous représentoit aussi aimables aux yeux de ceux qui nous connoissent, qu'il nous fait paroître aimables à nos propres yeux.

C'est donc par l'estime des autres que nous nous estimons, & le bonheur que nous ne pouvons trouver en nous-mêmes, nous ne l'attendons que des hommes avec qui nous vivons.

Mais combien plus ce bonheur, qu'il nous faut mendier, en quelque ſorte, nous ſera-t-il plus aſſuré quand nous l'acheterons, quand nous le mériterons par nos bienfaits, quand nous nous efforcerons de rendre heureux ceux qui peuvent ſeuls nous rendre heureux nous-mêmes ? Car enfin le bonheur que l'on procure aux autres ne peut manquer de réjaillir ſur le cœur généreux qui le produit ; c'eſt une eau qui, après avoir arroſé des terres arides, remonte vers ſa ſource pour en couler de nouveau. Les biens dont on jouit peuvent échapper des mains de ceux qui les poſsèdent; mais les biens que la charité fait répandre, quoique ſujets aux caprices, durent du moins toujours par le plaiſir ou par la gloire de les avoir fait ſervir à faire des heureux.

Formons-nous ici l'idée d'un Souverain dont ſes courtiſans, dont ſes peuples, dont tout le monde entier prévient les deſirs. On l'idolâtre; mais il ne peut ignorer que les hommages qu'il reçoit, on les rend plutôt à ſa dignité qu'à ſa perſonne, & qu'ils les doit plus au devoir, à l'uſage, à l'intérêt, qu'à un amour pur & ſincere. Parvenu à ce qu'on appelle le ſuprême bonheur, eſt-il bien convaincu qu'il le poſſede? Ses plaiſirs ne ſe nuiſent-ils pas par leur continuité même?

même? Dans ses plus grands plaisirs ne sent-il pas le besoin d'autres plaisirs, & de plus grands plaisirs encore? Les chagrins l'ont assiégé sur le Trône, ils s'y sont assis avec lui. Tout ce qui satisfait ses desirs les réveille; ses passions croissent par tout ce qui les assouvit; en croissant elles multiplient ses peines; elles renaissent de leurs cendres pour le tourmenter de nouveau; & son cœur toujours vuide, toujours altéré, toujours endurci aux plaisirs par les plaisirs mêmes, ne jouit véritablement que de ses inquiétudes & de ses dégoûts. Sa grandeur elle-même qui le prive des douceurs de la société, fait le malheur de sa vie, & il est forcé de reconnoître, qu'incapable de le satisfaire, elle lui est moins donnée pour lui que pour les autres; & que le premier de ses soins doit être de faire des heureux pour le devenir lui-même.

Donnez-moi un Souverain qui ait de l'humanité & des entrailles, je lui maintiens ce qui paroît incompatible avec son état: des amis qui lui feront sentir les dangers de la flatterie, & lui apprendront par leur conduite que les louanges les plus sinceres ne sont pas celles qu'on s'empresse de lui donner, mais celles qui leur échappent. Ce Prince, devenu par la bonté de son cœur le

Miniſtre de la providence de Dieu ſur ſes peuples, ne peut manquer de trouver dans ſes bienfaits & dans leur amour de ſûrs garans de leur reſpect & de leur obéiſſance; il n'aura point lieu de douter des éloges qu'on lui donnera; il ſe verra revivre avant que de mourir; & jouira dès cette vie même de l'immortalité qui lui eſt aſſurée pour les tems à venir.

Ainſi tous les héros, ainſi tous les grands hommes, quels qu'ils ſoient, ne peuvent goûter un bonheur plus véritable que celui qu'ils doivent procurer au reſte des humains. Leur vertu conſiſte, non à ravager des Provinces, à ſaccager des villes, à faire égorger des malheureux, mais à rendre leur patrie & leurs concitoyens heureux, ſoit en écartant l'ennemi qui les ménace, ſoit en triomphant de celui qui veut les ſubjuguer. La gloire des conquêtes eſt toujours ſouillée par le ſang: on ne l'acquiert que par le carnage & la mort, & ſon plus noble appareil ne peut flatter qu'autant qu'il eſt funeſte; mais la gloire la plus pure & la moins équivoque eſt de faire des heureux. Conquérir des cœurs, c'eſt régner ſur eux, & ce regne n'eſt-il pas préférable à celui qui ne ſe ſoutient que par la force & la puiſſance, puiſque la puiſſance & la force

ne se maintiennent plus sûrement elles-mêmes que par l'amour des peuples qui sont obligés d'obéir?

Après tout, c'est la nature elle-même qui nous apprend qu'on ne peut être heureux que par le bonheur d'autrui. A-t-on des enfans, on s'intéresse à leur conservation, & l'on oublie volontiers ses propres besoins pour ne s'occuper que de ce qui leur est utile ou nécessaire.

Tels sont à-peu près tous ceux qu'on rend heureux; ils sont notre ouvrage, notre production, des enfans adoptifs, des créatures que nous avons formées, & à qui nous redonnons en quelque sorte la vie qu'ils n'avoient reçue que pour la traîner ou la perdre dans la misere & dans la douleur.

Qu'est-ce que le tendre amour qui fait le plus doux de tous les sentimens? & d'où vient ce sentiment si délicieux & si difficile à bien rendre? Vient-il uniquement du plaisir d'aimer? Non sans doute. Sa source est dans le plaisir qu'on a d'exciter dans la personne qu'on aime les mêmes traits de flamme qui nous ravissent, & dont nous sommes enchantés. L'unique but de la passion, c'est de rendre heureux l'objet qui l'a fait naître.

Que voit-on dans les sociétés même les plus indifférentes ? Chacun cherche à s'y faire goûter ; on s'y rend agréable pour plaire, tant on est persuadé que, pour faire son propre bonheur, on doit toujours commencer par s'occuper de celui des autres.

Et quel plaisir plus sensible que de faire des heureux ! Est-il rien qui flatte autant que de procurer à des malheureux des graces ou des secours qu'ils ne peuvent recevoir que de leurs semblables à qui Dieu en a confié le soin ! Coopérateurs de ses bontés, on entre dans ses fonctions, & l'on s'éleve au-dessus de l'humanité. Sans doute ce seroit se dégrader soi-même que de la mépriser, & n'y a-t-il pas une espece de grandeur à sentir ce que valent les hommes ?

Le seul inconvénient est de faire des ingrats ; mais l'ingratitude a-t-elle le pouvoir de diminuer le prix des bienfaits, & ne sert-elle pas plutôt à les faire éclater avec plus de gloire ? Un cœur noble & bienfait doit-il attacher la récompense de ses actions à des sentimens dont il n'est pas le maître, plutôt qu'à la satisfaction intérieure qu'il en ressent ? S'il doit oublier les plaisirs qu'il a faits, peut-il s'appercevoir de la reconnoissance qu'il mérite ? Ne sait-il pas que le moyen de l'obtenir, c'est de n'en point exiger, &

que

que la prétendre comme un devoir, c'eſt la révolter & l'autoriſer en quelque ſorte à s'éteindre ?

Les riches, les grands, tous les hommes ne ſont donc maintenus, conſervés ici-bas, que pour l'utilité des autres hommes. Faire du bien eſt le ſeul plaiſir qui ſoit ſans remords, ſans trouble, ſans amertume, le ſeul qui ne s'uſe point, puisque le long uſage, qui endurcit le cœur à tous les autres plaiſirs, rend tous les jours celui-ci plus doux & plus ſenſible. C'eſt ce qui paroît plus clairement, & par un contraſte bien oppoſé dans l'indigne & méchant caractere de ceux qui ne fondent leur bonheur que ſur le malheur des autres, ou qui, rongés d'une déteſtable envie, ſe font du bonheur des autres une ſource éternelle de chagrins. Il n'eſt pas jusqu'à ces cœurs malins, eſpece de monſtres dans la nature, qui, par l'horreur qu'ils inſpirent, ne nous prouvent invinciblement que le plus grand de tous les bonheurs conſiſte à faire le bonheur des autres, & qu'il eſt auſſi glorieux de répandre des graces que de les mériter.

L'espérance est un bien dont on ne connoît pas assez le prix.

Il est étonnant que l'homme, la plus noble des créatures, soit rempli d'autant d'imperfections qu'on en voit en lui. Il paroît qu'il y a toujours quelque chose qui lui manque, puisqu'il ne passe aucun moment de la vie sans désirer. Tout ce qu'il voit, tout ce qu'il entend, tout ce qu'il imagine, excite dans son cœur autant de désirs que rien ne peut éteindre, & qu'il lui est presque impossible de remplir; sa foiblesse ne peut répondre à la vivacité de son imagination, ni son imagination lui fournir les moyens de se satisfaire; une éternelle inquiétude le dévore, & l'espérance est seule capable de la calmer.

Quoique souvent malheureux dans ses projets, l'homme s'y attache avec ardeur; & le malheur même d'y avoir échoué lui sert presque toujours de nouveau motif de les poursuivre. Cette soif qu'il ne peut étancher, & qui le brûle sans cesse; ces désirs toujours insatiables, & qu'il n'est jamais sûr de contenter, lui deviendroient sans doute

un

un ſupplice affreux ſans l'eſpérance du ſuccès dont il ſe flatte, & qui le rend du moins heureux par l'idée qu'il ſe fait de ne pouvoir manquer de l'être.

En effet, l'eſpérance ne le mene que par des routes agréables jusqu'au terme même où elle eſt contrainte de l'abandonner; elle ſeule a l'art de lui dérober le ſentiment du préſent, lorsqu'il eſt déſagréable, & de lui rendre comme préſent l'avenir gracieux où il ſe propoſe d'arriver. Quelque éloigné que ſoit ce qui plaît, elle le rapproche; on jouit d'un bonheur tant qu'on l'eſpere; s'il échappe, on l'eſpere encore; ſi on l'acquiert, on ſe promet de le poſſéder toujours.

Heureux ou malheureux, l'eſpérance nous ſoutient & nous anime; & telle eſt l'inconſtance des choſes humaines, qu'elle juſtifie elle-même nos projets les plus hardis; puisque par de continuelles viciſſitudes du bien & du mal, nous n'avons pas plus de raiſon de craindre ce que nous déteſtons, que d'eſpérer ce que nous déſirons qui nous arrive.

La Providence elle-même ſemble nous avoir donné l'eſpérance comme un remede toujours préſent aux peines que nous ne pouvons éviter. Il n'eſt pas jusqu'à l'avenir

qui

qui ne nous tourmente; mais elle nous le cache.

Prudens futuri temporis exitum
Caliginosâ nocte premit Deus.

Et ce n'eſt, dit Lucain, qu'afin qu'au milieu de nos craintes, il nous ſoit permis d'eſpérer.

Sit caeca futuri
Mens hominum fati, liceat ſperare timenti.

Ne pourroit-on pas dire avec vérité que l'eſpérance eſt pour nous comme une ſeconde vie qui adoucit les amertumes de celle dont nous avons le triſte eſpace à remplir? mais elle eſt encore l'ame de l'Univers & le reſſort le plus puiſſant pour en maintenir l'harmonie.

Je la regarde comme un ſentiment inné, univerſel, qui ſe répand ſur tous les maux, & les ſoulage. C'eſt un beſoin de l'ame, un germe de bonheur qui contient notre impatience plus funeſte encore que les plus cruelles adverſités. Supérieure à la raiſon qui ne voit plus rien où la crainte domine, elle nous ſoutient quand celle-ci nous abandonne. On peut dire d'elle avec plus de fondement ce qu'un Auteur Anglois a dit de l'amour, qu'elle eſt la goutte cordiale que Dieu a jettée dans notre coupe pour ôter à la boiſſon de la vie ce qu'elle a de dégoûtant.

tant. Généreuse sans opulence, si elle ne nous rend tout-à-fait heureux, elle nous inspire le courage de l'être, & ce courage est un bonheur; elle nous séduit lors même qu'elle n'est pas vraisemblable; elle réalise rapidement dans l'esprit les illusions du cœur, & le plaisir qu'elle cause est d'autant plus vif, que rien n'en émousse la pointe; ce plaisir est pur, parce qu'il ne dépend point des sens. La crainte ne le corrompt, ni le dégoût ne l'accompagne. Qu'importe qu'il soit sujet à mécompte. Le plaisir est toujours plaisir tant qu'il est senti. En est-il aucun qui ne soit un vain songe? Tout n'est que rêve ici-bas. Il en est de l'espérance comme de ces monnoies bizarres auxquelles les besoins pressans d'un Etat ont quelquefois donné l'être; elles soutiennent le commerce presque autant que celles dont elles tiennent lieu. Tous les chemins où nous marchons sont remplis de ronces, il ne tient qu'à nous d'y semer des fleurs; l'espérance les fournit, & ses fonds sont inépuisables.

C'est par elle que le monde entier se gouverne; y feroit-on des loix, si l'on n'en espéroit une sage police? Y verroit-on des sujets obéissans, si chacun d'eux par sa soumission ne se flattoit de contribuer au bon-

heur

heur de sa patrie? Que seroient les arts, & ne les jugeroit-on pas inutiles, sans l'espérance du fruit qu'on en doit retirer? Les sciences ne seroient-elles pas négligées, les talens incultes, les génies les plus heureux abrutis, sans l'espoir flatteur d'un goût plus sûr & plus épuré dans tout ce qu'il importe de connoître?

Si l'on demande à un guerrier ce qui le porte si souvent à exposer aux hazards des jours qu'il pourroit se rendre moins périlleux, ou plus tranquilles; il vous dira que c'est l'espérance de la gloire qu'il chérit, & qu'il préfere aux tristes douceurs d'une vie obscurément oisive. Le négociant traverse les mers, mais il espere se dédommager par ses richesses des craintes qu'il aura essuyées parmi les tempêtes & les écueils. Le laboureur, courbé sur sa charrue, arrose la terre de ses sueurs; mais cette terre doit le nourrir; & il se dispenseroit de la cultiver, s'il n'en attendoit le prix de ses peines.

Quelles que soient nos entreprises, l'espérance en est le motif; elle est l'avant-goût de nos succès, & du moins pour quelque tems, un bien réel au défaut de celui qui nous échappe. C'est une joie anticipée qui trompe quelquefois, mais qui, tant qu'elle subsiste, donne un plaisir qui ne le cede guere

à la

à la jouiſſance du celui qu'on ſe promet, & qui efface ſouvent tous les plaiſirs qu'on a déja goûtés dans la ſituation la plus heureuſe.

En comment pourroit-on jouir tranquillement de la vie, ſi l'on ne vivoit d'un jour à l'autre dans l'eſpoir de la prolonger? Il n'eſt pas jusqu'aux malades, même les plus déſeſpérés, qui ne s'étourdiſſent ſur les approches de la mort, & qui n'eſperent de guérir presque au moment qu'ils expirent. Nous portons même nos eſpérances au-delà de la mort; & lorsque nous penſons le plus qu'elle eſt inévitable, nous tâchons de nous immortaliſer dans la mémoire des hommes. Pleins de cette flatteuſe idée, nous ſommes plus diſpoſés à nous perdre ſans retour dans les abyſmes de l'éternité.

Pour tout dire enfin au ſujet de l'eſpérance, dont on ne peut aſſez rehauſſer le prix, je dis qu'elle a part à toutes nos actions. Faiſons-nous bien? nous en attendons la récompenſe. Avons-nous fait du mal? nous en eſpérons le pardon. Nous ſommes-nous trompés? nous nous propoſons de nous corriger. Avons-nous fait quelque perte? nous nous flattons de la réparer. Et de quelle reſſource l'eſpérance n'eſt-elle pas pour un mortel qui a eu le malheur d'offenſer Dieu? il eſpere du moins en la miſéricorde de cet

Etre suprême. Et ici, comme par-tout ailleurs, cette même espérance qui excite nos désirs, fait que nous cherchons avec plus de soin les vrais moyens de les satisfaire.



PENSÉES

Sur les dangers de l'esprit.

L'esprit est sans doute un des plus beaux dons de la nature; mais de combien de dangers ne l'a-t-elle pas environné? Seroit-ce pour nous ménager la gloire d'avoir su les éviter? Seroit-ce pour nous empêcher de nous enorgueillir d'un présent qui peut si souvent nous devenir funeste? J'aime à excuser la nature; c'est une mere si tendre, nous devons nous déguiser ses défauts; peut-être même la rendons-nous comptable de ce qui vraisemblablement ne vient que de nous: accoutumés à abuser de ses bienfaits, ne ferions-nous pas mieux de n'attribuer qu'à nous-mêmes les dangers de notre esprit? Je vais entreprendre de les montrer. Cette entreprise elle-

même en eſt un qui pourra ſervir à les prouver; puiſſe-t-elle du moins en garantir tous ceux qui, faute de les connoître, ont ſi ſouvent le malheur d'y tomber!

Pour mieux expoſer ces dangers, je vais donc commencer par définir l'eſprit, & pour cela développer ſes reſſorts; ſuivre ſes opérations, mettre ſous les yeux tout ſon méchaniſme; mais une analyſe ſi néceſſaire à mon deſſein eſt-elle bien poſſible? L'eſprit, qui conçoit tout, ne ſe conçoit pas lui-même, & ce n'eſt pas par lui-même qu'on peut le ſaiſir. N'importe, je vais hazarder ici des réflexions qui ſeront comme une nouvelle preuve des dangers que je veux faire connoître. Au défaut de l'eſprit je prends mon cœur pour guide, & le cœur eſt un grand peintre auſſi.

Je remarque d'abord que l'eſprit qui nous fait tout voir, jusqu'aux écueils qui l'environnent, bien loin de ſervir à nous les faire éviter, eſt presque toujours le premier qui nous y entraîne. Ce phare, qui n'eſt fait que pour nous conduire au port, nous éclaire moins qu'il ne nous éblouit, & nous fait donner contre les rochers mêmes qu'il nous découvre. Vit-on jamais une pareille contrariété? & comment définir l'eſprit, qu'un aſſemblage confus de lumieres & de téne-

bres, qu'un mêlange bizarre de folie & de raiſon ?

Cet aſſemblage eſt pourtant moins difficile à concevoir qu'il ne le paroît. Attaché à la matiere qui l'appéſantit, l'eſprit n'eſt point ici-bas tout ce qu'il peutêtre.

Libre de ſa nature, il ſe trouve dans l'eſclavage. Immortel, il ſe voit reſſerré dans le tems. Toujours prêt à s'élancer vers le lieu de ſon origine, il ne peut ſe dégager de la maſſe qui le retient. Occupé par un ſecret preſſentiment des avantages dont il doit jouir dans une autre vie, il les voit à peine à travers les voiles groſſiers dont il eſt enveloppé; il veut avant le tems déchirer ces voiles, & le tems les épaiſſit de plus en plus. Faut-il donc s'étonner ſi dans le même inſtant il voit & ne voit pas, s'il nous égare, lorſqu'il doit nous conduire; & ſi, toujours néceſſaire, il nous eſt ſouvent moins utile que dangereux.

Combien plus ne l'eſt-il pas, lorſqu'au lieu de maîtriſer la matiere qu'il anime, il s'abandonne aux impreſſions qu'il en reçoit; lorſqu'au lieu d'en réprimer les paſſions, il les excite ou les fomente lui-même; lorſqu'il nous endort avec lui dans le ſein de la volupté qui l'a ſeduit; lorſqu'il entreprend de nous juſtifier ſes égaremens & les nôtres.

Ce

Ce que je trouve encore de plus funeste, c'est que plus il a de noblesse & d'élévation, plus il a sujet de se redouter lui-même. Les plus grandes qualités avoisinent les plus grands défauts; & quel est l'esprit supérieur que sa vivacité ne transporte, que ses succès ne flattent, que la vanité n'aveugle, & qui, dans la confiance qu'il met en ses forces, n'affronte hardiment les plus grandes difficultés? Souvent il lui suffit d'avoir conçu un projet pour le croire aisé. Il renverse en idée tous les obstacles. Les routes qu'il se trace, il croit les voir s'applanir devant lui; mais à peine y est-il entré qu'il s'égare. Il avance d'autant moins qu'il se presse davantage; malheureusement encore il ne peut reconnoître sa présomption. Aigri par le sentiment intérieur de sa foiblesse, il cherche à se la déguiser à lui-même. De nouveaux desseins viennent en foule exciter son orgueil, & rien ne peut le réprimer ni le confondre. Il se nourrit dans l'humiliation même qui doit l'anéantir.

C'est donc, ainsi que l'esprit, cette précieuse émanation du souffle divin, de ce souffle qui ne doit être en nous que ce qu'il est dans l'immensité de l'Univers qu'il anime, un principe de vie qui fait tout mouvoir avec ordre & sagesse: c'est ainsi, dis-je,

que l'esprit sert moins à notre bonheur qu'à notre perte, & nous creuse des précipices où vraisemblablement le seul instinct nous auroit conduit sans danger.

Je me le représente ici élevant dans la religion des disputes aussi vaines que hardies sur des mysteres qu'il ne sauroit pénétrer. Au lieu de laisser à nos cœurs le seul grand avantage qu'ils puissent avoir, celui de sentir & de mériter la grace, l'esprit se fait fort de la connoître, il s'ingere même de la définir; & tandis que, dans de certaines écoles, il la prétend victorieuse de la liberté de l'homme qui s'y livre & la suit, dans d'autres, il la fait dépendre de cette même liberté qui la méconnoît & la rebute. Que de querelles, que de combats ces deux opinions n'ont-elles pas excités dans l'Eglise, quels troubles n'ont-elles pas répandus dans l'Etat? Je pourrois dire plus; ne font-elles pas une des sources de ces doutes monstrueux qui ébranlent de nos jours la plûpart des consciences, & y éteignent insensiblement les lumieres de la foi? Nous cherchons dans l'impiété déterminée de quelques Ecrivains étrangers, la cause d'un événement si funeste, elle est au milieu de nous; nos guides nous égarent eux-mêmes sans le vouloir. En s'efforçant d'approfondir ce qu'ils ne par-

vien-

viendront jamais à connoître, ils nous ont encouragés à sonder aussi ce qu'il ne nous est pas permis d'examiner. Opposés de sentimens sur ce qu'ils feignent de plus important dans la doctrine, ils nous tiennent du moins à cet égard dans une incertitude qu'ils ne sauroient condamner, parce que ce sont eux qui la font naître; & pour des hommes comme nous, moins instruits ou moins sages qu'ils ne le sont, combien le pas n'est-il point glissant d'une incertitude à une autre! Toute hardiesse est contagieuse; & où l'esprit ne mene-t-il point, lorsque, ridiculement honteux de ne pouvoir tout comprendre, il veut découvrir des vérités qu'il ne peut saisir? & n'est-ce pas beaucoup pour lui qu'il puisse se procurer le mérite de les croire, lorsqu'il est forcé de renoncer à l'avantage beaucoup moins précieux de les concevoir?

Il y a pour l'esprit une sage ignorance, & qui ne lui est pas moins nécessaire qu'utile. Il est heureux s'il la connoît, plus heureux encore s'il l'avoue. Sa force vient souvent de sa foiblesse; sa gloire, de savoir moins qu'il ne veut. La raison & son intérêt lui prescrivent des bornes; s'il les franchit, il tombe tout-à-coup dans un vuide immense, dans une abysme de ténebres,

 dans

dans une espece de néant, où il ne se retrouve qu'en revenant sur ses pas, si toutefois il peut encore en découvrir les traces; & ne pas continuer à se perdre, lors même qu'il sent le malheur qu'il a eu de s'égarer.

Ce n'est presque jamais qu'en voulant s'élever au-dessus de sa sphere, qu'il se met en danger d'éprouver ce malheur; pour en être convaincus, suivons-le un moment dans les affaires & dans le commerce ordinaire de la vie: dans les affaires, je les lui vois souvent manquer par trop de finesse & de précaution. On sait qu'en voulant passer le but, on risque de ne pas l'atteindre; qu'il est des occasions où il ne faut pas tout voir; & que ce qu'on voit de trop nuit à l'impression de ce qu'on devoit se contenter d'avoir vu d'un coup d'œil perçant & rapide; plus l'esprit a de profondeur & de force, plus il a le défaut d'aimer les détails: il croiroit manquer de bien saisir un objet, s'il n'en examinoit jusqu'aux superficies. Aussi combien d'entreprises utiles & même praticables ne rejette-t-il pas quelquefois pour avoir trop bien apperçu tout ce qui pourroit s'y rencontrer d'obstacles?

Il en est de même dans le gouvernement des Etats; trop de perspicacité y devient souvent plus pernicieuse qu'utile. De-là ces enga-

engagemens fastueux, mais équivoques, ces détours honteux, ces subterfuges rampans, & si j'osois parler ainsi, ces sinuosités d'une politique tortueuse qui ne suit ses vues qu'aux dépens de la droiture & de l'équité, tandis que des manœuvres moins concertées les eussent remplies avec moins de peine & plus de décence, & sûrement avec plus de gloire & de succès; mais il est rare que l'esprit ait recours à ce qui est simple. Il aime l'art & les prestiges; il préfere les phosphores à la lumiere, il se plaît à marcher dans les routes les plus épineuses, qui, pour l'ordinaire, ne sont pas celles de la vérité.

Qu'on parcoure les tribunaux de la Justice, combien y verra-t-on de causes défendues par une éloquence apprêtée, qui n'a pour but que de les déguiser sous des voiles imposteurs? C'est que l'esprit croit au-dessous de lui d'appuyer, de protéger la raison qui se soutient & se protége elle-même. Il trouve plus de gloire à combattre une ennemie qui lui paroît digne de ses efforts. Il néglige le vrai, qui presque toujours porte avec lui ses titres; & il fournit des preuves à ce qui n'est pas même vraisemblable, parce que le triomphe qu'il lui ménage doit être en même tems le triomphe de son adresse

à faſciner la raiſon. Ce triomphe lui eſt d'autant plus cher qu'il s'étend ſur lui-même. Il parvient d'ordinaire à ſe perſuader ce qu'il s'eſt imaginé. Sa propre fauſſeté lui en impoſe; il ſouſcrit à ſon délire; & s'efforçant à le faire approuver, il accuſe d'ignorance ou de mauvaiſe foi quiconque le condamne. Frappé de l'infaillibilité de ſes ſyſtêmes, quels qu'ils puiſſent être, il en fait une regle d'orthodoxie, & ce n'eſt que ſur cette regle qu'il apprécie les talens, les connoiſſances, les travaux, les ſuccès, peut-être même la vertu de tous ceux qu'il veut ſoumettre à ſes idées.

Cette préſomption, apanage trop ordinaire de l'eſprit, nuit autant à la fortune qu'à la droite raiſon. On voit en effet plus de médiocres eſprits s'avancer dans le monde, que de grands génies. Les uns proportionnent les objets à leurs moyens, & ne ſont point honteux de n'y arriver que d'un pas lent & timide. Les autres ont à peine apperçu le but où ils prétendent, qu'ils s'y portent d'un vol audacieux. Leurs forces, dont ils préſument, leur tiennent lieu de tout arrangement; mais leur but lui-même eſt ſouvent moins réel que chimérique; & quel qu'il ſoit, ils s'efforcent en vain d'y parvenir. Ils ne ſavent que planer dans les

airs,

airs, sans y tenir une route certaine; & ce qui devroit achever de les humilier, ne sert qu'à rendre encore plus circonspects, & conséquemment plus heureux, ceux dont ils prenoient la lenteur pour un signe constant de découragement & de foiblesse.

Cette idée exagerée, que l'esprit se fait de ses propres forces, empêche en toutes choses ses progrès. Combien ne les retarde-t-elle pas dans l'étude des sciences? Il n'est que trop ordinaire que l'esprit se croye fort au-dessus de celle qui convient le plus à ses talens. Les facilités qu'il y trouve la lui font mépriser; & comme il veut toujours aller au-delà de ce qu'il comprend, il fait mal ce qu'il pourroit bien faire, & mal encore ce qu'il n'auroit pas dû tenter. Ce tort que l'esprit se fait à lui-même, retombe malheureusement sur les sciences, & il n'est pas le seul.

Subjugués par le goût du tems, les gens de lettres ont perdu cette espece de rusticité qu'ils contractoient dans la retraite, & qu'on leur passoit trop aisément dans des siecles moins épurés. Mais qu'ont-ils gagné à prendre le ton & les manieres du grand monde? Dans leurs ouvrages, on trouve plus de délicatesse & moins de force, plus de précision & moins de chaleur, plus de

brillant & moins de hardiesse, plus de mots que de choses, plus d'emphase que de simplicité, plus d'esprit que de génie. Dans leurs mœurs, on découvre à regret plus de parure que de realité; & ce sont eux peut-être qui les premiers ont substitué à des principes jusqu'alors immuables, des paradoxes révoltans. Ce sont eux peut-être qui, se plaisant à colorer les vices, ont contribué à n'en faire que des sujets de raillerie, des imperfections capables tout au plus de blesser les regles de la décence & de l'honnêteté. Disons-le hardiment, les mœurs des savans sont devenues des torts pour les sciences; & c'est sans doute sur ce fondement qu'un Auteur, en s'exceptant modestement lui-même, a prétendu prouver que l'étude des sciences ne servoit qu'à corrompre les cœurs.

Du moins l'esprit, que je représente ici aussi nuisible qu'utile, devroit couvrir ses défauts sous le vernis si commun de la politesse du siecle; il devroit du moins s'étudier à plaire pour se faire aimer. C'est pourtant ce qu'il ne fait point, sur-tout dans le commerce ordinaire de la vie.

Je conviens que les sociétés les plus aimables ne sont pas celles où il se trouve le plus de gens d'esprit. La douceur, la complaisance, la gaieté, l'indulgence en font, je

crois,

crois, les principaux agrémens. Mais l'esprit ne ſuppoſe point ces qualités précieuſes; l'idée même qu'on s'en forme les exclut; celle qui frappe le plus quand on l'examine, c'eſt une idée de ſupériorité ſur les autres, d'où naiſſent pluſieurs défauts contraires à la ſociéte. On ſe croit en droit d'y jouer le premier rolle, d'y manquer de ſubordination pour ſes ſupérieurs, d'égards pour ſes ſemblables, d'indulgence pour ſes inférieurs. On ne cede rien aux premiers; on diſpute tout aux ſeconds; on mépriſe les troiſiemes; on veut les ſubjuguer tous; on prétend ſeul avoir raiſon, & où regne le plus la liberté, on tâche d'établir un deſpotiſme qui rompt bientôt tous les liens de la confiance & de l'amitié.

Juge faſtueux toujours prêt à prononcer, maître altier voulant toujours inſtruire, l'eſprit ſe concilie rarement les cœurs, & plus fréquemment il excite la haine & l'envie. Comme ſon talent eſt de bien voir, & qu'à tout moment & par-tout il découvre plus de vivacité que de goût, plus d'ignorance que de ſavoir, plus de petiteſſe que de grandeur, pour tout dire enfin, plus de défauts que de vertus, plus d'objets de dégoût que d'amuſement ou d'eſtime; il ſaiſit beaucoup mieux les uns que les autres: & ce talent, ſi c'en

si c'en est un, lui attire souvent plus d'ennemis, qu'il ne lui a fourni de sujets de satyre. Il est vrai que, rappellant alors tout ce qu'il a de brillant & de graces, & s'en servant à couvrir sa mordante causticité, il plaît, il charme, il attache & répand dans les conversations une sorte de chaleur qui les soutient & les ranime; mais bientôt il sent que cette chaleur se dissipe, que son feu lui-même qui l'a produite s'éteint; il s'apperçoit que la malignité, qui lui sourioit, cesse d'applaudir à ses saillies; qu'elle commence elle-même à le craindre, & qu'il n'a remporté que haine & mépris de son acharnement & de son adresse à médire.

Qu'est-ce donc que l'esprit, & quelle estime doit-on en faire, dès que ses avantages ne peuvent balancer ses dangers? Pour le peu de louanges qu'il nous attire, à combien de reproches ne nous expose-t-il pas? Il nous découvre quelques vérités: mais qui peut nombrer les erreurs où il nous plonge? Il nous fait des amis: mais combien nous suscite-t-il de rivaux? Et s'il a des qualités aimables, combien n'a-t-il pas de travers choquans? Que de malheureux, que de coupables n'a-t-il pas toujours faits dans le monde! Que de trahisons, que d'injustices, d'infâmes passions, d'odieux manéges, de faux pré-

préjugés n'a-t-il pas justifiés ! Que de vertus n'a-t-il pas décriées ! Il n'est pas jusqu'aux mysteres les plus sacrés, qu'il n'ait tâché de pénétrer pour s'enhardir à ne les pas croire.

Toutes ces horreurs, j'aurois pu sans doute les imputer à l'esprit. Je me suis contenté de le faire voir aussi dangereux dans la société que dans les affaires, aussi capable de nuire à la fortune qu'à la droite raison. Il ne me reste qu'à souhaiter que, se défiant sans cesse de lui-même, il s'abandonne tout entier à cette même raison qu'il aime si peu. Et sans un gouvernail, que deviendroit le vaisseau qui, se confiant à lui seul, & voguant toujours à pleines voiles, n'iroit qu'au gré des vents & de l'orage sur une mer pleine d'écueils ?



LETTRE

Sur l'éducation des enfans, & particulierement sur celle des Princes.

Je suis si persuadé, Monsieur, qu'une bonne éducation est de tous les moyens celui qui contribue le plus au bien de l'Humanité, que je ne puis qu'admirer celle que vous donnez à votre fils.

Loin de vous appliquer, selon l'usage d'à présent, à lui donner du brillant plutôt que de la justesse, de la politesse plutôt que des sentimens; loin d'aguerrir sa pudeur & son innocence, plutôt que de lui inspirer de la modestie & de la vertu, vous vous efforcez de le rendre aussi parfait que la nature elle-même l'exige.

Je dis la nature; car s'il étoit vrai ce qu'un Auteur de nos jours, plus bel esprit que philosophe, n'a pas craint d'avancer; que la nature ne nous a faits que pour vivre séparés les uns des autres, je conviendrois de l'inutilité de vos soins. Dans cet état, le seul instinct pourroit nous suffire; & nous se-

rions d'autant plus heureux que, ſans égards pour nos ſemblables, nous aurions moins d'attention pour eux, & plus d'amour pour nous-mêmes.

Mais alors, êtres oiſifs & malfaiſans, nous péſerions plus à la terre que les brutes même les plus féroces; & notre ſtupide exiſtence ſeroit auſſi funeſte à nos ſemblables, que la leur nous le ſeroit par un pareil excès d'orgueil & de brutalité.

Non, non, deſtinés à vivre en ſociété, je veux dire, à mettre en commun nos forces & nos talens, réduits à emprunter les ſecours qui nous manquent, obligés, pour notre propre intérêt, à rendre ceux que nous avons reçus: créatures, en un mot, néceſſairement dépendantes les unes des autres, il nous faut des ſentimens qui nous lient; & ces ſentimens que la nature ordonne, la bonne éducation les fait éclore, les épure & les nourrit.

L'eſprit & le ſavoir y peuvent être également utiles. De-là, les ſoins que vous prenez pour former dans votre fils un jugement ſain, qui, ſans nuire à la vivacité de ſon imagination, l'accoutume à ſaiſir d'un coup d'œil les vrais principes des choſes, & à les enchaîner avec un ordre qui, les rendant plus lumineux, ſemble les rendre plus ſolides,

des. Mais avoir de l'eſprit, qu'eſt-ce en effet, qu'avoir de bons yeux? C'eſt par l'eſprit que l'ame diſcerne les objets inacceſſibles aux ſens, comme par les yeux du corps elle apperçoit les objets que les ſens lui préſentent; & ſelon cette idée, y auroit-il plus de mérite à avoir de l'eſprit qu'à avoir une vue ſorte & perçante, ſi notre eſprit ne nous perſuadoit l'amour de l'ordre & des loix, s'il ne nous inſpiroit de la douceur & de la complaiſance, de l'eſtime & de l'amitié pour nos ſemblables, s'il ne nous rendoit enfin honnêtes gens & bons citoyens.

Telle ſeroit auſſi l'inutilité des ſciences, ſi elles ne ſervoient, comme il n'eſt que trop ordinaire, qu'à nous inſpirer de la préſomption & de la vanité; & ſi elles ne nous montroient les devoirs de la ſociété, que pour nous apprendre à nous juſtifier d'avoir négligé de nous y ſoumettre.

Il n'y a que le bon uſage de l'eſprit & du ſavoir, qui puiſſe compenſer les peines & les tourmens d'une Jeuneſſe appliquée à s'inſtruire; & en vérité il nous importeroit peu d'avoir acquis des connoiſſances au-deſſus du reſte des humains, ſi nous n'avions appris l'art de vivre avec eux, &, par des ſervices mutuels, de nous attirer leur amour & leur eſtime.

L'édu-

L'éducation eſt d'autant plus néceſſaire pour arriver à ce bonheur, qu'avec ſes ſecours mêmes rien n'eſt ſi rare que d'y parvenir. Quelle en effet a toujours été la ſociété parmi les hommes, & quelle eſt-elle encore au moment que nous en parlons? Jettons un coup d'œil ſur les jalouſies, les haines, les injuſtices, les fraudes, les vengeances, les trahiſons, ſur tous les vices que l'intérêt fait naître; ne ſont-ce pas autant d'obſtacles à l'union des cœurs? Et comment eſt-il poſſible que nous ayons encore quelque habitude entre nous, parmi tant d'efforts que nous faiſons ſans ceſſe pour rompre les liens qui nous raſſemblent?

La ſeule apparence de ces liens ſubſiſte; & c'eſt peut-être elle ſeule qui a toujours fait, & qui fait encore que les hommes ne ſont point des êtres entierement iſolés: c'eſt donc à dire que notre liaiſon n'eſt qu'une feinte; & comment ne le ſeroit-elle pas? Nous portons chacun dans notre cœur un fond de liberté ſauvage qui nous fait tout prétendre & tout conteſter.

Dans cet amas confus d'intérêts particuliers embarraſſés les uns dans les autres, on ne prend conſeil que de ſon orgueil ou de ſes beſoins; & quoiqu'il ſoit difficile de diſſimuler avec ceux que l'on mépriſe, on cache

des desseins pervers sous des manières douces ; la haine prend le masque de l'amitié, la fourberie se couvre d'une apparence de franchise, la dissimulation passe pour habileté, la ruse pour prudence, l'artifice affecte les dehors les plus séduisans de la bonne foi.

Cependant la religion nous prêche l'amour de nos semblables ; &, tout ainsi que la nature, elle ne tend qu'à nous réunir : remarquons cependant que ce n'est pas simplement une ombre, un phantôme de société que l'une & l'autre exigent.

La religion va même plus loin que la nature ; & dans la seule égalité qu'elle met entre let intérêts de notre prochain & nos intérêts propres, en sorte qu'à l'un & l'autre égard nous n'ayons qu'une même mesure d'affection & de zéle, je trouve la preuve la plus convaincante de la grandeur, de la noblesse, de la divinité de cette religion. Qu'on l'appuie, tant qu'on voudra, par tant d'autres caracteres qui lui sont propres, il n'en est point, à mon gré, qui lui donne une conviction plus certaine & plus sensible, que cet amour de nos semblables, qu'elle exige aussi clairvoyant, aussi attentif, aussi tendre, aussi parfait que celui qu'il nous est permis d'avoir pour nous-mêmes.

On

On diroit qu'en cela la nature & la religion ont consulté nos intérêts. Je soutiens en effet que c'est nous aimer autant qu'il est possible, que d'aimer sincérement tous ceux avec qui nous vivons.

Le bonheur dont nous sommes le plus jaloux, n'est-ce pas l'estime & l'amitié des autres hommes? Et ce bonheur si précieux, sur-tout aux ames bien nées, qui, pouvant consentir à être privées de la gloire, ne sauroient se résoudre à se passer de l'honneur, ce bonheur est-il l'effet du tempérament, l'ouvrage de la raison, l'appanage des dignités, un des avantages de la richesse? Non: c'est en vain qu'on le chercheroit en nous; il est dans les mains de nos semblables. C'est d'eux qu'il nous le faut attendre: nous ne pouvons faire autre chose que le mériter; mais quel autre moyen de le mériter, que par des prévenances sans bassesse, par des politesses sans fausseté, par des égards sans contrainte, par autant de marques d'estime que nous désirons en recevoir?

Si cela est, c'est donc nous aimer véritablement que d'aimer les hommes, les seuls appréciateurs de nos talens & de nos vertus, les seuls dont les suffrages récompensent & soutiennent le mérite, les seuls auteurs du

bonheur qui nous flatte davantage, & que nous ambitionnons le plus.

Je demande en effet ce qu'il en feroit de nos qualités les plus eſtimables, s'il n'étoit perſonne qui daignât les eſtimer. Renfermées dans nos cœurs, ou elles feroient pour nous un ſujet de complaiſance, & dès-lors elles perdroient tout leur prix ; ou un objet d'indifférence, & rien ne nous porteroit à les entretenir. Dans le premier cas, notre orgueil, s'il étoit connu, ne nous attireroit que de la haine ; dans le ſecond, notre indolente froideur ne mériteroit que du mépris. Dans ces deux cas, tout mérite feroit bientôt anéanti.

Auſſi, quel que ſoit notre amour propre, il arrive heureuſement que nous nous aimons hors de nous beaucoup plus que dans notre propre exiſtence ; nous croyons, & nous avons ſujet de croire la raiſon des autres, un juge moins aiſé à ſéduire que notre propre raiſon. Incapables de nous bien voir nous-mêmes, notre image ſe retrace dans ceux qui nous connoiſſent, comme dans un miroir. Elle s'y reproduit, s'y étend, ſe multiplie, & nous nous efforçons de l'embellir à meſure que nous ſentons qu'elle a eu le bonheur de plaire ; c'eſt-à-dire, que dès-lors nous avons plus d'attention ſur nos vertus & ſur

sur nos défauts; que dès-lors notre esprit s'épure, notre cœur s'éleve & s'aggrandit en quelque sorte; que nos devoirs nous deviennent plus chers & moins pénibles; & que, par une vanité louable, plus séveres à notre égard, nous nous montrons, par un juste retour, plus indulgens à l'égard des autres.

Il est donc vrai que nous devons à ceux dont nous recherchons l'estime, ce qui contribue le plus à notre perfection; & de-là j'infére qu'on ne sauroit trop tôt inspirer aux jeunes gens l'amour de cette estime. Elle est réellement le bonheur le moins frivole & le plus flatteur; & le désirer ce bonheur, ce n'est point, à la vérité, une vertu, mais une espece de nécessité que le bien de l'Humanité, que la nature même nous imposent.

Il est certain en effet que ce désir excite jusqu'aux moindres talens, & qu'il enrichit la societé de toutes les especes de mérites qui auroient été perdus pour elle, soit qu'une lâche paresse les eût enfouis, soit qu'une orgueilleuse timidité n'eût osé les produire, soit qu'une ridicule modestie les eût fait avorter.

Ce désir est même d'autant plus utile aux jeunes gens, qu'en essayant de donner à leur caractere la souplesse & le liant qui gagne les cœurs, en leur apprenant à rompre leur

humeur pour s'accommoder à celle des autres, en les tenant dans la dépendance des jugemens de tout homme qui peut s'ériger en arbitre de leurs actions, on leur fait contracter l'heureuse habitude de commander à leur cœur, & de maîtriser des passions qui, dans leurs commencemens, aisées à vaincre, sont, dans leurs moindres progrès, si difficiles à contenter.

Eh! comment pourroit-on négliger de faire sentir de bonne heure au commun des hommes l'importance de cet amour de la considération, la source, ou du moins l'appui de nos vertus, puisqu'il est également utile & nécessaire de l'inspirer aux jeunes Princes, tout Princes qu'ils sont?

Il est vrai que cet amour, qui nous porte si puissamment à tout ce qui peut relever la dignité de notre nature, ne fait d'ordinaire que de foibles impressions sur des hommes nés dans l'abondance de tous les biens, & qui, n'ayant point de vœux à faire, & pouvant à leur gré réaliser ou rendre infructueux tous ceux qu'on forme dans leur empire, n'attendent du reste des hommes que de la soumission & du respect.

Je dis néanmoins que ces hommes si puissans tiennent aux autres hommes par une infinité de devoirs; & que, si la fortune n'a

rien

rien à leur offrir qu'ils n'ayent reçu de leur naissance, il leur reste à désirer quelque chose de plus grand & de plus heureux, je veux dire l'amour des peuples, & particulierement cette sorte d'amour que l'estime fait naître, & qui devient plus fort que le devoir.

Qu'elle est à plaindre, malgré tous ses brillans dehors, la condition de ces maîtres de la terre! Elevés dans le centre des passions, il leur est presque impossible de s'en défendre, & on leur laisse sentir à peine le danger de celles auxquelles ils ont le malheur de se livrer. Jamais inquiétées par des reproches ou même par des conseils, jamais réprimées par aucun obstacle, elles sont estimées aussi souveraines qu'eux; & quelles qu'elles soient, on les respecte, on y applaudit; peu s'en faut même qu'on ne les justifie.

Combien de courtisans qui, ne pouvant exister que par les foiblesses de leur maître, craignent ses vertus comme une disgrace; & qui, sans cesse appliqués à nourrir dans son cœur des penchans malheureux qu'ils y ont fait naître, trafiquent de sa gloire, & s'enrichissent de son indifférence à la soutenir.

Il n'est que le desir d'être aimé qui puisse garantir un Prince des malheureux piéges qui l'assiégent de toutes parts.

C'eſt auſſi à lui faire ſentir le prix de cet amour, que doivent tendre tous les ſoins de l'éducation qu'on lui donne; & qui peut ignorer que cet amour eſt infiniment plus flatteur qu'une obéiſſance forcée, qui trop ſouvent déſeſpere celui qui la rend, & qui toujours accuſe celui qui ſe la fait rendre?

Ce n'eſt d'ordinaire ni la ſoif de l'or, ni la paſſion pour les honneurs, qui rendent les Souverains indifférens à la tendreſſe de ceux que le ſort a ſoumis à leur empire. Nés dans la gloire & dans l'opulence, ils en jouiſſent presque jusqu'au raſſaſiement. Ce qui me paroit leur inſpirer moins d'ardeur à captiver les cœurs des autres hommes, c'eſt le goût des plaiſirs, écueil ordinaire de leur repos & de leur gloire.

Mais que les plaiſirs, en général, ſont frivoles, qu'ils ſont inſipides en comparaiſon de l'émotion agréable qu'excite dans l'ame d'un Prince le tendre retour d'un peuple chéri! Et puis, quels peuvent être des plaiſirs que l'on n'a pas la peine de ſouhaiter, que l'excès rend languiſſans, d'où naît ſans ceſſe le beſoin d'autres plaiſirs, & de plus grands plaiſirs encore, & qui uſés par l'habitude reſſemblent aux parfums qui perdent de leur vertu par un trop fréquent uſage?

Il

Il n'eſt pour les Souverains de contentement véritable & ſolide que celui que leur donne une réciprocité de tendreſſe, toujours conſtamment établie entr'eux & leurs Sujets. Il en eſt de ce rapport mutuel comme de celui qui ſubſiſte dans toutes les choſes de la Nature, & ſans lequel l'Univers ſeroit bientôt anéanti. En effet, ſi les Etats périſſent parce qu'il y a de mauvais Souverains, il n'eſt pas moins vrai qu'ils périſſent auſſi, & peut-être même encore plutôt, parce qu'il y a peu de citoyens ſincérement attachés à leurs Princes. C'eſt cette harmonie du chef avec les membres, qui rend un Souverain d'autant plus heureux qu'il ſent, par l'amour de ſes ſujets, qu'au défaut de la naiſſance qui l'a mis ſur le Trône, ce même amour l'y auroit placé; mais comment jouiroit-il d'une ſatisfaction ſi parfaite, & qui dépend d'une foule de ſentimens mal-aiſés à réunir, s'il ne ſe l'étoit ménagée par un accès toujours libre & ouvert; par une affabilité qui, paroiſſant ſuſpendre les droits de la ſouveraineté, lui attire plus d'hommages; par une libéralité de diſcernement, & non de prévention ou de caprice; par des regards réfléchis pour les libertés & pour les préjugés mêmes des peuples; & par une ſorte d'eſprit, de ſageſſe & de précaution, qui ap-

prend à dominer avec réſerve, &, ſelon les occaſions, à plier avec dignité ?

Que de devoirs ſe trouvent renfermés dans ce peu de mots qui viennent d'échapper à ma plume! Si j'avois le tems de les parcourir en détail, je dirois qu'un Prince doit ſçavoir allier la clémence à la juſtice, adoucir l'amertume des reproches par les expreſſions, diſtinguer un foible d'un vice, ſubſtituer la pitié à l'indignation, s'attacher plutôt à ramener qu'à punir ceux qui ont eu le malheur de lui déplaire, &, comme le Ciel ſi ſouvent irrité par toutes ſortes de crimes, avoir plus de tonnerres pour épouvanter, que de foudres pour détruire.

Ajouterai-je ici que l'ambition, trop ordinaire aux Souverains, de ſe diſtinguer par les armes, doit les flatter beaucoup moins, toute noble qu'elle eſt, que le plaiſir d'être aimés de leurs peuples. Qu'un Prince prenne les armes, à la bonne heure, pour enchaîner l'audace de ſes voiſins; & qu'alors, Général & ſoldat, il joigne à la vivacité du courage ce qui ſeul fait les vrais Héros, une juſtice ſans cruauté, un reſſentiment ſans vengeance; qu'il calcule le prix du ſang pour le ménager; qu'il tienne un juſte milieu entre la précipitation téméraire & la timide lenteur; qu'il craigne ſur-tout de groſ-

ſir

ſir la tempête en voulant la conjurer: rien n'eſt plus grand, ni plus louable aux yeux de l'Univers étonné.

Mais ſi, dans le tems même que le Prince ſe montre auſſi hardi que s'il ne pouvoit manquer d'être heureux, il épie l'occaſion de frayer un chemin à la paix, & qu'il immole ſes ſuccès aux beſoins de ſes Sujets prêts à céder aux efforts de leur zele; la gloire qu'il acquiert alors, quoique moins brillante, & peut-être moins eſtimée, n'eſt-elle pas plus ſolide, parce qu'elle eſt plus indépendante des hazards; & plus propre à faire honneur à l'Humanité, parce qu'elle eſt plus digne des éloges d'une raiſon éclairée?

Les regnes les plus illuſtres nous offrent, à la vérité, peu d'exemples d'une ſi ſage & ſi utile modération; & presque de tous tems la valeur ſeule autoriſa les Princes à provoquer celle de leurs voiſins. Il leur ſuffiſoit d'être rivaux pour être ennemis, & ils brûloient de s'eſſayer les uns contre les autres. Il n'étoit donné qu'à notre ſiecle de voir le Chef d'une nation qui ne trouve rien d'impoſſible quand on n'exige d'elle que de la valeur, éviter néanmoins la guerre ſans la redouter, ne l'entreprendre qu'à regret, quoiqu'avec raiſon, & n'en redoubler la chaleur que pour parvenir plutôt à l'éteindre.

Il eſt des Héros de plus d'une ſorte; & celui qui fait ſa principale étude de rendre les hommes bons & heureux, n'a rien à céder au Héros qui ne cherche à s'illuſtrer que par ſes triomphes.

Heureux donc le Souverain qui, pour s'attirer l'amour de ſes peuples, ne néglige rien de tout ce qui peut le lui mériter, & qui, dans ce deſſein, s'attache à ménager ſes finances avec œconomie, & les répand à propos ſans regret; qui ſe plaît à récompenſer le mérite, & qui, forcé quelquefois de refuſer, ſait du moins obliger dans ſes refus mêmes; qui, s'appliquant à raccourcir l'intervalle qui le ſépare du reſte des mortels, les éleve jusqu'à lui pour mieux entendre leurs plaintes, ou daigne deſcendre jusqu'à eux pour mieux connoître leurs beſoins; & qui enfin, par une autorité ſans orgueil, & par une bonté ſans foibleſſe, obtient ce que ſa dignité même n'eſt pas en droit d'exiger, un amour d'eſtime & de confiance qui, ne devant rien à la crainte, devient dans les cœurs où il s'eſt formé une eſpece de paſſion d'autant plus forte qu'elle eſt approuvée par la raiſon, animée par la reconnoiſſance, ſoutenue par l'intérêt, enflammée par le bien général de la patrie.

C'eſt

C'eſt cet amour qu'un bon Souverain a le bonheur de voir paſſer durant ſa vie à ſes enfans, & qui, devenant dans ceux-ci comme un ſentiment naturel, ſe perpétue à jamais d'un ſiecle à l'autre : ainſi nous aimons encore les Trajan & les Marc-Aurele. La tendreſſe de leurs Sujets, empreinte, pour ainſi dire, dans notre nature, eſt venue juſqu'à nous à travers les débris d'une foule de Trônes occupés par des Princes haïs ou mépriſés; elle nous a été tranſmiſe avec la vie, & ceux qui nous doivent l'être, la conſigneront de même à leur poſtérité.

Il eſt donc vrai que, de tous les biens que poſſedent les Princes, l'amour de leurs Sujets eſt le plus digne de leurs recherches, le plus capable de ſatisfaire leur ambition. J'avoue qu'il eſt toujours tems de leur en faire ſentir les avantages : mais c'eſt particuliérement dans leur tendre enfance qu'il faut leur en inſpirer le deſir. Semblable à ces caracteres tracés ſur l'écorce d'un jeune hêtre, qui croiſſent, s'étendent & ſe développent avec lui; ce deſir dans le bas âge doit ſe graver plus aiſément dans leur cœur, s'y déployer un jour avec plus de force, & ſe mêlant à leur inſtinct, devenir avec le tems comme une partie d'eux-mêmes.

Cette

Cette vérite établie, & à laquelle mon sujet m'a conduit sans dessein, je reviens à présent sur mes pas & je dis que, s'il importe aux Princes même de se faire aimer de leurs Sujets, il est encore plus indispensable au commun des hommes de se ménager l'estime & l'amitié de leurs semblables, & que ce doit être l'un des premiers principes de leur éducation; parce qu'en effet il n'en est point de plus propre à les rendre heureux, de plus capable d'entretenir l'ordre & la paix dans le monde, & de faire comme une seule famille de tous les citoyens d'un Etat.



ENTRE-

ENTRETIEN

D'un SOUVERAIN *avec son Favori sur le bonheur apparent des conditions humaines.*

LE SOUVERAIN.

Depuis quelque tems j'apperçois en vous un fond de tristesse qui ne convient point à votre heureuse situation. Je vous ai élevé au plus haut point de grandeur où vous pussiez atteindre, je vous ai comblé de biens, & vous jouissez d'un état de vie d'autant plus agréable que vous n'êtes assujetti à aucun devoir qui puisse vous gêner.

LE FAVORI.

Rien n'est si vrai que ce que vous me faites l'honneur de me dire. Tous ceux qui me connoissent pensent ainsi; chacun me croit heureux; il ne me manque que d'en être persuadé moi-même. Le dégré d'élevation où je suis parvenu, a toujours été l'objet de mes desirs : mais il m'est devenu presque insupportable. Les uns ne voient que de

de la hauteur & du mépris dans mes regards; les autres n'apperçoivent dans ma fortune qu'une heureuse bizarrerie de votre faveur. Il n'est pas jusqu'à mes anciens amis qui n'affectent pour moi une indifférence qui m'est plus cruelle que ne l'est à eux-mêmes la jalousie qui les dévore, & qu'ils n'osent faire éclater. Les biens immenses que vous avez versés sur moi, n'ont pu jusqu'à présent assouvir ma cupidité, & j'ai regret de ne les employer qu'à des superfluités dont mon état me fait des besoins; j'éprouve en effet que rien ne dédommage d'un vain faste; & qu'on est toujours puni de sa vanité. Vous ne m'avez asservi à aucun devoir pénible: mais le Public en infere que je ne suis bon à rien, & que je suis incapable de vous rendre aucun service. Ceux qui ont besoin de quelque grace me cajolent, & ceux qui n'en demandent point me regardent comme un étourdi qui prétend usurper votre puissance & vous gouverner. Les fautes qu'on s'imagine que vous faites, on me les attribue, & je suis le seul objet de tous les mécontentemens; on croit vous corriger en ne m'épargnant pas. Enfin, pour me ménager votre faveur, je suis ordinairement forcé de me contraindre, uniquement attentif à vous plaire, & toujours réduit à ne me soucier d'avoir aucun égard pour personne. Voi-

Voilà mon état. Jugez si vous avez réussi à me rendre parfaitement heureux. Vous avouerez encore que, pour l'être, il faudroit être assuré de l'être toujours ; & qui peut me répondre que les ennemis que mon crédit m'attire, n'en ayent pas eux-mêmes un jour assez pour me l'ôter ; & que vous-même dans la suite vous ne croyiez faire une action juste & louable, en me sacrifiant à leur animosité ? Pour prévenir cette disgrace, & pour vous délivrer en même tems des tourmens que vous causent mes persécuteurs, je crois quelquefois ne pouvoir vous donner une plus grande marque de reconnoissance qu'en me retirant de votre Cour ; & d'autres fois aussi, persuadé que mon éloignement passeroit pour la plus insigne ingratitude, je n'ose me résoudre à vous quitter. Ces deux sentimens opposés me tourmentent, & voilà le sujet du chagrin que vous avez remarqué. Ma raison flotte entre deux extrémités également raisonnables, le goût qui m'attache à votre personne, & les obstacles qui ne me permettent point de vous aimer tranquillement.

LE SOUVERAIN.

Dans le portrait que vous me faites de vos sentimens, je vois une image assez fidelle de ce que j'éprouve moi-même : quoique

votre condition & la mienne ne nous mettent pas au niveau l'un de l'autre, nous nous ressemblons toutefois. Je suis homme, & conséquemment sujet à toutes les passions ordinaires à l'Humanité. Vous avez de l'ambition, j'en ai aussi; mais mon ambition parvenue au plus haut dégré ne me flatte point autant que peut vous flatter la vôtre. Pour jouir avec plus de satisfaction des honneurs qui me sont dûs, je voudrois pouvoir me persuader qu'on les rend à mon mérite, plutôt qu'à mon élévation, & que ces hommages s'adressent bien plus à ma personne qu'à ma dignité. Il est vrai que, pour m'élever au-dessus même du Trône que j'occupé, j'ai toujours tâché de me faire une réputation qui, par sa solidité plutôt que par son éclat, fût capable de remplir mon ambition dans toute son étendue; mais, malgré tous mes soins, je suis encore tous les jours exposé à la censure du Public, qui, ayant continuellement les yeux sur moi, juge de mes actions selon son caprice. Combien de gens qui croient ne pouvoir se montrer bons citoyens, qu'à force de critiquer le Gouvernement sous lequel ils vivent; ni se donner pour bons politiques, qu'en essayant de pénétrer les mysteres des Cabinets! Et puis, les succès de mon ambition, quels sont-ils?

ils? Plus satisfaisans que ceux des particuliers, ils ont pourtant des bornes comme ceux-ci. Tout se ressent dans les Rois mêmes de la foiblesse de l'Humanité.

Quant aux richesses, leur abondance me les rend moins précieuses qu'elles ne le sont aux particuliers; la satiété en étouffe le goût: d'ailleurs je n'ai eu aucune peine à les acquérir; aussi n'y suis-je pas attaché de maniere qu'elles puissent contribuer à mon bonheur. Je voudrois seulement que toute ma richesse ne consistât qu'au seul plaisir de ne voir personne de pauvre dans mon Royaume.

Pour ce qui est des devoirs dont je vous ai dispensé pour vous laisser jouir plus tranquillement de toutes les douceurs de la vie, je souhaiterois qu'il en fût de même de ceux auxquels je suis assujetti; mais à cet égard je ne puis avoir le même avantage que vous.

Le principal de mes devoirs est d'employer utilement tous les momens de ma vie; je parle de ceux que je dois sacrifier au bien de l'Etat. Souvent un seul de ces momens perdus ne peut se réparer dans toute la suite d'un siecle. Et comment l'attention continuelle que je dois au bien de mes Etats pourroit-elle ne pas me rendre insensible à tout ce qui pourroit m'en distraire? Voulez-vous savoir ma passion dominante, & qui seule pourroit

faire mon parfait bonheur? Cette passion, c'est de rendre, s'il m'étoit possible, tous les mortels heureux; ce qui fait mon tourment, c'est quand il est question de contenter les goûts, les caprices, les prétentions souvent déraisonnables de ceux qui aspirent à mes graces. L'expérience ne me fait que trop connoître combien il est difficile, pour ne pas dire impossible, de satisfaire tous ceux qui croient devoir y avoir part. Dans la distribution que j'en fais, je donne la préférence à ceux qui les méritent; mais qui est celui qui ne croit pas les mériter? Il suffit qu'il ait assez bonne opinion de lui-même pour concevoir du mécontentement du bien que j'ai fait: il croit ce bien mal placé; & ce qui ne satisfait qu'un seul homme devient une injure pour plusieurs: de-là le refroidissement à me servir; toute fonction devient dès-lors onéreuse & pénible; le zele ne se régle plus que sur l'intérêt, & chacun, m'estimant l'auteur de ses peines, ne peut s'imaginer le desir que j'aurois de le satisfaire, si ce qu'il desire pouvoit s'accorder avec le bien public. Puis-je compter alors sur la tendresse de tous mes Sujets?

Puis-je même me flatter de l'attachement de ceux que j'ai comblés de plus de graces? Ils jouissent entr'eux des douceurs d'une société

ciété dont l'union & l'amitié relevent les charmes; & quels amis puis-je avoir, que ceux que l'intérêt me donne?

Que dirai-je des autres devoirs attachés à ma Couronne? Dans l'exercice de la Justice, il m'est autant dangereux de dissimuler, qu'il m'est fâcheux de punir: cependant ma clémence passe souvent pour foiblesse, & ma fermeté pour cruauté. Dans le Militaire, je n'oublie rien pour soutenir la gloire & les intérêts de la Nation; mais si je fais des conquêtes, on m'estime usurpateur; si je recherche la paix, on me croit incapable d'user de ma puissance. Dans le Civil, quelque justes que soient les mesures que j'aurai prises, on les dira mal concertées si elles n'ont un bon succès; & si, usant du pouvoir de législation, j'abroge d'anciennes loix autrefois utiles, à présent peu convenables, & qu'à leur place j'en crée de nouvelles, on regardera ce changement comme un despotisme. Dans les finances, on m'accusera de mauvaise administration; je sais pourtant ce qu'il en coûte à mes peuples pour fournir aux besoins de l'Etat. Je ne leur impose des taxes qu'à regret; je m'imagine m'arracher à moi-même ce que je leur demande, & je sens vivement combien il est triste de se voir pere d'une famille dans la misere.

Je n'ignore point les détours & les rufes qu'on a introduits dans la politique, mais je n'en ai d'autre que la bonne foi guidée par la vérité & par la juftice. Vous le favez néanmoins; fi ma fincérité, toujours la même, ne réuffit point, on me blâme d'en avoir fait ufage; & ce qu'on ne peut s'empêcher d'eftimer une vertu, on m'en fait une efpece de crime. Je dirai plus; ce qu'on détefte dans mon ennemi, malgré fes fuccès, on voudroit que je l'euffe employé, au hazard même de n'en avoir retiré aucun avantage. Et combien penfez-vous qu'en fuivant mes maximes, il m'en ait dû coûter dans certaines occafions, où, par des raifons d'Etat, je me fuis vu contraint de rétracter ma parole?

Je viens de vous dévoiler mon ame toute entiere. Vous voyez du moins en elle la droiture de mes intentions; mais ces intentions droites, m'en a-t-on toujours tenu compte? Et n'eft-ce pas un fujet de chagrin pour moi, quand on ne leur rend pas juftice, & qu'on interprete en mal ce que je fais de mieux pour le bien de mes peuples? On peut cependant fe confoler aifément, quand on n'a point de reproche à fe faire.

Il n'en eft pas de même fur ce que je vais vous dire, en continuant à ne me point déguifer. Pour être Roi, je n'ai point ceffé

d'être

d'être homme, & je me reconnois bien des défauts; il pourroit bien arriver que ma puissance & mon amour-propre m'écartent quelquefois des sentiers de la justice & de la raison; que la vaine gloire me fasse entreprendre des guerres, sans en trop sentir la nécessité, & sans prévoir que, pour quelques avantages douteux, remportés sur mes ennemis, je mets mes peuples en danger d'être écrasés par des frais inévitables. Il pourroit se faire que je dissipe mes finances mal-à-propos, ou du moins que je néglige de les ménager avec une exacte œconomie; que dans les Conseils, au lieu d'interroger la vérité, & de l'encourager à me répondre, prévenu de mes idées, je les soutienne opiniâtrément; que dans la société, je supporte souvent par complaisance des fautes qui seroient dignes de répréhension; & que, dans l'habitude de recevoir des louanges, j'y sois devenu trop sensible. Il pourroit arriver que je ne m'applique pas assez à veiller sur la conduite de mes Ministres; que je les laisse souvent abuser de mon autorité; que j'aie, comme eux, la foiblesse de penser que d'avoir vieilli dans un emploi, c'est y avoir acquis de l'expérience; & qu'enfin, le plaisir de faire des heureux ne me coûtant rien, j'ac-

corde ſouvent à l'importunité ce que je devrois ne donner qu'au ſeul mérite.

Voyez donc à préſent ſi, ſur le Trône même où l'on eſt tous les jours expoſé à tant d'occaſions de manquer à ſon devoir, on peut goûter un parfait bonheur. Quand je fais le bien, on ne le ſent point comme il le mérite; & quand je fais du mal, on ne me le pardonne point.

LE FAVORI.

Je ſuis pénétré, Seigneur, de la confiance que vous venez de me marquer. J'avoue que, parmi ceux qui vous entourent, pluſieurs trouveront toujours à redire à vos vertus, & pluſieuss autres auront le front d'applaudir à vos défauts mêmes. C'eſt à votre prudence à diſcerner les uns & les autres, & à votre ſageſſe à les mépriſer tous également.

LE SOUVERAIN.

Je ſuivrois volontiers ce dernier avis, ſi, en me mettant au-deſſus de toute cenſure, je pouvois étouffer en même tems la voix de ma conſcience, & de ma raiſon. L'enſemble de ma condition charme; le détail en fait frémir. Ainſi votre état & le mien ſe reſſemblent malgré leur diſtance infinie. Tous les hommes ſont faits pour ſe croire libres, & pour vivre enchaînés; & il n'en eſt point qui, dans quelque ſituation qu'il ſe trouve, puiſſe

puisse se dire parfaitement heureux. Pour pouvoir cependant adoucir mon sort, il ne me reste qu'une chose à souhaiter, c'est que mes Sujets formant avec moi le même corps de Royaume, il se fasse entr'eux & moi une espece d'union démocratique & inséparable; en sorte que mes sujets ayent autant de confiance en mon Gouvernement, que j'en ai toujours eu en leur fidélité & en leur zele.

DE L'AMITIÉ.

Je sors d'une compagnie où j'ai fait connoissance avec deux personnes qu'on sait être intimes amis depuis long-tems. Pendant quils s'entretenoient des tendres douceurs de leur union, je faisois réflexion sur leur contentement mutuel, & je me proposois de m'en procurer un semblable. Depuis ce moment j'ai étudié plus particulierement que je n'ai encore fait, le caractere de tous ceux qui se disent, ou que j'appelle mes amis. Mon dessein est de me fixer à celui d'entr'eux que je croirai le plus sûr, le plus fidele, le plus digne de ma confiance, le plus capable d'y répondre avec sincérité.

Mais avant de faire ce choix qui peut contribuer au bonheur de ma vie, je veux

sçavoir en quoi consiste l'amitié, quels sont ses devoirs, quels sont ses avantages, & si elle n'a pas des risques & des dangers; car il en est jusques dans la vertu même.

Sans beaucoup de recherches, je trouve d'abord dans l'amitié le plus grand charme de la vie, le lien le plus naturel & le plus pressant d'une belle ame, la marque la plus sensible d'un cœur bien fait, le germe le plus fécond de la plûpart des vertus qui nous rendent utiles les uns aux autres: bien entendu cependant que je ne parle ici que de l'amitié particuliere qui subsiste entre deux cœurs également épris l'un de l'autre, & non point de cette amitié générale, & toujours équivoque, qui s'offre presque sans attention, qu'on accepte sans reconnoissance, & qui n'a rien de cette intimité qui, dans deux corps, ne laisse subsister qu'une seule ame.

On diroit que tous les hommes se sont donnés le mot pour être, ou pour se dire amis de la premiere façon. Ce sentiment qui paroît inné, prévient presque toujours la raison; on s'aime avant de se connoître, quelques traits de mérite nous frappent, notre prévention les embellit, nous nous plaisons à parer cette idole, nous adorons l'ouvrage de notre imagination; mais peu-à-peu l'éclat de cet objet, qui n'est dû qu'à nous seuls, se dissipe;

dissipe; nous cessons d'admirer,& l'amitié s'envole avec le phantôme qu'elle s'étoit formé.

Il est des amitiés qui paroissent mieux fondées entre des personnes qui même ne se sont jamais vues. Des gens d'une grande réputation s'unissent par une estime réciproque; chacun d'eux aime à se voir dans l'autre, comme dans un miroir qui le représente fidélement; mais à force de se contempler, on se reconnoit ou plus ou moins de ressemblance; l'amour-propre souffre ou s'enorgueillit, & détruit une amitié dont il pouvoit tirer tous les jours un nouveau sujet de gloire.

On ne connoît que trop les amitiés que l'intérêt a formées: ce sont celles qu'on voit le plus communément; à la vue du moindre avantage, on diroit voir l'amitié se détendre comme un ressort; mais a-t-on obtenu ce qu'on espere, on cesse d'être ami, ou l'on ne l'est qu'autant de tems que notre avidité & notre propre satisfaction nous permettent de l'être.

Il y a une amitié passionnée qui n'est autre que l'amour. Celle-ci seroit peut-être la plus agréable de toutes, si, en cessant d'être amoureux, on ne cessoit point d'être ami.

De toutes ces sortes d'amitiés, la plus estimable devroit être celle qui, exempte de toute prévention, de toute envie, de tout intérêt,

de

de toute passion, confond deux cœurs ensemble, & les lie d'une chaine dont le poids même fait leur bonheur.

C'est à cette espece d'amitié que je voudrois volontiers me fixer; sa seule idée me ravit, elle m'enchante; je me la peins avec ces traits de chaleur qui l'animent; mon cœur s'enflamme, & je crois déja en goûter toutes les douceurs dans cette émotion délicieuse, & presque aussi vive que si les liens que je desire étoient déja formés. Une réflexion m'inquiete & vient troubler l'espérance dont je me suis flatté; elle me force à mettre en balance avec cette amitié précieuse, la liberté dont je jouis, & dont je dois d'abord lui faire le sacrifice.

Ai-je rien en moi qui marque plus la dignité de mon être que la liberté, ce bien inestimable dont l'Auteur de la Nature a fait présent à l'Humanité? Je suis maître de mes volontés, & il faudra que je les immole aux volontés, aux sentimens, aux opinions, souvent aux caprices de l'ami que je me serai choisi. Je m'impose donc un arbitre souverain qui pourra disposer de mes pensées, m'assujettir aux siennes; & par un surcroît d'esclavage, je devrai, dans cet état d'humiliation (j'ai presque dit d'anéantissement) me piquer de constance & de fidélité; & pour être sans

réserve

réſerve à mon ami; me croire obligé, me faire même honneur de n'être plus à moi-même. Je devrai donc applaudir à ſes folies, m'aveugler ſur ſes défauts, épouſer ſes paſſions, l'imiter, le prendre pour modele. Je ne ferai donc que m'agiter triſtement dans les entraves d'une amitié que je dois ſoumettre à la ſageſſe des loix, aux préceptes de la raiſon, aux principes ſacrés d'une Religion qui a ſeule le pouvoir de commander à mes ſentimens, & d'étouffer en moi le cri de la liberté dont je me fais gloire.

Tout cela, me dira-t-on, dépend du choix de l'ami que vous vous ſerez donné; & qu'avez-vous à craindre de la ſageſſe & de la probité d'un homme attentif à ſes devoirs, & dont la conduite ne ſe regle que par les mouvemens d'une conſcience toujours exemte de reproche?

Vous penſez donc que de tels hommes ſe trouvent aiſément? La colombe ſortie de l'Arche ne trouve point où prendre terre; un déluge d'erreurs & de vices couvre partout la face du Monde; mais dans le cas que je puiſſe rencontrer un ami ſage & vertueux, qui m'aſſurera de ſa conſtance & de ſa fermeté dans la voie de l'honneur qu'il s'eſt choiſie? L'ambition ou l'intérêt ne lui feront-ils jamais trahir ma confiance? La moindre paſ-

ſion

ſion dénature les vertus; & l'on n'examine d'ordinaire le principe de ſes devoirs, que pour s'en affranchir, ou pour ſe juſtifier de les avoir violés. Que reſte-t-il, qu'à ſe conduire avec ſon ami avec tant de précaution qu'il ne puiſſe nous nuire en devenant notre ennemi, & qu'à lui ôter d'avance toutes les armes dont il pourroit ſe ſervir contre nous?

Je dirai plus: puis-je me répondre à moi-même de ma perſévérance dans une liaiſon d'amitié qui me gêne & me contraint? Puis-je m'aſſurer de ne pas ſacrifier un ami à un ami nouveau? D'abord il en coûte peu pour plaire, & il en coûte toujours beaucoup pour plaire long-tems. On languit dans l'uniformité, tout change en nous excepté notre inconſtance; & doit-on me faire un crime, ou du moins un deshonneur, ſi, avec la meilleure foi du monde, je cede à un penchant nouveau dont je ne ſuis pas le maître, & qui prévient en moi l'uſage de ma raiſon?

Eſt-il rien d'ailleurs de plus dangereux qu'une amitié d'habitude, ordinairement contractée ſans connoiſſance, & plus fondée ſur des qualités qu'on ſuppoſe que ſur celles que l'on apperçoit?

Un Souverain voudra jouir des douceurs de l'amitié. Accablé de mille ſoins, il n'en peut ſoutenir lui ſeul tout le poids, & il ſe trouve

trouve dans un état où la confiance lui devient un besoin; il se fait un ami d'un favori qui a eu le bonheur de lui plaire; sûr de lui-même, il croit pouvoir oser se donner un ami qu'il croit vertueux, il se rend en quelque sorte son égal; & quoique ordinairement l'autorité ne souffre point de compagne, il la partage avec son favori, ou pour mieux dire, il la lui cede toute entiere. Le moindre canal où se décharge un fleuve, s'aggrandit biéntôt de lui-même, & l'on vient jusqu'à ignorer le fleuve qui l'a formé.

Ce Prince, sans doute, s'estime heureux, mais il ne peut plus ni penser, ni sentir de lui-même; ou, s'il en a le courage, la plus foible contradiction de la part de son favori le rebute & l'effraye: il ne peut point se persuader que ce favori n'ait toujours raison, ou du moins, à force de le souhaiter, il s'accoutume à le croire. De-là, les malheurs d'un Etat entre les mains d'un homme bien plus attentif à ses intérêts, qu'à ceux de sa Patrie; & qui, semblable au lierre qui attire le suc de l'arbre qui le soutient, dépouille son Maître de son pouvoir, & ne l'emploie qu'à autoriser des injustices!

Combien de fois des Magistrats, de qui l'on ne doit attendre que la probité la plus exacte, la sacrifient aux intérêts d'un ami,

pour

pour ne pas blesser l'union qui les y attache !

Dans toutes les sociétés, si je donne la préférence à mon ami, j'éloigne de moi tous ceux qui cherchent à le devenir, & j'en fais autant de jaloux & d'impitoyables censeurs de celui que j'aime.

Dans une République, mon ami me rendra un mauvais citoyen, si adoptant ses opinions en ce qui regarde le Gouvernement, je me rends plus attentif à le suivre qu'à ce qui concerne le véritable bien de l'Etat.

L'amitié se soutient-elle dans les familles, & sur-tout dans les mariages, qui d'ordinaire sont le moyen le plus infaillible de former des divisions ?

Revenons, & disons que, l'amitié étant un des biens les plus agréables de la vie, elle paroit bien mériter qu'on lui sacrifie cet autre bien que nous appellons la liberté. Faut-il, en effet, pour cette liberté, dont nous faisons ordinairement un si mauvais usage, que nous nousr endions insensibles à ce qui intéresse le plus notre ame, à ce qui exerce si délicieusement les sentimens de nos cœurs ? Non, si je ne trouve pas un véritable ami, espece si rare ici-bas, je veux le devenir de tous ceux que je croirai dignes de mon estime ; mais néanmoins, sans aucun assujettissement, sans autre

intérêt

intérêt que celui de ma satisfaction propre, & sans m'imposer d'autre devoir que celui d'une générosité que je me sens capable d'exercer envers tout le monde, par la crainte surtout de m'attirer des ennemis. Je voudrois seulement partager mes sentimens avec une sorte de distinction ; &, suivant les attraits de chacun de ceux qui m'engageront à être leur ami, je marquerai au vertueux toute l'estime qui lui est dûe ; je n'épargnerai point au vicieux tous mes soins pour le ramener à lui-même ; aux gens de peu de considération, un air de complaisance qui cache le mépris qu'ils croient mériter ; à ceux qui m'obligeront, ma reconnoissance : je n'exigerai même aucun retour des ingrats que j'aurai faits, m'estimant trop heureux d'avoir eu le pouvoir d'en faire, & me trouvant plus satisfait du bien que j'aurai fait, que je ne le serois de celui qu'on pourroit me rendre ; ce qui s'appelle ne point attendre son bonheur d'autrui, & s'aimer véritablement sans le secours de personne. Ainsi tout ce que je pourrois faire, & quelques services dont je serois capable, je mettrois tout à fonds perdu, ne cherchant d'autre avantage que celui de me contenter moi-même, de suivre mon penchant, de mettre mon bonheur dans celui des autres ; & pour tout dire enfin, n'espérant de mes

bienfaits d'autre récompenſe que de Dieu ſeul.

Si, malgré ces ſentimens gravés dans mon cœur, on ne laiſſoit pas de m'offenſer, je ne me vengerois qu'en mettant dans ſon tort celui dont j'aurois ſujet de me plaindre. Toujours prêt à pardonner les torts qu'on oſeroit avoir avec moi, jamais je ne ſaurois en avoir avec perſonne.

Une des plus grandes diſpoſitions à être ami de tous les hommes, c'eſt de ſe vaincre au point de n'en jamais haïr aucun. De toutes les paſſions, la plus funeſte c'eſt la haine; elle dévore le cœur qui la conçoit, & lui fait incomparablement plus de mal qu'à celui qu'elle attaque. Eh! pourquoi ſe prendre d'averſion pour un homme? Si l'on ne peut ni l'aimer ni l'eſtimer, qu'on le regarde avec indifférence. Mettons toujours le vice au rang des malheurs, & que la pitié tienne dans notre cœur la place de l'indignation qu'il mérite.

Deux raiſons cependant me font revenir, comme malgré moi, à mon prémier ſentiment. La premiere, c'eſt que je déſeſpere de trouver un ami tel que je le deſire, & qui le ſoit toujours à toute épreuve. La ſeconde, c'eſt que je crains de nouveau de donner atteinte à ma liberté. Au lieu donc de chercher inutilement cet ami que j'eſtime ſi rare, je veux,

comme

comme je l'ai déja dit, devenir moi-même l'ami de tous les hommes; je veux l'être de tous ceux à qui je pourrai me rendre utile. Si quelqu'un, après avoir reconnu ma façon de penser, veut se lier d'amitié avec moi, je l'accepte volontiers, & si gratuitement que je ne prétends point qu'il me sacrifie sa liberté, puisque je veux également avec lui conserver la mienne.

La plus sûre leçon pour cultiver une tendre amitié, est celle que nous donne l'Evangile, en nous recommandant, au prix de notre salut, un amour aussi véritable pour notre prochain, que celui que nous avons pour nous-mêmes.

Nos Supérieurs, quoique élevés au-dessus de nous, sont notre prochain; nos égaux & nos inférieurs le sont aussi. Aux uns nous devons des attentions & des égards; aux autres, de la douceur, de la complaisance, de la protection; & ces devoirs, gardons-nous de les remplir froidement; ce seroit ne s'en point acquitter: ce que l'on fait à regret, il est rare qu'on ne le fasse mal. C'est à l'accomplissement de ces devoirs que l'on pourra juger de notre prudence, de notre sagesse, de notre justice, des sentimens de notre ame, de la noblesse de nos cœurs, & de l'heureux assemblage de toutes les vertus que nous ne

ſaurions mieux faire connoître qu'en les reproduiſant par notre amitié dans les autres.

DES DESIRS.

Nos deſirs font notre deſtinée. Qu'eſt-ce en effet que le deſir? C'eſt un mouvement de l'ame qui l'occupe, la remue, l'échauffe, l'anime; qui montre ſa grandeur ou ſa petiteſſe, & fait ſon bonheur ou ſon malheur, ſelon la nature des choſes qu'elle ambitionne, ou ſelon le bon ou le mauvais ſuccès qu'elle éprouve en les recherchant.

Le ſeul deſir de l'ame devroit être le repos. Auſſi ne peut-on concevoir aucun mouvement en elle ſans avoir une idée d'agitation & de trouble, ſouvent de peine & de tourment. Cette idée eſt d'autant plus vraie, qu'il n'eſt aucun deſir qui ne ſoit accompagné d'inquiétude, ne fût-ce que par la crainte de ne pouvoir vaincre les obſtacles qui peuvent le faire avorter.

Un homme, quel qu'il ſoit, ſeroit donc heureux, qui, ne deſirant rien, jouiroit de lui-même dans toute la plénitude d'une ſage tranquillité; mais où trouver un tel homme? Ce ne pourroit être que dans l'école de Zénon,

non, si elle subsistoit encore; mais cette école ne prêchoit qu'une vertu chimérique. Je ne sçais, en effet, s'il seroit possible de vivre sans desirs. Notre ame est sensible; & tant d'objets l'environnent, qu'il en est du moins qui font sur elle de vives impressions. Il en est même dont elle a besoin; & tout ce qu'elle peut faire, c'est de desirer sans chagrin & sans impatience ce qu'elle est portée à desirer par raison. Ajoutons encore que l'agitation est aussi nécessaire à l'ame, que le mouvement dans les êtres physiques. Engourdie dans le repos, elle y seroit comme anéantie. Il n'est pas jusqu'à l'air qui, pour se purifier, n'ait besoin d'orages.

S'il n'est donc pas possible de vivre sans desirs, il ne nous reste qu'à les regler; & pour cela, d'en connoître la source, pour étouffer, dès leur naissance, tous ceux qui pourroient nuire à notre bonheur.

Il est des desirs qui viennent de nos penchans naturels, & qui different dans chaque homme, selon la différence des penchans qui sont nés avec eux.

Il en est qui viennent des sentimens, ou pour mieux dire, des passions du cœur. Ceux-ci, suscités d'ordinaire par les circonstances de l'âge, des lieux, des affaires, varient & ne durent qu'un tems, tandis que les premiers,

fondés dans le caractere particulier de chaque homme, subsistent d'ordinaire autant que le caractere qui ne change presque jamais.

Il est enfin des desirs plus communs, plus ordinaires, dans lesquels on reconnoît plus de saillies que de suite, quelquefois plus de chimeres que de vues. Ces desirs viennent de l'esprit qui, ne pouvant ignorer l'estime qu'on fait des talens, veut s'attribuer ceux qu'il n'a pas, & les recherche moins que l'empire que donnent sur le commun des mortels des qualités supérieures.

De tous les desirs, les plus dangereux, ce sont ceux que forment en nous les penchans naturels qui nous dominent. Combien n'est pas funeste le desir des richesses dans un avare! combien, la passion des plaisirs dans un voluptueux! combien, le desir des honneurs dans une ame ambitieuse! Le premier est-il à l'abri d'aucune sorte d'injustice, dès qu'il y apperçoit un moyen de s'enrichir? Quelle est la coucussion qui l'étonne, quelle est la voix si touchante des malheureux qu'il fait, qui pourra l'attendrir? Plus terrible que ces crises épouvantables qui, ébranlant la terre, y forment des abysmes où se perdent sans retour les villes & les campagnes, l'avare mine les fortunes des autres pour les engloutir; & presque aussi à plaindre que ceux

qu'il

qu'il appauvrit, il profite aussi peu des ruines qu'il fait, qu'un immense souterrein de celles qui s'y précipitent.

Le voluptueux n'est pas moins funeste à la société. Je parle ici de ces hommes qui ne recherchent le plaisir ni avec ce choix de sentiment qui l'épure, ni avec cette délicatesse de goût qui ne fait que s'y prêter. Je parle de ces hommes si communs à présent, qui, n'ayant nuls principes, vicieux par air & débauchés par oisiveté, ne trouvent plus que du dégoût dans l'habitude au plaisir, & ne peuvent corriger ce dégoût que par des excès qui deviennent des besoins d'autres excès plus grands encore. Je dis que ces sortes de gens sont, dans l'Humanité, d'aussi grands fléaux que les avares par leurs rapines. Ce sont eux qui pervertissent les mœurs & détruisent les Etats par des préjugés pires que les vices qu'ils y répandent. C'est à eux qu'on doit cette Philosophie licencieuse qui, voulant paroître avoir la raison pour appui, est comme un lierre qui s'y attache & l'étouffe en l'embrassant. C'est à eux qu'on doit cette politesse de manege, qui, trop connue aujourd'hui, semble avertir de se méfier d'elle : c'est à eux qu'on doit ce goût du luxe, qui n'a déja presque plus de bornes que l'impuissance de croître; cet esprit de frivolité, qui

 essaye

essaye tout & ne s'attache à rien, qui ne fait que voltiger sur la superficie des objets, qui met de l'importance aux petites choses, & traite sans attention les plus essentielles, qui n'aime que ce qui l'amuse, & qui n'aime plus rien dès qu'il en jouit : c'est à eux enfin que l'on doit ce rétrécissement, cette petitesse, cet avilissement des ames d'à-présent, qui, accablées du poids de leur existence, se fuyent, s'évitent, s'éloignent d'elles-mêmes, n'osent se chercher dans le vuide des jours qu'elles perdent, ni dans un amas d'idées sans objet, qui se confondent les unes dans les autres, & qui tombent & disparoissent à mesure que d'autres viennent leur succéder.

Ce que je viens de dire des desirs du voluptueux & de l'avare, on peut le dire également des desirs de l'ambitieux. Que de feintes, que de trahisons, que d'injustices celui-ci n'employe-t-il pas pour parvenir ? Trouve-t-il sur ses pas des concurrens ; il les écarte : des protégés ; il en médit : des parens même ; il les écrase. Plus il se sent de défauts, plus il est ingénieux à relever ceux de ses émules. Il voit devant lui une foule d'heureux sans talens ; il croit pouvoir s'avancer comme eux sans mérite. Il s'avance en effet ; mais dans les postes qu'il obtient, porte-t-il une ame noble, un cœur sage, un esprit éclairé ?

ré? Il n'a voulu qu'attirer sur lui les regards des autres hommes ; & dans le tems qu'il devroit être l'œil ou le bras du Souverain, il ne sçait que se donner en spectacle, & faire un orgueilleux étalage du pouvoir & de l'indépendance dont il jouit. Cependant l'Etat chancelle, il dépérit ; & ses malheurs, dont un peuple étonné cherche en vain la cause, viennent uniquement de la folle ambition d'un homme que la Nature n'avoit mis ici-bas que par erreur, & comme si elle n'avoit prétendu s'en servir qu'à faire nombre.

Combien d'autres penchans naturels pourrois-je rappeller, qui enfantent des desirs aussi préjudiciables à l'Humanité ! Mais autant qu'il est dangereux de suivre ces émotions qui nous entraînent, autant seroit-il avantageux de ne s'y pas livrer. Il n'en est point qui n'obéissent dans les commencemens, mais les plus foibles commandent dans la suite ; aussi sont-elles plus aisées à vaincre dans leur naissance, qu'à contenter dans leurs moindres progrès. Jamais desir ne fut pleinement accompli ; l'un est toujours le germe d'un autre. Il est vrai qu'en se succédant, les desirs s'effacent, se détruisent, & qu'ils ont même tous un but différent ; mais liés & comme enchainés par l'idée confuse de plaisir qui les produit, un nouveau desir remplace dans l'in-

ſtant celui qui s'éteint ; & ne s'éteint lui-même à ſon tour, que pour faire place à mille autres, qui, à force d'agiter notre ame, épuiſent ſes forces, & après l'avoir pouſſée d'écueils en écueils, la ramenent, ſans plaiſir & ſans ſuccès, au même point d'inquiétude & d'ennui d'où elle étoit partie.

Que j'eſtime heureux ces naturels doux & paiſibles, qui, éclairés d'ailleurs par la réflexion & les connoiſſances, n'ont que des deſirs conformes à la raiſon! Loin d'écouter les prétentions de l'orgueil, les ſuggeſtions de l'envie, les cajoleries de la volupté, ils ne ſentent que le beſoin le plus vif & le plus preſſant de l'ame : celui de la vertu.

Ils éprouvent tous les jours que rien ne manque au bien-être phyſique de l'homme. Ils ſçavent que les Arts, dès leur naiſſanae, n'ont ceſſé de travailler à remplir en lui les beſoins de la vie ; & qu'à proportion de leurs progrès, le cercle de ces beſoins, d'abord ſi étroit, s'eſt toujours ſucceſſivement élargi d'âge en âge. Ils n'ignorent pas que, même à préſent, l'eſprit humain eſt dans la plus violente fermentation pour ſubſtituer de nouveaux Arts à ceux qui, déja épuiſés, ne peuvent ſatisfaire aux beſoins que le luxe, nouveau beſoin lui-même, a fait éclore, & qu'encouragent à tout moment la molleſſe & la

vanité ;

vanité; mais ils sçavent aussi que, si l'homme extérieur est déja pourvu, & n'a plus rien à desirer des commodités qui lui sont propres, il n'en est pas de même de l'homme intérieur à l'égard des vertus & des sentimens qui lui sont nécessaires. Depuis le tems qu'on travaille à l'ébaucher, on n'a fait encore qu'appercevoir ses travers, ses égaremens, ses foiblesses; & pour le sçavoir malheureux, l'a-t-on rendu plus sage? Quelles lumieres nous ont donc laissé les Platons, les Socrates, les Zénons, les Epictetes? Jouets de leurs passions & de leurs vertus mêmes, nous les comparons aujourd'hui à ces ouvrages de l'Art, qui offrent, à la vérité, quelques beautés de détail, mais dont l'ensemble ne sçauroit plaire, parce qu'on n'y voit ni dessein, ni liaison, ni ordonnance, ni symétrie.

Quoique l'ancienne Philosophie eût, pour se mouvoir, une sphere plus libre & plus vaste, & que son activité fût moins contrainte qu'elle ne le seroit aujourd'hui sous le joug d'une Religion qui borne les vues en les éclairant, elle n'a jetté néanmoins sur les devoirs de l'homme qu'une lumiere fausse, & elle a cru pouvoir soumettre à l'exactitude du raisonnement les saillies d'une ame noble & généreuse, qui, du fond de sa misere, ne laisse pas de sentir sa force & sa dignité. Ainsi que

Pro-

Prométhée simplement statuaire, cette Philosophie n'a sçu qu'en étudier, en arranger méthodiquement les parties; mais elle n'a point apperçu le feu sacré qui l'anime, & dont il importe de régler l'ardeur & les mouvemens.

Les Sçavans de nos jours s'estiment plus éclairés, & s'imaginent que le Créateur, en les mettant au monde, a dit une seconde fois à toute la Nature: Que la lumiere se fasse. Mais ces génies mâles & hardis, qui osent méditer sur le systême du meilleur des Mondes, qui se plaisent à s'enfoncer tous les jours dans les profondeurs de la Géométrie, & à mesurer, dans la vaste étendue des Cieux, les grandeurs les plus éloignées, ont-ils sçu démêler dans l'ame ce mélange bizarre de grandeur & de petitesse qui l'éleve & l'abbaisse tour-à-tour? & plus touchés des germes d'honnêteté que la Nature y a semés, que de ceux que le vice y a fait croître, ont-ils étouffé ceux-ci, & fécondé les autres?

Je le répete donc avec plaisir; heureux ces caracteres modérés & tranquilles, qui, jugeant de tout sans passion, ne vont point chercher leur bonheur hors d'eux-mêmes, & maîtres de leurs desirs, sçavent se rendre contens à peu de frais, & sont réellement d'autant plus heureux, qu'ils pensent moins à l'être, ni même à regarder s'ils le sont! Tout ce qu'ils ont

ont à craindre, c'est que, n'ayant que des desirs honnêtes, ils n'en supposent de pareils dans tous les hommes,& ne se prêtent quelquefois à des desirs injustes dont ils ne peuvent prévoir les effets. Sujets par trop de confiance à des préventions injustes dont la bonté de leur cœur fait tous les frais, & à qui l'on fait aisément grace des lumieres de l'esprit, ils peuvent devenir coupables, sans être criminels. Il n'est qu'une longue expérience qui puisse les endurcir aux passions des méchans, & sans leur rien ôter de leur innocente sensibilité, leur apprendre à ne rechercher leur bonheur que dans les attraits de la vertu qu'ils aiment.

Les sentimens sont la seconde source d'où viennent les desirs. Ceux-ci, comme je l'ai déja dit, ne sont pas d'ordinaire les plus durables, mais ils sont presque toujours les plus vifs ; & communément ils recherchent plutôt ce qui plaît que ce qui est utile & nécessaire. On diroit que, par leur violence, nous voulons racheter leur peu d'importance & leur légereté.

Il n'est presque point d'homme qui ne soit content de lui-même ; mais, par un évenement des plus singuliers, il n'en est presque point aussi qui soit content de son état & de sa fortune. Dans le bonheur le plus parfait on en recherche toujours un autre ; & l'espe-

rance

rance de ce bonheur, toute incertaine qu'elle eſt, rend moins ſenſible, & corrompt même tout celui que l'on poſſede. Ainſi une idée qui n'eſt rien anéantit un bien réel, & nous en prive autant que s'il n'exiſtoit non plus que celui où l'on aſpire.

Comme il y a dans pluſieurs ſciences une chimere où les plus habiles veulent parvenir, il en eſt une auſſi dans toutes les conditions de la vie; mais, dans la recherche de l'une & de l'autre, les efforts ne ſont pas également heureux. Celle des Sçavans les mene presque toujours à quelque choſe d'utile. En marchant au hazard vers l'impoſſible, ſouvent ils découvrent ce qu'ils n'auroient pas cru poſſible de trouver. Dès-lors leurs lumieres s'étendent, & ils acquierent des connoiſſances qu'ils ne doivent réellement qu'à la folie de leurs préjugés, & à leur ignorance même. Il n'en eſt pas de même des deſirs du reſte des hommes; leurs chimeres ſont auſſi vaines, ſans être auſſi avantageuſes; le bonheur dont ils jouiſſent n'augmente point; il diminue même à proportion de celui auquel ils s'efforcent d'atteindre, ſi même encore il ne diſparoît à la ſimple apparence du plus petit bonheur qu'ils eſperent.

Mais quelle eſt donc cette chimere qui occupe la plûpart des hommes? Je l'ai déja dit: c'eſt

c'eſt ordinairement ce qui plaît, presque jamais ce qui eſt le plus utile. Mais qu'eſt-ce qui eſt le plus utile? Deux choſes ſeulement; la ſanté du corps & le repos de l'eſprit. Il n'eſt perſonne qui, à l'égard de ces deux choſes, ne ſçache, comme par inſtinct, ce qu'il doit ſuivre ou rejetter. Voilà auſſi ce qui conſtitue ici-bas le bonheur le moins équivoque; voilà ce qu'il eſt permis de deſirer, & ce que l'on peut auſſi ſe procurer ſans peine. Tout ce que la Nature exige eſt aiſé; il ne s'agit que de régler ſes deſirs ſur ſes beſoins & ſes facultés. Quiconque veut la forcer, l'irrite & doit ſouffrir néceſſairement de la gêne où il la met. On ne la tourmente point impunément; ce n'eſt que dans la proportion de nos vues & de nos projets avec les ſiens, que nous pouvons vivre tranquilles. Le grand art eſt de ne rien prétendre au-delà de ce qu'elle ſouhaite, & de nous repoſer ſur elle de tout ce qu'il nous faut. Alors on ne veut que ce que l'on peut, & l'on fait conſéquemment tout ce qui plaît. Ingrats & aveugles que nous ſommes! nous accuſons la Nature de tout ce qui nous donne de l'inquiétude & du chagrin, & nous ne voyons point que nos chagrins & nos inquiétudes ne viennent que de ce que nous refuſons de l'écouter. La Nature eſt une mere ſage qui s'occupe ſans ceſſe à éloigner de nous

toutes sortes de maux, & c'est nous qui la détournons de ses fonctions, & qui rompons ses efforts, ainsi que des malades, qui, pour satisfaire une faim & une soif qui les pressent, l'empêchent de les rétablir dans une santé parfaite.

Si chaque mortel sçavoit rester à sa place, il n'en est point qui ne fût heureux; mais personne n'est content de celle qui lui est échue en partage, & pour laquelle il avoit reçu tous les talens qui devoient y être assortis. On s'en suppose que l'on n'a pas, & par cela même on se croit destiné à un rang plus élevé que celui que l'on occupe. De-là le malheur général de l'Humanité. Une partie contriste l'autre par le mérite qui l'éleve & la distingue, & l'autre maltraite le mérite qui l'offusque & l'avilit. Les uns souffrent des vertus, ou des talens qu'ils ont; les autres se font un supplice des talens, ou des vertus qui leur manquent. Ainsi la moitié du genre humain fait le tourment de l'autre, parce que l'envie, qui date du commencement du Monde, & qui y regne avec empire, afflige & désole également & les cœurs nobles & vertueux qui l'excitent sans le vouloir, & ces cœurs massifs & rampans qui s'y livrent par un sentiment d'amour-propre, ou pour mieux dire, par un honteux desespoir de leur foiblesse & de leur impuissance.

Que

Que de desirs retranchés, s'ils venoient tous d'une ame qui sçût mesurer, calculer, apprécier! Souvenons - nous du moins que leur effet ordinaire est de nourrir notre foiblesse, de troubler notre entendement, de faire naître successivement dans notre cœur mille sentimens différens; &, à force de nous tourmenter plus qu'ils ne nous occupent, de rendre notre ame toujours mobile & flottante, & toujours incapable d'avoir des mœurs constantes et solides.

DISCOURS
SUR
LE BONHEUR DE LA VIE.

Nous avons en nous-mêmes trois sources de bonheur. L'amour-propre en est une; c'est lui qui allume nos desirs. Trop aisé à satisfaire, il s'anime & s'étend; trop comprimé, il fait effort pour vaincre tous les obstacles. L'autre source est la raison, ce discernement du bien & du mal que Dieu a gravé dans nos ames, ce droit naturel qui prescrit les regles d'honneur & de justice pour la conduite de nos actions & pour le maintien de la Société civile. La troisieme source, c'est je ne sçais quel instinct aveugle, qui, fondé sur la complexion physique de

notre être, répugne au moindre mal, & recherche tout ce qui peut le satisfaire.

Ces trois sources, les seules d'où peut couler le bonheur, sont pourtant quelquefois peu profitables, presque toujours plus dangereuses qu'utiles.

L'amour-propre est d'ordinaire mal concerté dans ses desseins. A force d'être intéressé, il trahit plus souvent ses intérêts qu'il ne les ménage. Il se livre à tous les goûts, ses plaisirs sont dans la diversité; mais à force d'aspirer à tout, il ne parvient à rien; il perd toujours de ses droits en cherchant à les accroître. Mille évenemens sont toujours prêts à l'humilier, très-peu sont capables de le satisfaire; & malheureusement, moins il obtient, plus la valeur de ce qu'il desire augmente; & cette idée, en redoublant ses forces, les épuise sans les anéantir. Aussi se contente-t-il de la surface des choses; & tout ce qu'il peut faire, c'est de se soustraire au bonheur qu'il desire, & qui passe sans qu'il puisse le saisir.

La raison seroit plus capable de le procurer; mais en voulant faire des sages, elle ne forme souvent que des présomptueux. Le Philosophe de nos jours prétend la suivre & l'enseigner; mais lorsqu'il s'attache effectivement à détruire les préjugés qu'elle condamne, il déracine les vertus qu'elle prescrit.

C'est

C'eſt un débiteur qui s'acquitte mal de ce qu'il doit à la raiſon, qui cauſe tous les jours familierement avec elle, ſans lui payer ce qu'il lui doit, & qui apprend même aux autres à ne jamais s'acquitter avec ce créancier malheureuſement trop facile. Ces Sages prétendus, ordinairement mieux élevés & plus inſtruits, devroient ſans doute écouter la raiſon ; & toute leur attention eſt de la façonner au goût de leur ſiecle. Elle a beau vouloir les ramener à ces ſentimens d'ordre, d'honneur & de décence, à ce reſpect pour les loix dont on a jetté les germes dans leur cœur ; ils prennent leurs paſſions pour leur raiſon même, & l'on ne la reconnoît en eux que par les efforts qu'ils font pour la combattre. Le reſte des hommes en fait-il plus d'uſage ? la plûpart ne penſent ni ne ſentent ; ils ſe chargent des idées qu'on leur fournit, bientôt même ils les perdent de vue pour d'autres qu'on leur ſuggere. Vils automates, ils n'ont de droit à l'Humanité que par leur figure. Faut-il donc s'étonner s'ils n'ont point auſſi de droits au bonheur ? Leur tempérament, leur inſtinct, le pur méchaniſme des ſens le leur procurera-t-il ? Hélas ! lorſque les ſens ſont ſatisfaits, ils ne tardent pas à reconnoître le vuide & le néant des biens qu'ils avoient oſé ſe promettre.

Non : s'il eſt quelque bonheur dans le Monde, ce bonheur doit être durable ; & où trou-

ver un bonheur qui ſubſiſte toujours? Si plus on en a joui, plus il cauſe de regrets quand on n'en jouit plus; ſi de tous les biens, il n'en eſt point qui ne nous échappe, à quoi ſert le ſouvenir qu'on en conſerve? Et n'eſt-il pas plus à deſirer de n'avoir jamais été heureux, que d'éprouver le chagrin de ne pouvoir pas l'être toujours? Ce n'eſt pas dans le tems qui paſſe qu'on peut goûter des plaiſirs qui paſſent avec le tems; malheureuſement ce n'eſt qu'à la fin de la vie que la plûpart des hommes reconnoiſſent la frivolité de ce qu'ils croyoient les flatter le plus. Alors l'ame humiliée & avilie à ſes propres yeux, s'affaiſſe ſous le poids des remords qui l'accablent; ces remords la tourmentent ſans la juſtifier; & quels remords n'a-t-elle pas déja ſentis dans le cours de ſes proſpérités? & quelles ont pu être des proſpérités auxquelles ces remords ont dû la rendre presque inſenſible? Au bonheur qui l'abandonne à la mort, nul autre ne peut ſuccéder; il n'en eſt qu'un ſeul immuable qu'elle a négligé: celui-ci n'eſt connu que des vrais Sages qui, pour en jouir, évitent les écueils les plus capables de les en priver.

Veut-on ſçavoir quels ſont ces écueils? c'eſt la haute opinion de ſoi-même, & l'envie d'égaler ou de ſurpaſſer les autres dans tout ce qui les diſtingue à nos yeux. Déja, rien n'eſt tant opposé au bonheur de l'homme

que

l'orgueil. Tout mortel, en effet, qui, dans son air & ses manieres, s'attribue plus de génie & de prudence, plus de vertus ou de talens qu'il n'en a, court risque de se voir accablé de mépris par tous ceux qui le connoissent. L'homme modeste, au contraire, qui, lors même qu'il le pourroit, ne se donne ni tout l'honneur, ni toute la réputation qu'il auroit droit de prétendte, se procure des louanges qu'il n'attendoit pas, & qui le dédommagent avec usure des pertes que lui cause sa vertu. Ce bonheur est d'autant plus grand que, sans prévention pour soi-même, cet homme proportionne ses desirs à ses talens, & ne porte aucune envie aux talens des autres.

Ce vice, suite ordinaire de l'orgueil, nous suscite plus d'ennemis que l'orgueil même. Quelque grande que soit l'estime des talens des autres, qui fait naître l'envie & qui la nourrit, on n'en est pas plus considéré, on en devient même plus méprisable; mais pourquoi n'excite-t-elle pas plutôt l'émulation qui, loin d'abaisser le mérite, cherche à l'atteindre? Celle-ci porte sur le sentiment de nos forces que personne ne conteste, parce qu'elles sont l'essor du talent, & que ce talent s'occupe plus de lui-même que de ses rivaux; au lieu que l'envie nous occupe plus de nos rivaux que de nous-mêmes. De-là le calme intérieur de l'homme sage & modeste, qui,

ſans de grands ſoins, ni de grands efforts, ſe trouve heureux, en cela du moins que, voyant avec plaiſir le bonheur des autres, perſonne ne cherche à troubler celui dont il jouit. Mais que l'homme eſt aveugle! c'eſt lui-même qui ſe précipite dans le malheur en voulant l'éviter. Il en ſouffre d'autant plus qu'il en eſt l'artiſan. Il paroît en effet que le mal qui vient d'une cauſe étrangere & qu'on ne peut éviter, doit être plus ſupportable que celui qu'on ſe procure volontairement à ſoi-même. Eh quoi! ſans chercher un bonheur incertain, n'eſt-ce pas aſſez, pour être heureux, que de n'être pas auſſi malheureux qu'on le pourroit être?

Outre l'orgueil & l'envie, c'eſt encore l'ambition qui s'oppoſe à notre bonheur, & cette paſſion n'eſt pas moins difficile à ſe ſatisfaire qu'à ſe ſoutenir. Il eſt étonnant, ſans doute, que l'homme qui ne peut ne pas ſentir ſes imperfections, ſoit ſi vivement touché de l'amour de la gloire; mais il n'eſt pas étonnant auſſi qu'il ne recueille que du mépris des efforts qu'il fait pour l'acquérir; & qu'aveugle comme il eſt, il ſe traîne, il rampe pour s'élever, & n'employe que les moyens les plus bas & les moins propres à la fin qu'il ſe propoſe. Celui-là ſeul peut y parvenir, qui, renfermé dans les bornes de l'état où la providence l'a fait naître, en rem-

plus fidelement les devoirs; qui, ſans lutter contre la fortune, ſe contente du fruit de ſes talens; qui les conſacre, dans le beſoin, à l'avantage des autres; à qui les revers n'ôtent point le courage, ni les ſuccès la modeſtie qui pare ſes vertus; qui, digne des plus grands emplois, s'eſtime autant heureux de les mériter que de les poſſéder, & qui, cher enfin à la ſociété, s'attire, ſans le vouloir, une réputation d'autant plus précieuſe qu'elle augmente à meſure qu'il eſt plus connu.

Peu de gens ſeront capables de l'imiter, ſur-tout ceux qui, épris du violent deſir de faire fortune, ne cherchent uniquement qu'à accumuler des biens; mais le bonheur ſe trouve-t-il parmi les ſoins, les travaux, les dangers qu'entraîne la paſſion d'acquérir des richeſſes? Elle conduit à deux extrémités également funeſtes à la paix de l'ame: ou l'on craint de jouir des biens acquis, & ils reſtent inutiles; ou l'on ne craint pas de les épuiſer, en donnant dans le ſuperflu. Combien d'exemples n'a-t-on pas vus de gens qui ont préféré à l'humiliation de paſſer pour avares, le ſupplice d'être prodigues; ou qui, par pure vanité, n'oſant ſe dédommager en ſecret de leur faſte, s'en ſont trouvés punis par un excès de pauvreté!

Parlerai-je ici du penchant aux plaiſirs dont tant de gens ſe promettent un bonheur ſu-

prême ? C'eſt le goût du ſiecle de ſe livrer avec fureur à toutes les ſenſations agréables. Elles préviennent à préſent le deſir naiſſant, & ce deſir n'a qu'à ſe manifeſter pour être comblé ſans obſtacles. On ne cherche plus même à voiler l'indécence des mœurs. Avec une ame impétueuſe & légere on eſſaye de tous les objets, & le paſſage de l'un à l'autre n'eſt marqué que par un moment de ſatiété, qui ſert bien plus à réveiller les deſirs qu'à les éteindre. Je le demande donc à tout homme raiſonnable, eſt-ce de-là qu'on doit attendre une vraie & ſolide félicité ? Peut-on en jouir dans une folle yvreſſe qui ne laiſſe aucun inſtant à la réflexion ? Qui ne connoît le néant des plaiſirs, & qu'ils ne peuvent rendre un homme heureux qu'autant qu'il a ceſſé d'être raiſonnable !

Ce n'eſt pas toujours des ſatisfactions qu'on y trouve, que l'on a droit d'eſpérer le bonheur ; il eſt des gens plus délicats qui le cherchent dans d'aimables ſociétés, dans des liaiſons agréables ; ils croyent augmenter leur être par une union qui leur ſemble les reproduire dans les autres & les aggrandir. L'amitié leur devient un beſoin ; mais ce beſoin, peuvent-ils le remplir toujours avec ſuccès ? Ou, lorſqu'il eſt rempli, peut-il toujours les ſatisfaire ? Trouve-t-on aiſément de vrais amis, dans un ſiecle ſur-tout où l'éduca-

tion

tion porte plus ſur les manieres que ſur les mœurs, où la prudence n'eſt que ruſe, où les graces accréditent les vices, où les paſſions colorent tous les objets, où l'on ne trouve que des hommes bas & rampans dès qu'ils deſirent, fiers dès qu'ils eſperent, ingrats dès qu'ils obtiennent; des hommes enfin qui n'ont rien de commun entr'eux que l'eſprit d'intérêt qui les anime? Ces ſortes de gens méritent-ils qu'on renonce à ſoi-même pour ne vivre que pour eux, & qu'on ſacrifie la liberté de ſes ſentimens au deſir de leur plaire? Eſt-ce ſur de tels amis qu'on peut fonder le bonheur de la vie, & ſont-ce de tels amis qui méritent qu'on travaille à les conſerver, & pour lesquels on doive ſe piquer de garder avec ſoin les regles d'une amitié ſincere?

Mais, dira-t-on, où eſt donc le bonheur de la vie? Ce bonheur auquel tout le monde aſpire, & que vous nous montrez ſi difficile à acquérir, en quoi donc conſiſte-t-il? Je réponds qu'on le trouve dans la tranquillité de l'eſprit, qui vient d'une égalité d'ame, qui ne rebute les plaiſirs, ni ne les recherche; qui réprime ſes deſirs de crainte qu'ils ne ſe portent à ce qu'on ne peut obtenir, qui voit avec indifférence les bons & les mauvais ſuccès. Nôtre vie eſt continuellement agitée par l'eſpérance & par la crainte; ſi l'on eſpe-

re avec trop de confiance, quel malheur n'est-ce pas de se voir trompé! Mais, dans la crainte d'être trompé, prenons de si justes mesures, que nous ayons lieu d'espérer sans avoir rien à craindre; ou plutôt craignons de desirer; ou si nous desirons, desirons moins ce qui nous plaît que ce qui nous paroît, & qui est en effet le plus raisonnable. La simplicité, l'innocence, la tempérance doivent former en nous cette apathie heureuse. Ou plutôt, soyons bons & véritables Chrétiens, & soumis conséquemment à la volonté de Dieu; nous n'aurons d'autres desirs que de voir ses desseins s'accomplir sur nous. Bons Citoyens en même tems, nous serons soumis aux Lois de nos Souverains; nous les servirons avec autant de fidélité que de zele. Nous ne courrons point après les faveurs des Grands. Nous ne mépriserons point nos inférieurs, nous abrégerons par bonté le chemin qui les sépare de nous, & nous descendrons jusqu'à eux pour les soulager dans leurs peines; nous vivrons enfin sans reproche avec nos égaux; nous louerons leurs vertus, nous excuserons leurs foiblesses; & s'ils nous offensent, nous ne nous vengerons d'eux qu'en leur pardonnant.

Défions-nous surtout de notre esprit, il va presque toujours au mal sans détour. S'il est d'accord avec le cœur, nous sommes perdus

dus ſans reſſource; la penſée & l'exécution ne ſouffrent alors aucun intervalle, & nous ſommes plutôt plongés dans le vice que nous n'avons ſongé à nous y livrer.

Malgré ces précautions à nous rendre heureux, il n'eſt pas impoſſible que nous ne ceſſions de l'être. Il eſt tant d'évenemens dans la vie, & les choſes humaines ont ſi peu de ſtabilité qu'elles changent ſans ceſſe.

Mais ce n'eſt qu'en ſupportant le malheur avec courage qu'on le ſurmonte. Le rocher ne réſiſte à la tempête que parce qu'il eſt immobile au milieu des flots; & le vaiſſeau qui leur obéit, évite rarement de faire naufrage. La patience dans l'infortune donne plus d'éclat qu'on n'en perd; l'infortune paſſe, & cet éclat redouble, ainſi que le plaiſir qu'on reſſent de n'être plus malheureux, Le propre de ce nouvel état eſt de ſe rendre ſenſible aux peines des autres, & de croire n'avoir jamais fait aſſez de bien, dès qu'on ſent qu'on peut en faire davantage. Cet état a ſes délices, c'eſt la volupté d'une belle ame; mais il eſt peu d'ames capables de cette volupté.

Le vrai bonheur de la vie ne conſiſte donc point à être toujours heureux. Quelle que ſoit la modération de nos deſirs, ne nous croyons jamais à l'abri de toutes ſortes de revers: ſur-tout ne faiſons point conſiſter

notre

notre bonheur dans une ſuite de joies exceſſives. Tout plaiſir vif eſt danger: puiſons notre bonheur dans nos vertus, afin que, lorſqu'il faudra le quitter avec la vie, rien ne nous empêche d'aſpirer à celui qui doit être éternel.

LETTRE à Meſſieurs de la Société Royale de Nancy.

J'ai lu avec un extrême plaiſir le diſcours que vient de prononcer votre nouveau Directeur. J'admire toujours en lui ce talent aiſé de la parole que vous lui connoiſſez depuis long-tems, cette majeſtueuſe ſimplicité de ſtyle qui lui eſt propre, & qui dans une ſeule idée offre le germe de pluſieurs autres, dans un ſeul trait une image, dans un ſeul mot un ſentiment. Je ne puis aſſez louer ſon éloquence vive & légere qui ſemble ne rien devoir au travail, & qui décélant en lui l'uſage du grand monde, ôte au bel eſprit ſa forme naturelle, ſait le contenir ſans le captiver, & ne le montre malgré ſes graces, que corrigé par la profondeur des connoiſſances & par la ſageſſe & l'utilité des projets. Ceux qu'il vous a propoſés vont donner vraiſemblablement à votre Société une nouvelle vie.

Ce

Ce n'eſt pas qu'elle n'ait marqué jusqu'à préſent toute la chaleur d'une ame pleine de vigueur & de force ; mais le tems qui chaque jour doit ranimer votre zele, vous invite auſſi d'une année à l'autre à de plus nobles efforts. Et combien devenus aujourd'hui plus heureux qu'autrefois, ces efforts deviendront-ils plus heureux encore, en vous amenant inſenſiblement au point de perfection où vous deſirez d'atteindre, & où vous vous êtes engagés de parvenir ?

Je dis inſenſiblement. Je n'ignore pas en effet qu'il n'eſt rien en ce monde de ſi lent que la marche de l'eſprit. Quelle n'eſt pas ſa *tardivité* dans chaque homme ! Quel tems ne lui faut-il pas pour ſe produire & ſe développer ! Mais combien n'eſt-il pas plus lent dans la maſſe entiere de l'humanité ? Il ne faut-là que des années ; il faut ici des ſiecles pour lui faire porter des fruits. Et quels fruits encore ! Je lui en connois depuis la naiſſance du monde ; mais il doit les uns au hazard, & nous attendons la parfaite maturité des autres.

Quoique faites pour diſpenſer la lumiere au reſte des hommes, il en eſt des Académies comme du ſoleil. Nous le jugeons dans notre façon de penſer le plus rapide des aſtres, il ne répand néanmoins chaque jour que peu à peu ſa clarté dans la plaine des airs. Peut-

être même la lenteur, qu'on est souvent tenté de reprocher aux Sociétés littéraires, a-t-elle une utilité propre. Voudroit-on qu'elles fussent semblables à l'éclair qui perce en un instant la nue, & qui disparoissant dès sa naissance semble augmenter les ténebres qu'il est venu dissiper? Ce n'est qu'à la fable qu'il appartient d'imaginer ces orgueilleux enfans de la terre, qui croissant par an de plusieurs coudées, pouvoient ensuite entasser Ossa sur Pelion.

Tout ce qu'on peut exiger de vous, Messieurs, & que je suis en droit de vous demander; c'est une union intime, c'est un travail toujours assidu. Qu'êtes-vous en effet dans ce lycée où vous vous faites un plaisir & un devoir de vous rassembler? Il me semble voir ainsi que dans un parterre des fleurs d'un divers émail ramassées avec soin, plantées à côté les unes des autres & assorties avec goût, elles entrelacent leurs feuilles, elles s'embellissent mutuellement & forment un mêlange de couleurs & de parfums d'autant plus agréable, qu'on ne peut y distinguer la moins brillante d'avec celle qui l'est le plus, & qui seule & isolée auroit peut-être moins d'éclat, qu'elle n'en reçoit du voisinage de ses compagnes. Tel sera le vôtre, si vous vous tenez toujours étroitement unis, & qu'aucun de vous n'envie ni ne méprise des talens qui servent à relever les siens.

Mais

Mais c'est sur-tout le travail qui vous fera toujous avancer, quoique imperceptiblement, dans la carriere où vous êtes engagés de marcher. Le plus doux repos est toujours celui qui s'achette par la fatigue & la peine. Tout autre anéantit l'ame, & la tient douloureusement suspendue entre l'inertie qui l'abrutit, & le néant dont elle est à peine échappée.

Et quelle honte pour un homme d'honneur, si une fois admis parmi des gens dévoués par devoir à l'étude, il se contentoit de traîner régulierement chez eux une masse inutile, & de ne s'y faire regarder que comme une erreur & une méprise. Un tel homme effrontément oisif, je le regarderois comme une branche inutile, comme un rameau desséché, qui ne voulant point profiter d'un suc plein de vie, déshonoreroit le tronc qui le porte à regret, & feroit beaucoup mieux de s'en détacher insensiblement de lui-même.

C'est donc le travail, Messieurs ; & ce n'est que le travail qui peut vous conduire au terme où vous aspirez, & vous aider à former ce fonds de lumieres & de connoissances sur lequel chaque Lorrain a droit d'assigner quelque espérance pour le bien commun de l'Etat.

Fin du Tome premier.

TABLE

TABLE
pour les Oeuvres du Philosophe Bienfaisant.

TOME PREMIER.

ŒUVRES

DU

PHILOSOPHE BIENFAISANT.

TOME SECOND.



AVEC PRIVILEGE.

A LEIPSIC,

CHEZ JEAN FREDERIC JUNIUS.

MDCCLXIV.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

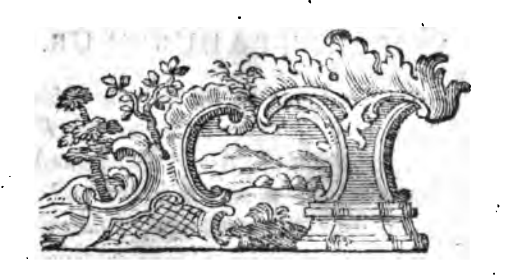
[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]



AVIS

DU TRADUCTEUR.

Cet Ouvrage, originairement écrit en Polonois, m'étant tombé entre les mains, je me suis fait une sérieuse occupation de le traduire. La connoissance que j'avois puisée en Pologne, des Coutumes & des Loix de ce Pays, m'y fit remarquer une expression de vérité extrêmement rare dans toutes sortes d'Ecrivains, sur les défauts & les mauvais usages de leur Patrie. Celui-ci, libre de tout préjugé, n'examine ceux de ses Patriotes qu'au poids de la raison & du bon sens. Les abus les moins apperçus, parce qu'ils sont plus généralement répandus que les autres, il les dévoile pour en montrer le

danger; & on voit en lui un zéle noble & éclairé, qui, sans blesser la liberté des Polonois, voudroit la faire servir elle-même à les rendre heureux & tranquilles.

J'ai conçu, & l'on conviendra sans doute avec moi, que ce ne peut être l'ouvrage que d'un des premiers Sénateurs de cet Etat, qui accoutumé à en manier les ressorts, en connoît les moindres intérêts, & qui ne pouvant lui seul y faire la loi, s'efforce du moins d'y répandre des leçons utiles.

Au reste, cet écrit contient des préceptes de politique, nécessaires sur-tout à tous les Etats Républicains. C'est aussi un des motifs qui m'a porté à le traduire. Heureux si j'ai réussi à en rendre toute la force avec cette naiveté élégante qui en fait le caractere distinctif!

Pour mieux entendre néanmoins tout ce qu'il renferme d'utile à la Pologne en particulier, il ne sera pas mal à propos de donner avant toutes choses une idée nette & précise du gouvernement intérieur de ce Royaume. Nous en avons un détail simple & concis, mais l'un des plus vrais & des plus exacts qu'on en ait fait encore. On le trouve à la fin du troisiéme Volume de l'Histoire générale de Pologne, par M. le Chevalier de Solignac. Je vais en faire usage ici en faveur de ceux

qui

qui n'ont point cette Histoire; & sans doute l'on me pardonnera aisément cet emprunt auquel je ne pourrois substituer ni un examen plus judicieux, ni un coloris mieux assorti, plus naturel, plus gracieux, plus énergique. C'est ici un entr'acte absolument nécessaire, en attendant que l'Acteur qui nous intéresse le plus, paroisse sur la scène.

CARACTERE, MOEURS ET USAGES DES POLONOIS.

La générosité, la franchise, une noble fierté, sont le caractere des Polonois. Ces trois qualités sont en eux une source de mérite, quand elles ne sont point portées à l'excès; & elles constituent leurs plus grands défauts, quand ils ne sçavent point les contenir dans un juste milieu, qui fait la perfection des vertus, & sans quoi elles dégénerent en vices. *Leur Caractere.*

Epris autrefois de la seule gloire qui vient de la vertu, l'austérité de leurs mœurs faisoit leur plus grande richesse. Aujourd'hui amollis par le faste, ils donnent dans les superfluités; & malheureusement leurs ressources n'ont point augmenté avec leurs besoins. Le luxe perça chez eux sous les Regnes de Sigismond III, & de son Fils Uladislas VII, & l'irruption devint entiere sous

Auguſte II. un des Princes de notre ſiécle le plus magnifique. Delà eſt venue l'avidité du gain, avec cette différence, que par un reſte de mépris pour les richeſſes, les Polonois ne les recherchent que pour s'en faire honneur. Leur empreſſement à les acquérir n'eſt plus ou moins grand, qu'à proportion de leur penchant à les répandre. Ils connoiſſent ſi peu l'art de théſauriſer, que pluſieurs d'entr'eux ignorent même celui d'une ſage économie. Ce qui caractériſe davantage leur génerofité, c'eſt l'accueil qu'ils font aux Etrangers, même les plus inconnus, dont ils préviennent les beſoins, & qu'ils reçoivent chez eux avec une politeſſe & des égards dignes du tems de l'ancienne Rome, où les Maiſons les plus illuſtres tiroient leur principale gloire de l'exercice de l'hoſpitalité.

Incapables de diſſimuler, leur franchiſe eſt d'autant plus grande, qu'elle vient ou de leur fierté, ou de leur courage, ou de la liberté dont ils font gloire. La prudence peut les replier ſur eux-mêmes dans les affaires d'intérêt; mais la crainte en fait rarement des politiques. Ils portent ſans ménagement leurs chagrins & leur plaintes aux pieds du Trône; & l'on peut dire que chez eux le plaiſir d'être

d'être loué & applaudi ne fait pas toujours le charme de la Royauté.

Leur fierté a fait naître & maintient chez eux l'amour de la liberté, qu'ils estiment le premier bien de l'homme ; & l'une & l'autre soutiennent leur courage & leur valeur. Naturellement braves & guerriers, ils seroient peut-être indomptables dans leurs expéditions militaires, si plus dociles à s'y laisser conduire ; ils ne s'imaginoient perdre leur liberté dans le tems même qu'ils ne sont assemblés que pour la défendre. Cette délicatesse néanmoins n'est d'ordinaire qu'un prétexte pour se retirer d'une Armée qui manque d'argent & de vivres, & qui ne subsiste qu'au hasard des dégâts qu'elle fait sur les propres Sujets du Royaume.

Deux sortes d'états parmi eux.

Il n'y a parmi eux que deux conditions également extrêmes : les Nobles (a), dont la liberté n'a point de regles ; & les Paysans, dont la servitude est presque sans bornes. Le seul bonheur de ces derniers, c'est que nés sous le joug, ils ne craignent pas de le porter, & ne se re-

 pen-

(a) Un des grands Priviléges des Nobles, c'est qu'en matiere criminelle aucun d'eux ne peut être arrêté & emprisonné, qu'il ne soit convaincu du crime dont on l'accuse.

pensent point de vivre. Confondus avec les terres qu'ils cultivent, ils font une partie des revenus de leurs Maîtres; mais ce qui surprend dans un Pays aussi Chrétien que la Pologne, leur vie dépend du caprice d'un homme, qui dans l'ordre de la nature n'a sur eux d'autre avantage que de n'être pas aussi malheureux qu'ils le sont. Il faut pourtant avouer que les cas sont bien rares, où un Seigneur use de ce droit sur ses sujets. Si les Loix n'ont point changé en Pologne, les mœurs n'y sont plus les mêmes, & les mœurs ont plus de force sur les hommes que les Loix.

Privileges des Nobles. Les Nobles sont des personnes libres, qui ne dépendent que d'eux seuls. Ils sont divisés en deux Ordres, dont l'un ne peut agir sans l'autre; l'Ordre des Sénateurs & l'Ordre Equestre; & ils sont ensemble un corps puissant & redoutable, qu'ils appellent République, & qui l'est en effet, quoique unie à la Royauté.

Malgré la différence que les biens, les dignités, les services rendus à l'Etat, l'ancienneté ou l'illustration des Maisons peuvent mettre entr'eux, ils s'estiment chacun d'une égalité si parfaite, qu'ils se donnent mutuellement le nom de freres; comme si en effet ne faisant tous qu'une famille; ils étoient

étoient tous sortis du même sang. Ainsi les petits respectent les Grands sans les craindre, & les Grands vivent avec les petits sans les mépriser.

Ils partagent le souverain pouvoir avec leur Roi; mais leur Roi est sujet aux Loix, & eux seuls ont le droit de les faire. Ils établissent des impôts, ils déclarent la guerre, ils font les Traités de Paix, ils réforment les mœurs, changent les coutumes, abrogent les constitutions, en créent de nouvelles.

Le Roi préside à leurs Conseils; & comme il est, selon la façon de parler des Polonbis, la bouche qui doit exprimer les pensées de tous les membres, & qui par cela même doit ne rien dire qui ne s'accorde avec leurs sentimens, c'est lui qui approuve leurs décrets, qui les publie en son nom, & qui les fait exécuter, autant qu'il se peut, dans un Pays où le droit de les faire suppose presque toujours celui de n'y point obéir. Ils ne laissent à leur Roi que ce qui lui convient uniquement; le pouvoir & les moyens de se faire aimer. Il distribue toutes les Charges, il confere tous les honneurs, il récompense à son gré le mérite. Rien ne lui manque,

A quoi ils ont restreint le Pouvoir de leurs Rois.

 que

que ce qu'il doit le moins regretter; le droit de se venger & de nuire. Cette contrainte, si l'on peut l'appeller ainsi, vient des Loix qu'ils lui imposent dès qu'ils l'ont élu, & par lesquelles ils se réservent le droit de ne le plus reconnoître, s'il vient à les transgresser.

Par une politiqne qui leur est avantageuse, & qui, négligée ailleurs, a causé le malheur de beaucoup d'Etats, eux seuls peuvent prétendre aux graces de leur Roi. Tout Etranger en est exclus, à moins qu'il n'ait acquis parmi eux des Lettres de Noblesse, qui sont proprement ce que le droit de Bourgeoisie étoit chez les Romains; mais c'est le corps de l'Etat qui les donne, & il en est plus jaloux que les Romains ne l'étoient de leur privilége de Citoyen, qu'ils accordoient quelquefois à des Nations entieres.

Leurs Diettes. Ils appellent Diettes leurs Comices, ou Assemblées générales. Elles sont composées de l'Ordre des Sénateurs & de celui des Gentilshommes, qui y sont députes des Diettes particulieres de chaque Palatinat. Ceux-ci sont les Protecteurs de la liberté, & comme les Tribuns du Peuple à Rome, chargés de la maintenir contre les entreprises du Sénat lui-même,

s'il

s'il venoit à résoudre des choses contraires aux intérêts de la Nation.

Droit singulier de ceux qui y sont députés.

Un seul d'entr'eux peut rompre d'un mot seul les décisions unanimes de la Chambre des Sénateurs & de celle dont il est membre; & par une imitation plus parfaite, ce mot est ce même VETO, dont se servoient les Tribuns Romains.

Abus de ce droit.

Mais ce droit qui eut des suites funestes à Rome, est aussi l'unique cause du désordre qui regne dans presque toutes les parties du gouvernement des Polonois. Que peut-on attendre en effet de régulier dans un Etat, dont le sort dépend de l'ignorance, de la mauvaise humeur, de la vanité, de l'entêtement, de l'intérêt d'un seul particulier, qui abuse du pouvoir qu'il a d'être impunément méchant, ou ridicule, & qui n'ayant pas assez d'esprit pour bien penser, n'a point assez de jugement pour approuver & se taire? C'est pourtant, de tous les Priviléges des Polonois, celui dont ils font le plus de cas; c'est la marque distinctive de la liberté dont ils font gloire. Peut-être est-ce un effet de la politique de leurs Rois, ou du Sénat, qui en réglant qu'un seul suffrage, dans les délibé-

rations de ces Députés, pourroit balancer tous les autres, ont voulu se ménager un moyen presque assuré de faire avorter tous les desseins qui leur seroient contraires; car c'est ainsi que les Patriciens de Rome avoient mis un frein à l'autorité des Tribuns par cette unanimité de voix qu'ils en exigeoient, & par la facilité qu'ils avoient, en gagnant quelqu'un d'entr'eux, de l'engager à ne point être du sentiment de ses Collegues. Il est toujours vrai de dire de ce droit si extraordinaire, ce que les Historiens Romains ont dit de la même prérogative attachée à la personne de leurs Tribuns, que c'étoit de quoi faire des pestes publiques & des chefs de sédition dans un Etat. Plusieurs Polonois gémissent de ce malheureux usage; mais il leur seroit aussi dangereux de vouloir y apporter reméde, qu'il le fut autrefois à Coriolan & à Camille, de s'élever contre la puissance des Tribuns. Il est à présumer que le bannissement, qui fut la peine de ces Grands Hommes, seroit estimé une punition trop légere pour ceux qui auroient le courage de les imiter.

Maréchaux des Diettes: leurs fonctions.

Ces Députés de la Noblesse, appellés Nonces, ne sont pas plutôt assemblés, qu'ils élisent un Maré-

Maréchal, dont la fonction est de présider à leurs délibérations; & d'en bannir la dissension & le désordre. C'est lui qui donne la permission de parler, & qui avec une civilité impérieuse & employée avec discernement, fait taire l'indiscrétion & arrête les saillies de la fierté & de l'indépendance. C'est toujours l'un d'entr'eux qu'ils choisissent pour cet emploi, & ils se sont fait une loi de le prendre alternativement entre ceux de la grande Pologne, de la petite Pologne & de la Lithuanie. Cette élection se fait rarement sans de vives contestations. Elles viennent de l'émulation qu'excitent l'autorité dont cette Charge est revêtue, & les moyens qu'elle donne de se faire aimer ou respecter du peuple, & de se faire craindre ou rechercher des Chefs de l'Etat.

C'est en effet au Maréchal de la Diette à résumer les plaintes de toutes les Provinces de la République & celles même des particuliers, & à les exposer au Roi & au Sénat, en démandant le redressement des griefs qui les ont fait naître. Aussi une des principales attentions de la Cour à l'ouverture des Diettes, c'est de se ménager un Maréchal qui sache allier ses intérêts à ceux de la République, qui ne parlant que de tranquillité, que d'union, que de paix, ait le

talent

talent d'imposer au trop grand zéle, de réunir les foibles, de diviser les forts, de se roidir ou de se relâcher, de presser ou de temporiser, selon les vues du Prince à qui il craint de déplaire, ou selon les besoins de l'Etat, auquel il voudroit ne pas nuire en effet; mais c'est particulierement dans les Diettes d'élection, que ceux qui aspirent à la Couronne n'oublient rien pour le faire pancher en leur faveur.

Qui sont ceux qui composent le Sénat. Les Evêques, les Palatins, les Castellans & les Grands Officiers de la Couronne forment le Sénat. Les Evêques y ont le premier rang, & cette prérogative n'est dans son origine qu'un effet de la piété des Polonois, qui ont cru, avec raison, qu'en leur donnant la primauté dans leurs Conseils, ils y établissoient pour toujours un soutien à la Religion, & une barriere au débordement des mœurs, souvent plus à craindre que l'irréligion même.

Les Palatins sont revêtus de la plus éminente dignité où l'on puisse parvenir en Pologne. Leurs fonctions ressemblent à celles des anciens Sénéchaux, ou grands Baillifs de France: Chefs d'Armes & Commandans après le Roi, ce sont eux qui président aux Assemblées de la Noblesse de leurs Provinces,

vinces, & qui la menent à la guerre lorsqu'elle marche pour les intérêts de la Nation.

Les Castellans sont les Lieutenans des Palatins & des Chefs subordonnés de la Noblesse dans leurs Châtellenies.

Les Grands Officiers b) sont proprement des Ministres d'Etat, chargés de divers détails du Gouvernement. Ils forment auprès du Roi comme une espece de petite République, toujours prête à le seconder dans les bons desseins; mais toujours disposée à s'opposer à tout ce qu'il pourroit entreprendre contre les intérêts de la Patrie. Du moins les Polonois ne cessent de souhaiter que ce soit-là l'esprit de ces Ministres; mais ces derniers vivent dans un air contagieux, & il s'en trouve d'ordinaire qui ne sçavent que trop que la Cour est la source des graces, & qu'ils ne peuvent les mériter que par leur complaisance & par leur soumission.

Au-

---

a) Ceux-ci sont le Grand-Maréchal de la Couronne & le Grand-Maréchal du Duché de Lithuanie, les Grands-Chanceliers & Vice-Chanceliers de ces deux Etats; les deux Grands-Trésoriers de l'un & de l'autre: le petit Maréchal de la Cour du Royaume, & celui de la Cour du Duché.

Aucune des Charges dont je viens de parler n'est héréditaire. Le Roi donne toutes celles de l'Etat, & ne peut les ôter que du consentement de la République, qui ne l'accorde que pour des crimes capitaux.

Prérogatives de l'Archevêque de Guesne, Primat du Royaume.

Le premier des Sénateur est l'Archevêque de Guesne. C'est la premiere Personne après le Roi. Il est Primat du Royaume, & il y fait la fonction de Vicaire durant les interregnes. C'est lui qui envoie les Universaux, ou Lettres circulaires pour la convocation des Diettes, ou petites Diettes, qui doivent précéder la Diette d'élection. C'est lui qui indique le tems de celle-ci, & qui proclame le Roi après avoir pris les suffrages de la République. Les Polonois ne lui ont déféré tant d'autorite & de prérogatives, qu'à cause de l'incompatibilité de son état avec la Couronne, que tout autre envahiroit peut-être avec autant de ressources & de moyens de se la donner.

Nul autre que le Roi, durant le cours de son Regne, n'a droit d'annoncer les Diettes. Il en marque le tems & le lieu; mais elles se tiennent deux fois de suite à Varsovie, pour une fois seulement qu'on les indique à Grodno, dans le Duché de Lithuanie.

Ces

Ces Diettes ſont ordinaires, ou extraordinaires. Les premieres reviennent tous les deux ans, & les autres dans le cours même de ces deux années, ſi des évenemens imprévus les font juger néceſſaires au bien de l'Etat. La durée des Diettes ordinaires eſt fixée à ſix ſemaines; mais on peut les prolonger du conſentement des Ordres aſſemblés. Le tems des Diettes extraordinaires n'a pas toujours été le même. Le terme de trois ſemaines eſt celui qu'on leur donne à préſent. *Pluſieurs ſortes de Diettes.*

Outre ces Diettes, appellées en Latin *Comitia togata*, & dans leſquelles tout ſe paſſe ſans beaucoup de déſordre, ou du moins ſans effuſion de ſang, il en eſt qu'on appelle *Comitia paludata*, ou Diettes à cheval. Dans celles-ci chacun eſt ſous les armes au milieu d'une campagne; & il eſt rare que quelque Nonce, ou quelque Sénateur même, n'y expie par ſa mort ſon opiniatreté à s'oppoſer aux vues de la multitude.

Il ſuffit de connoître les hommes pour juger qu'il n'eſt pas aiſé de réunir tant d'eſprits différens; auſſi n'y apperçoit-on preſque plus le caractere de la Nation. On diroit voir des hommes nouveaux tout oppoſés à ceux dont les mœurs ont *Troubles ordinaires des Diettes.*

paru si aisées & si douces. On brigue, on flatte, on promet, on se dément, on trahit, on dissimule; mais la fin des Diettes ramene l'ordre & la paix; l'orage cesse, & la surface de l'Etat redevient aussi tranquille qu'elle l'étoit auparavant.

L'état n'est jamais sans deux Partis. Ce qui empêche le plus l'aigreur, qui vraisemblablement dans tout autre Pays rendroit ces dissensions plus durables, c'est qu'il subsiste toujours dans le Royaume deux partis opposés, que chaque Polonois est bien aise d'entretenir autant pour le bien de la Patrie, que pour ses avantages particuliers. Un Roi n'y est presque jamais élu d'un consentement unanime; & si ceux qui lui accordent leur suffrage ne lui donnent pas leur affection, que doit-il attendre de ceux qui lui ont refusé l'un & l'autre? Le schisme de ces derniers n'est point heureux; mais il leur paroît raisonnable. Aussi, sous le voile spécieux des intérêts de la République, ils se concertent, se rapprochent de nouveau, & se rendent les surveillans du Prince, dont ils n'affectent de craindre la puissance, que parce qu'ils n'ont point concouru à la lui donner. C'est une digue toujours opposée à l'excès d'ambition qui pourroit engloutir l'Etat.

Rare-

Rarement nécessaire, si l'on veut, elle est du moins utile; & pour l'ordinaire elle ne manque pas d'être avantageuse à ceux qui osent la former. Le Roi a en main de quoi plier leur farouche roideur. Il cherche à les gagner, & ils ne se montrent point intraitables. Cependant des faveurs si peu méritées lui alienent l'esprit de ceux de son parti; plusieurs s'en détachent, irrités de ce qu'il n'a point encore commencé à remplir leurs espérances, ou voulant, par leur désertion, l'engager à achever de les remplir. De cette sorte, aucune des factions ne diminue. Un passage continuel de l'une à l'autre les entretient chacune dans leur force. Ce jeu est utile aux Sujets, & ne coûte qu'au Roi, qui, à proprement parler, dissipe & ne donne point, qui se trouve réduit à perdre autant de cœurs qu'il en gagne, & à n'être généreux que par intérêt & par foiblesse, lorsqu'il voudroit ne l'être que par penchant & par raison.

Ce que c'est que Confédérations.

Ces divers partis dégénerent quelquefois en confédérations. Ce sont des assemblées où l'on compte les voix sans égard aux protestations du petit nombre, & où l'on agit ordinairement au nom du Roi, quoique sans son agrément & contre ses intérêts mêmes.

On remarque en Pologne quatre sortes de confédérations. Les unes se forment du Sénat & de l'Ordre Equestre, & on les appelle générales. Celles-ci ne vont qu'au bien de l'Etat, & deviennent aussi utiles qu'elles étoient nécessaires. Les autres ne prennent leur source que dans la rébellion, ou dans l'excès de zéle de quelques membres de la République, & elles sont censés illégitimes jusqu'à ce qu'ayant prévalu & entraîné le plus grand nombre, une Diette générale confirme les actes qui y ont été faits. Dans un Pays aussi sujet aux révolutions que l'a toujours été la Pologne, il n'arrive que trop souvent qu'il s'éleve deux confédérations à la fois, & que l'une & l'autre se traitent réciproquement de rébelles & d'ennemies de *la Patrie*, par le droit qu'elles s'arrogent de maintenir les Loix & de les faire observer.

Comment elles se forment. C'est l'ordinaire de celles-ci d'inviter, par un manifeste, & avec une politesse tendre & affectueuse, tous les Membres de l'Ordre Equestre, de se joindre à elles, & d'épouser leurs intérêts, qu'elles exposent avec un pathétique vif & séduisant. Elles déclarent avoir déjà cassé toutes les délibérations des Diettes qui leur sont contraires, & mis au néant toutes les pro-

protestations déjà faites, ou que l'on pourroit faire désormais contre l'union qu'elles ont formée pour le maintien de la Dignité Royale & pour le soutien des droits de la Nation. Elles assignent ensuite un tems à chacun des invités pour venir reconnoître & appuyer la justice de leurs prétentions; & elles menacent de confiscation de biens & de dégradation de noblesse ceux qui n'auront point paru dans ce tems limité. Elles finissent enfin par donner la forme du serment que chaque Confédéré est obligé de faire, & par lequel ils s'engagent principalement de défendre jusqu'au dernier soupir l'honneur, les biens, la vie & des Chefs auxquels ils se soumettent, & de chacun d'eux en particulier. Ces sortes de sermens sont assez communs en Pologne, où l'on ne connoît point de plus sûr garant de la fidélité; mais si la passion est capable d'un serment, elle peut l'être aussi du parjure; & il seroit sans doute plus expédient & plus convenable que la justice qui est moins variable, fût le seul lien qui les unît.

La troisieme espece de confédération est celle de l'Armée, lorsqu'elle se souleve contre ses Chefs & contre l'Etat. Celle-ci est la plus dangereuse de toutes, & c'est aussi contre de pareilles associations que les Loix

 sont

ſont plus expreſſes & plus rigoureuſes. Elles déclarent traîtres & dignes des plus grands ſupplices tous qui les compoſent, qui les fomentent, qui les ſoutiennent; & les regardant comme infâmes, proſcrits & retranchés du corps de l'Etat, elles promettent l'impunité & la confiſcation de leurs biens à ceux qui, par zéle pour la Patrie, profiteront de l'occaſion de leur faire expier leur crime par leur mort.

Il eſt enfin une autre ſorte de confédération, que les Polonois appellent *Rakoſz*, nom terrible parmi eux, & qui eſt le ſignal du plus affreux tumulte. Tous les Nobles, en effet, ſont alors obligés de courir aux armes, & d'abandonner même tout ſervice étranger pour venir au ſecours de la Patrie. Ce n'eſt que contre le Roi, ou contre le Sénat & dans des cas extrêmes, que l'Ordre Equeſtre forme une pareille confédération.

Maréchaux des confédérations.

Au reſte, il n'en eſt point où l'on n'éliſe un Maréchal, dont le pouvoir eſt d'autant plus grand, qu'il réunit en ſoi tout celui qui eſt partagé entre les trois Ordres de la République.

Leur pouvoir.

Ce Maréchal reçoit les Ambaſſadeurs; il diſpoſe des biens des particuliers, des revenus des Evêques, de ceux même

même du Roi. Il leve des troupes, il commande l'armée, & la fait marcher où il veut. Il menace, il impose des peines, il excerce le droit de vie & de mort, & ses jugemens sont sans lenteur, sans formalités, sans égard pour personne. C'est proprement, & à peu de chose près, le Dictateur des Romains, dont la suprême Magistrature enchaînoit toutes les autres Charges de l'Etat, & dont l'excès de puissance étoit si terrible, qu'un Edit émané de son Tribunal inspiroit aux Romains une crainte semblable à celle qu'ils avoient de leurs Dieux; aussi terrible, mais plus contraint dans ses fonctions & dans ses demarches, celui-ci a auprès de lui certain nombre de personnes qui lui sont données pour lui servir de conseil. Les Polonois, qui dans presque tous leurs usages se sont proposé pour modéles les usages des anciens Romains, au lieu d'un seul Lieutenant que ceux-ci donnoient à leur Dictateur, sous le nom de Général, ou Maître de la Cavalerie, *Magister Equitum*, en ont donné plusieurs à leur Maréchal, & au lieu qu'il n'étoit défendu aux Dictateurs que de sortir de l'Italie & de monter à cheval sans une permission expresse du Sénat & du Peuple, leur Maréchal ne peut aller nulle part, qu'il n'ait

 de

de ſes Lieutenans avec lui, comme des ſurveillans chargés de rendre compte de ſa conduite.

Idée des forces de la Pologne. Les Nobles ſont le ſeul bouclier de l'Etat, & ils n'en veulent point d'autre, non pas même ces baſtions redoutables qu'on éleve ordinairement contre l'invaſion des Ennemis. Aſſervis à des uſages que l'habitude a conſacrés, (défauts communs aux Peuples libres,) ils laiſſent leur Pays ouvert, tel qu'il l'étoit au tems de leurs Peres; & n'étant guères plus propres à défendre les Places qu'ils auroient conſtruites qu'à reconquérir celles qu'on leur auroit enlevées, ils craignent d'être ſubjugués par les moyens mêmes qu'on prend ailleurs pour ne l'être pas.

Façon de combattre des Polonois. L'Armée qu'ils compoſent leur tient lieu de Forts & de Citadelles; & ſans doute ce rempart leur ſuffiroit aujourd'hui comme autrefois, s'ils avoient changé leur façon de combattre, en même tems que leurs Voiſins ſe ſont défaits de la leur. A préſent dans toute l'Europe les Armées ne ſont plus qu'un ſeul corps, dont toutes les parties répondent exactement l'une à l'autre. L'ordre a été introduit où regnoit le plus la licence. Sous une diſci-

pline

pline austere, des forces aisées à vaincre en détail deviennent invincibles par le seul lien qui les unit. Les Russes sont les derniers qui ont connu le prix de cette méthode. Les Turcs commencent à la goûter. Les Polonois seuls la négligent. Le même fond de courage subsiste pourtant toujours dans la Nation; mais depuis quelque tems ils passent pour moins valeureux, parce qu'ils peuvent moins résister aux efforts qu'on leur oppose. Ils volent confusément au combat, & ils devroient n'y aller qu'à pas mesurés. Les plus hardis d'entr'eux sont toujours les plus prompts à l'attaque, & il faudroit qu'ils fondissent tous ensemble sur l'Ennemi. Ainsi ils avancent, ils reculent, ils se mêlent, ils se dégagent, ils se battent en duel, & ne combattent pas.

Quelque avantage néanmoins qu'ayent sur eux leurs voisins déjà aguerris, il y a réellement une grande différence entre les uns & les autres. Ici c'est une Noblesse qui n'a d'autre profession que celle des armes, & qui, n'eût-elle pas autant de sentimens qu'elle en a, les retrouveroit dans les seuls motifs qui l'engagent à la guerre, puisqu'elle ne prend les armes que pour elle seule, pour ses biens, pour sa liberté. Les Nations qui les environnent n'ont au contraire qu'une

Milice composée de ceux de leurs Sujets les moins distingués. Ce sont presque tous des hommes lourds & grossiers, qui préferent le soc à leurs armes, qui ne servent qu'à regret, que l'on façonne avec peine, à qui la crainte des châtimens tient lieu de courage, qui ne font tout au plus leur devoir qu'à l'appas d'une paye modique, & qui ne regardant ceux qu'ils doivent attaquer que comme les ennemis du Prince qui les commande, ou qui les conduit, ne peuvent se persuader qu'ils ayent chacun un intérêt particulier de les combattre; mais leur discipline est exacte, & les rendra toujours vainqueurs des Polonois, jusqu'à ce que ceux-ci apprennent que de nos jours une Armée de Héros sans ordre ne sauroit valoir une Armée d'hommes ordinaires qui sçavent se soumettre & obéir.

Une preuve que les avantages que l'on remporte aujourd'hui sur les Polonois ne viennent que de la façon de les combattre; c'est que dans le tems qu'on ne faisoit la guerre que comme ils la font à présent, ils étoient presque toujours supérieurs en force à leurs voisins, dans les occasions même où ils leur étoient inférieurs en nombre.

Comment est composée leur Armée. Leur Armée étoit autrefois composée d'autant de soldats qu'il y avoit

avoit de Sujets dans la Nation capables de la défendre. Un corps si énorme avoit de la peine à se remuer ; il plioit souvent sous son propre poids ; & dans l'impuissance de se soutenir, il étoit tous les jours exposé à commettre au hazard d'une seule action la destinée de tout le Royaume. Tant de forces réunies parurent enfin moins utiles à l'Etat que ne le seroit un certain nombre de Citoyens, qui, une fois engagés à son service, n'auroient d'autre profession que de le mettre à l'abri de tout danger. De-là vient que, sans ôter aux Polonois la liberté de prendre les armes, lorsqu'ils le jugent nécessaire, on ne veut plus dans l'Armée de la République que des Cavaliers Polonois stipendiés & des Dragons & des Fantassins, qui forment des Troupes reglées. Elle consiste proprement en deux Armées; celle de la Pologne & celle de la Lithuanie. Les Corps des Troupes réglées sont mal entretenus, & par l'avarice des Officiers toujours moins nombreux qu'ils ne devroient l'être. L'Armée de la Pologne est fixée à dix-huit mille hommes, & celle de la Lithuanie à douze mille. La Cavalerie Polonoise fait toujours plus des deux tiers de l'une & de l'autre. Elle est de trois sortes, & distinguée par autant de noms différens. Cette di-

diverſité ne vient que de celle des armes & des habits. Les uns ſont les Huſſards qui ſont cuiraſſés de pied en cap, & qui ont des ſabres, des piſtolets & des lances. Les autres ſont des Pancernes, qui portent des cottes de maille & des lances plus courtes. Les derniers ſont les Compagnies légeres. Ceux-ci ne ſont point du Corps de la Nobleſſe comme les autres; ils ſont vêtus à la maniere ordinaire du Pays, & quelques-uns ont pour armes des fléches, & les autres des ſabres & des fuſils. Deux Généraux indépendans l'un de l'autre, commandent ces deux Armées. Ils ne rendent compte de leurs opérations qu'à la République, & ils ont une autorité ſuprême dans leur Camp.

Ce qu'ils appellent Poſpolite. Outre ces deux Armées, il y a celle qu'on appelle la Poſpolite, qui n'eſt point ſoudoyée. Elle conſiſte toute en Cavalerie, & peut aller à environ deux cent mille hommes. C'eſt à peu près l'Armée des premiers tems de la République, lorſque chacun couroit aux armes pour la défendre. Elle ne s'aſſemble que par l'ordre des Diettes, ou même quelquefois ſur le ſimple ordre du Roi, mais jamais que dans les dangers les plus preſſans. Malheureuſement c'eſt un corps difficile à mouvoir.

On

On consulte, on délibere long-tems avant que d'obéir, & par une coutume qui a prévalu, on ne monte à cheval qu'au troisieme ordre. C'est-là où éclate toute la magnificence des Polonois. La plupart n'y paroissent qu'avec plusieurs chevaux de main, aussi superbement enharnachés que s'il s'agissoit d'un Carrousel, ou d'une Entrée d'éclat dans une Ville. Les étriers d'argent massif, quantité de plaques de même, les housses brodées & traînantes à terre laissent voir à peine la beauté de ces chevaux, qui, naturellement ardents & légers, pourroient sans tous ces ornemens faire un des plus beaux spectacles de cette Armée.

Ancienneté des usages de la Pologne.

Ce luxe militaire est fort ancien chez les Polonois; mais, à peu de chose près, tout est ancien parmi eux. Ce sont encore les mêmes Coutumes, les mêmes Priviléges, la même forme de Gouvernement, qu'au tems où ils s'érigerent en République. Immobiles dans un coin de l'Europe, ils n'ont senti le contre-coup d'aucune des révolutions qui y sont arrivées. Ils ont eu part à ses guerres, & ils n'ont pris les manieres ni des peuples qui les ont vaincus, ni de ceux qu'ils ont eu l'avantage de vaincre. Tout a changé autour

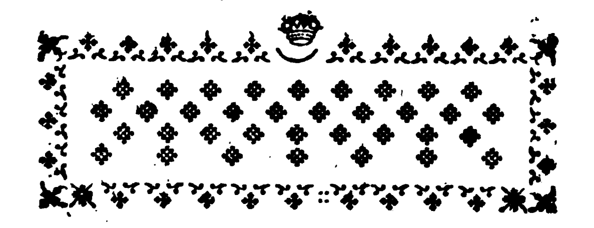
d'eux;

d'eux, & ils se retrouvent les mêmes qu'ils étoient il y a près de quatre siecles.

Dès le Regne de Louis de Hongrie, ils s'arrogerent le droit de lui donner un successeur, & ils jouissent encore de ce droit qui leur est d'autant plus cher, que de tous les Peuples où il étoit en usage, ils sont les seuls qui ayent la gloire de l'avoir maintenu. Ces bornes que leurs Ancêtres ont cru devoir poser entre les Rois & le Peuple, & qui, de gré ou de force, ont été reculées partout ailleurs, sont toujours demeurées dans leur place, quoique souvent ébranlées; & ce qu'on doit admirer dans cette Nation, ces bornes n'ont jamais été cimentées du sang de ceux de leurs ROIS QUI ONT ESSAYÉ, DE LES ENLEVER.



PRE-



PRÉFACE.

IL me conviendroit sans doute de suivre ici la méthode ordinaire des Auteurs, qui cherchent à se procurer une approbation qu'ils puissent mettre à la tête de leurs Ouvrages. J'aimerois pourtant mieux ne l'obtenir qu'à la fin de celui-ci, quoique dans le fond je n'ose me flatter d'en mériter aucune. Je n'ai suivi dans cet écrit que l'amour que je dois à ma Patrie, sans avoir égard ni à la barbarie intéressée de ceux qui se plaisent à la voir dans le désordre, ni à la délicatesse pernicieuse de ceux qui s'imaginent qu'on ne peut toucher à ses maux sans les rendre incurables, ni à la paresse de ceux à qui tout déplaît, & à qui tout ce qui déplaît ne paroît presque plus possible.

Je sçais qu'un discours sur les abus qui se sont glissés dans notre Etat, est parmi nous une

une matiere proſcrite: on diroit qu'il nous eſt auſſi défendu d'entendre traiter ce ſujet, qu'il l'eſt à un Muſulman de laiſſer raiſonner un Chrétien ſur les fauſſetés de la Religion qu'il profeſſe. Je ſçais que c'eſt parler en vain que de vouloir faire entendre raiſon à ceux qui n'en connoiſſent point d'autre que leur volonté, & qui ne peuvent profiter des malheurs même trop ſouvent éprouvés; qu'il n'eſt pas aiſé de donner de la conſiſtance aux Loix les plus utiles, lorſqu'il eſt permis de les violer impunément; d'introduire des maximes avantageuſes, quand l'on tient pour maxime de ſe gouverner comme on a toujours fait; d'établir le bon ordre dans un Royaume qui ne croit ſe ſoutenir que par le trouble & la *confuſion*, & de fournir enfin des moyens de ſalut à un Etat qui fait même conſiſter ſa liberté dans le pouvoir de ſe perdre.

Il en eſt de nous comme d'un malade qui, ſe confiant en la force de ſon tempérament, mépriſe les ſymptômes mortels dont il eſt menacé, & néglige de les prévenir, par la ſeule répugnance qu'il a pour les remédes. Nous penſons comme la plûpart des Hérétiques, qui, après de longues controverſes, convaincus de leurs erreurs, les ſuivent encore, ou par une triſte

ha-

habitude, ou par la honte de ne pas mourir dans la Religion où ils sont nés. Que dirai-je de plus? Nous ressemblons à ceux qui habitent des maisons qui leur sont échues en héritage, & qui, au risque d'en être écrasés, n'y veulent rien changer, pour ne pas toucher à l'ouvrage de leurs peres; comme si c'étoit manquer à la vénération qui leur est due, que de rétablir ou de perfectionner ce qu'ils ont fait.

Il est certain, en effet, que l'édifice de notre République s'affaisse par son propre poids; & rien peut-être ne sera comparable un jour à ses malheurs, s'il est vrai qu'il n'est rien de pire que la corruption de ce qui est excellent. Cet édifice auroit besoin d'une prompte réparation, & il ne peut durer long-tems, si l'on ne l'étaye. Cependant s'est-on jamais accordé à trouver les moyens d'empêcher sa ruine? Et n'est-ce pas un axiôme parmi nous, que tout changement est dangereux? Il faut du moins affermir cet édifice, si l'on ne le change; & je ne prétends ici autre chose que de le réparer, de maniere qu'aucune révolution ne puisse le renverser. Je n'ai point en vue de toucher au fonds, je n'en veux qu'à la forme; & qu'on ne dise point que c'est risquer d'abat-

tre un vieux bâtiment, que de travailler à le ſoutenir ; cette crainte eſt vaine, & ce n'eſt point là non plus ce que nous devons appréhender: craignons plutôt de n'y donner que de foibles appuis, comme nous faiſons ordinairement dans toutes nos Aſſemblées, où chacun juge à ſon gré de ce bel ouvrage, & de la maniere de le rétablir.

Nous ne manquons pas pourtant d'excellens Ouvriers; & je voudrois qu'on y employât tous les précieux matériaux que la Providence nous fournit abondamment.

En effet, rien ne nous manque de tout ce qui peut contribuer au bien & à la proſpérité de notre Royaume. Notre Nation eſt, ſans contredit, pleine de valeur; elle a de l'eſprit, des mœurs, des ſentimens, un fond de Religion, de courage & de générosité qu'on ne trouve pas communément chez d'autres Peuples; & tout ſemble concourir à nous élever le cœur; les grands exemples de nos ancêtres, les ſtatuts admirables qu'ils nous ont laiſſés, le vaſte Empire qu'ils nous ont tranſmis; notre liberté même ſuffiroit elle ſeule à nous inſpirer cette noble ambition ſi convenable à des ames bien nées, & qui peut parvenir à tout, ſi au lieu de vouloir uniquement ce qui nous plaît, nous nous appliquions à ne vouloir que ce qui

qui peut nous être le plus ſalutaire. C'eſt la force qui contraint au bien les autres Nations, c'eſt l'autorité qui les y détermine: nous ſeuls nous pouvons avoir le mérite de ne le chercher que parce que nous le voulons: & certes nous devons d'autant plus nous y porter, que les uſages introduits par-tout ailleurs, & l'expérience de notre ſiecle, nous éclairent ſuffiſamment pour nous apprendre à choiſir ce qui eſt utile, & à rejetter tout ce qui peut nuire à notre bonheur.

C'eſt par ces conſidérations que j'oſe propoſer le plan qui va ſuivre, & je le donne à examiner à tous nos bons Citoyens. Qu'ils voyent eux-mêmes, ſi j'y obſerve exactement les proportions requiſes. J'imite dans ce plan les Sculpteurs & les Peintres: les premiers ne s'occupent qu'à retrancher quelque choſe de la matiere qu'ils travaillent, & c'eſt ainſi que d'un tronc de bois informe ils tirent les figures qu'il leur plaît; les autres au contraire ne peuvent repréſenter leurs idées qu'en chargeant peu à peu leurs premieres couleurs de diverſes nuances: ceux-là ne font rien de fini, s'ils n'ôtent le ſuperflu; & ceux-ci, rien d'eſtimable, s'ils n'ajoutent à ce qui manque: c'eſt ainſi qu'ils

parviennent tous les deux à une ſymétrie parfaite.

C'eſt elle auſſi, & presque elle ſeule, que nos ancêtres avoient en vue, lorſqu'en poſant les fondemens de la République, ils établirent un juſte équilibre entre la puiſſance de la Majeſté, & les droits de la liberté. Ils prétendoient que nos Rois, par la majeſté de leur caractere, puſſent contenir la liberté pour l'empêcher d'aller juſqu'à la licence, & que la liberté, par l'autorité de nos conſtitutions, pût réprimer l'ambition de nos Rois, ſi jamais elle les portoit au deſpotiſme.

Cet ordre ſi ſalutaire ne ſubſiſte plus; une ſi heureuſe proportion eſt méconnue parmi nous. La Majeſté lutte ſans ceſſe contre la liberté pour la détruire, & la liberté veut ſecouer le joug de la Majeſté qui la contraint: triſte incompatibilité que l'on ne peut preſque pas éviter dans un Gouvernement Monarchique & Démocratique tout enſemble, & dont les ſuites ordinaires ſont les diviſions, les confédérations, & ces guerres inteſtines où la force l'emporte ſur la juſtice, & où ſouvent la juſtice même eſt à craindre par la violence qu'elle employe pour ſe ſoutenir.

La

La ſource de ces déſordres, c'eſt que parmi nous les mauvais Rois n'ont que trop de moyens de devenir Tyrans; tandis qu'au contraire les bons Rois n'ont point aſſez de pouvoir pour être utilement bons: dans ce cas, la Nobleſſe, jalouſe & méfiante, ne ſçait autre choſe que tourmenter les Rois par des véxations indignes, & elle ne fait que les irriter de plus en plus contre ſa liberté; de-là de part & d'autre, les brigues, les querelles, les factions, & de-là le triſte uſage de cette maxime dangereuſe: *Divide & impera.* Mais nous ſommes encore plus coupables que nos Rois, nous qui avons ſur eux aſſez de ſupériorité pour les retenir dans de juſtes bornes. En effet, nos Rois ne montent ſur le Trône que par une convention formelle avec l'Etat, & ils ne regnent légitimement qu'autant qu'ils y ſont fidéles; c'eſt notre faute, ſi au lieu de nous faire rendre juſtice par l'autorité que les Loix nous donnent, nous n'employons que les moyens ſéditieux qu'elles condamnent.

Il en eſt d'autres pour rendre nos Rois tels qu'ils doivent être: prenons ſi bien nos meſures, que le Roi le plus mal intentionné ne puiſſe jamais nous nuire; nous pouvons aiſément l'en empêcher par le pouvoir que nous avons de réprimer ſa puiſſance, &

de ne lui en laisser qu'autant qu'il convient à notre sureté.

Convenons néanmoins qu'il est encore plus mal-aisé de modérer l'excès de la liberté, que l'orgueil impérieux du Trône: trop attentifs aux dangers que nous craignons de la part de nos Rois, nous n'appréhendons, ni connoissons ceux où nous exposons nous-mêmes; semblables à celui qui, évitant la rencontre d'un ennemi qu'il croit supérieur en force, ou en adresse, fuit aveuglément, sans sçavoir où il va, & se jette dans un abysme, croyant trouver son salut dans sa perte même.

Notre impétueuse liberté ressemble presque à un torrent qu'on ne peut arrêter dans sa course; mais nous avons trois digues à lui opposer; la conscience qui nous porte à l'union par l'amour du prochain, la raison qui nous prêche le bon ordre, ne fût-ce que pour notre propre conservation, & nos Loix enfin qu'on ne peut violer que la liberté ne s'éteigne.

Nous avons une passion extrême pour cette liberté, & elle en est vraiment digne; c'est un des plus précieux dons que Dieu ait fait à l'homme, c'est la plus ancienne prérogative des Nations, & il n'est point de liberté pareille à la nôtre. En effet, est-il rien

rien d'égal aux droits d'un Gentilhomme Polonois? Si on ne le regarde que comme un simple particulier, il est Souverain dans ses terres; il a le droit de glaive & de justice sur tous ses Sujets; il leur impose à son gré des tributs, & il regne sur eux plus despotiquement que le Roi ne regne sur tous ses semblables. Comme membre de la République, il a le droit de choisir ses Rois, il partage avec eux le gouvernement du Royaume; il peut s'opposer à leurs décisions, balancer lui seul les résolutions de l'Etat; il n'est soumis aux impôts qu'autant qu'il les approuve; il nomme les Juges suprêmes du Parlement; & pouvant par sa naissance être nommé aux plus grands emplois, il peut aussi parvenir au Trône.

Ces prérogatives sont telles, qu'elles peuvent pleinement satisfaire la plus grande ambition: mais il est peu de Nobles parmi nous qui n'en prétendent de plus grandes, & ils ne pensent point qu'il n'est pas possible d'aller au-delà sans donner dans une extrémité vicieuse. Ainsi, la plûpart voulant indifféremment tout ce qui leur plaît, veulent tout assujettir à leurs idées, comme si l'usage qu'ils font de leur liberté ne nuisoit point à celle des autres, & que leur opinion dût prévaloir au sentiment de tous

leurs Concitoyens. Ce n'eſt pas ainſi que penſoit autrefois un vrai zélateur de la Patrie, lorſqu'il diſoit qu'il ne prétendoit point avoir lui ſeul plus de pouvoir que tous les Ordres de l'Etat enſemble.

Il devroit en être de la liberté qui agit dans la République, comme de l'ame qui anime le corps, & qui diſtribue à tous les membres une activité ſi égale, qu'ils concourent tous unanimement à ce qu'elle déſire.

Il eſt à craindre qu'un ſeul d'entre nous voulant aſſervir tous les autres à ſon ſentiment, & ſe rendre le ſeul arbitre de nos deſtinées, nous ne concevions enfin de l'horreur pour une prérogative ſi contraire à nos intérêts, & que nous n'imitions la République Romaine, qui dans des cas à peu près ſemblables, ne connoiſſoit d'autre reſſource que de créer un Dictateur, qui ramenoit à lui ſeul toute l'autorité des Magiſtrats & du Peuple: mais Dieu nous gardera de cette éxtrémité, pourvû que nous l'évitions, en nous gouvernant bien nous-mêmes. Il eſt un Dictateur parmi nous, toujours ſubſiſtant, & toujours le même: ce Dictateur, c'eſt la République, en qui ſeule réſide le pouvoir de regner ſouverainement: notre liberté n'en eſt qu'une émanation; &

ce foible ruiſſeau doit tarir, s'il ne tire de nouvelles eaux de ſa ſource.

Ménageons la République, qui nous ſoutient: ſi elle ceſſoit d'être ce qu'elle eſt, nous ne ſerions plus ce que nous ſommes. Aidons-la ſeulement de nos avis, de nos ſuffrages, & laiſſons-lui le droit de déciſion qui lui appartient. C'eſt à elle à prononcer ſes Décrets; c'eſt à nous à les ſuivre: alors nous pourrons diſtinguer ce qui eſt permis d'avec ce qui ne l'eſt pas; rien ne nous paroîtra bon, que ce qui le ſera en effet; il n'en ſera plus comme à préſent, où tout paroît légitime par la ſeule raiſon qu'il eſt reçu: les mauvais citoyens ne chercheront point à ſe ſauver dans la foule: alors les fondemens de la République ſeront vraiment ſolides, & comme preſque tous nos maux ne viennent que du combat qui eſt ſans ceſſe entre la Majeſté & la liberté, on ne verra plus ces deux Puiſſances s'efforcer de l'emporter l'une ſur l'autre: nos Rois reconnoîtront que le plus ferme appui de leur Trône, que leur gloire, leur proſpérité, leur avantage & leur repos, ne conſiſtent que dans le maintien de la liberté, & dans l'amour de leurs Peuples; & l'Ordre Equeſtre, délivré de toute crainte d'être opprimé par la Souveraineté, ſera auſſi jaloux

du respect & de la fidélité, qu'il doit à ses Rois, que des immunités qui lui sont propres.

Tels sont les fondemens que je voudrois donner à notre Etat ; mais il faut songer aussi à lui procurer la sûreté au dehors, & le mettre à l'abri de toute invasion à force armee.

Je ne pense qu'avec crainte à tout ce qui nous environne. Quelle force avons-nous pour résister à nos voisins, & sur quoi fondons-nous cette extrême confiance qui nous tient enchainés & comme endormis dans un lâche repos ? Nous reposons-nous sur la foi des traités ? Mais combien d'exemples avons-nous devant les yeux, de la fréquente inobservation des conventions même les plus solemnelles.

Nous croyons que nos voisins par leur propre jalousie s'intéressent à notre conservation ; vain préjugé qui nous trompe : ridicule entêtement qui autrefois a fait perdre la liberté aux Hongrois & aux Bohêmes, & qui nous l'enlevera surement, si nous appuyant sur une espérance aussi frivole, nous continuons à demeurer désarmés. Notre tour viendra sans doute, où nous serons la proïe de quelque fameux Conquérant : peut-être même les Puissances voisines s'accorderont elles à se partager nos Etats. Il est

eſt vrai qu'elles ſont les mêmes que nos peres ont connues, & qu'ils n'ont jamais appréhendées; mais ne ſçavons-nous point que tout eſt changé dans les Nations? Elles ont à préſent d'autres mœurs, d'autres loix, d'autres uſages, d'autres ſyſtêmes de gouvernement, d'autres façons de faire la guerre, j'oſe même dire, une plus grande ambition; cette ambition s'eſt augmentée avec les moyens de la ſatisfaire: ſommes-nous en état de leur réſiſter, ſi nous ne profitons, comme elles, des découvertes de ces derniers tems, ſi utiles à la grandeur, à la ſureté, à la proſpérité des Royaumes?

Eſclaves de nos uſages, nous abhorrons tout ce qui peut nous en écarter. Je ne ſçais par quelle malheureuſe fatalité nous croyons notre façon de nous gouverner ſupérieure à celle de tous les autres Peuples. Cette faſtueuſe prévention nous retient dans notre ignorance. Nous ne ſçavons, ni ne voulons rien ſçavoir de ce qui ſe paſſe chez eux; & comment pourrions-nous profiter de leurs ſages maximes? Il ſuffit qu'elles nous ſoient étrangeres pour nous paroître étranges.

Nos ſabres, diſons-nous, ont ſeuls étendu nos limites; cela eſt vrai; mais nous ne faiſons pas attention, que c'étoit dans un

tems où les autres Nations penſoient, agiſſoient, ſe défendoient, combattoient comme nous faiſons aujourd'hui : alors la partie étoit égale ; & ce qui n'eſt point à préſent, nos troupes vivoient dans une diſcipline exacte, & nos Rois avoient le pouvoir néceſſaire pour la faire obſerver.

Mais depuis que notre liberté eſt montée au point de licence où elle eſt, la puiſſance du Royaume eſt tombée : chaque citoyen ne connoiſſant rien au-deſſus de ſoi, fonde ſa ſûreté, ou ſur cette même liberté dont il abuſe, ou ſur les priviléges de ſa naiſſance, qu'il s'imagine que l'ennemi doit reſpecter. Il ſe fait une eſpece de retranchement de ſa préſomption ; & ſe croyant à l'abri de tout, il ne s'embarraſſe pas que la République ſoit foible, épuiſée, déſarmée. Follement aveuglé, il ne voit pas que la conſervation des particuliers dépend néceſſairement de celle du Public, & qu'un membre ne peut vivre, qu'autant que le corps le ſoutient en vigueur.

Qui ne ſeroit touché de la triſte ſituation de notre République ? Qui que ce ſoit de nos voiſins qui veuille nous déclarer la guerre, il ne trouve aucune barriere qui puiſſe l'arrêter : rien ne l'empêche de pénétrer dans le cœur du Royaume ; il entre dans nos Provinces

vinces & s'en empare, il établit des contributions, il détruit, il ravage, il brûle; le ſang coule de toutes parts; le citoyen gémit, & plie ſous le joug qu'on lui impoſe; le Conquérant commande en maître, & tout lui obéit.

Que faiſons-nous pendant ce tems? Quels ſecours tirons-nous de ces immunités qui devoient nous défendre; de ces idées faſtueuſes qui cauſoient notre ſécurité? Nous n'avons ni troupes, ni artillerie, ni argent, ni proviſions, non pas même le moindre rempart autour des villes, ou dans les campagnes, qui puiſſe arrêter la marche du vainqueur. On ſonne le tocſin pour raſſembler la Nation, on tient des Diettes, on fait des confédérations, on déclame, on écrit, on s'agite, on imagine des remedes; mais on les trouve lorſqu'il n'eſt plus tems d'en uſer, & il ne nous reſte d'autre reſſource qu'un traité de paix, où, pour ſauver nos biens & nos vies, nous ſommes contraints d'en paſſer par toutes les conditions qu'on s'aviſe de nous impoſer. C'eſt alors, qu'accablés du poids de nos malheurs, nous ſommes outrés, déſeſpérés de ne les avoir pas prévenus: ſemblables à ceux qui, prêts à mourir, cherchent en vain à prolonger la vie; ou à ces prodigues qui, ayant diſſipé leur

leur patrimoine, ne commencent à devenir économes, que lorsqu'ils n'ont plus rien à ménager.

J'ai souvent ouï dire parmi nous, que le nom de *Pologne* vient d'un ancien mot de notre langue, qui signifie Campagne. On inféroit de-là que nous ne sommes point faits pour nous renfermer dans des villes: on croyoit les places fortes peu utiles; peu s'en faut même qu'on ne les crût pernicieuses; & la raison qu'on en donnoit, c'est que ces places une fois entre les mains des ennemis, elles leur deviendroient un moyen de nous subjuguer avec plus d'avantage, & peut-être sans espérance de retour. Un paradoxe si étrange ne peut avoir lieu que parmi nous; du moins n'est-il point connu dans les autres pays, dont les frontieres sont comme hérissées de remparts & de bastions, où l'on entretient des garnisons proportionnées, & que des armées sont toujours prêtes à défendre, lorsqu'un ennemi entreprend de les assiéger. Je me rappelle encore un vieux axiome de notre Nation: c'est qu'il ne nous convient point de nous battre en bataille rangée, & que nous devons nous contenter de harceler & de fatiguer nos ennemis. Mais nous est-il défendu de hazarder un combat, ou nous seroit-il honteux d'essayer

ſayer de gagner une bataille ? Laiſſons aux Tartares, aux Valaques, aux Coſaques, cette façon de faire la guerre; qu'ils y emploient plus d'adreſſe que de fermeté, plus de célérité que de courage: ſuivons la méthode des autres Peuples, plus dignes ſans doute d'être imités, dans leur maniere de faire tête aux ennemis, & de les attaquer avec avantage, & ne penſons plus à nos vieilles coutumes, que pour nous rappeller le peu de bien qu'elles nous rapportent, le peu de fruit que nous devons en eſperer.

Mais s'il nous importe de nous faire craindre par tous les efforts d'une ſage valeur nous devons auſſi nous procurer des ſoutiens par des alliances utiles & nous attacher ſurtout les Puiſſances qui ont les mêmes intérêts que nous, & qui, par leur diverſion, peuvent contribuer au ſuccès de nos armes: rien ne ſera plus aiſé, ſi nous nous mettons en état de leur prêter autant de ſecours qu'elles peuvent nous en rendre. Une fois reſpectables, par une heureuſe poſition, nous ſerons même recherchés avec empreſſement; on mettra à prix notre amitié, & nous nous ferons des biens infinis à nous-mêmes, par les ſeuls biens que nous procurerons à nos voiſins.

Que

Que cette ſituation ſeroit différente de celle où nous avons toujours été ! Tel eſt en effet notre malheur ; nous ne faiſons des alliances que ſur le bord du précipice, où la guerre eſt ſur le point de nous anéantir ; le ſeul danger nous y force, & il nous en coûte autant d'être ſecourus par nos alliés, qu'il nous en a déjà couté d'être pillés par les ennemis dont nous cherchons à nous défaire.

Pour contracter des alliances avantageuſes, nous devons nous réſoudre à entretenir des Miniſtres dans toutes les Cours. C'eſt une politique qui nous eſt inconnue, mais qui eſt indiſpenſable. C'eſt par des Sujets de notre République ſages & éprouvés, & non par des bruits vagues, incertains & toujours trop tardifs, quand même ils ſeroient véritables, que nous devons être inſtruits de ce qui ſe paſſe dans le reſte de l'Europe, des négociations qui ſe concertent dans le ſecret des cabinets, des diverſes combinaiſons qui ſe font des intérêts des Princes, des conjonctures qu'il faut ſaiſir, de mille choſes enfin, ſouvent peu utiles, mais cependant néceſſaires. Sans cette précaution, nous ſerons le jouet des Nations étrangeres ; elles continueront à diſpoſer de nous ſans nous ; &, à leur ordinaire, elles nous gouverneront ſelon leurs intér-

intérêts, & à notre désavantage, sans même que nous doutions des manœuvres qu'elles mettront en usage pour nous tromper.

La protection de Dieu peut seule mettre parmi nous l'ordre & la sûreté qui nous manquent, & les y maintenir à l'abri de toute funeste révolution : tâchons de mériter cette protection si désirable, en nous corrigeant des vices qui sont si communs à notre Nation: tels sont les parjures, les divorces dans les mariages, le luxe, les haines invétérées & irréconciliables, les usures, & plusieurs autres excès qui deshonorent, s'ils ne détruisent, ce fond de piété & de Religion, qui fait, en quelque sorte, le caractere distinctif de nos peuples.

D'un autre côté, établissons parmi nous tout ce qui fait le mérite des sociétés civiles: il nous faut de sages Conseils, des Magistrats qui ayent du zèle & de l'autorité, des Sujets dociles, & qui aiment les Loix: étudions-nous sur-tout à nous tenir liés & attachés les uns aux autres par cette union parfaite qui seule maintient la police & le bon ordre dans les Etats.

Nous ne manquons pas de bons Conseils; il ne nous reste qu'à faire en sorte que les intérêts particuliers, & les vues des mal-intentionnés ne les détruisent: nos Loix sont

juſtes & équitables ; mais quelle a été juſqu'à préſent la maniere de les faire ? comment les a-t-on reçues ? s'eſt-on mis en peine de les exécuter ? C'eſt ici la ſource de notre douleur, & le plus triſte ſujet des plaintes de nos citoyens fideles.

L'autorité attachée à nos Magiſtratures & aux grandes Charges de l'Etat, eſt auſſi grande qu'on peut la ſouhaiter ; mais on la porte à l'excès, & on s'en ſert plutôt pour opprimer les innocens, que pour punir les coupables ; plutôt pour favoriſer les puiſſans, que pour ſoutenir les foibles.

Que dirai-je enfin du bon ordre ? J'oſe à peine me le promettre dans un Etat comme le nôtre, où les Tribunaux ſont ſans juſtice, les Conſeils ſans union, les Armées ſans diſcipline, le tréſor ſans argent & où tout périt, tout ſe détache, tout ſe diſſout au milieu des diſſenſions & des déſordres.



OBSER-

OBSERVATIONS SUR LE GOUVERNEMENT DE POLOGNE.

AVANT-PROPOS.

MON objet étant, comme on l'a vu dans la Préface, de proposer les moyens que je crois les plus convenables pour réformer les abus du Gouvernement de la Pologne, je dois commencer par exposer ce que je pense sur le Clergé. Notre sainte Religion, nous étant venue de Dieu, est inaltérable en elle même; ainsi je ne parlerai point des Dogmes qu'elle enseigne. Mais une longue suite de siécles ayant produit parmi ses Ministres un relâchement dégénéré en des abus qui paroissent autorisés par l'usage, c'est au Clergé, qui tient le premier rang dans la République, à donner l'exemple de la réforme.

LE CLERGÉ.

TOUT le monde eſt convaincu que la Religion doit nous conduire dans la morale, & dans la politique, autant que dans tout ce qui concerne le culte de Dieu : il eſt même conſtant qu'on ne ſçauroit être bon citoyen, ſans être bon Chrétien.

Ce n'eſt pas à moi à recommander le reſpect & la vénération pour la Religion, dans un Royaume où, par la grace de Dieu, la Loi de l'Evangile eſt la Loi dominante de l'Etat ; mais qu'il me ſoit permis de dire, que tous nos ſoins temporels doivent ſe rapporter à cette Loi ſeule, comme à l'unique ſoutien des Sociétés civiles, ſoutien bien plus utile dans un Etat Républicain que dans une Monarchie. Un Souverain peut contenir ſes Sujets dans le devoir, & par le ſeul poids de ſon autorité, réprimer leurs déſordres ; mais par-tout où la liberté donne un libre cours à la dépravation des mœurs, & fait éclore des ſoulévemens, & des révolutions funeſtes, les principes de Religion ſont ſeuls capables de contenir les eſprits ; & ils peuvent plus aiſément empêcher ou appaiſer les révoltes, que ne le peut

peut la rigueur des Loix, ou l'amour de la Patrie.

C'est de la Religion qu'émane la supériorité & la puissance du Gouvernement; c'est d'elle que vient la nécessité de s'y soumettre: elle donne le prix à la vertu; elle inspire l'horreur des vices; elle nous recommande l'amour du prochain, unit les citoyens, bannit d'entre eux les dissensions & les haines, elle nous empêche de nous élever dans la prospérité, elle nous soutient dans les disgraces.

Rien n'est donc plus capable de nous ramener dans le bon chemin d'où la liberté peut nous écarter, qu'une piété vraie, solide & soutenue de la pratique des vertus chrêtiennes; car c'est proprement de ces vertus que prennent naissance toutes celles qui contribuent au bonheur & à la sureté d'un Etat. Estimons la liberté, elle est un don précieux de la Divinité même. Du moment qu'elle créa l'homme, elle lui donna le libre arbitre; mais elle lui prescrivit en même tems des loix, pour qu'il n'abusât point de ce présent, & qu'il n'employât point à sa perte le moyen qu'elle destinoit à son salut. La République des Israëlites jouissoit de la liberté, avant le tems où Dieu, dans sa colere, se résolut enfin de lui don-

ner des Rois; mais alors même, elle avoit ſous les yeux l'Arche d'Alliance, où étoit le dépôt ſacré des préceptes qu'elle devoit obſerver; & ces préceptes lui montroient l'uſage qu'elle devoit faire de ſa liberté. On ſçait que le premier Législateur n'eut le pouvoir de la gouverner que par ſon exactitude à obſerver les cérémonies qu'il lui avoit preſcrites.

Nous ne pouvons donc éviter notre ruine, ſi nous ne ſuivons exactement l'Evangile que nous devons obſerver. Dieu nous ordonne de reſpecter les Puiſſances, qui ſont ſes images ſur la terre: il nous ordonne d'aimer notre prochain, & nous recommande la charité, comme la perfection de tout mérite: il nous défend de faire aucun tort à nos inférieurs. C'eſt dans ces trois choſes que conſiſte la force d'un Gouvernement, & ſon bonheur dèpend de la maniere dont on y eſt fidéle. Mais c'eſt par-là préciſément que nous péchons. Notre licence ne connoît point de ſubordination; l'envie & la jalouſie nous font haïr nos égaux; & notre arrogance nous porte à mépriſer tout ce que nous eſtimons au-deſſous de notre état, ou de notre naiſſance. Nous devons néanmoins reſpecter les ordres de Dieu, & ne pas faire conſiſter notre liberté dans la déſobéiſ-

ſobéïſſance; notre honneur, à nous élever au-deſſus du prochain; notre fortune, dans l'oppreſſion des foibles. Mais ſi nous ſommes convaincus que c'eſt dans la Religion & les loix de l'Evangile que nous devons puiſer les vertus morales ſi néceſſaires à un bon Gouvernement, le ſacré Miniſtère du Clergé peut ſeul nous inſpirer le culte religieux, & nous le faire pratiquer avec zéle.

Comme je déſire paſſionnément le ſalut de tout le corps de la République, qu'il me ſoit permis de découvrir & d'examiner ici toutes ſes plaies; & en commençant par celles qui la défigurent le plus, de dire hautement & ſans feinte, que la gloire de Dieu & notre ſainte Religion ne feront jamais portées parmi nous au point où elles doivent être, ſi les Eccléſiaſtiques, qui ſont deſtinés à en être les Promoteurs, ne conforment leur conduite à leur caractère ſacré. Ce ſont eux en effet qui par leurs bons exemples doivent nous inſpirer une profonde vénération pour la Religion, & animer notre zéle pour la défendre: ils doivent nous faire pratiquer, & ce que l'Evangile ordonne, & ce que notre propre conſcience exige de nous; & plus par leurs mœurs, que par leurs diſcours, nous faire obſerver ce que

nous devons à Dieu, & ce à quoi nous sommes obligés envers la Patrie.

Parcourons l'histoire des différens Etats, nous trouverons que les révolutions qu'on y a vu naître, ont pris leur source, ou dans l'ambition, ou dans l'avarice. Ces deux passions si naturelles à l'homme, paroissent encore plus particulieres à une Nation qui se croit tout permis, parce qu'elle est libre: & c'est aussi ce que nous voyons plus communément parmi nous, où la plûpart ne s'étudient qu'à s'élever au-dessus de leur condition; & croyant ne pouvoir se distinguer que par un luxe ruineux, amassent de toutes mains pour subvenir à leurs dépenses. Comment pouvons-nous mettre un frein à ces deux passions, si ce n'est par la Religion qui abhorre l'orgueil, & l'avidité des richesses? Mais ce discours sera-t-il efficace, si les Docteurs de la Loi divine, par leurs bons exemples, ne nous animent à la pratique des vertus opposées à ces vices? Ou plutôt, conduits par de pareils guides, dans lesquels on ne découvre que des marques fort légeres de l'humilité, & de la pauvreté de Jesus-Christ, comment pouvons-nous ne pas nous égarer? Il est naturel que nous étant donnés pour modéles, nous pensions comme les Payens, qui autorisoient leurs crimes & leurt désor-

dres

dres par ceux de leurs fausses Divinités. Mais, dira-t-on, pourquoi, dans le dessein que je me propose de réformer notre République, commencer d'abord par les Ecclésiastiques qui n'y font point, comme en Suéde & ailleurs, un état séparé? Je conviens de ce qu'on avance ici: cependant, quoique le Clergé ne constitue point chez nous un ordre distinct du reste de la République, il est pourtant vrai que les décisions des Diétines des Palatinats, que l'on appelle *Lauda*, commencent toutes par ces mots: *Nous Conseils spirituel & temporel, &c.* Ce qui prouve que l'Assemblée est composée de deux Corps différents, & il en est de même dans le Sénat, dans les Tribunaux & dans tous nos Congrès. Or puisque les gens d'Eglise ont la prééminence dans tous nos Conseils, c'est à eux à nous éclairer & à nous conduire dans la pratique des vertus chrétiennes si nécessaires au bien de la Société. Ils forment d'ailleurs un Corps puissant dans l'Etat par la vaste étendue des Domaines qu'ils y possédent; & par cela seul ils doivent entrer nécessairement dans le projet que je me propose de faire connoître, & de corriger, s'il est possible, tous nos abus.

Ce n'est pas toutefois que je veuille prendre connoissance des affaires qui les regar-

dent uniquement: je n'ai garde de m'arroger un droit que la République n'a point elle-même. Je ne dois pas me mêler de ce qui se passe dans les Conciles provinciaux, dans les Synodes, dans les Chapitres. C'est à Dieu seul à gouverner son Eglise, comme c'est à l'Eglise à nous gouverner: bien loin de toucher à ses loix, ses usages, à sa police, qui doivent nous être une chose sacrée, toutes les Puissances sont obligées de protéger, de défendre ses immunités & il n'appartient qu'à elle seule de régler les mœurs de ses Ministres, de corriger ou de maintenir la discipline qu'ils doivent observer. Ainsi, anathême à celui qui prétendroit que la Puissance temporelle eût quelque droit sur la Puissance spirituelle, & qu'une main séculiere pût mettre la main à l'encensoir. Mais comme les biens des gens d'Eglise sont une portion des biens de l'Etat, je crois pouvoir soutenir que l'Etat a droit de remédier à l'abus qui s'en fair, & de les faire retourner à leur véritable usage. Légués par de pieux fondateurs pour la gloire de Dieu, & pour le soulagement des pauvres, doivent-ils n'être employés qu'à entretenir un luxe profane, un orgueil fastueux? Destinés à l'honneur, au bien, au soûtien, aux besoins de l'Eglise, doivent-ils ne servir

qu'à

qu'à l'éclat, à la vanité, à la magnificence de ceux qui se sont dévoués à la servir? Il me paroît que, sans blesser leur caractère, on peut leur demander compte de l'administration de leurs revenus, & les obliger à n'en user que selon l'intention de ceux de qui ils les tiennent.

Ce que je vais dire à ce sujet ne sera pourtant que par manière de représentation. La profession Ecclesiastique exige absolument le mépris du monde, & une renonciation entière à ses pompes, à ses richesses, à tous ses biens, sans quoi on ne peut être un vrai disciple du Sauveur. Saint Paul nous fait connoître quels sont ceux qui méritent cette glorieuse qualité, en disant qu'ils usent de ce monde comme s'ils n'en usoient point. Pourroit-on ainsi définir les Ecclésiastiques de nos jours? Eux dont la vocation à suivre Jesus-Christ, n'est fondé, la plûpart du tems, que sur le desir de faire une vie aisée & commode, d'obtenir de gros revenus, d'amasser des trésors, d'élever leur famille? Ces sortes de vocations, triste effet de l'ambition, de l'avidité, d'un attachement criminel aux biens de ce monde, peuvent-elles enfanter des vertus capables de nous édifier & de nous instruire? Par-tout ailleurs il peut se faire que les Ecclésiastiques nous

en

en imposent par un air composé; par des manieres affectées; mais l'abus qu'ils font des biens temporels est un scandale qu'ils cherchent d'autant moins à éviter, qu'ils osent même s'en faire gloire. Ils ont trouvé cet usage établi; & ce que Dieu leur défend, ils le croient autorisé par la Coûtume.

Je sçais que les Gens d'Eglise ne s'apperçoivent presque pas des tristes impressions que fait sur nous la cupidité qui les dévore; mais de quel œil regardons-nous leurs palais, plus vastes & plus magnifiques que nos Eglises, leurs ameublemens plus riches, plus somptueux que les ornemens de nos Sacristies? & que pouvons-nous penser du grand nombre de leurs Officiers, & de leurs Domestiques, pendant que tant de pauvres, dont le soin leur est commis, languissent sur le fumier, victimes de leur vanité & de leur avarice?

Le mépris où ils tombent, l'avilissement de leur caractère, n'est pourtant pas ce qui les rend plus coupables: c'est l'usage profane & sacrilége qu'ils font de leurs biens, qui ne sont destinés qu'à la gloire de Dieu & au service de ses Autels, & qu'ils sécularisent d'une maniere peut-être moins odieuse, mais aussi criminelle & aussi peu permise que dans les pays hérétiques, où on

leur

leur a fait changer de nature & d'objet: & n'est-ce pas en effet séculariser ces biens, que de les dissiper dans le faste & la mollesse, ou de ne les ménager que pour enrichir des parens qui n'y ont aucun droit? A qui appartiennent en effet les trésors des Bénéficiers, sinon à l'Eglise qui les leur a confiés? Et peuvent-ils en jouir, ou en disposer, tandis qu'ils n'en sont que les Administrateurs, & non point les propriétaires? La plus grande partie des richesses de notre Royaume est entre leurs mains: & quel compte n'auront-ils pas à rendre un jour, de ne les avoir employées, ni à la gloire de Dieu, ni au soûtien de l'Etat, ni au soulagement des pauvres?

Voulons-nous voir notre Etat florissant, que chacun de nous reste dans la place où la Providence l'a mis; qu'il connoisse, qu'il aime, qu'il remplisse les devoirs de son état: alors ceux qui sont destinés à glorifier le nom de Dieu, ne travailleront point à étendre le regne du Prince des ténébres. Il me semble que cet ennemi de notre salut emploie, à l'égard des Ecclésiastiques pour les tenter, le même artifice à peu près dont il se servit à l'égard de Notre Seigneur; il leur offre tous les biens de ce monde, pourvû que, se prosternant devant lui, ils veuillent l'ado-

l'adorer. Et que peut-on penſer en les voyant épris des voluptés, des grandeurs, des richeſſes du ſiécle? Ne diroit-on pas qu'ils ſont à Satan plutôt qu'à Jeſus-Chriſt? Et ne ſemblent-ils pas nous marquer eux-mêmes qu'il eſt le Maître qu'ils adorent?

Il n'en eſt pas aujourd'hui comme autrefois. Dans l'ancien Teſtament, Dieu ne récompenſoit ſes ſerviteurs que par des bénédictions temporelles: dans la nouvelle Loi au contraire, il avertit que ſon Royaume n'eſt point de ce monde, il met la pauvreté au nombre des béatitudes. Auſſi les richeſſes, le luxe & le faſte, ne ſont point la marque des Diſciples de Jeſus-Chriſt: on ne reconnoit ceux qui le ſervent qu'à leur patience, à leur humilité, aux croix, aux ſouffrances, à leur renoncement à toutes choſes. Les mêmes moyens qui ont ſervi à étendre l'Égliſe de Dieu, doivent ſans doute la maintenir: & quels ſont ceux que ſon divin Fondateur a mis en uſage? A-t-il employé la force, les richeſſes, la puiſſance du ſiécle pour l'établir?

Cette oppoſition qui eſt entre les maximes du monde, & celles de l'Evangile, me fait penſer avec raiſon, qu'en autoriſant le luxe des Eccléſiaſtiques, on ne feroit autre choſe que fournir des Armes au Démon contre

contre l'Eglise. L'Eglise militante est l'armée du Seigneur; & si ses armes n'étoient autres que l'ambition & l'avarice, quelle victoire pourroit-elle remporter sur ses ennemis, sur le Démon & le monde qui forgent eux-mêmes ces armes, & qui sont si habiles à s'en servir? Elle en a de bien différentes & de plus utiles. C'est à elle à détruire l'ambition par l'humilité, à réformer le luxe par la pauvreté, à confondre la science par la simplicité, à triompher de la fourberie par la candeur, à désarmer la puissance par la foiblesse, à combattre les voluptés par la mortification, à lasser les persécutions par la patience.

Voulez-vous sçavoir où les Apôtres ont reçu cette récompense infinie que Jesus-Christ leur a promise? Je vous dirai que c'est dans le séjour éternel de la gloire; & si vous me demandez pourquoi ils ont reçu cette récompense, je vous répondrai que c'est uniquement parce qu'ils ont méprisé le monde & ses pompes. Mais comment, après cela, croira-t-on pouvoir servir deux Maîtres, *Deo & mammonæ?* Voudra-t-on se procurer des récompenses temporelles; & quel motif pourra permettre de s'y attacher, lorsque par le caractère du ministère Apostolique, on est obligé d'y renoncer? Vouloir se gor-

gorger [a]) de biens en affectant de ne les point aimer, c'est ressembler à ces Auteurs hypocrites qui en écrivant contre la vaine gloire, font tous leurs efforts pour la mériter, & emploient à l'acquérir l'horreur même qu'ils veulent en inspirer aux autres.

Mais, dira-t-on, n'est-il pas juste que qui sert l'Autel, vive de l'Autel? Oui sans doute, c'est l'expressiou de Saint Paul; mais je remarque que cet Apôtre, en établissant ce droit, l'infirmoit lui-même par sa conduite, & qu'il travailloit de ses propres mains pour n'être point à charge, disoit il, aux Fideles. Quoi qu'il en soit, vivre de l'Autel, c'est se contenter d'un entretien honnête. Je sçais qu'il n'est point d'ouvrier qui ne mérite son salaire, & je prétends qu'on ne sçauroit trop estimer les travaux d'un Ministre de Jesus-Christ. J'ajoûte même que tous les biens de ce monde ne suffiroient pas pour compenser les choses saintes qu'il dispense aux Fidéles; mais par cela même je conçois qu'ayant entre les mains les trésors du Ciel, il doit ne faire aucun cas de ceux de la terre; & qu'ayant à prétendre une récompense éternelle, il ne peut sans honte,

a) Qu'on me permette cette façon de parler peu noble, mais expressive.

honte, sans bassesse, & sans injustice, ne se proposer qu'un bien fragile & passager. Un bon Pasteur ne fut jamais mercénaire, & quel a été le mérite des saints Evêques qui ont orné l'Eglise? L'ont-ils fait consister dans le luxe & dans l'opulence? N'est-ce pas plutôt dans le mépris des richesses, & dans une application assidue à procurer la gloire de Dieu, sans aucune vue d'intérêt personnel? Qu'on juge par-là combien c'est profaner les revenus Ecclésiastiques, que de les employer à enrichir des gens qui, par leur profession doivent à peine en faire usage, ou doivent du moins n'en faire acun cas. Que diroit-on d'un Prince qui donneroit pour récompense à des Guerriers, un amas de livres qu'ils ne pourroient ni ne voudroient lire, & à un Sçavant des armes qu'il ne sçauroit pas manier?

Si jamais l'égalité fut désirable dans un Etat, c'est sans doute dans le Clergé, où le caractere du Sacerdoce doit inspirer à tous ceux qui en sont revêtus, les sentimens de l'humilité la plus profonde, du désintéressement le plus parfait; où l'on doit par conséquent retrouver par-tout le même fonds de sainteté, dans le Religieux comme dans le Prêtre, & dans l'Ordre Religieux le moins regulier, comme dans le plus austère;

 où

où le culte doit être uniforme dans la moindre Paroiſſe, comme dans la plus illuſtre Métropole, parce que tout eſt égal devant Dieu, à qui l'ame la plus pauvre eſt auſſi précieuſe que celle du Monarque le plus puiſſant: mais il n'en eſt pas ainſi dans l'Egliſe, & l'on ne peut qu'être frappé de la différence de regle & de conduite qu'on y remarque.

Ici on comptera autant de Prêtres, peut-être même plus que d'habitans; là il faudra courir au loin dans les campagnes pour l'adminiſtration des Sacremens, & le malade mourra peut-être ſans le ſecours qu'il attend du Paſteur, à qui Dieu a confié le ſoin de ſon ame. Quelques Prêtres regorgent de biens, la plûpart des autres ſont dans une indigence extrême: auſſi l'on ne voit que trop communément dans le Sanctuaire, ce que S. Paul reprochoit aux Corinthiens aſſemblés pour leurs agapes: *Les uns n'ont rien à manger, pendant que les autres le font à l'excès.* Combien d'Egliſes ont trop d'ornemens, & d'ornemens ſomptueux, tandis qu'une infinité d'autres ont à peine de quoi ſe parer aux jours de leurs plus grandes Fêtes! Peut-on ignorer d'où vient cette étrange diſproportion? N'eſt-ce pas de l'injuſte partage des biens

Eccle-

Eccléſiaſtiques? Et quel ſcandale n'eſt-ce pas pour les Fidéles, de voir d'un côté l'excès juſques dans le ſuperflu, & de l'autre le défaut des choſes même les plus néceſſaires?

Il ſeroit aiſé de remédier à ce déſordre, ſi une fois chaque Eccléſiaſtique pouvoit ſe laiſſer convaincre que les biens qu'il poſſéde ne lui appartiennent point; que ces biens ſont conſacrés aux beſoins de l'Egliſe, & qu'il ne peut retenir que ce qui eſt indiſpenſablement néceſſaire à l'entretien de ſa perſonne. Ainſi dans la primitive Egliſe, toutes les poſſeſſions des Fidéles étoient en commun, comme on le voit encore dans les Communautés Religieuſes, où l'opulence de tout le corps s'il eſt riche, ne nuit point à la pauvreté des membres dont il eſt compoſé, puiſqu'ils n'ont chacun que ce qu'il leur faut preciſément pour vivre ſans embarras & ſans inquiétude.

J'ai toujours regretté le tems où l'Egliſe n'avoit d'autre richeſſe que la pauvreté de notre divin Sauveur. Elle ne diſconvient pas elle-même que ce ne fût là ſon âge d'or, celui de ſa plus grande pureté, les vrais jours de ſon innocence. Les premieres Donations de biens qu'on lui fit, furent l'époque du relâchement où elle eſt tombée; en ſorte

qu'on peut dire, que les Tyrans les plus furieux ne lui avoient point fait jusqu'alors autant de mal, que lui en firent, contre leur intention, des Protecteurs trop zélés & trop magnanimes. Dès que la Croix fut arborée sur la tête des Empereurs, elle eut plus de Sectateurs & moins de vrais Disciples. Les plus fideles même de ses Disciples ne furent point ceux qui devoient lui en attirer le plus. On vit les premiers Pasteurs abandonner leurs troupeaux pour suivre la Cour des Maîtres de la terre. A mesure qu'ils en reçurent plus de faveurs, la cupidité tint lieu de vocation à ceux qui leur succéderent; & c'est cette malheureuse cupidité qui s'ingére même à présent d'appeller au ministère ceux qui se dévouent à l'exercer. Il n'est pas jusqu'aux Cénobites les plus austéres, qu'elle n'ait attirés du fond des Déserts au milieu de nos Villes, pour avoir part aux biens du Clergé, sous prétexte de l'aider dans ses fonctions; mais en effet pour vivre dans une dévote langueur, plus à charge à l'Etat qu'ils refusent de servir, qu'au Clergé lui-même, qui devenu plus nombreux, qu'il ne convient peut-être, peut aisément se passer de leur seçours. Ainsi les Scythes, nos Ancêtres, transportoient leurs tentes dans les meilleurs pâtu-

rages,

rages, & quoique avec des bras robustes, plus propres que leurs voisins à ouvrir le sein de la terre, ils abandonnoient leurs premiers établissemens, & couroient envahir les campagnes où ils trouvoient plus facilement a subsister.

Quelle indigne tradition de sentimens s'est donc perpétuée dans l'Eglise! Et pourquoi, depuis tant de siécles qu'elle existe, la raison, l'honneur, la piété, n'en ont-ils pas inspiré de plus convenables? Tout est changé en mieux sur la terre. Le génie long-tems affaissé sous les préjugés d'une ignorance barbare, s'est élancé dans le monde, & promenant ses regards autour de lui, a parcouru, éclairé, jugé tous les objets, & de leurs rapports jusqu'alors inconnus, tiré des vérités & des conséquences certaines. Séparant en quelque sorte l'ame d'avec les sens, & l'attachant délicieusement sur elle-même, il l'a portée aux méditations les plus sublimes. La raison, aidée de la culture de l'esprit, a banni du monde politique, l'imposture, la rébellion, le fanatisme; les erreurs y sont moins communes, les mœurs plus épurées, les vices plus odieux, les sentimens d'honneur plus délicats, les ames plus honnêtes, les Grands plus affables, les Rois plus humains, les Sujets plus dociles, les

Loix plus ſages, les hommes plus unis, les Arts enfin plus encouragés.

Mais dans cette heureuſe révolution quels progrès a fait la Religion, dont nous puiſſions nous applaudir pour ſa gloire & pour la nôtre? La foi de ſes myſtères, au lieu de s'augmenter, s'eſt affoiblie, & ſa Morale qui apprenoit à vaincre les paſſions & qui ordonnoit de les vaincre, ne conſiſte plus que dans l'art de les définir avec méthode, d'en connoître la ſource & de n'en point craindre les effets. L'empire de la Religion n'eſt plus le même; mais ſa décadence, dont les Gens d'Egliſe nous accuſent, & qui peut venir effectivement de notre indifference, ou de notre incrédulité, ne vient-elle pas auſſi & plus ſûrement peut-être de ce qu'ils la détruiſent eux-mêmes, en ne cherchant à la ſoutenir que pour les ſeuls biens qu'ils en retirent, & en n'employant ces biens qu'à des excès de luxe à peine ſupportables dans les Grands du monde qu'ils veulent imiter.

Il faudroit que les Eccléſiaſtiques euſſent toujours en vue le bien général de l'Egliſe, & non leurs intérêts particuliers: mais comme il ſeroit impoſſible de les amener tous à un uſage raiſonnable de leurs richeſſes, ne pourroit-on pas du moins les faire

tous

tous consentir à une répartition équitable de leurs revenus, puisqu'il ne reste que ce moyen d'établir entr'eux une sage égalité, & de les éloigner autant d'un coupable excès, que d'une indigence indécente? Et certes est-il rien qui convienne mieux à leur état, à leurs fonctions, à leur caractére, que de n'être point distraits du service de Dieu par les tristes soins d'un temporel qui occupe?

Supposons, par exemple, que chacun de nos Evêques eût un revenu suffisant pour remplir son ministere dans l'Eglise, & pour soutenir sa dignité de Sénateur dans l'Etat; qu'un Abbé qui n'est obligé de figurer ni dans l'Etat, ni dans l'Eglise, eût assez pour subvenir aux besoins de la maison qu'il doit gouverner; qu'un Chanoine qui n'a d'autre emploi que de chanter les louanges de Dieu, eût honnêtement de quoi vivre; que les Communautés Religieuses destinées à la mortification & à la pénitence, trouvant chez elles le nécessaire, n'eussent point à mendier un superflu dont elles doivent se passer; & qu'enfin les Curés sans user de monopole, pussent subsister tranquillement dans les campagnes au milieu des fidéles qu'ils doivent édifier: alors ne pourroit-on pas faire une masse du superflu des biens qu'ils auroient infailliblement convertis à leurs usages,

je n'ose dire au luxe & à la molleſſe, & le garder comme un dépôt utile à la Religion, toujours même néceſſaire aux beſoins de l'Egliſe? On n'a que trop d'occaſions, où Dieu peut être glorifié, où l'Egliſe, où la Religion doivent être ſecourues.

Je ne démande ici que l'excédent, que le ſuperflu d'un bien étranger à ceux qui le poſſédent. Que ce bien ſerve à leur entretien, je le veux; qu'ils en ſoient même raſſaſiés comme la multitude que le Sauveur nourrit dans le déſert; mais que ce qui reſte au-delà, que les miettes qui tombent d'une table frugale ſoient ramaſſées ſoigneuſement. Avec le tems, elles compoſeront, un tréſor qui pourra être utilement employé à la gloire de Dieu, & à l'avantage de la République; celle-ci par ſes armées défend ſes Autels, & les Miniſtres des Autels peuvent-ils lui refuſer de fournir à l'entretien de ſes armées, & de ſoulager par-là le pauvre peuple qui porte preſque lui ſeul tout le poids des impôts.

Qu'on refléchiſſe un moment ſur l'oppreſſion où vivent les ſujets des Eccléſiaſtiques. Notre uſage eſt de mettre chez eux des troupes en quartier, & elles y vivent ordinairement comme en pays de conquêtes: une eſpéce de raiſon oblige d'en uſer ainſi. Les Eccléſiaſtiques donnant trop peu à l'Etat

pour

pour soudoyer les troupes, l'Etat fait subsister le plus qu'il peut de ses troupes à leurs dépens ; & ils perdent beaucoup plus par le pillage & la violence où ils sont exposés, qu'il ne leur en auroit coûté, si s'exécutant eux-mêmes, ils avoient offert de bonne grace ce qu'ils pourroient fournir à proportion de leurs revenus. Mais pour cela même la République se trouve étrangement lézée ; les contributions du Clergé étant si modiques, elles lui sont d'un foible secours, & elle est contrainte de ravager des biens qui sont de son Domaine, & de ruiner des habitans qui sont ses Sujets. D'où vient d'ailleurs cette contribution des Gens d'Eglise, que j'appellerois volontaire, s'il ne falloit pas la leur arracher ? Elle est le fruit de la sueur des Peuples qui cultivent leurs terres. Ils chargent ces misérables de tous les impôts qu'ils se font gloire de payer.

Tous ces désordres, tous ces malheurs disparoissent dans le plan que je me suis proposé. Le Clergé en abandonnant son superflu, mettroit ses Domaines à l'abri de toute vexation ; l'Etat auroit suffisamment de quoi entretenir une partie de son armée ; la Religion, de quoi soutenir sa gloire ; l'Eglise, de quoi pourvoir à tous ses besoins : ici on bâtiroit de nouveaux Temples ; là on

rétabliroit les anciens. On verroit élever des Séminaires, où l'on apprendroit de bonne heure aux Eccléſiaſtiques à n'eſpérer que le néceſſaire dans un état d'abnégation & de pauvreté; on fonderoit des Hôpitaux qui remédieroient au ſcandale de voir des mendians parmi des Chrétiens; on formeroit des miſſions pour le rachat des Eſclaves: que ſçais-je? & que ne feroit-on pas d'utile, de néceſſaire, d'honorable?

Un pareil tréſor toujours ſubſiſtant augmenteroit encore. Ceux qui ont intention de faire du bien à l'Egliſe, ſeroient d'autant plus portés à le groſſir, qu'ils le verroient uniquement deſtiné à des œuvres ſaintes, & adminiſtré avec ſageſſe & fidélité; & cet établiſſement pourroit ſervir de modéle à toute la Chretienté, où le Clergé ne demande pas moins de réforme ſur l'emploi de ſes revenus, qu'il en a beſoin dans toute l'étendue de notre République.

C'eſt alors véritablement qu'on pourroit ſe flatter que la vocation des Eccléſiaſtiques, ne venant point d'un intérêt temporel, n'auroit d'autre principe que l'amour de Dieu, ni d'autre fin que le ſalut des ames. C'eſt alors que loin de mépriſer le caractère à cauſe de la perſonne, on ſeroit forcé de le reſpecter autant pour la perſonne que pour l'excel-

l'excellence de ses fonctions. Alors les Pasteurs rendus à eux-mêmes, ne seroient occupés que du soin de leurs troupeaux. Alors la Patrie même seroit heureuse & tranquille ; des Ministres saints éleveroient leurs mains pures vers le Ciel pour en attirer les bénédictions les plus précieuses. En un mot, moins décoré d'ornemens profanes, le Clergé seroit tel qu'il doit être, simple, modeste, vertueux ; nous le reconnoîtrions sans doute, & il se reconnoîtroit lui-même. Peut-on voir en effet le Prêtre & le Ministre sous les dehors orgueilleux d'un luxe emprunté ? Le caractere se perd sous cet appareil du siécle, & on le cherche en vain sous ce masque étranger.

Je sçais ce qu'on peut objecter ici contre l'arrangement que je propose. On le dira contraire à l'ésprit des Fondateurs qui ont consacré leurs biens à certains usages, & les ont attribués à certains lieux. Mais tout au plus ce qu'on représente peut regarder des Bénéfices dont les revenus suffisént à peine pour l'exécution des clauses de la fondation. Il en est d'opulens ; & de ceux-ci beaucoup plus que des autres, où il se trouve un superflu qui peut entrer dans le dépôt que je voudrois établir, & qu'on ne sçauroit mieux employer qu'aux pressans

besoins de l'Eglise & des pauvres: certainement l'intention des Fondateurs sera toujours suivie, si les devoirs qu'ils ont prescrits étant remplis, on fait un saint usage de l'excès des biens qui ne servent plus à faire exécuter ce qu'ils ont eu en vue. Ce que je dis n'est point sans exemple. Plusieurs Princes Catholiques ont, avec la permission du Saint Siége, transporté des revenus d'une Eglise à une autre, & les ont appliqués où ils les croyoient plus nécessaires pour le bien de la Religion.

Je suis cependant persuadé que malgré toutes les raisons dont j'appuie mon systême, il essuyera beaucoup de contradictions. L'usage invétéré prévaudra à cet égard sur les réglemens les plus sages; & jamais le Clergé ne pourra croire qu'il ne puisse user de ses biens, comme d'un héritage dont on peut disposer à son gré.

Il m'objectera, sans doute, que s'ingérer comme je le fais, dans les affaires des Gens d'Eglise, c'est attaquer la Religion même. Mais je demande à mon tour: *Si la Religion peut enfanter ces maux* b) Je n'ignore point que je n'ai ni le pouvoir ni la vocation

b) Tantum Relligio potuit suadere malorum. *Lucrece Lib. I.*

tion de rien changer dans leurs mœurs, ni dans leurs usages; mais il m'est permis, sans doute, de mettre au jour une opinion fondée sur les maximes de l'Evangile, & sur les devoirs même de leur état: car il n'en est point qui n'ait ses loix. La profession du Soldat est de combattre; celle du Magistrat, de juger; celle du Laboureur, de cultiver la terre; la profession d'un Ecclésiastique c'est de servir Dieu & le prochain dans un entier détachement de tous les biens de ce monde.

Je sçais le respect qui est dû aux Ministres de Jesus-Christ. Je veux même respecter jusqu'à leurs revenus, en défendant expressément de les détourner à des emplois profanes: & il est juste que dans un Etat libre comme le nôtre, on les ménage au moins avec autant de soin que dans les Etats despotiques, où l'on ne demande rien aux Gens d'Eglise que sous le nom de don gratuit. Mais appuyé de la Loi de Dieu & de la discipline de l'Eglise, je ne puis encourir aucune censure, & bien moins encore être traité d'hérétique, en leur apprenant à user sagement de leurs biens. Plus zélé qu'ils ne le sont eux-mêmes pour l'immunité de leurs possessions, je les exhorte à la défendre aussi religieusement qu'elle est maintenue par les séculiers, à qui il n'est permis ni de

les

les usurper, ni d'en disposer en aucune maniere. Qu'ils sçachent qu'elles leur doivent être aussi sacrées, qu'elles nous le sont à nous-mêmes. Oseroient-ils avancer que nous pouvons nous approprier ce qui ne nous appartient pas ? Non sans doute : & il est vrai cependant que dans les revenus dont ils jouissent, rien n'est à eux au-delà du nécessaire dont ils ont besoin pour subsister.

Un pieux Fondateur touché du desir de son salut, ôte une portion de ses richesses à ses enfans pour la donner à l'Eglise : prétend-il donc qu'on en fasse un mauvais usage ; que par une sacrilége usurpation on s'approprie injustement ce qu'il destine à l'entretien des pauvres, & qu'on emploie à l'opprobre de la Religion, ce qu'il veut faire servir à en augmenter la gloire ? Un séculier ose-t-il toucher aux biens de l'Eglise ? cette même Eglise le foudroie, lance sur lui les anathêmes ; & s'il persiste à lui ravir son héritage, elle le retranche de son sein : & un Ecclésiastique, sans crainte d'excommunication, s'arrogera le droit de voler l'Eglise, en détournant de leur véritable destination, les revenus qu'elle lui a confiés ? Je le répéte encore, en pourvoyant à la subsistance des Prêtres, les Fondateurs n'ont jamais eu dessein de leur fournir les moyens d'amasser

des

des trésors, & de vivre dans l'opulence; toutes les Fondations n'ont qu'un seul esprit, & il n'en est point qui n'aient eu en vûe ces deux choses, de faire honorer Dieu, & de soûlager les pauvres: ce sont-là les obligations imposées aux Bénéficiers; & ils doivent s'étudier à les remplir, s'ils veulent ne pas rebuter Jesus-Christ lui-même qui prend la figure du pauvre famélique pour qu'on le rassasie, qui a soif pour qu'on le désaltère, qui gémit dans les fers des infidéles pour qu'on le délivre, & qui plus il est outragé & blasphemé par les hérétiques, plus il veut être loué & glorifié par les Ministres de ses Autels.

J'ai toujours été frappé d'une expression de l'Ecriture, peut-être assez mal entendue jusqu'à présent. Le Seigneur parlant des Lévites, dit qu'ils mangeront les péchés du Peuple: *Peccata populi comedent.* On sçait que les Lévites vivoient des offrandes du Peuple: mais qu'étoient ces offrandes? Rien autre que le prix du rachat pour les péchés. C'est donc à dire que les Lévites en recevant ces offrandes, se chargeoient des péchés de ceux qui les leur remettoient, & que par-là ils se trouvoient obligés de les expier par leurs prieres. D'après cette idée, je dis que les biens des Ecclésiastiques sont pareil-

lement

lement le prix du rachat pour les péchés, & que ceux qui s'en nourrissent sont véritablement chargés des péchés des fideles. Ces péchés s'incorporent en eux, pour ainsi dire; &'ils en sont réellement comptables & coupables même en quelque sorte aux yeux de Dieu. Pensée terrible pour tous ceux qui jouissent des biens de l'Eglise, sans lui rendre les services qu'elle en attend. C'est sur eux aussi que retombera toute la vengeance des péchés qui la deshonorent, & qu'ils auroient dû effacer par toutes les œuvres saintes que leur prescrit leur état.

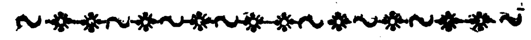
Il en est sans doute qui pratiquent sérieusement tous leurs devoirs: mais pourquoi ne pouvons-nous pas dire de tous les Prêtres en général: *Qu'ayant tout, ils ne possédent rien* c)? Quel exemple salutaire ne feroit-ce pas pour nous, qu'un trop grand attachement aux choses de ce monde n'éloigne que trop souvent des vertus chrétiennes, sans lesquelles nous ne pouvons rendre à Dieu la gloire qui lui est dûe, ni à la Patrie les services que nous lui devons? Quels ne seroient même pas les avantages temporels que nous procureroit ce sage renoncement des Prêtres aux biens qu'ils croient leur appartenir;

c) Omnia habentes, & nihil possidentes.

nir, & dont ils abusent? Plus l'Etat Ecclésiastique s'enrichit, plus les richesses des séculiers diminuent. Et sur quelles ressources pourrons-nous compter dans de certaines conjonctures, & pour notre propre sûreté, & pour la défense de l'Eglise, si les plus grands domaines de notre République passent dans les mains des Bénéficiers, pour n'en sortir jamais, ou pour fondre tout au plus dans quelques familles souvent les moins utiles à l'Etat?

Opposons-nous de toutes nos forces à un abus qui traîne après soi de si funestes désordres. Mais comme aucune puissance ne peut contraindre le Clergé à se dessaisir de ses richesses, persuadons-lui de s'assembler de son propre mouvement, de se faire des Loix pour l'administration de ses revenus, & de répartir sagement ses revenus entre l'Eglise en général & les particuliers qui la dessservent. Engageons les Prêtres à remplir leur état, remplissons nous-mêmes le nôtre; concourons tous ensemble à maintenir le bien public par la Religion, à ne consulter que la Loi de Dieu dans nos Statuts, à respecter l'Eglise, à la purifier des taches qui la deshonorent, & à nous sanctifier par un tendre attachement à notre Patrie, que

l'instinct, la raison, l'honneur, l'intérêt & la Religion même nous obligent d'aimer.



LE ROI.

TROIS Ordres différens composent notre République; le Roi lui seul forme le premier; cette prééminence exige nos respects; elle nous montre dans nos Rois les oints du Seigneur; & quels hommages ne doit-on pas à une qualité si éminente? Nous sommes obligés de concourir de tout notre pouvoir à soutenir leur honneur, à augmenter leur gloire, & par une générosité naturelle, à leur marquer le même attachement qu'un long esclavage inspire ailleurs pour des Princes plus absolus, ou plus redoutables. Mais afin que nos Rois connoissent aussi tout le prix de notre soumission, qu'il est l'effet d'un amour libre & désintéressé, plutôt que d'une soumission forcée, il faut qu'ils n'oublient jamais que leur naissance ne leur ayant donné aucun droit à notre Couronne, ils ne la doivent qu'à notre affection, & qu'ils s'appliquent à s'en rendre dignes par autant de vertus, si j'ose ainsi dire, qu'il y a eu de suffrages & de cœurs empressés à la leur déférer.

Il eſt vrai en effet que nous n'avons que trop ſouvent ſujet de nous plaindre du choix que nous avons fait de nos Rois. Trop ſouvent nous ne trouvons point en eux la reconnoiſſance que nous avions droit d'en attendre. Je me repréſente ces exhalaiſons qui s'élevent de la terre, & dont ſe forment les foudres qui menacent de la conſumer: à peine avons-nous élevé nos Rois ſur nos têtes, qu'ils tâchent de nous écraſer; ils voudroient anéantir tout ce qui a contribué à les mettre ſur le trône; il ne part que des orages, d'où nous n'attendions que des pluies fécondes, ou une douce ſérénité.

Ce n'eſt jamais à la poſſeſſion d'une Couronne, que ſe borne l'ambition des Princes qui veulent l'obtenir. Le trône ne leur ſert que d'un premier dégré pour étendre leur puiſſance. Le deſpotiſme même le moins limité, ne peut les ſatisfaire, & combien plus s'irrite leur vaine gloire dans le ſein d'une République, où tout s'oppoſe à leur ambition. Plus ſoumis, nous ſerions plus tranquilles; moins libres, on feroit moins d'efforts pour nous aſſujettir. Mais nos Rois contraints par nos priviléges, ſe font un honneur frivole de mépriſer nos droits; & comme l'air à qui la compreſſion donne

plus de force, ils éclatent contre nous avec d'autant plus de violence, qu'ils sont plus gênés dans l'exercice de leurs fonctions. Delà ces excès également nuisibles à la Majesté du Trône, & à l'indépendance des Sujets. Ensorte que rien n'est si rare parmi nous, qu'un Prince qui content du pouvoir que les loix lui donnent, n'en affecte point de contraire à nos desirs.

Supposons néanmoins que nous puissions avoir des Rois assez justes pour ne vouloir que ce qui leur est permis; en serons-nous plus tranquilles, s'ils ne préferent l'amour de la Patrie à l'intérêt de leur Maison? Et en est-il qui pour l'intérêt de leur Maison, ne travaillent à y fixer la Couronne, dont il n'appartient qu'à nous séuls de disposer? Ce danger dont nous sommes continuellement menacés, deviendra à la fin inévitable, si de concert avec un bon Roi, nous ne prenons de justes mesures pour contenir tous nos Rois dans la sphere qui leur est prescrite, & d'où ils ne peuvent sortir sans manquer à leurs devoirs.

Deux moyens pourroient servir à ce dessein, & tous les deux me paroissent également propres à ôter à nos Princes toute occasion d'altérer le Gouvernement, & à nous

tout

tout prétexte de nous soulever contre nos Princes.

Le premier, seroit de régler l'Etat de façon que le Roi ne fût pas moins obligé d'obéir aux loix, que de commander à son peuple, & que de cet arrangement il pût tirer une si grande gloire, qu'elle fût capable de satisfaire pleinement son ambition. Il faudroit réduire nos Rois à ne rien voir, à ne rien connoître de plus flatteur que de regner sur une Nation libre, & capable de rehausser l'éclat & le mérite de ses Souverains; il faudroit leur faire sentir par la sagesse de nos mœurs, qu'un peuple assujetti par la force, fait moins d'honneur au Roi qui le gouverne, que ne feroit celui qui n'est soumis que par amour, & pour tout dire en un mot, il faudroit leur persuader que n'aimant rien tant nous-mêmes que le bon ordre, nous ne respectons leur caractère qu'autant que nous estimons leurs vertus.

Le second moyen seroit d'établir dans l'Etat des loix si précises, que le Roi ne pût rien faire que de concert avec la République, qui s'est réservé le droit de se gouverner. Deux motifs peuvent engager nos Princes à ne rien entreprendre d'eux-mêmes. Ces motifs sont l'amour & la crainte: car à parler naturellement, nos Rois n'ont

guère ſujet de nous aimer, & ils en ont encore moins de nous craindre. Peuvent-ils nous aimer, eux que notre liberté tient dans la ſervitude? Ce qu'ils propoſent nous eſt toujours ſuſpect; le bien même qu'ils voudroient nous procurer, ou nous le condamnons ſans le connoître, ou nous le rebutons, même après l'avoir connu. Quelles raiſons ont-ils de nous craindre? Notre déſordre eſt à un tel excès, qu'ils peuvent impunément ſe jouer de nos deſſeins, de nos projets, de nos efforts; ils peuvent, j'oſe preſque dire, ils doivent ne nous pas reſpecter; convaincus de notre foibleſſe, il ne tient qu'à eux de tourner contre nous-mêmes les armes dont nous nous ſervons pour réprimer leur autorité.

Ramenons-les à nos intérêts par les mêmes motifs qui les en éloignent. Que nos Rois s'attachent à nous par leur propre réputation. Qu'il en ſoit de notre Etat, comme des autres Royaumes: faiſons des réglemens qui ayent pour but la proſpérité de la Nation; n'en faiſons point qui ne tendent à relever la gloire de nos Princes: dès ce moment ils s'appliqueront à les faire obſerver, & leur zéle, à cet égard, égalera le nôtre; tous les événemens heureux que le bon ordre produira, ils les croiront l'ou-

vrage

vrage de leur régne, ils les regarderont comme autant de trophées élevés à leur honneur; & leur amour-propre nous tiendra lieu de tout le tendre amour que nous leur souhaitons pour la Patrie.

D'un autre côté, faisons-nous considérer de maniere que nos Rois craignent toujours de perdre la Couronne, s'ils osent rien entreprendre contre nos libertés. Sans cette précaution, vivant toujours dans une triste défiance envers nos maîtres, toute notre attention pour le bien public se bornera à être toujours sur nos gardes, tandis que nos Rois occupés de nos craintes, ne travailleront qu'à surprendre notre vigilance, & à étendre sourdement leur pouvoir.

Qu'un Roi de Pologne qui n'auroit point la triste ambition d'éteindre nos priviléges, de transgresser nos loix, de se procurer un pouvoir arbitraire, seroit heureux! Qu'il seroit chéri, ce Prince, qui avant que de régner sur nous, se seroit étudie à régner sur lui-même; qui au lieu de vaincre tout ce qui résiste à sa volonté, combattroit dans son cœur ce désir de vaincre. Un tel Prince seroit bientôt maître de nos cœurs; il assureroit notre confiance, il regneroit souverainement dans nos Etats, & il pourroit dire aussi véritablement que ce Roi, a qui

un Courtisan flatteur persuadoit en vain le despotisme: *Je fais tout ce que je veux, parce que je ne veux rien qui ne soit juste.*

Qu'on nous donne un Prince avec ces sentimens, je lui réponds d'un pouvoir absolu dans la République: tout pliera sous ses ordres; les armées lui seront soumises, parce qu'il ne les employera qu'à la défense de l'Etat: il trouvera de l'union dans les Conseils, parce qu'il ne les troublera point par ses intrigues: la justice régnera dans les Tribunaux, parce qu'il veillera à l'y faire observer; le Sénat sage & tranquille, ne sera plus partagé dans ses sentimens: les Ministres attentifs à leurs devoirs, les rempliront avec zéle: tous les Sujets en un mot seront fidéles, parce qu'ils ne verront dans leur Prince, qu'un Pere de la Patrie, & un Pere moins occupé de ses intérêts, que de leurs avantages; moins jaloux de leur soumission, que de leur bonheur; plus attentif à leur bien, qu'il ne sera lui-même touché de son repos ou de sa gloire.

Est-il un Prince si absolu, qui pût prétendre à une autorité aussi étendue que le seroit celle dont je viens de parler? Mais tel en effet seroit le pouvoir de nos Rois, s'ils n'avoient en vûe que la prospérité de l'Etat, & non les projets odieux d'une ambition déme-

démesurée. Ils trouveroient dans les cœurs de leurs sujets un despotisme plus gracieux, plus durable, mieux établi, que ne le peut être celui qu'on arrache avec violence à la foiblesse d'un peuple craintif.

Mais où trouver des Rois d'un caractère si aimable ? Il n'en est presque point: & pussions-nous en trouver, conserveroient-ils long-tems leurs vertus dans un Gouvernement semblable au nôtre? Il n'en fut jamais de plus propre à gâter les Princes même les mieux intentionés: du moins n'en est-il point de plus capable de les mettre hors d'état de nous être utiles. Il en est de nous comme d'un malade, qui par la corruption qui le domine, change les remédes même en poison, ou qui n'en tire aucun profit, par la défaillance d'un tempérament qui ne peut plus en faire usage.

C'est à nous à changer, & à faire en sorte que nos bons Rois puissent employer à l'avantage de la République leurs talens & leurs vertus; & que ceux qui n'ont ni vertus ni talens, ne puissent nous faire aucun mal, quand même ils auroient la volonté de nous nuire. Ayons nos Rois en notre puissance pour contenir la leur, & reconnoissons la vérité de ces paroles échappées un jour à un Polonois. Un Etranger lui reprochoit le

pouvoir limité de nos Rois ; & lui disant : *Vos, Poloni, habetis Regem* ; celui-ci lui répondit sur le champ : *Imò nos habemus Regem, sed vos Rex habet.* C'est-là précisément la différence de notre Etat d'avec les autres ; nous mettons un frein à l'autorité de nos Rois quand ils passent les bornes qui leur sont prescrites. Nos loix sont expresses à cet égard ; il ne s'agit que de les faire respecter par ceux-même à qui elles sont le plus contraires, & d'engager nos Rois à les observer, en sorte qu'ils fassent le bonheur d'une Nation qui s'est donnée librement à eux, & qu'il ne leur soit pas libre de se donner l'essor en opprimant les Peuples.

Pour rendre plus sûre & plus aisée la pratique de ces loix, je proposerai trois moyens salutaires aux bons Rois, nécessaires contre les mauvais, & si avantageux à notre liberté, que nous n'aurons plus ni crainte ni défiance ; car il s'agit particulierement de rassurer les esprits, d'établir une confiance mutuelle entre nos Rois & nous ; sans quoi, au lieu d'un gouvernement tranquille, nous ne verrons jamais la fin de nos troubles & de nos dissensions.

1°. Je voudrois rappeller nos Ministres d'Etat au premier esprit de leur institution, & leur faire reprendre toute l'autorité que

la

la Républipue leur a confiée. Elle eut dessein en les créant de les opposer comme autant de barrieres à l'ambition de nos Rois; ils sont les gardiens & les protecteurs de nos priviléges ; les Rois ne doivent rien faire sans leur participation ; & ces Ministres ont le droit de s'opposer à tout ce que nos Rois voudroient entreprendre contre le bien & la gloire de la Nation. Dans ce cas, nous pourrions non seulement demander raison au Roi de son mauvais gouvernement, nous pourrions même nous en prendre à ses Ministres qui auroient connivé à ses volontés. Mais que pourroient faire nos Rois sans le consentement de nos Ministres? Et quelle ne seroit point la sûreté de la République, si pouvant se confier à l'intégrité de ces dépositaires de sa puissance, elle n'avoit rien à craindre des desseins ambitieux de ses Rois? Quelle ne seroit même pas l'autorité d'un Roi sage & vertueux, si elle étoit soutenue de celle de nos Ministres, devenus dès-lors les plus sûrs instrumens de la gloire de son régne, & les fidéles coopérateurs de son zéle pour les intérêts de l'Etat ? De cette maniere, un Roi de Pologne pourroit se flatter de n'être pas vainement loué pour ses bonnes actions, lorsqu'elles ne seroient ap-

prou-

prouvées que par ceux qui auroient le droit & le courage de blâmer les mauvaises.

2°. Je souhaiterois qu'il y eût un gouvernement toujours subsistant dans la République. Sur quoi je renvoie le Lecteur à ce que j'en dirai plus au long dans l'endroit de cet Ouvrage, où je dois traiter de la forme des Conseils. Je me contente de représenter ici le peu de fruit que nous tirons de nos Diettes. Elles ne reviennent que tous les deux ans; elles ne doivent point passer le terme de six semaines; ce n'est que désordre & confusion pendant qu'elles durent; & presque toujours ou elles se rompent sans raison, ou elles finissent d'elles-mêmes sans rien conclure: or quel bien peut-on espérer de cette forme de gouvernement? Quelle consistance peut avoir la République dans le long intervalle d'une Diette à l'autre?

Toute l'autorité réside alors dans la personne du Roi, qui ne doit pourtant rien décider, ni rien entreprendre de lui-même. Mais qu'arrive-t-il? Pour nous fasciner les yeux, pour se mettre à l'abri de tout reproche, il forme un Conseil de quelques Sénateurs, gens devoués à ses intérêts; & c'est avec eux qu'il résout les affaires qui intéressent le plus la gloire & la sûreté de l'E-

tat.

tat. Il eſt vrai que ces délibérations, fuſſent-elles émanées de tout le Sénat, n'ont point force de loi, & ne peuvent être miſes à exécution, qu'une Diette ne les confirme; mais n'eſt-ce pas toujours donner occaſion à nos Rois de gouverner ſelon leur bon plaiſir, & ſans le concours de la République, que de la laiſſer ſi long-tems ſans conſeil & ſans appui? N'ont-ils pas une raiſon ſpécieuſe de ſe charger de l'adminiſtration de ſes affaires, du moment que perſonne n'eſt prépoſé pour veiller à ſes intérêts? Et n'ont-ils pas même ſujet de nous faire regarder comme un ſervice, & la liberté qu'ils ſe donnent de la conduire, & le mal même qu'ils lui procurent en la dirigeant à leur gré.

Dans ces circonſtances, la République flottant au milieu des dangers, comme un vaiſſeau ſans pilote parmi les écueils, ne riſque-t-elle pas de faire naufrage? Plus le Roi ſera bien intentionné, plus il craindra de bleſſer les loix qui lui interdiſent toute déciſion dans les affaires du Royaume: & n'eſt-ce pas pour nous le plus grand des malheurs, qu'un Roi, fût-il le meilleur de tous les Princes, & le plus capable de bien régner, ne puiſſe point dans les beſoins les plus preſſans ſecourir l'Etat, & l'arracher à

ſes

ſes malheurs ; le peut - il même aiſément & ſans peine ? Devons-nous donc reſſembler à ces Phariſiens qui faiſoient un crime à Jeſus-Chriſt de guérir les malades le jour du Sabbat ? N'eſt - il pas permis dans une urgente néceſſité, de ſauver la République ſans ſa participation, lorſqu'on ne peut l'aſſembler aſſez-tôt pour qu'elle puiſſe elle-même ſe garantir des maux qui la menacent ? Mais ſi nos Rois n'ont point à cœur ſes avantages, s'ils ne cherchent qu'à empiéter ſur ſes droits, quel plus beau prétexte peuvent - ils avoir d'exécuter leurs mauvais deſſeins ? Et n'eſt - il pas de leur intérêt de diſſoudre tous les Congrès de la République, pout profiter plus long - tems de l'interſtice de deux années, durant leſquelles elle eſt ſans chef, ſans force & ſans conſeil ?

3°. Je conſidére ici le préjudice que porte à l'Etat le pouvoir qu'ont nos Rois de diſtribuer les charges de la Couronne, & les biens royaux. Ils captivent les uns par ces préſens, ils corrompent les autres par l'eſpérance de pareilles graces ; & c'eſt ainſi qu'ils ôtent preſque à tous nos citoyens la liberté de dire ce qu'ils penſent : il eſt du moins certain qu'il ne revient aucun avantage à la République, que le Roi ait beaucoup

coup de biens à distribuer; & que gagne-t-elle à l'avancement de quelques-uns de ses membres? Que lui importe le plus, ou le moins de richesses d'un particulier? D'ailleurs, est-ce une nécessité que nos Rois se fassent des créatures? Ceux d'entre nous qui aiment sincérement la Patrie, ne leur seroient-ils pas plus attachés par la douceur & la félicité de leur régne, que par tous les bienfaits qu'ils pourroient en recevoir? Et nos Rois eux-mêmes, sur quoi doivent-ils plus compter, ou sur l'attachement vénal d'un sujet intéressé, ou sur un tendre amour qui n'auroit pour objet que leurs vertus & leur gloire?

Il est vrai qu'il est des charges qu'il convient à nos Rois de donner, tels sont les Bénéfices Ecclésiastiques & les emplois militaires; mais il seroit à propos de leur ôter la nomination de tout ce qui regarde le civil, & des charges sur-tout qui donnent le privilége d'entrer dans les Conseils, & d'avoir part au gouvernement de la République: & en effet, tous ceux qui la composent ne devroient dépendre que d'elle seule; il faudroit qu'ils fussent tous élus par les trois Ordres de la Nation, qui n'étant composés que de personnes libres, ne choisiroient que des sujets dignes de leurs suffrages, &

n'agissant

n'agiſſant ni par faveur, ni par intérêt, ne ſe propoſeroient que le bien & l'avantage du Royaume.

Ce que je dis des emplois civils, doit s'entendre également des biens d) royaux. Qu'il eſt triſte de ne les voir paſſer qu'aux favoris de la Cour! Ces biens qui ne devroient être que la récompenſe du mérite, deviennent le prix de l'injuſtice & de la trahiſon; & on enrichit aux dépens de l'Etat, ceux qui l'immolent tous les jours aux paſſions de nos maîtres. Quelquefois les menaces, auſſi heu-

---

d) Les biens Royaux en Pologne ſont de trois ſortes: *Les Staroſties*, *les Tenutes & les Advocaties*. *Les Staroſties* ſont partie des anciens domaines des Rois de Pologne, cédés par ces Princes à des Gentilshommes, pour les aider à ſoutenir les frais des expéditions militaires, ſe réſervant ſeulement le droit d'y nommer, en les chargeant de payer le quart de leur revenu, qui eſt plus ou moins conſidérable, pour ſervir à l'entretien d'un certain nombre de Cavaliers. De ces Staroſties, les unes ont Jurisdiction, les autres n'en ont point. *Les Tenutes*, moindres que les Staroſties, ne comprennent ni Villes ni Châteaux, mais ſeulement un ou deux Villages. *Les Advocaties* ſont la derniere eſpèce de ces biens Royaux, que le Roi ne peut garder pour lui, & qu'il ne doit donner qu'à ceux qui ont bien ſervi l'Etat. *Note de l'Editeur.*

heureuses que la flatterie, arrachent ces biens, & s'en emparent; & nos Rois n'osent les refuser, dans la crainte de s'attirer des ennemis redoutables. Trop souvent ils passent des maris aux femmes, & de celles-ci à des enfans aussi peu capables de servir l'Etat que leurs peres, qui ont consumé ces biens dans la mollesse; & il n'est aucun de ceux qui ont exposé leur vie, & sacrifié leur patrimoine pour les intérêts de la Nation, qui puisse y avoir part, à moins que la Cour n'ait intérêt de soulager leur indigence, & d'employer des vertus qu'elle leur reconnoît.

Rien sans doute ne blesse tant l'égalité que ce malheureux usage de n'accorder qu'à la faveur, ce qui n'est dû qu'au mérite; mais pour remédier à cet abus, mon avis seroit d'attribuer tous les biens royaux à la République, & de lui en faire autant de domaines, car ils le sont même originairement: elle en retireroit un revenu considérable, qui seroit mis entre les mains du Grand-Trésorier. Ce fonds pourroit servir aux appointemens des charges. Ceux qui les possédent ne les exerceroient plus à leurs frais: & n'est-il pas juste qu'étant employés pour l'Etat, ils vivent des biens de l'Etat; qu'ils ayent du moins de quoi soutenir leurs

dignités, & qu'ils jouissent d'une récompense réelle, au lieu des espérances dont la Cour les flatte toujours en vain? Ce seroit alors que le nom que nous avons donné à ces biens, en les appellant *Panis benè merentium*, leur seroit appliqué à juste titre; & à combien d'autres choses utiles ne pourroient-ils pas être employés? Ces biens sont considérables; ils pourroient encore servir à l'entretien des troupes; & manqueroit-on d'en faire usage, le trésor ne suffisant presque jamais pour tous les besoins de l'Etat?

Rien n'est plus important, dans quelque Gouvernement que ce soit, qu'un *fonds* toujours prêt dans les nécessités urgentes: & n'arrive-t-il pas tous les jours que des sommes employées à propos, y font plus d'effet que les succès de la guerre les plus heureux, ou que les sages négociations des Ministres les plus habiles?

Mais si nos Rois perdoient d'un côté, n'ayant plus à leur disposition ni les charges, ni les biens, dont ils se servent ordinairement pour payer la lâche connivence de nos peuples, combien ne gagneroient-ils pas d'ailleurs? Car enfin, s'ils s'attachent quelqu'un par leurs bienfaits, n'est-il pas vrai que des ce moment ils rebutent tous ceux qui aspiroient aux mêmes graces; &

pour

pour un ami qu'ils se font, combien s'attirent-ils d'ennemis, plus capables de nuire à leurs projets, que cet ami n'est propre à les soutenir par ses suffrages. Peuvent-ils même se reposer sur la bonne foi de ces amis? Et en est-il beaucoup, qui touchés de leurs bontés, s'empressent à leur en marquer de la reconnoissance? Prévenus que le Roi n'étant pas propriétaire des biens qu'il distribue, ne donne rien du sien, & qu'il n'a fait que dispenser des revenus qu'il ne lui étoit pas permis de garder pour lui-même, nous regardons les graces qu'il nous fait comme une dette dont il s'acquitte: & de lâches courtisans que nous étions, de sujets rampans, & qui demandoient avec bassesse, nous devenons tout d'un coup des maîtres orgueilleux qui croyent n'avoir reçu que ce qui leur appartenoit; & peu s'en faut que nous ne regardions alors nos Rois comme des fermiers obligés de nous payer le produit de nos terres.

Ce seroit donc un avantage pour eux d'être dispensés de donner les biens royaux & les charges civiles; & combien nos citoyens n'en seroient-ils pas plus heureux? Ceux-là seroient revêtus des emplois publics avec un honnête revenu, qui les auroient mérités par leurs services; & quelle émula-

tion ne ſe répandroit point parmi nous? Ce ne ſeroit plus par des ſoupleſſes mercénaires qu'on chercheroit à s'avancer; le zéle pour l'Etat décideroit ſeul des honneurs & de la fortune; nos Rois ne mettroient plus le ſalut public au prix d'une lâche complaiſance. Le Nonce n'auroit plus occaſion de ſacrifier la Patrie à ſes intérêts; le Souverain n'auroit plus les moyens de nous corrompre; les jalouſies, les haines, les intrigues ceſſeroient entre les concurrens, ils n'appuieroient leurs prétentions que ſur l'éclat d'une vertu ſolide. On pardonneroit plus aiſément à tout le corps de la République, la préférence d'un compétiteur dont on avoueroit le mérite, & nos Rois ſeroient délivrés du triſte embarras de décider entre des ſujets qui n'ont d'autre titre que l'égalité de leur naiſſance, pour diſputer à tout autre, les dignités, ou les revenus qu'ils veulent acquérir.

Etant donc certain, comme il l'eſt en effet, que l'opulence des particuliers ne contribue en rien au bonheur d'un Royaume, il eſt juſte, ſans doute, que l'immenſe revenu des biens dont nous parlons, ſoit diſtribué à ceux qui ſervent la Nation dans le civil, à ceux même qu'elle employe dans le Militaire. Alors les charges devenant

aussi lucratives qu'honorables, chacun s'étudieroit à s'en rendre digne, & feroit ses efforts pour y parvenir; les talens seroient mis en honneur & tourneroient tous à l'avantage de la République.

Il n'en est pas ainsi dans le gouvernement présent. On se ruine souvent dans la plûpart de nos charges; elles ne rapportent rien d'elles-mêmes, & il est rare que par quelque récompense on soit un jour dédommagé des dépenses où elles ont engagé: & de quelle source viendroient ces récompenses? Des fonds dont je parle? Ils deviennent presque tous héréditaires dans les maisons où ils sont entrés une fois; les enfans avec l'agrément du Roi, qui souvent ne peut ou n'ose les refuser, les possédent après la mort de leurs peres; ces biens passent comme un héritage d'une génération à l'autre, & se perpétuent dans une famille, qui ne brille d'ordinaire que par le luxe qu'ils lui donnent le moyen d'entretenir, pendant qu'un Sénateur qui aura bien mérité de la Nation, un Ministre d'Etat, un Nonce, un Commissaire, un Député, la plûpart des Officiers, tant civils que Militaires, sont privés de ces biens comme s'ils étoient des enfans illégitimes. Aussi je ne vois pas qu'il y ait lieu de s'étonner que servant la Patrie

gratuitement, ils la servent mal; que souvent sa ruine même leur tienne lieu des graces qu'ils n'ont pu obtenir, & qu'ils cherchent dans un lâche désespoir ce qu'ils n'ont pu mériter par leur sagesse.

Je sçais ce qu'on peut m'objecter ici. Il ne s'agit point, me dira-t-on, de contester les avantages qui reviendroient à l'Etat, s'il disposoit lui-même des biens qui lui appartiennent; mais le moyen qu'il puisse en disposer? Est-il aisé de les arracher a ceux qui les possédent? Et n'y a-t'il pas actuellement trop de gens intéressés à ne s'en pas dessaisir? Je réponds à cette difficulté, que tout Domaine de l'Etat étant inaliénable, la République est en droit de répéter toutes ses anciennes possessions. C'est le systême de tous les Gouvernemens, c'est la maxime fondamentale de tous les Royaumes. Mais pour que personne n'ait sujet de se plaindre, il ne faut qu'un peu de tems pour faire rentrer dans la République tout ce qu'on en a démembré. C'est parmi nous un usage que quand on acquiert des biens royaux, on en estime la valeur par le revenu de six années. Ainsi du jour de la Constitution qui redonnera ces biens à la République, il faut laisser à ceux qui les possédent la faculté d'en jouir pendant l'espace de six ans, pour

pour qu'ils en tirent le prix selon la taxe ordinaire; & ce tems révolu, le trésor de la Couronne aura le pouvoir de les retirer, ainsi que tous ceux qui viendront à vacquer dans cet intervalle: bien entendu que de la date de cette Constitution, le Roi n'aura plus le droit de ce que nous appellons, *Consensus ad cedendum*, non plus que le droit de disposer d'aucun de ces biens, lorsqu'ils viendront à vacquer durant cet interstice.

Je voudrois aussi que nos œconomies royales, qui sont les revenus affectés à nos Rois, fussent toutes administrées par le Trésorier de la Couronne, & que ce Ministre fournît au Roi ce qui lui seroit assigné par la République pour soutenir d'une façon convenable la majesté de son Trône, & les dépenses ordinaires de sa Maison. Trois motifs m'engagent à penser de la sorte. 1°. Nos Rois seroient toujours & plus que jamais dans la dépendance de la République. 2°. Dégagés de toute affaire d'intérêt, ils pourroient plus aisément ne s'appliquer qu'au gouvernement du Royaume. 3°. Ils ne pourroient plus rien démembrer de ces biens, comme ils ne font que trop souvent par les portions qu'ils en retranchent, & qu'ils accordent à la faveur, ou que l'importunité leur arrache, ce qui à la fin peut

réduire ces biens à un très-modique revenu.

Après avoir pris toutes les mesures convenables pour établir notre sureté, il faut convenir que la plus essentielle dépend de nous-mêmes, & d'une sérieuse attention à mettre le Royaume en état de ne rien craindre des ennemis du dehors, & de se conserver à l'abri de toute dissension domestique. Il faut pour cela que le bon ordre & l'union soient l'ame de nos Conseils, & qu'on observe nos Statuts avec une rigueur inflexible. Alors un Roi mal intentionné se feroit à lui-même plus de tort qu'il ne pourroit nous en faire: un Roi sage au contraire feroit consister sa gloire dans la prospérité de l'Etat. En effet, toute la République concourant au bonheur de ses Rois, tous ses Rois jouiroient des prérogatives de la Souveraineté, sans être obligés d'opprimer la République; & celle-ci confondant ses intérêts avec ceux de ses Rois, il n'en est point qui pût sans son concours exercer la moindre autorité sur elle.

Je crains qu'on ne me reproche que de pareils arrangemens tendent à affoiblir & à diminuer le pouvoir de nos Rois: mais je prétends au contraire que c'est un des moyens les plus sûrs de l'affermir & de l'étendre.

dre. Et certes, lorſqu'on leur ôtera toutes les occaſions d'irriter & de révolter l'Etat; lorſqu'ils n'auront plus le moyen de ſatisfaire leur pernicieuſe ambition, notre confiance peut-elle manquer de s'établir, & la leur ne ſe fortifiera-t-elle pas davantage? tous les ſoupçons ceſſeront de leur part, dès que nous n'aurons plus nous-mêmes aucun ſujet d'allarmes, & dans ce concours réciproque pour le bien public, on pourra dire avec raiſon de chacun de nos Rois: *Meruitque timeri nil metuens*; c'eſt-à-dire, que regnant avec ſûreté, & n'ayant rien à craindre, ils ſe feront aimer, & qu'ils ſe rendront plus reſpectables en mettant des bornes à leur autorité, que par l'abus qu'ils pourroient en faire.

Il faut d'ailleurs faire comprendre à nos Rois, qu'ils ne ſont que le premier des trois Etats qui compoſent la Nation; & que ces trois Etats diſtincts ne conſtituent qu'une ſeule & même République; que c'eſt dans celle-ci que réſide la totalité de la puiſſance indiviſible, & qu'ils ne ſçauroient prétendre, ou s'arroger aucun pouvoir particulier; qu'ils ne peuvent même avoir aucun véritable intérêt, qui ne ſoit commun à tous les membres qui le compoſent.

Cela étant ainſi, ont-ils rien tant à ſouhaiter, ſinon qu'elle jouiſſe de toute l'étendue de ſon autorité? Quoiqu'en qualité de Chefs ils ayent une grande part à cette autorité, ils ne peuvent pourtant pas l'exercer par eux-mêmes. Tout ce qu'ils décident ſeuls eſt illégitime; mais ce qu'ils ſtatuent avec les Ordres du Royaume a toujours force de loi, n'y ayant aucune puiſſance ſuprême & irrévocable dans le Gouvernement, qu'en vertu de cette union indiſſoluble; ce qui fait auſſi qu'aucun prétexte de gloire, ni d'intérêt perſonnel n'en doit détacher nos Rois; & ſurement aucun d'eux ne fauſſera cette union, ſi nous ſçavons nous arranger de maniere qu'ils y trouvent les moyens d'illuſtrer leur regne.

Notre principal objet doit donc être d'établir ce juſte rapport des trois Etats dans lequel réſide la force de notre Empire. Car enfin, nous ne ſommes que trop convaincus que tout pouvoir particulier du Roi, renverſe l'ordre eſſentiel de la Nation. C'eſt ce qui ſe voit évidemment lorſque le Roi décide de ſon chef, comme s'il n'avoit aucune liaiſon avec elle; au lieu qu'en ne ſéparant point les droits de la royauté d'avec les nôtres, l'autorité générale de l'Etat rendra celle du Roi d'autant plus grande, qu'el-

le

le sera légitime ; & il est à présumer que nos Rois seront les premiers à cimenter cette union, puisqu'ils ne peuvent espérer d'autre prospérité que celle qui leur sera commune avec la République.

LES MINISTRES D'ETAT.

PERSONNE n'ignore que le Gouvernement de tous les Empires tant Monarchiques que Républicains, se partage en quatre classes, qui sont la Justice, la Guerre, les Finances, & la Police. En effet, tout ce qui concerne le maniement des affaires publiques, se rapporte nécessairement à l'un de ces quatre Chefs. Mais il est certain, que comme les quatre élémens, quoique opposés entr'eux, concourent à la vie de chaque créature, & à la conservation de tout l'univers ; de même, les quatre parties dont je parle, étant administrées avec un parfait accord, elles sont l'ame de tous les Etats, & méritent par-là toute l'attention de la politique. Ainsi une armée ne se soutient que par les finances qui la font subsister, & les finances risqueroient de s'épuiser, si l'armée ne leur donnoit le moyen de s'entretenir par la sureté du commerce. Ainsi le bon ordre de la Police influe dans l'administra-

niſtration de la Juſtice qui regle les mœurs ; & la Juſtice à ſon tour autoriſe les reglemens d'une ſage Police.

C'eſt ce que l'on voit ſur-tout parmi nous, où quatre ſortes de Miniſtres ſont chargés de regler l'Etat, chacun dans un département qui lui eſt propre. Les Miniſtres ſont, le Grand-Général, qui eſt le Chef de la Guerre : le Grand-Chancelier, qui préſide à la Juſtice : le Grand-Tréſorier, qui a ſoin des Finances, & le Grand-Maréchal qui a la direction de la Police. Ces quatre branches du Gouvernement qui conſiſtent à bien conduire les Armées, à rendre à chacun dans les Tribunaux la juſtice qui lui eſt dûe, à diſpenſer fidélement les revenus publics, à entretenir l'abondance & la paix parmi les Peuples, étoient ſans doute originairement des droits attachés à la Royauté ; mais la République les a ſagement attribués à quatre de ſes Miniſtres, pour reſſerrer d'autant plus le pouvoir de nos Rois, & pour qu'au cas que ces Chefs vinſſent à concevoir quelque projet funeſte, ils n'euſſent point de bras pour l'exécuter ; car c'eſt ainſi qu'on appelle communément les Miniſtres dont je parle : *Brachia Regalia*.

C'eſt ſur l'autorité qui eſt annexée à leurs charges, que la République a voulu poſer

comme

comme sur un pivot inébranlable, un juste équilibre entre la Majesté & la liberté, afin que l'une ne prévalût jamais sur l'autre: je veux dire, afin qu'un Roi juste & modéré n'eût jamais rien à souffrir de notre indépendance, & que notre indépendance n'eût point à craindre d'être opprimée par l'ambition de nos Rois. Telle est en effet la fonction de nos Ministres d'Etat: ils doivent user de leur pouvoir de maniere que le Roi le plus hardi à attaquer nos Priviléges, échoue toujours dans ses mauvais desseins, & que la liberté la plus immodérée rentre au plutôt dans les bornes où elle doit se contenir.

C'est aussi ce qui arriveroit surement, si ces Ministres jaloux de leurs devoirs, ne se prêtoient ni aux caprices de nos Rois, ni à l'insolence de nos Peuples. Mais ces Gardiens de nos Loix, ressemblent presque tous à une sentinelle qui seroit sans armes à la vûe de l'ennemi, ou à ces idoles inanimées qui ne voyent ni n'entendent, & qui ne parlent ni n'agissent: *Os habent & non loquuntur.*

A quoi servent les meilleures Loix, si l'on n'y est fidéle? Et le moyen qu'on les observe, lorsque ceux qui sont préposés pour y faire obéir, n'ont pas le pouvoir d'em-

d'empêcher qu'on ne les transgresse? Si nous considérons nos Ministres comme les colonnes de l'Etat, il faut qu'ils puissent le soutenir contre les secousses qui l'ébranlent, résister aux attaques de nos Rois, & rompre tous les efforts d'un Peuple trop souvent indocile. C'est ce qu'on ne peut point espérer, tant qu'il sera permis à chaque particulier de s'ingérer dans les fonctions des Ministres, lorsque, par exemple, on levera des troupes sans l'aveu du Grand-Général, & qu'on les entretiendra indépendamment de ses ordres: lorsque non content de prévariquer à l'égard des Finances, on s'attribuera le droit de donner aux Commerçans des Passeports sans l'attache du Grand-Trésorier; lorsqu'on présentera au Roi des Priviléges à signer sans les faire passer par les mains du Grand-Chancelier; & lorsqu'enfin chacun faisant ce qui lui plaît, troublera le bon ordre de la Police, & sera réfractaire aux ordonnances du Grand-Maréchal.

Je passe sous silence plusieurs autres inconvéniens, qui mettent le désordre dans la République, & qui viennent de ce que négligeant ses propres devoirs, chacun veut empiéter sur les devoirs des autres. Il est donc nécessaire d'établir si bien ceux des Ministres,

ſtres, qu'il en résulte ces trois avantages eſſentiels, qu'ils puiſſent ſervir de ſalutaires inſtrumens aux Rois pour le bien de l'Etat, à la République pour maintenir ſa pleine autorité, aux Particuliers pour leur conſerver tous leurs Priviléges. Mais comme rien n'eſt plus dangereux que leur complaiſance, preſque toujours aſſervie aux volontés de nos Rois, il n'eſt rien auſſi de plus funeſte que leur trop grande autorité ſujette à devenir rivale de celle des Souverains, & ſouvent même du pouvoir de la République. C'eſt ce qu'on a vu quelquefois parmi nous; des Miniſtres qui devoient ſervir l'Etat, s'en ſont rendus les maîtres par l'abus qu'ils ont fait des prérogatives attachées à leurs emplois.

Le moyen le plus efficace pour obvier à ces deux extrémités, ſeroit de donner à nos Miniſtres une autorité plus raiſonnable & mieux entendue, en érigeant des Conſeils miniſtériaux, non tels qu'ils ſont déja établis, inſuffiſans & preſque inutiles, mais tels que je vais les propoſer.

Dans les Conſeils on tiendroit continuellement la main à une rigoureuſe & exacte obſervation de ce qui auroit été prononcé en forme de Loi, ou touchant la Guerre, ou par rapport à la Juſtice, ou dans ce qui concerne

concerne les Finances, ou dans ce qui touche la Police : chaque Bureau feroit diſtingué des autres, & ils auroient chacun un de ces quatre départemens ; mais tous enſemble veilleroient non-ſeulement à l'exécution de leurs ordonnances, mais encore à la punition de ceux qui oſeroient y contrevenir.

Il faudroit que ces Conſeils, que l'on pourroit appeller Comités ſecrets, ne ceſſaſſent jamais, tant pendant les Diettes, que dans les intervalles d'une Diette à l'autre : il faudroit qu'ils ſe tinſſent en la préſence du Roi, du Primat du Royaume, du Maréchal de la Diette, de quelques Sénateurs, & d'un certain nombre de Députés, ou Nonces de l'Ordre de la Nobleſſe, diſtribués ſuivant leurs talens dans chacun des quatre Comités. Dans ces aſſemblées, les Miniſtres en qualité de Plénipotentiaires de la République, & comme Procureurs de l'Etat, donneroient toute leur attention à propoſer avec ſageſſe, & à faire diſcuter avec prudence toutes les matieres concernant les intérêts de l'Etat dans le département qui leur eſt propre. Je parlerai plus au long de cet utile établiſſement dans le chapitre des Diettes ; je donne ſeulement ici une idée de la juriſdiction de ces Conſeils, qui ne devroient

vroient pourtant avoir pour les affaires nouvellement proposées qu'un pouvoir délibératif, & soumis à la décision de toute la République assemblée; mais néanmoins un pouvoir *exécutif* dans toutes les choses déja décidées en forme de jugement par les Loix du Royaume.

Comme je me suis fait une loi d'observer une symmétrie & un ordre que rien ne puisse déranger, je me propose ici à moi-même une difficulté qui semble contredire mes idées. Comment allier des prérogatives aussi étendues que celles que j'attribue à nos Ministres pour augmenter l'autorité de tout le Corps de l'Etat, avec la sureté de ce même Etat, qui se dépouilleroit en leur faveur d'une aussi grande partie de sa puissance? Qui est-ce qui gardera ceux à qui nous prétendons confier si absolument la garde de nos Loix? Et si nous prenons tant de précautions contre nos Souverains, pour les contraindre à n'user de leurs priviléges que selon les Loix de l'Etat, ne devons-nous pas craindre que nos Ministres déja si puissans, n'abusent du pouvoir que nous voulons encore leur attribuer, & que sous prétexte de contenir mieux la puissance de nos Rois, ils ne passent à notre préjudi-

ce les bornes de celle que nous leur aurons déferée ?

Je réponds à cela que nos craintes sont vaines, si nos Ministres ont chacun l'une des principales vertus, dont dépend le bonheur de la République ; je veux dire, si l'expérience & la valeur se rencontrent dans les Généraux d'armée, pour défendre la liberté de la Nation ; si nos Chanceliers ont la prudence & la probité nécessaires ; les Grands-Trésoriers, du désintéressement & de la fidélité ; & le Grand-Maréchal, la vigilance & la fermeté dont il a besoin pour le maintien du bon ordre.

Je pourrois rappeller ici plusieurs tristes exemples tirés de nos Histoires, & qui ne prouvent que trop, que les calamités de la République sont presque toujours venues, ou de l'incapacité de nos Ministres, ou du défaut de leur pouvoir, ou de l'abus qu'ils en ont osé faire. Mais comme la principale cause de nos maux, vient toujours originairement, de ce que personne parmi nous ne s'acquitte de ses devoirs, & qu'on ne s'attache qu'à tirer de son emploi tout le profit qu'on peut, pendant que le Public n'en souffre que du dommage ; je continue à répondre à la question que je me suis faite, & je soutiens qu'il faudroit seulement

régler

régler le grand pouvoir dont il s'agit, en le faisant résider essentiellement, entierement, & indistinctement dans le ministère, & non personnellement, & individuellement dans les Ministres.

Si l'on me demande comment je prétends mettre une distinction entre les Ministres & le Ministère, je répondrai qu'il n'est rien de plus aisé, pourvû que les Ministres se servent de leur autorité, non selon leur caprice, mais selon le bon plaisir de la République, représentée par ceux qui composeroient chaque Comité.

Pour faciliter l'exécution de ce que je propose, on doit faire attention aux cinq moyens suivans.

1°. La République étant composée de trois Provinces, à sçavoir de la Grande-Pologne, de la Petite-Pologne, & du Grand-Duché de Lithuanie, je voudrois que chacune de ces Provinces eût ses quatre Ministres: il ne s'agiroit que d'en donner à la Petite-Pologne, afin qu'elle fût à cet égard dans une parfaite égalité avec les deux autres qui ont chacune les leurs. De cette sorte les intérêts de toutes les trois seroient mieux ménagés, le pouvoir de nos Ministres diminueroit par cette augmentation, & leurs

 fon-

fonctions étant partagées, leur travail en deviendroit plus léger.

2°. Il importeroit que les Ministres ne fussent point à vie, comme ils le sont. La République Romaine avoit des Consuls: on sçait quel étoit leur pouvoir dans les Armées, dans le Sénat, dans les Tribunaux, dans les Assemblées du Peuple; mais ce pouvoir expiroit au bout d'un an, & de Maîtres qu'étoient ces Consuls, ils redevenoient simples Citoyens, soumis aux Loix qu'ils avoient faites. Il est pourtant vrai que des mutations si fréquentes pourroient causer bien des révolutions parmi nous: ainsi je souhaiterois que nos Ministres fussent au moins six ans en charge; c'en seroit assez pour ceux qui voudroient se distinguer par leur zèle dans l'exercice de leur emploi. Ils se hâteroient même de mettre le tems à profit, & ils en seroient plus appliqués à se faire un mérite de leur administration, pour laisser à leurs successeurs un exemple éclatant de leur intégrité & de leur sagesse. Ceux au contraire qui voudroient abuser de leur autorité, ou qui n'auroient pas l'heureux talent de l'employer pour le bien de la Patrie, seroient du moins remplacés après le terme révolu; & quel autre moyen pourroit avoir la République de se défaire d'un mauvais

mauvais Ministre, ou d'un Ministre qui se trouvant incapable de remplir ses fonctions, seroit aussi dangereux par son ignorance ou par sa foiblesse, que celui qui ne cherche qu'à satisfaire son avarice ou son ambition?

Quant aux premiers, la République par son autorité suprême pourroit bien les déposer; mais ce seroit une occasion de révolutions intestines, les crimes d'Etat les plus énormes ne trouvant que trop de protecteurs parmi nous. Il n'en seroit pas de même dans le systême que je propose; qui est-ce en effet qui n'ayant qu'un tems limité pour exercer son pouvoir, voudroit ne le signaler que par des malversations? Et supposé que cette considération ne pût le retenir, & que l'impunité même l'enhardît au crime, la République n'auroit-elle pas au moins la consolation de prévoir la fin de ses maux? Et les maux qui ne sont que passagers ne sont-ils pas bien supportables?

Quant aux seconds, l'incapacité n'étant pas un crime, on ne sçauroit la punir; & quel malheur ne seroit-ce pas d'être obligé de souffrir durant toute la vie d'un Ministre sans génie, tous les dommages qu'il pourroit causer à l'Etat?

Il y a encore une attention à faire touchant la perpétuité des Charges dont nous

parlons; c'eſt qu'un Miniſtre, quelque ſage & habile qu'il ſoit, venant à vieillir, tombe enfin néceſſairement dans un état d'impuiſſance & de langueur, où malgré toute ſa bonne volonté, il ne peut plus utilement exercer ſa charge. Que faire dans un cas pareil, s'il veut la conſerver? Le contraindre à s'en défaire? Mais ne ſeroit-ce pas le deshonorer injuſtement? Et devroit-on ainſi reconnoître ſes longs ſervices? Sans doute la valeur d'un Général ſe ſoutiendra encore dans un âge avancé; mais ſon activité & ſa vigilance auſſi néceſſaires que le courage, vieilliront avec lui. Il ne ſe doutera même pas de ſa foibleſſe, & l'habitude de commander ne lui permettra pas de ſe deſſaiſir d'une autorité flatteuſe: il faut donc à de ſemblables emplois un tems limité qui borne la malice ou l'incapacité de ceux qui les occupent.

Je prévois encore une objection qu'on pourroit me faire; c'eſt que lorſqu'il ſe trouvera un Miniſtre en place, qui aura rempli ſes fonctions avec dignité, & avec tout l'avantage que le Public en pouvoit attendre, il ne ſeroit pas prudent de le déplacer, d'autant moins qu'il ſeroit difficile de lui donner un ſucceſſeur qui eût ce fond d'ex-

d'expérience qu'il auroit acquise, & qui pour l'ordinaire est plus utile que les talens.

Je réponds qu'alors rien n'empêche que l'on ne continue ce Ministre dans son emploi durant six années. Il suffit pour qu'il ait toujours à cœur le bien public, qu'il sçache que son tems expiré, il ne sera plus en charge: ce terme qu'il aura toujours devant les yeux, redoublera ses soins pour en mériter la prolongation, ou pour l'engager à laisser à la postérité un heureux souvenir de son zèle pour sa Patrie.

3°. Je voudrois que les Ministres ne fussent point à la seule nomination du Roi; car comme le salut public dépend de la fidélité de leur conduite, il est juste que la République, qui auroit le plus à souffrir de leur mauvaise administration, concoure dans les Diettes à les choisir avec le Roi, afin que la faveur, les intrigues, le hasard, aucun intérêt particulier ne contribuent à les mettre au-dessus de leurs semblables. Mais pour éviter la jalousie des concurrens, il seroit à propos que les suffrages qui se donneroient à la pluralité des voix, fussent aussi secrets qu'ils le sont dans la République de Venise. Alors chacun pourroit librement & sans respect humain se régler sur ses lumières, & sur sa conscience.

Ces ſuffrages devroient ſe donner dans une certaine proportion, enſorte que le Nonce en eût un, le Sénateur deux, & le Roi dix, autant pour faire honneur à ſa dignité, que pour le dédommager d'un droit dont la perte lui ſeroit ſenſible.

Il ſeroit juſte auſſi que des charges ſi importantes ne puiſſent être conférées qu'à des Sénateurs. On doit préſumer en effet plus de ſçavoir & d'expérience dans un Sénateur, que dans un ſimple Citoyen qui connoît à peine les intérêts du Royaume. Il n'eſt point de Sénateurs habiles qui ne puſſent eſpérer d'être élus à leur tour: au lieu que le Miniſtère étant perpétuel, ils n'auroient preſque aucun ſujet de ſe flatter de ce précieux avantage. Je ne vois que de pareilles charges qui puiſſent contenter leurs deſirs; car comme le Citoyen n'a d'autre ambition que d'entrer dans le Sénat, ceux qui y ſont déja ne peuvent aſpirer qu'à devenir Miniſtres. Mais l'ayant été durant le tems preſcrit, & étant rentrés dans le Sénat, ils devroient y prendre la place de celui qui leur ſuccéderoit, & celui-ci, & tous les autres devroient être de la même Province dont ſeroit le Miniſtère auquel ils ſeroient appellés.

Une

Une pareille circulation feroit avec le tems, d'un Sénateur un bon Miniſtre, & d'un bon Miniſtre un excellent Sénateur; ſur-tout ſi chaque Miniſtre en quittant ſon emploi, avoit ſoin de dépoſer dans les Archives un Journal de ſon adminiſtration, dans lequel il marqueroit exactement la ſituation où il auroit trouvé les affaires, la manière dont il les auroit réglées, & l'état où elles feroient actuellement, avec des notes ſur les avantages que ſon Gouvernement auroit produits, & des reſſources qu'il croiroit néceſſaires à certains beſoins de la République. Ainſi le Miniſtre qui le remplaceroit ne ſeroit point novice dans ſes fonctions; il ſeroit guidé & éclairé par une ſuite d'événemens & d'inſtructions utiles: ces inſtructions & ces événemens lui inſpireroient la noble émulation, ou d'imiter ſes prédéceſſeurs, ſi la conduite en étoit louable, ou de s'ouvrir d'autres chemins, ſi la route qu'ils avoient tenue ne méritoit pas d'être ſuivie.

4°. Comme le Roi ne peut rien entreprendre à l'inſçu des Miniſtres, il faudroit également défendre aux Miniſtres d'agir ſans le concours & l'approbation du Roi; c'eſt la grande régle de notre Etat, dont le bonheur & la ſureté demandent néceſſaire-

 ment

ment l'union du Roi avec les deux Ordres de la République. Ainſi le devoir des Miniſtres ſeroit néceſſairement d'exécuter ce qu'auroient décidé les trois Ordres, dont le Roi conſtitue le premier. Sans cela, tout ce qu'un Miniſtre feroit de ſon chef, devroit être regardé comme une transgreſſion de la Loi qui n'établit la validité de nos réſolutions, que dans l'accord, &, pour ainſi dire, dans l'indiviſibilité des ſentimens de la République.

Le Roi devenu fidéle aux loix, n'en ſeroit que plus exact à veiller ſur la conduite des Miniſtres, ſi par malice ou par lâcheté ils refuſoient de ſe prêter à ſes idées. Ce ſeroit un des meilleurs ſurveillans pour les contenir dans leur devoir, & les empêcher d'abuſer de l'autorité qui leur eſt confiée; & ceux-ci de leur côté, ſemblables à ce Miniſtre ſage & éclairé, qui avoit pris un échiquier pour deviſe avec ces mots: *Ars mi attendere Regi*, s'appliqueroient également & ſans prévention, & à faire échouer les mauvais deſſeins des Rois, & à faire réuſſir leurs ſages entrepriſes; enſorte que les Miniſtres nous raſſureroient contre les projets ambitieux d'un mauvais Roi, & un bon Roi nous garantiroit des prévarications d'un mauvais Miniſtre.

Ce

Ce seroit ainsi qu'on pourroit espérer de voir naître chez nous une louable émulation, & une union salutaire pour le bien de la République. Et de-là suit naturellement le cinquiéme moyen qui me reste à proposer sur le sujet que je traite.

5°. Après avoir exposé la nécessité où nous sommes de remédier aux deux inconvéniens auxquels nous sommes sujets; le premier, lorsque le Roi voulant exécuter quelque dessein contraire à nos intérêts, cherche à gagner les Ministres, & appuyé de leur autorité, pousse aussi loin qu'il peut celle qu'il s'arroge; le second, lorsque désirant profiter de quelque conjoncture favorable au bien de l'Etat, il trouve les Ministres opposés à ses vûes, & prêts à sacrifier le bonheur public, aux tristes sentimens d'une basse jalousie: je dis que dans ces deux cas, un Comité secret devient indispensable.

C'est-là uniquement que la République pourroit juger si ce que les Rois veulent entreprendre est conforme à son bien, à ses usages, à ses loix. C'est dans ce tribunal que les Rois feroient, avec les Chanceliers, les expéditions, tant pour le dedans que pour le dehors du Royaume. C'est-là qu'on discuteroit les affaires de la guerre

avec

avec les Généraux ; qu'on traiteroit des Finances avec les Grands - Tréforiers ; qu'on veilleroit à la police avec les Grands-Maréchaux ; en un mot, ce n'eft que par ce moyen, que la République conferveroit fon autorité, en ceffant de la transporter, comme elle fait actuellement, au Roi & aux Miniftres, & qu'elle auroit feule la fuprématie fur toutes les Puiffances à qui elle a confié le foin de l'adminiftrer.

Alors les Miniftres n'étant établis qu'avec un pouvoir convenable, deviendroient les inftrumens falutaires d'un bon gouvernement ; ils ferviroient d'une forte barrière à la République contre les entreprifes violentes d'un regne ambitieux ; & par un nœud indiffoluble, ils formeroient l'union des trois Ordres de l'Etat. Ces précautions ne feroient point fans doute de la nature de ces remédes, qui deviennent pires que le mal, & furement elles nous garantiroient de tous les abus qui fe gliffent dans notre gouvernement au préjudice de la République.

LE SÉNAT.

IL ne fut jamais de République fans Sénat, & les Républiques qui fubfiftent de nos jours,

jours, ainſi que celles qui furent jadis, ne nous repréſentent leur Sénat que ſous l'idée d'un Gouvernement libre. Nous ſçavons même que parmi nous, le Sénat composé de douze Palatins, a long-tems lui ſeul gouverné tout le Royaume. A préſent il en constitue le ſecond Ordre. Sa prééminence ſur l'Ordre Equeſtre, & les autres prérogatives dont il eſt en poſſeſſion, doivent nous le rendre extrêmement reſpectable.

Ceux qui le compoſent, nous les appellons ordinairement, à la maniere des Romains, *Patres Conſcripti*, & c'eſt à juſte titre; leur devoir les engage à nous traiter en pères, & à nous donner de bons exemples, qui ſoient autant de leçons qui nous apprennent à bien ſervir l'Etat. Plus éclairés par l'expérience que le reſte de la Nation, c'eſt à eux à la porter au bien qu'elle doit ſuivre, & à la détourner du mal qu'elle doit éviter.

On leur donne auſſi le nom de *Fidèle Conſeil*; ce qui marque qu'ils ne ſont établis que pour nous conduire, pour gagner notre confiance, & pour faire de telles impreſſions ſur nos eſprits, qu'ils ne nous parlent jamais en vain, & que nous ne puiſſions pas dire d'eux & de leurs diſcours, que ce n'eſt qu'un ſon qui frappe nos oreilles.

Inter-

Interpretes de nos loix, car nous les appellons souvent de la sorte, ils doivent les connoître pour nous les faire observer; & comme ils sont aussi nommés, Ordre *intermédiaire* entre la Majesté & la liberté, ils sont obligés de pacifier nos troubles, de corriger nos abus, de nous porter à la paix, & de nous faire aimer le bon ordre.

Mais afin que leurs fonctions soient aussi utiles à l'Etat qu'elles lui sont nécessaires, il faut que nous ayions pour eux une déférence filiale, dont rien ne puisse nous dispenser, non pas même l'égalité de naissance que nous affectons parmi nous; car quoique cette même égalité se rencontre entre un pere & son fils, ils different pourtant dans l'ordre de la génération, qui met l'un fort au dessus de l'autre. Nous devons du respect au Sénat pour sa dignité; ses conseils demandent notre confiance, & nous devons l'aimer parce qu'il nous défend & qu'il nous protége: c'est à quoi chaque Sénateur s'engage par le serment qu'il fait, *Quidquid nocivi videro avertam*. Son intérêt même l'y oblige, puisqu'il ne peut exercer sa charge, qu'à la faveur de la liberté de la Nation.

Voyons plus en détail en quoi consiste la dignité de nos Sénateurs, & comment elle peut être avantageuse à la République.

Quant

Quant à la distinction attachée à leur charge, ils n'en ont d'autre que celle d'être assis dans un fauteuil aux Assemblées publiques; & hors de-là, d'avoir à table chez les particuliers le rang au-dessus des autres. Mais il arrive souvent que l'Ordre Equestre les regarde avec jalousie, & j'ose presque dire, avec indignation. Il semble même qu'il suffit d'être Sénateur, pour passer dans la plûpart des esprits pour un traître à la Patrie: nous avons une infinité d'exemples des persécutions qu'on leur a fait souffrir. Des Métellus illustres par leurs triomphes, des Cicérons distingués par leur zéle pour le bien public, ont souvent éprouvé parmi nous l'odieuse fureur d'un peuple qui s'emporte jusqu'à la férocité, dès qu'on lui résiste. Ces excès font horreur, & ils seront éternellement à la Nation un sujet de honte & d'ignominie; d'autant mieux que c'est presque toujours une injuste vengeance qui leur a donné lieu, comme si la République, qui s'énonce par la bouche de ces Chefs de l'Etat, n'avoit pas le pouvoir de punir les coupables, & que ceux-ci fussent en droit de demander raison des jugemens qui ont été prononcés contre eux.

Je dirai au sujet des fonctions des Sénateurs, & du bien qu'ils procurent à la République-

publique, qu'ils sont libres d'exercer leurs emplois, & que personne ne peut les contraindre d'en remplir les devoirs. L'Etat ne fournit rien à leur entretien; & plusieurs d'entr'eux n'ayant ni émolumens ni récompenses à espérer, ne se font point de scrupule de ne pas s'acquitter de leurs fonctions: ils commettent des concussions d'autant plus librement, qu'ils ne craignent point d'en être punis comme ils le méritent.

Il faut donc nécessairement pourvoir au soutien de leur dignité, & leur ôter le prétexte qui leur fait dire quelquefois, qu'ils servent comme on les paye; il faut faire ensorte que l'indigence ne leur soit pas un motif qui les porte à trahir les intérêts de l'Etat. C'est alors qu'on seroit en droit de les punir de leurs prévarications. Un honnête revenu qu'on leur assigneroit nous assureroit de leur fidélité. L'espoir de la récompense, la crainte des châtimens, nous seroient caution de leur sagesse, & les engageroient à devenir tels qu'ils doivent être, à servir d'appui à la puissance de l'Empire, & à ménager la douceur de la liberté. Je conçois pour cela deux moyens qui me paroissent efficaces.

1°. Pour que le Sénat assemblé à la Diette, où il représente le second Ordre de

la

la République, puisse nous aider de ses conseils, il est absolument nécessaire que ceux d'entre nous qui peuvent espérer d'y avoir place, s'appliquent de bonne heure à la connoissance de nos loix & de nos usages; qu'ils étudient nos intérêts & ceux des Princes voisins: leur capacité les rendra propres à servir l'Etat, & ils ne seront redevables de leur emploi qu'à leur mérite.

Il n'en sera plus comme aujourd'hui, où l'on admet indifféremment dans le Sénat, de jeunes gens sans lumiere & sans expérience. On ne se souvient plus même de l'étymologie du nom de Sénateur, qui venant du mot *Senior*, marque lui seul de quelle maturité d'âge & de jugement devroient être ceux qui sont revêtus de ce titre. Aussi ne vient-on plus dans le Sénat pour y prononcer des Oracles; on vient y étudier comme dans une école, les premiers principes du gouvernement.

2°. Il importe qu'après la Diette, chaque Sénateur exécute ce qu'elle aura décidé. Je m'explique; le second Ordre, dont il est membre, ayant fait des loix conjointement avec les deux autres, il faut que chaque Sénateur, comme Ministre de la République, ait le pouvoir de maintenir ces loix dans son Palatinat, & d'empêcher qu'on n'y soit ré-

fractaire. Et de quelle utilité feroit un Sénateur dans la Province, s'il se contentoit d'y être le premier entre ses égaux? Seroit-ce pour lui une assez grande prérogative, s'il n'y avoit d'ailleurs aucun crédit, s'il ne pouvoit y faire usage de ses talens, & servir utilement sa Patrie?

J'en appelle ici à l'expérience. Quelle opposition un Sénateur zelé ne trouve-t-il pas dans les Diétines? Quels moyens n'est-il pas obligé de mettre en œuvre pour vaincre une infléxible opiniâtreté? Quels égards ne doit-il pas avoir? A quelles lâches complaisances n'est-il pas obligé de s'abaisser, & combien d'argent même ne faut-il pas qu'il repande, pour racheter le bien public, prêt à être sacrifié aux caprices de l'opinion, à l'injustice des préjugés, à la malignité d'une politique intéressée?

C'est pour prévenir ces inconvéniens, que je voudrois donner plus d'autorité au Sénat, & telle, qu'il pût pourvoir au maintien des loix, & y soumettre indifféremment tous les sujets de la République. Et en effet, ne doit-il être occupé, ce Sénat, qu'à faire des loix; & ne nous importe-t-il pas à nous-mêmes, que ses loix soient fidélement & constamment observées? N'est-ce pas de leur exécution que dépend leur utilité?

Nous parviendrons à y rendre tous nos Peuples dociles, si nous établissons un gouvernement dans chaque Province sur le modéle du gouvernement général de tout l'Etat; avec cette différence néanmonins, que ce gouvernement particulier étant toujours subordonné à celui de la République, il n'ait precisément qu'à faire exécuter ce que le Conseil suprême aura ordonné.

Mais comme ce même Conseil tenu en présence du Roi, du Primat, des Ministres, du Maréchal, & de quelques Députés de la République, seroit partagé selon les quatre départemens du Ministère, il faudroit aussi que dans chaque Palatinat, quatre Conseillers ou Députés formassent un Conseil perpétuel avec le Sénateur qui y présideroit, & avec le Maréchal de la Diętine de la Province, qui y feroit la fonction de Tribun du Peuple; bien entendu néanmoins, comme je l'ai déja insinué, qu'il n'y seroit rien agité de ce qui n'auroit point été proposé dans l'Assemblée générale, encore moins de ce qu'elle n'auroit point décidé, & que purement & simplement on se contentât d'y faire exécuter les Ordonances qu'elle auroit faites.

Ces quatre Députés ou Conseillers, auroient chacun leur département séparé, non

avec le pouvoir d'innover, je le répéte encore, mais seulement avec l'autorité nécessaire pour empêcher les contraventions à la loi.

Celui, par exemple, qui auroit le département de la Justice, ne se mêleroit point de l'exercer; ce seroit assez qu'il veillât à la faire observer dans les Tribunaux, & à rendre compte au Chancelier de la maniere dont elle seroit administrée.

Celui qui seroit chargé de la Police, en maintiendroit le bon ordre, sous la direction du Grand-Maréchal.

Celui qui auroit l'inspection sur les troupes, dont la subsistance seroit assignée sur la Province, ou qui y auroient leurs quartiers d'hyver, il les feroit payer réguliérement, il les contiendroit dans une exacte discipline, & les empêcheroit de vexer les Citoyens. Il feroit rapport au Grand-Général, & des motifs qui le feroient agir, & des moyens qu'il prendroit pour bien exécuter ses ordres. En un mot, celui qui seroit préposé pour les Finances, seroit attentif à faire lever les impôts, avec sagesse & fidélité; il s'appliqueroit à faire fleurir le commerce; & n'ayant aucune part au maniement des deniers, il les feroit remettre au Grand-Trésorier, & l'instruiroit avec soin de tout ce qui auroit rapport à une sage écono-

économie du Palatinat, ou du besoin qu'auroit ce Palatinat d'une diminution des taxes ordinaires.

Mon avis seroit aussi de transporter à ce gouvernement particulier, les jugemens que nous appéllons *Terrestria* & *Castrensia*, & de les attribuer aux Palatins, comme cela se pratique en Prusse & en Lithuanie. Là les Députés de la Diette observeroient scrupuleusement si les procédures de la Justice sont régulières. Là se tiendroit la commission déja établie pour le payement des Armées; & le Député pour les Finances, conjointement avec les autres, préviendroit tous les abus, toutes les prévarications, toutes les injustices que commettent d'ordinaire les Collecteurs des sommes destinées à leur entretien.

Je laisse à juger si un pareil arrangement, qui mettroit un si grand ordre dans l'Etat, n'en rendroit pas la liberté plus douce & plus aimable, s'il ne la rendroit pas même plus réelle & plus solide: car si nous ne la faisons consister qu'en ce qu'il nous est permis dans nos Assemblées de proposer nos opinions, sans espérance de les faire prévaloir sur la multitude, nous sommes tout semblables à celui qui séme sans espoir de recueillir, ou à celui qui meurt de faim au

milieu de ses trésors, dont il ne sçait point faire usage. . . . . .

Et certes, si nous ne pouvons mettre en œuvre ce que nous avons conçu d'utile pour l'Etat, quel avantage prétendons-nous tirer de notre liberté ! elle ne peut être à notre égard que comme la lumiere qui est inutile aux aveugles, que comme les sons agréables d'une musique, qui frappent en vain les oreilles d'un sourd.

Ce n'est donc que par une intelligence réciproque du Conseil général de la République avec les Conseils particuliers de chaque Palatinat, que nous pouvons nous flatter de voir réussir les bonnes intentions que nous avons presque tous, lorsque nous envoyons nos Députés à la Diette. En effet, lorsque caractérisés par la République, elle nous les renverra à son tour pour aider au gouvernement de nos Provinces; lorsqu'ils reviendront auprès de nous, & nous rapporteront les Jugemens & les Décrets de la Nation, nous les regarderons ces Députés, si j'ose m'exprimer ainsi, comme des plantes que nous aurons semées nous-mêmes, & nous aurons droit d'en attendre des fruits précieux.

Mais pour mieux cimenter l'union & l'intelligence qui doit être entre le Conseil

général du Royaume & les Conſeils particuliers, dont je fais mention, il ſeroit important,

1°. Qu'il y eût deux Palatins dans chaque Province, & qu'ils euſſent tous les deux les mêmes prérogatives, & le même pouvoir. L'un ſeroit préſent aux Diettes pour y compléter le nombre des Sénateurs, & l'autre réſidant dans la Province, ſeroit à la tête de ſes Conſeils: celui-là rapporteroit une pleine connoiſſance de la ſituation de l'Etat, des intentions de la République, & celui-ci lui cédant la préſidence des Conſeils, iroit à ſon tour à la Diette, s'inſtruire des nouveaux deſſeins de la Nation.

2°. Il n'eſt pas moins important, comme je le ferai voir dans la ſuite de cet Ouvrage, qu'il y ait dans l'Etat un Gouvernement toujours ſubſiſtant. Le bon ſens nous fait aſſez connoître que nos Provinces ne doivent pas être, comme elles le ſont maintenant, ſans Conſeil & ſans ordre, & ſans que perſonne veille à leur ſureté. De-là viennent en effet les fréquentes tranſgreſſions des Loix, & la plûpart des crimes que l'impunité fomente, & dont l'habitude diminue l'horreur. Mais ce Gouvernement ne peut s'établir qu'en doublant les Sénateurs, enſorte qu'il y en ait toujours un de

chaque Palatinat présent à la Diette, & que son Collégue reste dans la province, pour y régler les affaires ordinaires, ou pour la conduire dans des événemens critiques & imprévus.

3°. Rien n'est plus nécessaire que de détruire la méfiance qui regne parmi nous, & qui entretient nos divisions, si elle ne les enfante. Or dans la situation où je voudrois mettre l'Etat, rarement aurions-nous sujet de soupçonner la conduite de ceux qui le gouvernent ; car enfin, si un Sénateur nous donnoit quelque ombrage, si nous venions à le croire capable d'abuser de son pouvoir & des prérogatives de sa Charge, ces prérogatives & ce pouvoir se trouvant partagés, pourrions-nous lui attribuer de mauvais desseins ou de fausses démarches? L'un voulant par émulation l'emporter sur l'autre, ne s'appliqueroient-ils pas tous les deux à servir la Patrie? Et chacun d'eux jouissant des mêmes droits, & dans le Sénat & dans la Province, qui est celui qui voudroit s'exposser aux reproches d'un émule, toujours attentif à le déprimer & à paroître ou plus zélé ou plus habile?

Dans le cas d'une augmentation de Sénateurs, on pourroit & l'on devroit abolir les Castellans, à mesure que leurs emplois viendroient

droient à vaquer. Je ne vois aucun avantage dans ce nombre excessif de gens, qui ayant place au Sénat, ont droit de gouverner la République. Nous sçavons par expérience ce qu'on peut se promettre d'une trop grande multitude de suffrages, & combien l'unanimité en devient plus difficile. Je regarde toutes les charges superflues d'un Etat, comme les membres perclus d'un corps qui ne servent qu'à l'incommoder davantage.

D'ailleurs, cette foule de Sénateurs devient préjudiciable à l'Ordre Equestre; car lorsque tous les Castellans se trouvent à la Diette, leur nombre excéde de beaucoup celui des Députés. Et comme dans notre projet il s'agit d'attribuer des honoraires aux divers emplois de l'Etat, il faut user d'économie, & les restreindre aux personnes seules occupées à le servir.

Je pourrois encore faire observer que la conservation des Castellans troubleroit l'ordre que nous voulons établir en donnant deux Sénateurs à chaque Palatinat, & que dès-lors même ils seroient absolument inutiles. A la vérité ils sont institués pour commander l'arriere-ban; mais ce pernicieux moyen de faire la guerre cesseroit du moment que la République se mettroit

en état d'avoir des troupes réglées ; & ce nouveau dessein que je dois proposer, l'obligeroit à réformer les conducteurs de cette espéce de Milice.

Au reste, je ne voudrois point que les deux Sénateurs de chaque Palatinat, revêtus du pouvoir que je leur attribue, fussent nommés par le Roi : ils ne devroient aucunement dépendre des faveurs ou des graces de la Cour : ils devroient n'être choisis que par la Noblesse de chaque Province ; & leur élection devroit se faire à la pluralité des voix, & par des suffrages secrets, pour éviter les cabales qui précédent & les jalousies qui accompagnent d'ordinaire des élections. Celle-ci devroit se terminer dans un jour, & avec la précaution de ne parler dans l'Assemblée convoquée à ce sujet, d'aucune autre affaire qui pût retarder le choix du sujet qu'on veut nommer.

Ce seroit ici le lieu de récapituler tous les avantages qui doivent naturellement revenir à notre Patrie de l'arrangement que j'ai proposé. Je garde ici, comme l'on voit, un juste milieu, en modérant le pouvoir de toutes les Jurisdictions ; condition essentielle & indispensable dans une République libre, & bien ordonnée. En effet, je supprime d'un côté le droit qui est dévo-

lu

lu à nos Rois de créer nos Magistrats selon leur bon plaisir. Il convient à l'Etat & à la nature de sa liberté, d'examiner, de connoître, de choisir lui-même les sujets à qui il confie ses intérêts; seul Maître & Souverain, c'est à l'Etat à revêtir de son autorité ceux qu'il juge dignes de l'exercer sous ses ordres; par-là même il renforceroit encore plus le droit qu'il a de les dépouiller de cette autorité, s'ils venoient à en faire un mauvais usage. C'est à lui à se soutenir, à se renouveller lui-même dans les diverses mutations de ses Officiers; il doit renaître de lui-même, & ne devoir qu'à lui seul les avantages dont il jouit, & les maux même qu'il endure. Les délicates fonctions de ses Régens exigent absolument toute indépendance de nos Princes; & nous n'avons que trop souvent éprouvé, que ceux d'entre nous qui ne tiennent leurs emplois que de la faveur de la Cour, lui sacrifient lâchement les intérêts de la Nation: ils cessent d'être Citoyens pour devenir les instrumens de la tyrannie; & pour ne pas paroître ingrats, ils perdent la liberté d'opiner selon leur conscience.

D'un autre côté, je prétends que nos Rois ne perdent rien en cessant de nommer aux Charges. Je dis bien plus, en suivant

le

le plan que je me suis fait, il arriveroit qu'au lieu de n'obliger qu'un Gentilhomme qu'ils font Sénateur, ils en obligeroient quatre en même tems: car voici la suite de mon idée; il faudroit accorder à nos Rois le droit de proposer quatre Candidats à la Province: celui d'entr'eux qu'elle choisiroit leur seroit toujours redevable de son emploi & de leur estime; & sans doute il auroit tous les talens & toutes les vertus nécessaires, les Rois n'ayant plus d'autre intérêt que de choisir les plus zélés pour le bien public. Cependant la Noblesse donneroit sa voix au plus capable, sur-tout si elle ne la donnoit que par des suffrages secrets, seul moyen de ne pas gêner les opinions par aucune considération humaine.

Dois-je ajouter ici que l'Ordre Equestre acquérant le droit d'élire ses Sénateurs, il les aimeroit désormais comme son ouvrage. La confiance s'établiroit entre les deux Ordres; on ne verroit entre l'un & l'autre aucun venin d'aversion; l'autorité même deviendroit commune entr'eux: les Nobles aspireroient à devenir Sénateurs; ils s'appliqueroient à mériter cette dignité par leurs services, soit dans le Militaire, soit dans le Civil; ils la rechercheroient même avec d'autant plus d'ardeur, qu'elle seroit ac-

com-

compagnée de plus d'honneur, de plus de pouvoir qu'elle ne l'eſt à préſent, & qu'on y auroit attaché des revenus honnêtes.

Enfin quels avantages la Patrie ne peut-elle pas attendre d'un Sénateur prépoſé pour faire exécuter dans ſon Palatinat les décrets qu'il aura faits dans l'Aſſemblée de la République? Le ſalut public dépend preſque de cette double fonction des Sénateurs, & du ſoin qu'ils auront à faire exécuter comme Miniſtres, ce qu'ils auront établi comme membres de l'Etat.

Ces diſpotions ſi ſalutaires, nous mettroient d'ailleurs en état de nous paſſer des *Senatus-concilia*, qu'il faudroit abolir à cauſe des dangereuſes conſéquences qui en réſultent preſque toujours. Le Roi en abuſe pour parvenir plus ſurement à ſes fins; & quelle oppoſition peut-il trouver de la part de ceux qui les compoſent, gens pour l'ordinaire ſervilement dévoués à ſes volontés, & pour qui les biens où ils aſpirent ſont des appas éblouiſſans & de malheureux écueils où ne manque jamais de ſe briſer leur vertu mal affermie? C'eſt ce qui fait auſſi que nos Rois négligent ſi conſtamment d'aſſembler des Diettes. Ces Congrès particuliers de Sénateurs, ne ſçauroient être cenſés légitimes, parce qu'ils détruiſent la

la forme essentielle de la République, qui est composée des trois Ordres: or la Noblesse n'y étant point admise, de quel œil doit-on regarder des Assemblées, d'où l'on exclut une des parties du corps de l'Etat?

L'ORDRE ÉQUESTRE.

On n'a jamais douté que le Corps de la Noblesse, que nous appellons l'Ordre Equestre, ne soit le plus ferme appui de notre Etat, la gloire de notre Nation, le rempart le plus assuré de la République.

Il est certain aussi, que si les sujets qui le composent avoient autant d'application à cultiver leurs talens, qu'ils ont naturellement de génie, il y auroit peu de Nations pareilles à la nôtre. Il n'en est point où l'on voye plus de zèle pour la Religion, plus de piété, plus de candeur, un esprit plus mâle & plus généreux, plus d'adresse & d'habilité pour toutes les sciences: rien ne le prouve mieux que nos troubles & nos agitations; ce qui fait notre honte peut servir de témoignage à nos vertus, & nos dangers même déposent en faveur de notre mérite.

Malgré

Malgré le peu d'ordre & de police qui regne dans nos Etats, (car nous vivons précisément comme si nous étions sous la loi de nature,) voit-on éclore des monstres parmi nous? Y voit-on de ces crimes affreux qui deshonorent l'humanité? Des parricides, des empoisonnemens, des impiétés énormes? Tels néanmoins devroient être les fruits de notre désordre. Et à quoi ne devroient pas nous porter nos funestes révolutions, si la Nation ne se soutenoit par sa bonté naturelle?

Mais à quoi nous sert ce sage & heureux tempérament, si l'amour de l'indépendance, & l'esprit de contrariété, si la discorde que nous aimons, étouffe en nous dès nos premiers ans, tous les sentimens d'honneur, toutes les bonnes qualités que le luxe & les délices, la mollesse & la volupté, n'ont pas encore eu le tems de corrompre? Qu'une plante de la meilleure espéce soit mise dans un mauvais terrein, ou qu'elle manque de culture, bien-tôt elle dégénérera, & elle ne nous donnera que des fruits sauvages; ainsi un arbre porte en vain des fleurs, si le moindre orage l'empêche de venir à une maturité parfaite; & la pierre la plus précieuse n'aura jamais aucun éclat si elle n'est bien taillée.

C'eſt-là préciſément l'état de notre Nation. Nous ne travaillons point à perfectionner les dons que nous avons reçus de la nature, & comme ſi nous n'avions pas le loiſir néceſſaire pour nous rendre meilleurs, nous n'employons aucun tems à nous avancer dans la route que la fortune nous ouvre, & où la ſeule ambition devroit nous faire marcher à grands pas.

Ce qui cauſe en nous cette indolence funeſte, c'eſt qu'étant tous Gentilshommes, & nous croyant égaux en naiſſance à tous ceux qui nous ſont ſupérieurs en dignité, nous prétendons parvenir à notre tour par le ſeul titre de la Nobleſſe, & nous ne voulons rien mériter par nos actions.

On ne s'étudie même pas à ſe faire un genre de vie plus commode par des ſervices rendus à l'Etat, ſur-tout lorſque le patrimoine fournit abondamment de quoi ſoutenir l'éclat de ſa condition; il en eſt beaucoup qui peuvent porter cet éclat juſqu'à l'excès même du luxe; on ne veut point, dans la vûe d'amaſſer du bien, ſe gêner à acquerir des vertus utiles, parce qu'il n'en eſt point ordinairement qui ayent ſervi à établir ceux qui vivent dans l'opulence, & que ceux qui ont le plus de richeſſes, ne les doivent ni à leur application à s'inſtruire

des

des intérêts de la Patrie, ni à leur zèle pour la servir.

Remplis de ces préjugés que nous nous inspirons d'ailleurs mutuellement, à peine avons-nous fini le cours de nos premières classes, que nous prétendons à tout ce qu'il y a de plus élevé parmi nous. Nous nous imaginons qu'il suffit d'être Rhéteurs, pour être de grands hommes d'Etat. C'est ce qui paroît par nos harangues dans les Assemblées publiques: elles ne sont que des ouvrages sans génie, de misérables puérilités de Colléges, où l'on remarque plus de vaine élocution que de bon sens. Rien ne va au grand & au solide; nul choix, nul ordre, nulle simplicité: on ne voit dans ces discours que figures entassées, & puisées dans d'insipides recueils, & l'on n'y traite rien moins que le sujet qui oblige à les faire: tout y est outré, louanges, ou invectives; mais on n'est touché ni des unes, ni des autres; & quelque motif qui nous fasse parler, nous ne disons rien qui ait rapport au bien de la République; nous faisons d'ennuyeuses déclamations, & nous négligeons de faire des réglemens utiles.

Malgré ce défaut & tous ceux qu'il suppose, nous présumons tellement de notre capacité, qu'ils nous suffit d'avoir assisté une

fois à une Diétine, pour nous croire capables d'être nommés à la Diette. Nous briguons une place de Député au Tribunal, c'est-à-dire, d'Assesseur, ou Conseiller au Parlement du Royaume, sans nous être mis en peine d'acquérir aucune connoissance des Constitutions de l'Etat : nous obtenons un Régiment, sans avoir jamais fait de campagne ; & par-tout nous portons un esprit d'orgueil & de domination, sans réfléchir que l'art de commander a son apprentissage comme les autres, & que pour l'apprendre il faut commencer par sçavoir obéir. Enfin, selon ce que je disois à l'instant, il semble que dans notre Nation pour parvenir aux premieres dignités, il ne faut ni mérite, ni sçavoir, ni connoissance des affaires, & qu'il suffit d'être né Gentilhomme pour ne rien ignorer.

Il y a parmi nous deux états dans lesquels on peut s'avancer, le Civil & le Militaire. On doit parvenir par dégrés dans l'un & dans l'autre : ce seroit une ridicule ambition, de vouloir tout d'un coup franchir ces dégrés, & une folle témérité de prétendre embrasser tout à la fois deux états si contraires. Ils doivent être distingués, parce qu'il est rare que le même sujet ait des talens pour tous les deux, & parce qu'en

sup-

ſuppoſant même les talens, il eſt difficile de remplir en même tems les différens devoirs qu'ils exigent.

Que voyons-nous en effet parmi nous, où ces deux états ſe trouvent confondus dans les mêmes perſonnes? A la guerre où il eſt queſtion de combattre, & non de raiſonner, nous trouvons plus de Miniſtres d'Etat que de Soldats; & dans nos Aſſemblées où l'eſprit de paix & de modération doit regner, il ne ſe rencontre que des Orateurs armés, on n'y entend que des bruits de guerre; ce n'eſt ſouvent que le ſabre levé qu'on y dit ſon ſentiment; & trop ſouvent elles ne finiſſent, ces Aſſemblées, que par des combats où le nombre & la force l'emportent ſur la juſtice & ſur le bon ſens.

Il ſeroit donc raiſonnable que chacun de nous étudiant ſes penchans, ne s'adonnât préciſément qu'à la profeſſion qui lui eſt propre; il travailleroit avec autant d'utilité pour la Patrie, que de ſuccès pour ſa propre réputation; & capable de bien remplir ſes fonctions, il s'avanceroit dans ſon état, il en occuperoit bien-tôt les premiers poſtes. Ainſi les uns ſe formeroient dans l'étude de la juriſprudence & deviendroient de célebres Magiſtrats; tandis que les autres s'ap-

 pli-

pliquant tout entiers au métier des armes, deviendroient de grands Capitaines.

Il ne nous reste qu'à réformer nos idées, à diminuer l'opinion que nous avons de nous-mêmes, à croire que, comme le reste des hommes, nous ne sommes point propres à tout. Etudions nos inclinations, & attachons-nous à les suivre; notre ardeur en sera plus vive pour tout ce qu'il nous convient d'entreprendre & d'exécuter.

Quelle que soit cependant la distinction que je voudrois mettre entre le Civil & le Militaire, ce n'est pas mon dessein d'exclure les gens de guerre des emplois civils, & sur-tout de l'entrée au Sénat. Je prétends au contraire que tout Gentilhomme, quelque profession qu'il ait embrassée, puisse parvenir à être Sénateur, une pareille dignité devant être un motif qui excite à bien servir la Patrie, & une récompense pour ceux qui l'auront servie avec distinction. Mais je veux en même tems qu'un Militaire qui obtiendra une Magistrature quitte l'armée; car prétendre exercer à la fois deux professions qui ont si peu de rapport entr'elles, c'est vouloir n'en remplir aucune. Je n'excepte de cette regle que le Grand-Général de la Couronne, qui, comme Ministre d'Etat, appartient au Corps de la Républi-

que

que, & doit avoir part à son gouvernement civil.

Je sçais que ces changemens révolteront la plûpart de nos Citoyens accoutumés à suivre sans réfléxion tout ce que le tems a consacré par un long usage; mais rien ne doit prescrire contre le bien de la Nation.

On est sans doute surpris qu'avec tous les talens qu'on y trouve, elle n'ait ni force, ni ressource, ni crédit, ni presque rien de ce qui rend les autres Etats si florissans, si heureux, si tranquilles. La défiance de plusieurs d'entre nous en est cause; ils aiment mieux que nos désordres continuent que de rien innover, & ils tiennent pour suspects & les avantages qu'ils méconnoissent, & ceux mêmes qu'ils sont forcés d'approuver. D'ailleurs, je ne sçais quelle confiance nous éloigne de toutes sortes de nouveautés: nous voyons que la Providence nous conserve encore malgré le débordement de nos passions, malgré nos partis, nos divisions, nos discordes, malgré les chocs qui ont si souvent ébranlé les fondemens de notre Etat; & croyant qu'il en sera toujours de même, nous vivons tranquillement sans rien craindre, & nous nous imaginons que nos troubles mêmes soutiennent la Nation, qu'elle risqueroit de se corrompre si elle étoit moins

 agitée,

agitée, & que le mal que nous y condamnons est plus capable de la raffermir que de la détruire,

Telle est parmi nous la force de l'habitude; aussi le plus grand malheur que les Crétois souhaitoient à leurs ennemis, c'étoit que les Dieux les fissent tomber dans quelque mauvaise habitude; ils les y auroient cru enchaînés pour toujours. Je ne connois que le seul Mithridate, à qui l'usage habituel du poison n'étoit point funeste; mais ne nous fions point à un pareil exemple. Nous vivons d'un poison qui nous ruine peu à peu: cessons d'en user, rompons nos dangereuses habitudes, faisons usage de nos talens, & rendons-les utiles à la République.

C'est ainsi que notre zèle pour la Religion nous procurera de grands avantages, si nous employons ce zèle à défendre la Loi de Dieu, & la pureté de la Foi contre les Infidèles & les Hérétiques; ainsi notre piété ne sera point oisive, si mettant fin à nos désordres, nous ne suivons désormais que les règles de la justice; si nous aimons l'union & la paix; si nous n'avons d'autres ennemis que ceux de la Patrie: ainsi notre valeur ne sera plus une aveugle témérité, si par des forces proportionnées à nos besoins, nous mettons nos Etats à l'abri de toute insulte;

notre

notre candeur nous sera utile, lorsqu'elle calmera nos intrigues, & lorsqu'une fausse politique ne sera plus l'ame de nos actions; notre générosité sera telle qu'elle doit être, si au lieu d'opprimer les foibles nous les soutenons; & pour tout dire enfin, c'est ainsi que nous ferons un usage convenable de notre esprit & de nos talens, si libres de passions, nous nous appliquons sérieusement à avancer le bien de l'Etat; si son salut est notre suprême loi, & si nous n'avons rien tant à cœur que son bonheur & notre gloire.

Ce sont là nos devoirs, & des dévoirs d'autant plus indispensables, & sur-tout à l'Ordre Equestre, que c'est lui d'ordinaire qui le premier se révolte contre les loix, qui par sa véhémence dans les Conseils, y détruit l'unanimité des suffrages, qui par ses intrigues fait naître les divisions, qui démembre & déchire l'Etat par les confédérations qu'il forme: souvent par des discours injurieux il insulte nos Rois, les Ministres, le Sénat; il fait passer sa fureur pour zèle, son opiniâtreté invincible pour fermeté; il croit ne travailler que pour le maintien de la liberté quand il se livre à tous les excès de la licence, & il se détruit par ses débordemens, ainsi que le feu par sa propre violence.

Aussi, plus son pouvoir est étendu, plus il doit en user avec modération & sagesse. Un Gentilhomme, par exemple, a le droit de proposer ses avis; mais s'il ne fait usage de ce droit que pour faire taire d'autres Gentilshommes, qui ayant la même liberté que lui de dire leur sentiment, montrent plus de capacité & du discernement dans les affaires; ce Gentilhomme ne risque-t-il pas de perdre son droit, & même ne mérite-t-il pas qu'on le contraigne lui-même à garder le silence?

Ce même Noble jouit de toutes sortes d'immunités dans ses terres; mais peut-il se flatter d'y être sûr & tranquille, si par des contradictions déraisonnables, il suspend, comme il lui est permis, les mesures qu'on veut prendre pour assurer le calme & le repos de l'Etat?

Maître de tous les Sujets de ses Domaines, il peut leur commander en Souverain; mais ne peut-il pas lui-même devenir esclave, s'il ne s'assujettit volontairement aux loix de l'Etat, qui le protégent, qui le défendent, qui lui donnent le pouvoir même qu'il exerce sur ses vassaux?

La liberté portée à l'excès, peut dégénérer en servitude, de même que les meilleurs remédes se changent en venin, si l'on n'en use

use modérément, & dans une juste proportion aux maux qui les demandent: mais le moyen de régler l'indépendance dont nous sommes si jaloux? Qu'arrive-t-il en effet? C'est que la liberté toujours excessive, introduit & maintient autant le désordre, que le désordre autorisé par l'habitude, donne occasion à de plus grands excès de la liberté. Ainsi nous flottons perpetuellement dans cette circulation vicieuse; & avec toutes nos bonnes qualités, avec tous les desirs que nous avons de bien administrer la République, il ne nous est pas possible de parvenir à ce juste tempérament qui doit constituer son bonheur & le nôtre.

Supposons qu'un des Députés de nos Diettes veuille s'y rendre utile par sa droiture & son intégrité; & que plein de zéle il ait d'ailleurs un sens rassis, un esprit éclairé, un jugement solide, que fera-t-il pour servir la Patrie? Il verra dans la Diette une si horrible confusion, un si grand désordre, un combat si affreux de passions & de préjugés, qu'il n'osera rien entreprendre; il laissera l'Assemblée se gouverner à son gré, s'il n'est même entraîné par la foule; & si malgré ses bons desseins, il n'est obligé

d'épouser les caprices des autres. e) Qu'un de nos Généraux d'armée veuille se signaler contre nos ennemis; qu'il soit aussi intrépide que ce Romain qui se précipita dans un gouffre pour sauver sa Patrie, que pourra-t-il faire avec des troupes aussi mal aguerries, aussi peu nombreuses, aussi mal disciplinées, aussi mal payées que les nôtres?

Le plus habile Médecin ne sçauroit guérir une maladie mortelle; mais un Médecin ignorant peut détruire la meilleure santé. Voulons-nous donc apporter du reméde à nos maux, n'attendons point qu'ils soient incurables; mais nous étudiant à acquérir tous les jours plus de connoissance & plus d'habileté, donnons à notre gouvernement une telle consistance, qu'il soit désormais à l'abri de toutes les secousses qui pourroient l'ébranler: nous le mettrons surement dans cet heureux état, si nous empêchons la liberté d'aller au-delà des loix & du bon ordre, & chacun de nous de passer les bornes que lui prescrit son devoir; & qui est-ce qui seroit assez imprudent pour vouloir se jetter dans un précipice qu'il trou-

e) Dum spectant læsos, oculi læduntur & ipsi.

trouveroit environné de barrieres qui lui défendroient même d'en approcher?

Les orages les plus violens, les vents les plus impétueux, ne dérangent point le cours ordinaire des astres; de même les révolutions les plus dangereuses, ne sçauroient nuire à la Nation, si nous lui donnous un mouvement régulier & uniforme. Alors l'avantage du public deviendroit celui de chaque particulier; alors unis d'intérêt, nous entrerions tous dans les mêmes vûes; alors la droite raison, l'expérience, l'amour de la Patrie, régleroient nos délibérations, & nous ne suivrions plus la fougue & l'emportement de nos passions, sur lesquelles nous avons fondé jusqu'à présent tout le systême de notre politique.

Que nous manque-t-il pour ce grand ouvrage? Outre nos talens naturels, nous avons ce qui importe le plus, la volonté & le desir de nous rendre heureux. Une plaie est bien sensible, quand une main étrangère y touche pour la guérir; mais lorsque nous pouvons nous-mêmes y appliquer les remédes convenables, nous sentons beaucoup moins la force de la douleur: seroit-ce donc une peine pour nous de guérir ce qui nous blesse, puisque nous pouvons n'y employer d'autres secours que celui qui est dans

dans nos mains; & que nous avons le pouvoir & la volonté de nous rétablir dans l'état où nous devons être ?

Qu'on ne croye pas cependant qu'en attaquant les excès, ou les inconvéniens de la liberté, je veuille en diminuer les prérogatives; je ne cherche qu'à l'augmenter en la réglant: & n'est-ce pas l'augmenter en effet, que de l'épurer de tout ce qui l'affoiblit & la dégrade ? Ce n'est pas la renforcer que de l'étendre; resserrée dans ses bornes, elle en sera plus parfaite & plus durable, & telle que du tems de nos peres, où bien loin d'exciter des divisions & des troubles, elle réunissoit tous les esprits dans les mêmes sentimens, & raffermissoit l'autorité de la République en rendant le pouvoir des Chefs moins équivoque & plus sûr; & l'obéissance des Sujets d'autant plus consolante, qu'elle étoit plus volontaire.

Au reste, je crois devoir rappeller ici ce qui m'est échappé dès le commencement de ce Chapitre, où avant toutes choses, j'aurois dû donner la définition de l'Ordre Equestre: il est encore tems de dire que c'est proprement l'Ordre des Chevaliers, ou l'Ordre Militaire. On sçait que les Chevaliers Romains ne furent créés que pour servir à l'armée, & qu'ils en composerent d'abord toute

la Cavalerie; telle est aussi la fonction des nôtres: ils sont tous obligés de monter à cheval, lorsque le Roi convoque l'arriere-ban de la Noblesse. Mais je voudrois qu'on ne les y forçât point, & qu'il fût libre à chacun de s'exempter de la guerre, si son penchant ne l'y porte point; on en trouveroit encore assez pour qui ce métier auroit des charmes: & que ne devroit-on pas attendre de ces soldats d'inclination, préférablement à ceux qui ne le seroient que par contrainte?

Rien n'est plus pernicieux pour l'Etat, que l'obligation où l'on met toute la Noblesse de marcher aux ennemis; c'est l'exposer à une ruine totale, & il ne faudroit qu'un événement malheureux pour la voir ensevelir dans un même champ de bataille. Il nous importe de ménager ce troisiéme Ordre de la Republique. Si la liberté subsiste encore parmi nous, c'est à lui que nous en sommes redevables, il en est le plus ferme rempart, non pas tant néanmoins parce qu'il est capable de se réunir tout d'un coup pour la défendre, qu'à cause du grand nombre de sujets qu'il renferme, & qu'on ne peut ni surprendre, ni séduire, ni corrompre tous à la fois; mais que deviendroit la liberté, si tous les Nobles ayant

pris

pris les armes, ils venoient tous à perir sous le glaive de nos ennemis?

L'arriere-ban, que nous appellons *Pospolite*, ne fut institué par nos ancêtres que parce qu'ils n'avoient point de troupes qu'ils pussent soudoyer. Une honteuse avarice n'avoit pas encore appris aux hommes à se dévouer à la mort pour une paye modique: il falloit alors que tous les citoyens fussent soldats; ils n'avoient d'autres demeures que leurs tentes, ni d'autres possessions que celles qu'ils acquéroient l'épée à la main. C'est ainsi que les premieres Nations conquirent les Provinces où elles s'établirent. C'est ainsi que les Romains, qui n'étoient d'abord qu'une poignée de pâtres ou d'esclaves fugitifs, étendirent leur empire sur leurs voisins, & se rendirent insensiblement les maîtres de toute la terre.

Cet usage ne dura point; on loua des affranchis, ou des étrangers, à la place des citoyens légionnaires; le besoin de conserver les établissemens déja faits, donna naissance aux troupes mercénaires, & les citoyens s'obligerent de fournir à leur entretien: c'est ce qui oblige les soldats de veiller à la sureté du citoyen qui les nourrit, & les citoyens, de pourvoir à la subsistance du soldat qui les défend & qui les protége.

Déja

Déja depuis long-temps notre République a suivi en cela la méthode des autres Nations, & forme une armée d'hommes emptuntés & gagés pour soutenir ses querelles; elle a seulement réservé l'arriere-ban pour des cas extrêmes; mais je le dis encore, rien n'est plus dangereux que cette réserve qui met l'Etat en risque de périr en un seul jour.

D'ailleurs, à quoi peut servir une convocation de toute la Noblesse? Est-ce pour délibérer sur les intérêts du Royaume? Eh! qui ne connoît par l'expérience de tous les tems, l'étrange confusion de ces Assemblées, & les divisions qui les accompagnent, & les guerres civiles qu'enfantent ces divisions? Est-ce pour faire la guerre? Eh! que peut-on attendre d'une semblable milice, que plus d'embarras dans nos armées, plus de danger pour l'Etat, plus d'occasions à l'ennemi de triompher du reste de nos forces? Quelle dépense pour entrer en campagne! Quel dérangement dans les familles! Quelle désolation dans tous les Palatinats! Ces premiers malheurs semblent annoncer ceux qui doivent suivre, & nous font assez connoître combien il importe dans un Royaume, que chacun s'attache à sa profession, & n'en passe jamais les bor-

nes

nes. Que les citoyens ne s'avisent point de manier les armes, non plus que le soldat de traiter les affaires d'Etat.

Il faut espérer que la Providence nous préservera désormais de ces dangers imminens, qui requierent le prompt assemblage de toutes nos forces; que nous mettrons ordre à notre sureté, autant par la sagesse de nos conseils, que par la levée d'un nombre suffisant de troupes disciplinées, & que par ce moyen nous pourrons nous passer du secours de la *Pospolite*; secours trop dangereux pour un Etat comme le nôtre, qui pourroit enfin épuiser ses ressources, & perdre même tout d'un coup par l'entière extinction de la Noblesse, le soutien de sa gloire, & le plus ferme appui de sa liberté.

Cependant, comme l'Ordre Equestre est obligé de faire la guerre, autant par l'usage établi, que parce que les biens qu'il posséde ne lui ont été donnés par nos Souverains, qu'à condition qu'il feroit toujours prêt à monter à cheval pour la défense de la Patrie, je ne voudrois pas tout-à-fait anéantir cette obligation; mais je serois d'avis qu'un Gentilhomme possessionné contribuât à la solde d'une milice qui ne seroit composée que de ceux de son état que

que l'indigence mettroit dans la nécessité de prendre ce parti.

La taxe qu'on lui imposeroit seroit évaluée sur les avantages qu'il retireroit de cet échange, sur la dépense, les peines, les embarras, le dérangement de son économie rurale, sur les dangers même où il auroit mis sa personne, s'il avoit été contraint de prendre les armes pour le service de l'Etat.

Cependant de ces Gentilshommes substitués à la place des autres, & payés exactement, on pourroit composer des Régimens de Hussards, tels qu'ils sont parmi nous. On n'ignore point que ces Hussards font un corps de Cavalerie, le plus leste & le plus beau qui soit dans l'Europe.

On fourniroit à la subsistance de ceux-ci d'autant plus volontiers, que chacun des Nobles qui seroient obligés de les entretenir, ne verroit en eux que ses semblables, souvent des amis, des alliés, des parens, & qu'ils occuperoient noblement des sujets, qui dépourvus de biens, seroient contraints sans cela de déroger en quelque sorte, &, comme on le voit tous les jours, de servir leurs égaux dans de vils emplois, & de vivre dans une lâche oisiveté, faute d'occasions de mieux faire.

Ces Hussards une fois établis, on en mettroit un escadron, ou même davantage dans chaque Palatinat, & ces divers corps seroient toujours prêts à servir l'Etat, sans attendre les cas extrêmes pour lesquels l'arriere-ban a été institué. Le soin de les payer seroit une charge très-légère pour le reste de la Noblesse, qui les verroit avec plaisir veiller à sa défense; ils seroient d'ailleurs aisés à recruter; & de ce qu'il en coûte actuellement à la République pour l'entrétien de nos Hussards, on pourroit léver & entretenir de nouvelles troupes sur le pied étranger.

Finissons ce Chapitre par une réflexion générale que j'ai peut-être rappellée ailleurs, & que je ne sçaurois trop souvent inculquer; c'est que la République, par un sage arrangement, doit faciliter à l'Ordre Equestre les moyens de la servir dignement & fidélement, & que l'Ordre Equestre ne doit mettre aucun obstacle au bien que la République voudra se procurer. Il faut pour cela mettre de l'union, & éteindre toute défiance entre le Roi, les Ministres, le Sénat, & tous les membres de l'Etat. Il faut être convaincu que la liberté se détruit par l'excès même des précautions que nous prenons pour la conserver; que ses charmes &

sa

ſa douceur ne ſont point faits pour qui en abuſe; qu'elle n'eſt utile & agréable qu'autant qu'elle eſt conforme aux loix; que le bon ordre ſeul peut la rendre inébranlable, & que chacun de nous ne peut ſe diſtinguer dans ſa profeſſion, & y acquérir des biens, ou de la gloire, qu'autant que s'y tenant attaché & rempliſſant ſes devoirs avec zéle, il n'aura en vûe que le bien de la Patrie, au préjudice même de ſes intérêts particuliers.

LA FORME DES CONSEILS.

A ne juger de nos Aſſemblées publiques, que par le tumulte & la confuſion qui y regnent, on diroit que c'eſt le haſard ſeul qui gouverne notre Etat. Il ne doit pourtant qu'à la Providence le bonheur qu'il a de ſubſiſter malgré nos troubles, & d'échapper à tous les déſordres de nos paſſions.

Mais ſeroit-ce manquer à cette Providence, ſi attentive à nos beſoins, que d'ajouter à ſes faveurs toutes les ſages précautions que fournit la prudence humaine? Non ſans doute. Jamais les ſecours du Ciel n'ont été plus marqués que dans le gouver-

nement des Israélites; & Dieu ne laissa pas de leur donner des loix, autant pour leur faciliter les moyens de le servir avec zéle, que pour régler la police qu'il vouloit établir parmi eux.

C'est par le ministère de Moyse qu'il leur intima ses ordres; & il leur donna tour-à-tour des Juges & des Rois pour les y rendre plus soumis. Ce peuple ne fut heureux *qu'aussi long-tems qu'il fut docile à la voix de ses Maîtres.* Il ne jouit de la protection de Dieu qu'autant qu'il la mérita par sa sagesse, & qu'il mit en usage tout ce qui l'aidoit à la mériter.

Cet exemple doit nous servir de regle, & nous apprendre à ne pas abuser de la Providence qui nous conduit: nous devons nous rendre dignes de ses graces en coopérant fidélement à ses desseins, en nous acquittant, chaçun dans notre état, des devoirs qu'il prescrit, & en nous servant pour les mieux remplir, de tous les moyens que la raison inspire.

Nos Congrès prendroient alors une nouvelle forme; ils nous deviendroient plus utiles & plus honorables qu'ils ne l'ont été jusqu'à présent. Rien n'est plus juste que l'idée que je vais en donner.

Ces Assemblées, qui par un air de majesté devroient imprimer du respect à ceux même qui les composent, ne respirent d'ordinaire que de l'horreur & de la confusion. Chacun se croyant en droit d'opiner le premier, ou de contredire du moins les premiers qui opinent; un bruit confus de voix s'y éleve tout-à-coup, & ceux qui tâchent de l'étouffer ne font que l'augmenter par des clameurs nouvelles. C'est dans ce trouble affreux qu'on propose les matieres d'Etat; c'est au milieu de ce désordre qu'on délibere, & c'est à force de débats & de querelles qu'à peine réunis, nous sommes contraints de nous séparer sans rien conclure.

Voilà une image naturelle de nos Diétines & de nos Diettes. On y voit notre malheureuse Patrie s'y présenter à nous, & nous montrer toutes ses plaies; mais en vain elle implore notre secours: insensibles à ses maux, nous n'y apportons aucun remede; & par nos haines, nos animosités, nos emportemens, nous les empirons au point de les rendre presque incurables; ainsi elle pourroit dire avec raison: *Heu patior telis vulnera facta meis.*

En effet, à quoi employons-nous le tems destiné à prévenir les dangers qui nous menacent?

nacent? Souvent nous les voyons, nous les connoissons, ces dangers, & nous estimons que c'est assez de les voir & de les connoître; mais presque toujours nous affectons de les ignorer, & nous croyons n'en avoir plus rien à craindre, quand nous avons fermé les yeux pour ne les pas appercevoir.

Qu'un orage imprévu nous surprenne, nous nous rassemblons à la hâte, pleins d'ardeur pour le détourner; mais presque aussi-tôt notre zélé s'éteint, nos frayeurs se dissipent; & quel est, disons-nous, ce nouveau malheur? peut-on le comparer à tant d'autres, ou qui nous menaçoient en vain, ou dont nous sommes échappés, sans beaucoup de perte? C'est un mal passager dont la violence même annonce la fin. Ainsi nous croyons déja voir le nuage s'éloigner; l'obscurité dure encore, que le Ciel nous paroît s'éclaircir, & nous restons exposés à tout l'effort de la tempête sans prendre aucune mesure pour nous en garantir.

Nous nous soucions d'autant moins de calmer la violence de cet orage, que nous en excitons un autre parmi nous, qui plus furieux encore, acheve de mettre le comble à nos maux; à peine rassemblés, nos humeurs fermentent, les esprits s'alterent, se troublent; les cœurs s'aigrissent & se soulevent.

vent. On s'agite, on s'emporte, on menace; c'est une mer en courroux dont les flots se choquent & se brisent les unes les autres; & quelle tranquillité si heureuse pourrions-nous espérer d'une Assemblée, où d'ordinaire l'ignorance & l'incapacité veulent l'emporter sur le sçavoir & sur l'expérience?

De-là ces opinions violentes, ces conseils pernicieux, ces jugemens précipités, qui mettant un frein à la liberté des plus habiles, excitent leur colere, & sont cause qu'ils décréditent eux-mêmes leurs sentimens par l'emportement dont ils les accompagnent.

Les matieres les plus graves se traitent sans ordre, ce qui en empêche la décision. On couvre les intérêts particuliers du voile spécieux de l'intérêt public; ce qui conduit l'Etat à sa ruine. On met au jour tous les secrets de notre politique, ce qui donne moyen aux mal-intentionnés de nous trahir plus surement. Pour tout dire enfin, on transgresse les plus importantes Constitutions, ce qui autorise généralement à contrevenir aux loix les plus sacrées; & n'en est-ce pas assez pour prouver la nécessité d'une réforme dans nos Conseils, & pour nous porter à les rendre tels qu'on n'ait pas

lieu de dire: *Malum consilium consultori pessimum?*

J'avoue qu'on y trouve souvent des sujets qui ont du bon sens, de la raison & de la dextérité, tous les talens requis dans des hommes préposés à la conduite des autres; mais ces membres sages & éclairés, quel bien procurent-ils à la République? Leurs voix peuvent-elles percer à travers celles de tant de factieux qui les environnent; & qui ne cherchant qu'à répandre le trouble & la discorde, veulent les entraîner à leurs opinions, & leur faire approuver leurs coupables desseins?

Tel est l'abus que nous faisons de la liberté, le plus grand de nos biens, la plus précieuse de nos prérogatives: nous l'estimons sans doute, cette liberté, & avec raison; mais pouvons-nous nous flatter d'en connoître le prix, du moment que nous ne sçavons point nous en ménager tous les avantages? On peut dire de notre Royaume avec tous ses privileges, ce que l'Evangile dit du Royaume des Cieux, *Qu'il est semblable à un trésor caché.* L'indépendance dont nous jouissons est un trésor, mais un trésor enfoui dont nous ne sçavons point faire usage.

C'est

C'eſt ce qui paroît ſur-tout dans nos Diétines; mais comme c'eſt-là qu'éclatent d'abord les deſirs de la Nation, & que les loix s'y ébauchent en quelque ſorte, il importe ſans doute d'y donner des régles pour en tirer tout le fruit qu'on a droit d'en attendre.

Quels ſont les ſujets qui compoſent ordinairement ces ſortes de Congrès? C'eſt la jeune Nobleſſe de nos Palatinats; & voilà un des premiers abus qu'il faut corriger pour remettre le bon ordre dans ces Aſſemblées. La République Romaine penſoit à cet égard plus ſainement que nous: on n'y exerçoit la Magiſtrature qu'après avoir ſervi dix ans dans les Légions; & comme on ne pouvoit être enrôlé qu'à dix-ſept ans, perſonne n'étoit admis à aucune Charge, qu'il n'eût atteint la vingt-ſeptiéme année de ſon âge. Eh! comment un jeune homme peut-il opiner dans des matieres qu'il ne connoît point? Comment ſe comportera-t-il dans une commiſſion dont il ignore toutes les conſéquences, & dans laquelle il n'apperçoit que le frivole honneur qu'il en reçoit? Plein d'ambition & de ſuffiſance, entêté d'une égalité de naiſſance, qu'il croira emporter avec elle une égalité de mérite, il ne voudra céder à perſonne; & par ſa pétu-

lante vivacité, il essayera d'en imposer; & sûrement il en imposera à la modeste gravité de quiconque moins jeune & moins bouillant, voudra proposer un avis sage & raisonnable.

Que ne suivons-nous l'exemple des Romains: & certes il seroit bien naturel qu'un Gentilhomme employât sa jeunesse à fréquenter les Assemblées publiques, pour se former aux affaires d'Etat, ou qu'il servît dans les armées jusqu'à un certain âge qui lui donneroit entrée dans les Conseils: alors il pourroit y assister avec cette maturité de jugement, cette tranquillité d'esprit, ce sens rassis, cet entier dépouillement de préjugés & de passions si nécessaires à qui veut servir utilement sa Patrie.

N'est-il pas étonnant que les loix civiles ne permettent qu'à un certain âge de disposer de ses biens, & qu'avant cet âge on puisse décider des intérêts d'une République? Un mineur qui ne peut se conduire lui-même, pourra donc gouverner toute une Nation; & celui qui est encore en tutele, sera jugé capable d'être le tuteur d'un peuple d'autant plus difficile à gouverner, qu'il n'en est point de plus ennemi de toute contrainte? Il faudra donc pour régir un Etat, moins de lumieres, moins d'expé-

rience

rience & de capacité, que pour administrer un revenu médiocre? & sans doute il importera plus de conserver ce revenu, que de ménager à un Etat toutes les ressources dont il a besoin pour se soutenir avec gloire? Ainsi des enfans manieront à leur gré les ressorts de notre politique, décideront de la paix ou de la guerre, seront les maîtres de la vie & des biens de nos sujets! qui ne voit les tristes suites d'un pareil gouvernement? & si nous aimons sincerement la Patrie, devons-nous la laisser plus long-tems sous la direction de ceux d'entre nous que nous jugeons les moins propres à la conduire?

Mais s' il nous est de la derniere conséquence de ne choisir pour Députés à nos Diettes que des personnes dont l'age & l'expérience ayent mûri la raison, il n' est pas moins important que tous ceux qui sont au timon de nos affaires, suivent l'usage ordinaire des autres Royaumes, où le civil & le militaire sont deux états entierement distingués.

J'ai déja touché cette matiere, & je dois encore la rappeller ici. Je ne puis assez appuyer sur la nécessité où nous sommes d'exclure de nos Conseils tout Officier d'armée, & de ne souffrir dans le service militaire aucune

cune des perſonnes qui ont droit d'entrer dans nos Conſeils. Il faut que chacun s'attache uniquement à ſa profeſſion & n'en exerce point d'autre; car enfin, tout eſt confondu parmi nous, juſqu'à être permis à des Officiers Civils, aux Sénateurs comme aux Evêques, d'avoir des Compagnies ou des Régimens.

L'habitude nous empêche de ſentir le ridicule d'un accord auſſi monſtrueux que celui de la Robe & de l'Epée. Un Sénateur qui comme Miniſtre de la République doit en ſoutenir les loix, ne peut qu'être déplacé parmi des Soldats, dont aucune loi ne peut arrêter la licence; & à quoi peut ſervir parmi des Sénateurs occupés à gouverner avec douceur un Peuple libre, la préſence d'un Guerrier qui n'a jamais connu d'autre moyen de ſe faire obéir que la violence & l'emportement d'une autorité deſpotique? Rien n'eſt plus incompatible que ces deux fonctions; on ne ſçauroit les unir enſemble ſans cauſer du préjudice à l'Etat, puiſque l'une ou l'autre demande ſéparément toute l'application de quiconque voudra la remplir avec zèle; & qu'il y a une extrême différence entre gouverner l'Etat dans les Conſeils, & être ſubordonné dans le ſervice militaire.

Eſt

Eſt-il juſte d'ailleurs, que des gens dont la vanité doit être ſatisfaite des premiers poſtes qu'ils ont dans le Civil, & qui connoiſſent à peine les premiers élémens de l'art de la guerre, viennent dans nos armées interrompre le cours des avancemens, & enlever à de vieux Officiers des emplois mérités par de longs ſervices?

Que le Sénateur reſte donc dans ſon ſtalle où il trouvera ſuffiſamment de quoi s'occuper, & que le Guerrier commande à la tête de ſes troupes, à moins que celui-ci, par le privilége de ſa naiſſance, ne veuille entrer dans les Conſeils: mais en ce cas, qu'il renonce abſolument au métier des armes; autrement je craindrois, ce qui n'arrive que trop ſouvent, qu'il ne vînt dans nos Congrès, eſcorté d'une nombreuſe ſuite de gens de guerre, ou pour y appuyer ſes deſſeins par la force, ou pour les y faire exécuter ſur le champ avec violence; & qu'il ne fît dire avec raiſon, que les loix ne ſe font chez nous que les armes à la main.

Dépouillé du pouvoir que donnent les armes, un Militaire pourroit encore plus aiſément devenir un bon Sénateur, qu'un Sénateur ne pourroit devenir un bon Militaire. Eh! de quel avantage ſeroit à une armée un homme élevé dans le calme de

nos

nos Cités ou dans l'ennuyeufe uniformité d'une vie champêtre? Amolli par le luxe & l'oifiveté, effuyera-t-il volontiers les fatigues inféparables de fon nouvel état? Montera-t-il à l'affaut? Que fçais-je? Remplira-t-il avec zèle toutes les pénibles fonctions d'un métier qui laffe & ennuie fouvent ceux-mêmes qui le font par néceffité, & qui s'y font appliqués dès leur plus tendre jeuneffe?

Il peut fe faire que femblable à Scipion & à Lucullus, que la feule lecture de Xenophon avoit rendus grands Capitaines, cet homme d'Etat ait de la valeur & de la fermeté, des vûes, du fang-froid, des reffources; ainfi qu'un homme de guerre peut avoir naturellement, le fçavoir & la prudence qu'exige l'Etat Civil: mais quels que foient les talens des uns & des autres, ces talens ne peuvent être fi propres à chacune de ces profeffions, qu'ils puiffent fervir également à l'une & à l'autre, & qu'ils ne fe détruifent mutuellement; d'où il arrive qu'on ne s'acquitte dignement d'aucun de ces deux emplois, quelque envie qu'on ait de les remplir avec exactitude.

Il faut donc n'admettre dans nos Confeils aucun des membres de l'Etat dont les foins feroient partagés par des fonctions différentes; il faut n'y recevoir que des fujets

d'un

d'un âge mûr & raiſonnable: j'ajoute qu'on en doit rejetter tous ceux qu'une triſte indigence oblige de ſervir dans les maiſons des riches particuliers.

C'eſt un proverbe parmi nous, que qui ſert, perd la liberté. La plûpart de nos Seigneurs ne connoiſſent que trop la vérité de ces paroles: dès qu'ils veulent primer dans nos Congrès, ils ne manquent point d'y mener une nombreuſe ſuite de ces hommes mercenaires. La hauteur & l'impudence de ces citoyens, qui ne tiennent à l'Etat que par le hazard de la naiſſance, l'emporte preſque toujours ſur la timide circonſpection des citoyens poſſeſſionnés; & tout réuſſit au gré de ceux dont ils ſont prêts à ſoutenir les querelles.

Il n'eſt preſque point d'Etat où le plus pauvre Gentilhomme ne ſe crût deshonoré, s'il ſervoit tout autre que ſon Souverain; & chez nous un Noble n'a point de honte de ſervir ſon égal. Mais lorſque les intérêts du Maître à qui il s'eſt dévoué, ne s'accordent pas avec ceux du public, peut-on eſpérer que cet homme qui a vendu ſa liberté, & qui jouit cependant des prérogatives de l'Ordre Equeſtre, préférera ſa Patrie, de qui il n'attend aucun bien, aux avantages du Maître qui le nourrit & qui le paye? Sa

patrie

patrie est la maison où il vit: il ne connoît d'autres loix que les volontés de ce Maître, quel qu'il soit, qui lui tient compte de son esclavage, & à qui il ne peut plaire que par la plus indigne soumission.

De tels personnages toujours asservis aux passions des Grands, doivent sans doute être exclus de nos Assemblées; mais l'on devroit pareillement n'y point souffrir ceux de nos citoyens qui n'ont ni domaines ni possessions dans l'Etat: les conseils de ces derniers ne peuvent qu'être suspects: n'ayant rien à perdre, ils peuvent tout risquer, & l'amour du gain peut les rendre aisés à corrompre. Mais exclus de nos Congrès, n'ont-ils pas une ressource honorable dans le service militaire? Ils peuvent en obéissant y être autant utiles à la Patrie, qu'ils lui causeroient de dommage en affectant de la gouverner. Car l'expérience nous apprend que ce sont ceux-là particulierement qui veulent dominer dans nos Diettes, & qui y causent le plus de bruit & de désordre, puisqu'ils n'ont que ce seul moyen de s'y faire remarquer.

Nous n'avons à ce sujet qu'à nous rappeller l'usage établi chez les anciens Romains, qui voulant pour l'ordre des suffrages diviser leurs citoyens en diverses classes,

exclu-

exclurent des Centuries qu'ils en formerent, tous ceux qui n'avoient point un certain revenu. On appelloit *Proletaires* ceux de la derniere classe, & dont les biens étoient au-dessous de douze cens cinquante dragmes; mais encore falloit-il avoir quelque fonds de terre pour être compris même dans le dernier rang, & pour donner sa voix au Champ de Mars durant la tenue des Comices.

Il est une autre espece de citoyens qui doivent naturellement être bannis de nos Congrès; ce sont les proscrits: il n'est pas juste que ceux qui sont rebelles aux loix, ayent le pouvoir de les faire; c'est à quoi nos Statuts ont suffisamment pourvu, en privant de voix active ces membres retranchés du Corps de la République; il ne s'agit que de maintenir ces loix contre la force & la violence, trop ordinaires dans une Nation où l'on croiroit ne pas être libre, si l'on n'avoit le courage de tout oser.

Qu'on ne pense pourtant pas que ce soit assez pour rendre nos Comices tels qu'ils doivent être, que d'en fermer l'entrée à ces diverses sortes de gens, dont je viens de parler: il est de plus grands obstacles au bonheur qu'ils devroient nous procurer: ils portent tous en eux je ne sçais quel germe

malheureux qui nous les rend plus dommageables qu'utiles, & qui nuit d'autant plus au bien public, qu'il fait échouer nos bons desseins, & nous ôte même les moyens d'en concevoir de nouveaux pour réparer cet avortement funeste. Ainsi, avant que de songer à donner une meilleure forme à nos Congrès, il faut en assurer la possibilité & l'existence; je veux dire, trouver un remède à leur dissolution ou à leur rupture, sans quoi nous ne pourrions jamais en attendre un succès avantageux.

A Dieu ne plaise qu'en touchant ici un article aussi délicat que celui du *Liberum veto* f), je veuille donner atteinte à cette auguste prérogative de notre liberté; je prétends seulement faire ensorte qu'elle ne soit point préjudicable à la République, comme elle

f) C'est le Droit qu'a chaque Nonce dans les Diettes de s'opposer à ce dont on y est convenu. Un seul mot suffit à cela, & ce mot est le même *Veto*, dont se servoient les Tribuns de Rome. Ce mot prononcé, la Diette perd son activité, & elle est contrainte de se séparer sans rien conclure. Les Polonois tiennent ce Droit aussi cher, que la prunelle de leurs yeux; ce sont leurs propres termes. Ils croyent qu'une fois aboli, toute leur liberté seroit bien-tôt détruite. *Christ. Hartknoch de Rep. Pol. Lib. II. Cap. VI. pag. 683.*

elle ne l'est que trop souvent; car je pense à ce sujet comme un des grands hommes qui prononça un jour ces belles paroles dans le Sénat: *Malo periculosam libertatem quàm quietum servitium* g).

Nous avons parmi nous trois especes de Diétines: l'une qui précede la grande Diette, & que nous appellons *Ante-comitialis*. Elle se tient pour choisir les Nonces qui doivent composer la grande Assemblée de l'Etat.

L'autre est celle qui se tient après la Diette pour informer la Noblesse des Palatinats, des nouvelles Constitutions qui ont été faites, & pour délibérer sur les moyens de les faire exécuter; nous appellons ce Congrès, *Post-comitialis* ou *relationis*. La troisiéme ne se propose que d'élire des Députés qui doivent former le Parlement où la Justice s'exerce en dernier ressort, & que nous appellons communément le Tribunal du Royaume. Mais de toutes ces Diétines, il en est peu qui ayent un heureux succès; un grand nombre se séparent sans rien conclure.

g) *J'aime encore mieux une liberté douteuse qu'un esclavage tranquille.* Ces paroles sont de Raphaël Leszczynski, Grand-Général de la Grande-Pologne, Pere du Roi Stanislas.

Dans ce cas, je demande quelle eſt la validité d'une Diette, dès qu'il ne s'y rencontre qu'une partie des Nonces qui doivent la former, dès que toutes Provinces n'y interviennent point par quelques-uns de leurs Sujets? Peut-elle faire des loix ſans le conſentement de tous ceux qui doivent concourir à les faire? Où eſt alors cette unanimité de ſuffrages, où eſt l'intégrité de la République elle-même, qui ne ſçauroit faire un Corps, ſi elle n'eſt composée de tous ſes membres?

Il en eſt de même du Tribunal du Royaume; quelle en peut être l'autorité, & quelle déférence doit-on à ſes Décrets, ſi tous les Députés de la Nation n'y ſont raſſemblés pour diſcuter les intérêts des particuliers? C'eſt la Nation qui doit prononcer ſur leurs différends, & la Nation n'eſt point où il manque quelques-uns de ceux qu'elle a chargés de la repréſenter. Ce n'eſt plus elle qui juge, ce ſont des perſonnes ſans crédit qu'elle eſt en droit de méconnoître, parce que ce n'eſt à aucun d'eux individuellement qu'elle a confié ſes pouvoirs, & qu'elle ne les a donnés en général, qu'à un certain nombre de Sujets qui lui ont paru mériter ſa confiance.

Il ſuit de-là que la plûpart des Diétines, par un défaut de conſentement unanime, n'en-

n'envoyant point de Députés aux Diettes, une portion de l'Etat perd sa liberté, & une partie de la Noblesse ses plus brillantes prérogatives.

Car enfin, ces Diettes où l'on décide du sort de la République, & par conséquent de celui des Palatinats qui n'y assistent point, ne réduisent-elles pas ces mêmes Palatinats à une espece de servitude, puisqu'ils sont contraints d'accepter toutes les loix qu'il a plu aux autres Provinces de leur imposer. Ainsi on régle l'état d'un grand nombre de nos citoyens sans les avoir consultés, sans avoir égard au droit qu'ils ont d'opiner sur ce qui les regarde. Ce droit que ma naissance me donne, & qui me rend libre & indépendant; ce droit qui me met dans une parfaite égalité avec tout autre Sujet du Royaume, ce droit m'est donc enlevé, ou me devient inutile, par la triste conjoncture d'une Assemblée de ma Province qui n'a point réussi; & mes semblables me soumettent forcément à leurs idées, moi qui dans la Diette même aurois pû contredire ces idees, & les empêcher de faire une loi dans l'Etat.

L'unique cause de ce malheur, c'est que nous croyons retirer de grands avantages du privilége que nous avons de rompre nos Congrès, & que nous nous imaginons ne

pouvoir abolir ce privilége, sans blesser mutuellement la liberté; c'est-à-dire, que nous sommes assez aveugles pour ne pas voir que nous nous privons de la liberté, par la démarche même que nous estimons la plus propre à nous empêcher de la perdre.

En effet, si celui qui fait usage de sa liberté peut rompre un Congrès, n'est-il pas précisément le seul qui jouit d'un pouvoir qui doit nous être commun? Il arrête tout d'un coup l'activité de l'Assemblée, suspend toutes les affaires de la République, interdit tous les suffrages; il enchaîne tout l'Etat. Que pourroit faire de plus un Souverain, qui la force à la main voudroit montrer jusqu'où va son pouvoir sur des peuples soumis à ses ordres?

Je sçais avec quel ménagement on doit traiter le sujet qui s'offre ici sous ma plume mais je vais m'expliquer avec tant de circonspection, qu'on n'aura pas lieu de s'offenser de ce que je vais dire.

Bien loin de détruire le *Liberum veto*, je prétends le défendre & le soutenir, aussi-bien que la décision des affaires *nemine contradicente*: l'un & l'autre sont, sans contredit, le fondement le plus assuré de notre République, & le plus ferme appui de notre Gouvernement: mais il faut prendre garde

à la

à la maniere dont il nous est permis d'user de ces droits, & ne pas nous en servir indistinctement sans régle & sans mesure.

Il est certain que dans les matieres qu'on propose pour être mises en délibération, nous pouvons employer le *Liberum veto;* il est juste qu'il ait alors toute sa force. C'est-là sa vraie destination, si je puis parler ainsi, c'est dans cette vûe qu'il fut établi, & ce seroit nous dégrader, souvent même trahir la République, que de négliger ce privilége, lorsque dans des occasions critiques l'honneur & la conscience nous portent à y avoir recours; c'est alors qu'il suffit de contredire un projet équivoque, pour ouvrir les yeux à toute l'Assemblée, ou pour la forcer du moins à ne le point exécuter.

Il n'en est pas de même pour les sentimens déja approuvés par tout le Corps de l'Etat; ici aucune opposition ne peut ni ne doit avoir lieu, puisqu'il n'y a que la République qui puisse annuller ce qu'elle a fait elle-même. Eh! seroit-il naturel que l'un d'entre nous qui ne voulant pas se soumettre à quelqu'une de nos loix, y deviendroit par-là même rébelle, eût le pouvoir de l'abroger & de perpétuer parmi nous tous les abus qu'elle devoit détruire?

Le *Liberum veto*, ce droit si respectable, ne nous a point été donné à cette intention; & nous devons encore moins l'étendre jusqu'à l'entiere dissolution de nos Congrès, par ces mots pernicieux & abusifs: *Sisto activitatem*; ce seroit le comble des outrages qu'on pourroit faire à la liberté. Que deviendroit-elle en effet, cette liberté que nous devons défendre au péril de notre vie, si nous consentions tous ensemble à la livrer au caprice, à l'entêtement, à la malignité d'un citoyen qui seul voudroit regler la Patrie, dût-elle périr sous le poids de ses malheurs?

C'est à nous à sentir la différence qu'il y a entre refuser son consentement, à un dessein que l'on propose, & rompre absolument un Congrès pour ne pas donner les mains à une matiere déja décidé: l'un peut être salutaire au Royaume, & l'autre le mettroit tous les jours dans les plus grands dangers; ce ne seroit plus une liberté, ce seroit l'excès de la licence, & une tyrannie d'autant plus insupportable, qu'étant fondée sur nos loix même, nous n'aurions aucun moyen pour nous en garantir.

Eh! que deviendroient tous les soins que nos peres se sont donnés pour nous rendre indépendans, & seuls maîtres de nous-mêmes?

mes? Pourquoi nous auroient-ils soustraits à la puissance de nos Rois, s'ils avoient prétendu nous rendre esclaves de quiconque d'entre nous auroit la hardiesse de s'élever contre nos décisions? Et peut-on s'imaginer qu'en lui donnant ce pouvoir, ils eussent même voulu nous obliger à nous y soumettre, & à baiser, pour ainsi dire, les fers dont il se serviroit pour nous enchaîner?

C'est donc violer la liberté, que de la faire servir à rompre des Décrets déja arrêtés: c'est ne pas assez respecter le *Liberum veto*, que de le pousser au-delà des bornes que nos ancêtres ont cru lui devoir donner; & pour tout dire enfin, c'est le respecter encore moins, que de ne pas le souffrir assez patiemment dans les rencontres où ils ont cru qu'il devoit être permis d'en faire usage; car voilà presque toujours ce qu'il fait porter ce droit jusqu'aux derniers excès.

Je ne dis rien ici que je ne puisse prouver par une foule d'exemples. Un Gentilhomme se croit obligé de s'opposer à une délibération prête à éclore, & que par ignorance ou par malice il ne peut approuver; au lieu de le ramener à la raison avec douceur, on le méprise, on l'insulte. Ces airs durs & hautains l'irritent! il reconnoît peut-être son erreur, mais il n'ose en revenir; un faux

honneur l'y retient; l'orgueil, le dépit le roidiſſent; il ſort de l'Aſſemblée, il proteſte contre tout ce qu'on y a fait: dès le moment le Congrès eſt rompu, & les réglemens dont on y étoit convenu, ne peuvent s'exécuter non plus que s'ils étoient annullés par ceux même qui les avoient jugés utiles à la Patrie.

Nous devons donc avoir de grands égards pour le *Liberum veto*, ſi nous voulons éviter la diſſolution de nos Diettes; & lorſqu'un Gentilhomme forme une oppoſition ſur quelque matiere que l'on offre à examiner, n'employer que la perſuaſion pour le rappeller aux idées du plus grand nombre, & ſe détourner ſur d'autres ſujets, s'il n'eſt pas poſſible de l'éclairer ſur celui qu'il conteſte.

En agir de la ſorte, n'eſt-ce pas donner une aſſez grande étendue à la liberté de contredire; & ne ſeroit-ce pas au contraire la rendre funeſte à l'Etat, que de ſouffrir que pour un article qu'un ſeul d'entre nous n'approuve pas, cet homme lui ſeul eût le pouvoir d'annuller tous ceux que la multitude a approuvés, & auxquels il a peut-être déja conſenti lui-même?

On me dira ſans doute, que le bien du Royaume peut exiger en certains cas la rupture d'une Aſſemblée. Quelque peine que

j'aye

j'aye à concevoir une pareille néceſſité, je la ſuppoſe néanmoins; mais je demande s'il convient à un ſeul particulier de diſſoudre cette Aſſemblée, & ſi ce n'eſt pas plutôt à elle-même à ſe ſéparer, s'il faut abſolument qu'elle ſe ſépare? Car ſi nos loix fondamentales veulent que tout ſe décide *nemine contradicente*, eſt-il juſte qu'un Acte auſſi ſolemnel que la diſſolution d'un Congrès, ſe faſſe *uno perſiſtente & totâ Republica contradicente*? Un pareil remède ſeroit pire que le mal; ce ſeroit s'ôter la vie pour ſe ſouſtraire à la douleur, ou comme ces vils reptiles, ſe tuer de ſon propre venin.

Il ne me ſuffit pourtant pas d'avoir fait voir dans ce Chapitre, combien il nous importe d'abolir le pernicieux uſage de rompre les Congrès; il me reſte à propoſer les moyens qu'il faudroit employer pour nous ôter tout prétexte d'en venir à une pareille extrémité: je commence d'abord par la Dietine *Ante-Comitiale*, dont le grand objet eſt d'elire les Nonces pour la Diette, & de leur donner des inſtructions convenables, tant pour le bien général de l'Etat, que pour le bien particulier de la Province; & je demande pourquoi il eſt permis de faire des oppoſitions ſur ces deux articles, au riſque de rompre l'Aſſemblée qui doit en décider? Car puiſque l'élection des Nonces ſe

fait

fait à la pluralité des suffrages, elle devroit n'être sujette à aucune contradiction. Je dirai à ce propos, que le Maréchal de la Diétine devroit être élu comme celui de la Diette, pour empêcher qu'à l'occasion de ce choix, elle ne prenne fin presque aussitôt qu'elle est commencée.

Il n'en est pas des instructions à donner aux Députés, comme de la nomination qu'on doit en faire: celles-ci ont rapport à plusieurs sortes d'affaires qui peuvent faire naître divers sentimens, si difficiles à accorder, qu'ils pourroient donner lieu à se séparer sans rien conclure; mais il seroit aisé de prévenir les tristes suites de ces différends, en établissant pour régle, que les matieres dont on conviendroit unanimement, seroient insérées dans les instructions des Nonces, & que celles qu'on auroit contredites seroient portées dans un mémoire dont ces Nonces feroient tel usage qu'ils pourroient.

On éviteroit par-là, sinon les contestations, du moins les dangers qui les accompagnent, & l'on contenteroit ceux qui proposent de bonne foi leurs avis, & qui les croyant salutaires à l'Etat, ne demandent pas mieux que de les faire examiner par toute la République assemblée. Car dans l'égalite dont jouit la Noblesse, pourquoi

mé-

méprifer des opinions qu'un fentiment contraire fait échouer? Et pourquoi celui qui les rejette l'emporteroit-il fur celui qui les met au jour? La liberté feroit donc plus favorable à celui qui contredit qu'à celui qui propofe; ce qui ne peut ni ne doit être dans un Etat comme le nôtre, dont tous les Sujets doivent jouir indiftinctement des mêmes droits.

Il n'y a point d'Etat, fût-ce un Etat defpotique, où il ne foit permis de repréfenter ce qui paroît le plus utile au bien public; & quel préjudice peuvent nous caufer des avis qui n'auront pu paffer une Diétine? Eft-ce qu'ils peuvent faire loi, quoiqu'inferés dans les inftructions de la Province qui par elles-mêmes n'ont aucun poids? C'eft à la Diette à examiner tout ce qu'elles contiennent; elles ne font qu'expofer les defirs des Palatinats; & le mémoire où feroient ces avis, a quoi ferviroit-il, qu'à rendre compte de la façon de penfer de quelques membres de l'Etat, ou trop ignorans, ou trop indifcrets, ou quelquefois même plus clairvoyans & plus zèlés que tous ceux qui ont ofé les contredire? Ainfi s'aboliroient les difputes de nos Congrès; ainfi du moins ne feroient-ils plus en danger de finir fans avoir rien décidé

pour le bien de la République: car enfin, si toutes les Diétines perdoient leur activité, il s'ensuivroit nécessairement qu'il n'y auroit point de Diette, & par conséquent aucune forme de gouvernement.

Mais quand même dans nos Congrès particuliers on ne pourroit convenir d'aucun des articles qu'on y propose, pourquoi rompre ces Congrès & ne pas envoyer à la Diette les Nonces qui doivent former le Corps de l'Etat & veiller aux intérêts de la Province? Mais qu'on les rompe, à la bonne heure, pourvu que ce ne soit qu'après la nomination de ces Députés. C'est par-là en effet que les Diétines dont je parle devroient commencer, afin que si dans la suite elles n'avoient pas lieu, ce ne fût point au préjudice d'un choix si nécessaire à la police & au bon ordre de la Nation.

Il est encore parmi nous un usage aussi pernicieux, & que je ne puis passer sous silence; c'est que souvent la Diette, sous différens prétextes, refuse d'admettre les Nonces de divers Palatinats, & je ne vois aucune raison d'Etat qui puisse autoriser ces sortes d'exclusions. Doit-on supposer toute une Province si méprisable, ou si corrompue, qu'il faille la retrancher comme un membre inutile ou dangereux? & où est

dans

dans ce cas cette intégrité qui constitue la République, & sans quoi elle ne seroit qu'un corps informe & sans pouvoir ?

Les Diétines où l'on nomme les Députés pour le Tribunal, ne devroient point non plus être exposées à aucun danger de rupture ; il en est d'elles comme des Diétines pour l'élection des Nonces, l'un & l'autre choix se fait à la pluralité des voix ; & ce qu'on décide de la sorte peut-il rester indécis, que dans le cas d'une égalité de suffrages ? Mais quelle loi, quelle raison, quel prétexte peut alléguer un citoyen qui ose arrêter le cours de la Justice ? Ne lui importe-t-il pas à lui-même qu'il y ait des gens préposés pour l'administrer ? Et quelle est sa hardiesse, de vouloir dans un Etat libre s'arroger plus de pouvoir qu'un Souverain n'en a dans le pays où il commande en maître ? Quel est en effet le Prince si absolu, qui oseroit abolir tout d'un coup tous les divers Tribunaux établis dans son Royaume ?

Quant aux Diétines *Post-Comitiales*, elles devroient toujours avoir un succès heureux : on ne les tient que pour souscrire à ce que les Diettes ont décidé, & pour exécuter les loix qui y ont été faites ; & convient-il à une Province d'impugner les Edits, ou de reclamer contre les Réglemens

de

de la République? Quel bouleversement ne seroit-ce pas dans un Etat, qui ne peut subsister que par une sage & libre coopération de tous les membres, si un seul peut s'oposer à ce qui a été jugé par les Commissaires que ces mêmes membres ont choisis pour veiller à leur sureté?

Qu'il me soit permis de rappeller ici un abus qui s'est glissé dans presque toutes nos Diétines. Il en est peu où l'on ne s'arroge le droit de connoître des causes des particuliers, & ce droit n'appartient qu'aux Tribunaux où l'on rend la Justice. Il arrive de-là que sur une affaire qui ne touche ni n'intéresse l'Assemblée, & qui excède même son pouvoir, il s'éleve des différends qui en arrêtent l'activité, & font remettre à un autre tems la décision des affaires publiques.

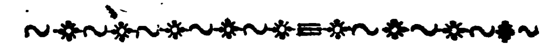
Au reste, par tout le détail que je viens de faire, on aura vu sans doute que je cherche à maintenir la voix libre pour la contradiction, & que je ne veux abolir que l'usage qu'on en fait pour rompre les Congrès, & ne proscrire que ces termes si ordinaires, mais si pernicieux: *Sisto activitatem.* Qui ne sent en effet que ces termes sont trop impérieux pour une Nation libre, & que

que son indépendance ne lui permet pas d'obéir servilement à un seul de ses citoyens?

Mais ce que j'ai dit qui devroit s'observer dans les Diétines, devroit également se pratiquer dans les Assemblées pour les Ordonnances de la Province que nous appellons *Lauda*. Comme ces Statuts doivent se faire *nemine contradicente*, on doit prendre garde qu'avec la liberté qu'on a de s'opposer à chaque article en particulier, on n'annulle en général par une indigne protestation, tous ceux dont on est convenu pour le bien de la chose publique.

Je conclus ce Chapitre par un raisonnement simple, mais démonstratif. Comme l'essence de la liberté consiste en ce que je suis maître de moi-même & de mes opinions, il s'ensuit nécessairement que la rupture d'un Congrès m'ôtant ma liberté, elle ne subsiste plus que dans mon idée, & qu'avec elle & malgré elle, je suis plus malheureux que si j'étois né sous une domination despotique. Car du moins le Souverain qui regneroit sur moi seroit intéressé à ma conservation & à ma sureté; au lieu que dans une République je ne puis espérer d'elle aucun secours, puisque par la privation de l'autorité qui lui

eſt propre & qui lui ôte le défaut d'intégrité, il ne lui reſte aucun moyen de me rendre heureux & tranquille.



LA GRANDE DIETTE.

Tous les membres de l'Etat ne pouvant le gouverner par eux-mêmes, il nous convient d'en remettre l'adminiſtration à quelques-uns d'entre nous. C'eſt de-là que nos Diettes tirent leur origine. Elles ſont compoſées de tous les Commiſſaires de la Nation qui leur confie ſes intérêts, & qui les revêt de tout le pouvoir dont ils ont beſoin pour la ſoutenir ou pour la défendre.

Mais cela étant, il eſt juſte que chacun de nos trois Etats & chaque Province du Royaume ayent part à ces Congrès, & puiſque les Edits qui en émanent n'ont de force qu'autant qu'ils ſont faits *nemine contradicente*, il eſt raiſonnable auſſi qu'ils ſoient faits *nemine abſente*, & que tous ceux-là y concourent qui doivent aider à les compoſer; autrement ce ſeroit faire bréche à l'égalité qui fait l'eſſence de la République, & priver une partie de l'Etat de la liberté qui en eſt l'ame.

Il

Il faut, dès l'ouverture d'une Diette, commencer par lui donner la forme qui lui est propre, & d'où dépend sa validité.

Je n'en dirai pas davantage là-dessus. Je viens de traiter ce sujet dans l'article précédent, où j'ai donné les moyens pour que la République assemblée soit toujours composée de toutes les parties qui doivent la former: je passe d'abord à l'examen de tout ce qui se passe dans l'intérieur de nos Comices. h)

N 2 On

h) Tout ce que l'Auteur va dire des désordres des Diettes est d'autant plus sûr, qu'il n'en parle que d'après ce qu'il y a éprouvé lui-même. Raphaël Leszczynski, son pere, Palatin de Lencici, dès la mort du Roi Jean Sobieski, avoit épousé les intérêts de la Reine & des Princes ses enfans. L'Armée de la Couronne s'étoit confédérée & soustraite au commandement de son Général Stanislas Jablonowski, beau-pere de Raphaël. L'Abbé de Polignac, Ambassadeur de France, du fond de son cabinet, avoit fomenté cette révolte en faveur du Prince de Conti, qu'il vouloit faire élire; les Nonces de Posnanie, de Lencici & plusieurs autres, vouloient d'ailleurs pour Maréchal de la Diette d'élection, Stanislas Leszczynski, quoiqu'il n'eût alors que dix-neuf ans. Livré par son pen-

On y procéde d'abord par l'élection d'un Maréchal ; c'est le premier pas pour leur donner l'activité nécessaire, mais c'en est aussi le plus souvent le premier écueil : les

intri-

---

penchant au parti de la Reine, qu'il suivoit par déférence aux sentimens du Palatin son pere, il pouvoit, étant Maréchal, y entraîner toute la multitude. Ses talens répondoient du succès ; mais à peine mis au jour, ils n'étoient pas assez connus pour donner prise à l'envie, & ils l'étoient déja assez pour s'être fait une réputation qui les mettoit à l'abri de tout reproche. Pour l'empêcher de parvenir au poste qu'on lui destinoit, les Partisans de la France s'aviserent de porter sur son pere tous les efforts qu'on auroit vainement essayé contre lui. Un nommé Gruszezynski, Nonce du Palatinat de Kalisz, prétendit qu'il falloit exclure de la charge de Maréchal, toute personne que l'on pourroit convaincre d'une liaison trop étroite avec celui qui avoit soulevé l'armée contre l'Etat. Ce Nonce attaquoit indirectement le pere de Stanislas, & offroit d'appuyer ses insolens discours par des copies de Lettres qu'il disoit contenir tout l'affreux mystére de la confédération. Dès ce moment on n'entendit que des cris de rage & de fureur contre l'auteur de la révolte. Les uns croyoient toucher au moment de le voir déchirer par la multitude, & se faisoient peut-être d'avance une gloire de le

porter

intrigues de ceux qui aspirent à cette Charge, y répandent le désordre & la confusion, & leur donnent un ébranlement dont ils se ressentent tout le tems de leur durée, si tou-

---

porter les premiers coups. Dans le tems de ce violent orage, le pere de Stanislas se trouvoit retenu chez lui par une maladie dangereuse ; mais les Nonces de Posnanie & de Lencici, firent pour lui dans cette rencontre, tout ce qu'il auroit dû en attendre, si étant à leur tête, il eût pû les animer par ses discours. Presque tout le Camp ignoroit encore sur qui devoit tomber la vengeance qu'il méditoit, lorsqu'un Nonce, dans le fort de ses invectives contre l'auteur de la confédération de l'armée, s'avisa de nommer le pere de Stanislas. De nouvelles clameurs s'éleverent dans toute l'Assemblée & engagerent enfin Stanislas à rompre le silence. Une sage politique le lui avoit fait garder jusqu'alors. Il craignoit que l'intérêt qu'on lui verroit prendre dans cette affaire, ne fît tomber tout d'un coup sur son pere les soupçons que ses ennemis même n'osoient encore fixer sur lui ; mais du moment qu'il s'apperçut qu'on ne le ménageoit plus, il crut ne devoir plus rien ménager lui-même ; & malgré le danger qu'il couroit en s'exposant à la féroce brutalité d'une multitude effrenée, il s'élança au milieu de la foule, & avec une fermeté qui auroit fait honneur à un Romain, il entreprit de défendre

tefois ces mêmes troubles ne les font avorter : on ſaiſit avidement ces conjonctures, & l'on en prend ſujet d'arracher à la Chambre des Nonces le conſentement à quelques projets

---

l'innocence de ſon pere. Il fit voir que la confédération n'ayant été qu'un ſoulevement de l'armée contre ſon Général, il n'étoit pas poſſible que le Palatin ſon pere l'eût excité, puiſqu'il étoit Gendre de ce même Général, & attaché à lui par un concert & une intelligence qui paſſoient pour un modèle parfait de la plus tendre amitié. Il rappella les ſentimens que ſon pere avoit toujours marqués pour la République ; & après un détail vif, rapide, intéreſſant, de tout ce qu'il avoit fait de plus utile pour la liberté, il demanda ſi à ces traits, on reconnoiſſoit celui que l'on accuſoit de l'avoir voulu détruire. . . . . Il alla plus loin encore, & pour achever d'oppoſer une entiere conviction à des conjectures frivoles, il en appella aux Univerſaux que ſon pere avoit donnés comme Général de la Grande Pologne, pour défendre de payer les quartiers d'hyver aux troupes confédérées, & ordonner qu'on ne les remît qu'aux mains de ceux que le Caſtellan de Cracovie, ſon beau-pere, enverroit pour les recevoir. Il ne lui reſtoit qu'à juſtifier l'attachement de ſon pere pour la Maiſon Royale, & il demanda ce qu'on entendoit par cet attachement. Prétend-on blâmer, s'écria-t-il, cette

projets équivoques qu'on veut faire passer. Rien n'est plus ordinaire que d'entendre dire à un Deputé, qu'il ne consent point à l'élection d'un Maréchal, à moins qu'on ne

---

cette inclination généreuse & bienfaisante, qu'une juste reconnoissance inspire, & qui fait la gloire des grands cœurs? Si cela est, mon pere est coupable, & je le suis aussi; & ce qui paroîtra plus criminel encore, nous nous faisons une gloire de l'être. Vous tous, cependant, qui conspirez notre perte, gardez-vous de confondre une des vertus les plus louables avec la plus honteuse lâcheté. Il en est qu'une affection vénale & sordide attache au parti que nous soûtenons; ceux-là ont été corrompus par l'argent de la Reine. Distinguez-les d'avec nous, & jugez lequel est plus digne de votre haine, ou d'une ame mercénaire qui vend ses suffrages, ou d'un cœur noble qui les donne à l'amitié. C'est à peu près dans ces termes que parla Stanislas. Les Auteurs Polonois ont conservé tout le sens de ses paroles; mais je suis assuré qu'ils n'ont pu rencontrer cette simplicité passionnée, que sa tendresse employa à la hâte dans le premier sentiment de la crainte dont il étoit saisi. On croiroit que la vue d'un fils, plaidant la cause de son pere, devant un Tribunal qui juge ses Rois même, émut la plûpart des Nonces. On se trompe. Gruszczynski parla le lendemain pour la seconde fois; mais

donne les mains aux avis qu'il propose. C'est une espéce de marché, & un trafic d'autant plus injuste, qu'il n'est point permis de rien proposer avant l'élection du Maréchal; car ce n'est que du moment qu'il entre en fonction que la Diette prend sa forme, & qu'elle jouit de son activité.

Il importe d'abolir cet usage: & avant qu'il soit question d'aucune affaire concernant l'Etat, nous devons ne nous attacher simplement qu'à recueillir les voix pour le choix de celui qui doit présider à la Diette. Or ce choix devant se faire à la pluralité des suffrages, il doit n'être sujet à aucune contradiction.

Le

Stanislas le prenant à partie, le traita de calomniateur, le déféra en cette qualité à la République, s'engagea à démontrer toutes ses noirceurs, & somma la Diette de le punir, & dès ce moment de ne le plus regarder que comme un misérable qui prostituoit son caractére de Nonce, & abusoit des sages privileges de la liberté, &c. Histoire manuscrite par Solignac, où l'on pourra voir la suite de ces troubles, dont Stanislas triompha par l'ardeur de son zèle, en forçant les ennemis de son pere à se retracter.

Le Maréchal élu, on va dans la ſalle du Sénat ſaluer le Roi, qui ſe trouve à la tête de tous ceux qui compoſent ce Corps auguſte: de-là tous les Nonces qui ſont tirés de l'Ordre Equeſtre & qui le repréſentent, retournent dans leur chambre, où l'on commence proviſionnellement les projets des Conſtitutions que toute la République doit agréer lors de la jonction du Sénat avec les Nonces. Ceux qui voyent pour la premiere fois la maniere dont on y traite les affaires, ne croiroient jamais qu'on pût parvenir à les décider, non pas même à les connoître. Tout Citoyen, tout Etranger peut ſe mêler dans l'Aſſemblée, pénétrer dans tous les myſtéres de la République, qu'on y dévoile ſans précaution, & augmenter par une converſation bruyante, le bruit tumultueux d'une foule de voix qui éclatent toutes à la fois: nulle attention, nul ordre, nul concert parmi les Nonces, nul rapport dans leurs ſentimens; chacun ne penſe que ſelon ſes intérêts.

De-là cette diverſité d'idées ſi difficiles à concilier pour le bien de la Patrie: de-là cette foule de préjugés qui ſe heurtent ſans ceſſe; les uns combattus par l'ignorance qui les déprime avec orgueil; les autres conteſtés par la rivalité qui les rabaiſſe avec mé-

pris: les autres rejettés par le seul plaisir de ne rien approuver.

Car combien n'est-il pas dans nos Assemblées de ces hommes vains & méchans, qui, comme des reptiles, semblent n'assister à nos Congrès que pour y causer du dommage, & qu'on n'y appercevroit peut-être pas, s'ils ne s'y faisoient sentir par leurs piquures, & ne s'y déclaroient ennemis de tout conseil qu'ils ne donnent pas?

Cependant jamais rien ne dut être plus respectable que le lieu de nos Assemblées: elles devroient être l'école de la modestie & de la docilité, le centre de la bonne foi & de la politesse, l'asyle du sçavoir & de l'expérience, le sanctuaire de la vérité, la source de la paix & de la félicité du Royaume; & elles ne sont au contraire que le théâtre de l'envie & de l'animosité, du faste, de l'orgueil, le siége de la tyrannie & le tombeau de l'indépendance dont nous sommes si jaloux.

Un suffrage n'y paroît bon qu'autant qu'on le soutient avec opiniâtreté, & avec tous les violens efforts d'une poitrine robuste; & celui-là croit mieux faire valoir la liberté, qui se montre le plus inflexible dans ses idées, ou qui se fait le plus remarquer par la force de ses poumons.

C'est

C'eſt dans ce tumulte affreux que s'écoulent les ſix ſemaines qui ſont le tems preſcrit pour la tenue du Congrès: & ſeroit-il naturel d'attendre une bonne iſſue d'un commencement ſi vicieux?

Cependant, pour ne pas laiſſer paſſer en vain les derniers jours du terme marqué, on va ſe joindre au Sénat. Là ſe trouvent de nouveaux intérêts particuliers qui veulent prévaloir ſur tous les autres; le choc augmente, les nuages crévent & s'enflamment, les éclairs brillent de toutes parts; mais on ſe laſſe de l'orage, on forme précipitamment quelques loix, où l'on n'a aucun égard aux intérêts de la République; on n'établit ces loix ſur aucun raiſonnement ſolide qui puiſſe du moins en marquer les vûes & les motifs; on n'écoute ni remontrances ni oppoſitions, juſqu'à ce que quelqu'un de ceux qui oſent les contredire, ſorte de l'Aſſemblée, en proteſtant contre tout ce qu'elle a décidé, & la force à ſe ſéparer ſans avoir rien conclu qui puiſſe ſubſiſter pour le bien du Royaume.

Ce portrait de nos Diettes n'eſt point chargé, & celui d'entre nous qui n'y verra point la peinture de nos malheurs, doit ſans doute être comparé à ce fou de Stoïcien, qui accablé de maux ne laiſſoit pas

de

de soutenir qu'il n'en étoit point qui pût affecter l'ame du sage.

Je n'ai au reste dépeint nos Diettes si naturellement, que pour nous engager à recourir aux moyens qui peuvent leur redonner la consistence & la force qu'elles doivent avoir; & dans ce dessein voici quatre articles que je propose, & où il me paroît que nous pouvons imiter la nature dans l'une de ses productions.

Le premier regarde les propositions qu'on fait dans nos Assemblées, & qui doivent être appuyées sur le fond solide de la loi, ou sur un besoin pressant de la République, tout ainsi qu'il faut planter un arbre dans une terre capable de lui donner un juste accroissement.

Le second concerne les délibérations qui demandent de la réflexion & du travail, de même que l'arbre qui ne peut réussir que par les soins d'une main sage & habile.

Le troisiéme a rapport aux décisions, qui par la maturité des conseils qui les ont fait naître, doivent ressembler en quelque sorte aux fruits de l'arbre quand ils ont atteint leur dégré de perfection.

Le quatriéme est l'exécution, qui met seule le public en état de profiter de nos Assemblées, qu'on peut comparer à la récolte

que

que donne l'arbre, & qui étoit la seule fin qu'on se proposoit en le cultivant.

Je vais parcourir ces articles, dont chacun demande un plus grand détail. Je commence par le premier, & j'expose d'abord un des inconvéniens le plus ordinaire de nos Diettes. Comme nous n'avons aucune régle établie pour y proposer les matieres, il n'arrive que trop souvent que la premiere que le hasard améne, excite tant de disputes & d'altercations, qu'elle consume elle seule tout le tems du Congrès, & ne permet point d'en agiter aucune autre. Or voici l'ordre qu'il faudroit établir à ce sujet, & qui ne donne aucune atteinte à la liberté, comme on le verra dans la suite.

Je voudrois qu'après l'élection du Maréchal, & lorsque la Chambre des Nonces vient au Sénat saluer le Roi, les Sénateurs donnassent leurs opinions que nous appellons *Vota*. Ce seroit aux Ministres à ouvrir la séance, comme les plus capables par la connoissance des affaires de leur département, & à indiquer à la République quelles sont les matieres qu'il importe le plus de traiter. Les Sénateurs éclairés par le rapport des Ministres, seroient plus en état de donner leurs avis, & ils les remettroient

par écrit en forme de mémoire au Maréchal des Nonces. Cette circonſtance eſt néceſſaire; il ne ſeroit pas poſſible autrement de ſe reſſouvenir des différens ſentimens d'un ſi grand nombre de Sénateurs & des divers ſujets qui les auroient fait naître; d'ailleurs, les Nonces pourroient les examiner, les peſer à loiſir, les étudier & s'inſtruire, s'ils étoient tels en effet, qu'on auroit lieu de les croire venant de gens conſommés dans les affaires d'Etat. Cette application néceſſaire les diſpenſeroit de la ridicule attention de préparer des harangues vagues & inſipides, que la plûpart eſtiment la partie la plus eſſentielle d'un Nonce qui veut travailler au bien public.

Revenus avec ces mémoires dans leur Chambre, que nous appellons *Officina Legum*, le premier de chaque Palatinat, après avoir conféré en particulier avec ſes Collégues, pourroit préſenter au Maréchal de la Diette un mémoire relatif à ce qui auroit été propoſé à la Diétine de la part du Roi ſelon l'uſage ordinaire; à ce qu'il auroit entendu dire par les Sénateurs; à ce qu'il ſeroit obligé de déclarer ſuivant les intentions de ſa Province, & enfin à tout ce qu'il jugeroit lui-même de plus avantageux a l'Etat.

Mais

Mais durant qu'on seroit occupé à fournir & à arranger ces opinions que le Maréchal de la Diette recueilleroit avec soin, il devroit ne s'élever dans la Chambre aucune dispute qui pût en troubler la paix, puisqu'il ne s'y agiroit que de proposer & non de délibérer; car pour délibérer prudemment il faut commencer par sçavoir ce qu'on propose, & de-là passer à la délibération qui est le second article dont je me suis engagé à parler.

Je ne m'arrêterois point ici à dire ce que c'est que délibérer, si je ne sçavois qu'on n'en a point chez nous une notion assez claire: Délibérer, c'est discuter attentivement & sans prévention le bien & le mal, s'appliquer à distinguer le douteux du certain; ce qui est permis de ce qui ne l'est pas; ce qui est nuisible de ce qui est avantageux; c'est s'efforcer de démêler le faux du vrai, l'injustice de l'équité, les intérêts particuliers des intérêts publics, & la roideur de l'opiniâtreté, des devoirs qu'impose la loi & la conscience. Délibérer, n'est point exciter des bruits & des querelles; rien ne demande plus de calme & de repos, plus d'égards & plus d'union; c'est écouter, examiner à loisir, reprendre à propos, goûter la raison, lui obéir & la suivre sans émotion, sans ai-

greur & sans contrainte; c'est ainsi qu'on délibéreroit dans nos Assemblées, si l'on y suivoit la méthode que je vais proposer.

Il conviendroit que tous les mémoires étant remis par les principaux de chaque Palatinat, & joints à ceux qu'on auroit rapportés du Sénat, le Maréchal de la Diette, assisté de quatre Sénateurs, en fit une révision exacte, qu'il les séparât en quatre classes, suivant les quatres principales parties du Gouvernement, je veux dire la Justice, la Guerre, la Police & les Finances; & qu'au lieu des Députés qu'on nomme ordinairement pour former les Constitutions, le Roi en choisît dans le Sénat, & le Maréchal de la Diette parmi les Nonces, pour former quatre Comités; l'un pour la Guerre, où assisteroient les Grands-Généraux des trois Provinces: l'autre pour la Justice, où seroient les trois Grands-Chanceliers: le troisiéme pour la Police, où l'on admettroit les Grands-Maréchaux, & le quatriéme pour les Finances, où entreroient les Grands-Trésoriers. Le Roi présideroit à ces Comités accompagné du Primat & du Maréchal de la Diette, & il y auroit dans chacun deux Nonces des huit que chaque Province auroit dû envoyer.

De

De cette sorte, la République divisé en quatre parties, ne s'éloigneroit pas beaucoup de l'ancien usage qu'elle a de se partager en divers Corps pour en former ce que nous appellons les *Sessions Provinciales*.

Le Maréchal de la Diette remettroit à chaque Comité les mémoires concernant les matieres qu'on devroit y traiter, & ces mémoires ne seroient autre chose que le recueil des opinions des Ministres, des Sénateurs & des Nonces: ils renfermeroient les vûes, les projets, les desirs du Sénat, des Provinces, de tous les membres de l'Etat, & ils serviroient de régle & de plan pour tout ce qu'on auroit à décider dans la suite.

On ouvriroit les Séances de ces Comités par la récapitulation des Edits de la derniere Diette, en commençant par où la précédente auroit fini. On examineroit si tous ces Décrets ont été exécutés, comme ils le devoient être; on en viendroit ensuite aux délibérations en discutant chaque point l'un après l'autre, mais à loisir, avec ordre & sans confusion; il seroit nécessaire d'assigner à chaque Comité certains jours de la semaine, afin que le Roi, le Primat, & le Maréchal de la Diette, pussent assister à chacun d'eux successivement.

Après de mûres réflexions sur ce qui convient au bien de l'Etat, sur ce qui est conforme à la loi, sur ce qui peut mettre le meilleur ordre dans chacun des quatre départemens du Royaume, le Maréchal de la Diette pourroit entamer les projets des Constitutions; mais je voudrois qu'il y observât trois choses :

La premiere, que s'il étoit des articles sur lesquels le Comité se fût accordé unanimement, il marquât les motifs qui les auroient fait approuver avec une distinction si marquée.

La seconde, que s'il en étoit qui n'eussent pas passé tout d'une voix, il mît au jour les raisons de ceux qui auroient persisté à n'y pas donner leurs suffrages.

La troisiéme, qu'à l'égard même de ceux qui auroient été rejettés, ou comme opposés aux loix, ou comme préjudiciables à la chose publique, il déduisît les causes qui les auroient fait désapprouver, & les fit insérer dans le Protocolle, afin que tout le Corps de la République, quant il s'agiroit de prononcer, trouvât les affaires si bien digérées, que les ayant devant les yeux comme un plaidoyer, avec les raisons pour & contre, il pût d'autant plus sûrement en juger.

Mais, dira-t-on, n'eſt-ce pas priver les Sénateurs & les Nonces du droit qu'ils ont de s'entremettre dans toutes les affaires du Royaume, que de ne leur permettre que la connoiſſance de celles qui ne regardent qu'un ſeul département? D'ailleurs, ne doit-on pas traiter en commun des affaires d'Etat, qui ont tant de rapport & de connexion les unes avec les autres?

Je réponds à cela que les Comités, quoiqu'établis pour délibérer ſur différentes matieres, pourront aiſément communiquer les uns avec les autres, rien n'empêchant le Maréchal de la Diette de faire paſſer ſucceſſivement à tous les Colléges les opinions de chacun d'entr'eux; ſans parler des lumieres qu'ils pourroient ſe prêter mutuellement, on en retireroit cet avantage, qu'ils en ſeroient plus diſpoſés à l'unanimité, lorſque réunis au Corps de la Diette, il s'agiroit de prononcer ſur chacun des articles qui auroient été agités dans chaque Comité.

A l'égard des affaires du Royaume qui ayant de la rélation entr'elles, doivent n'être point traitées ſéparément, je dis que le Roi étant toujours préſent à chaque Aſſemblée, pourroit aiſement rapprocher les matieres & entretenir leur liaiſon & leur dépendance; enſorte que dans un Comité il

ne se prendroit aucun avis qui ne se référât à tous les sentimens qu'on auroit dans les autres.

Mais quant au pouvoir qu'ont les Sénateurs & les Nonces de connoître indifferemment de toutes les affaires qui concernent la Nation, ne jouiroient-ils pas de ce pouvoir pleinement & sans réserve, lorsque les quatre Comités viendroient à se joindre pour former le Corps entier de l'Etat? C'est alors que toutes les matieres exactement discutées, & mises dans un bon ordre, seroient ratifiées unanimement, sans aucune de ces oppositions qui font la honte & le malheur de la République; c'est alors qu'on procéderoit à la décision, qui est le troisiéme article que je me suis proposé de traiter.

Il n'en est pas ici comme des délibérations que j'ai dit pouvoir se faire séparément sans aucun préjudice. Les décisions, pour être valables & avoir force dans l'Etat, doivent se prononcer à la face de la République: ainsi il conviendroit que les Comités étant finis, le Maréchal de la Diette [illegible] en plein Congrès, article par article, [illegible] les avis des divers Députés de ces Collég[illegible] pour les remettre au jugement de toute [illegible] Nation.

Al

Alors s'il se trouvoit quelque matiere encore sujette à contradiction, on pourroit employer la loi, ou des raisonnemens solides pour éclairer l'esprit des opposans; mais s'ils persistoient dans leurs idées, il faudroit absolument rayer cette matiere du Protocole pour ne donner aucune atteinte à la liberté des opinions: bien entendu néanmoins que le pouvoir d'arrêter l'activité de la Diette sur ce sujet contesté, ne pourroit point s'étendre sur aucun de ceux qui seroient déja approuvés, ou qui devroient l'être dans la suite; car vouloir user de ce droit pour rompre l'Assemblée, ce seroit précisément ne vouloir ni loi, ni police dans l'Etat, & le regarder comme un vaisseau qu'on auroit dessein de faire périr & qu'on abandonneroit au gré des vents & de l'orage.

Qu'il me soit permis d'ajoûter ici une idée qui rendra peut-être plus sensible ce qu'il importe de dire à ce sujet. Je soutiens qu'on ne sçauroit alléguer des prétextes assez plausibles pour rompre un de nos Congrès: en effet, rien n'est plus contraire au bien public, qui est de tous les prétextes le plus spécieux & le plus capable d'en imposer à la multitude: je ne vois qu'une seule occasion où l'intérêt de l'Etat pourroit exiger une démarche aussi hardie: ce seroit, en cas que

la République par une perversité, ou par un aveuglement inoui, venant à conjurer contre elle-même, fit des Décrets qui causeroient sa perte, & que dans ce débordement imprévu un seul citoyen plus sage ou plus éclairé se prévalût de ses droits pour l'arrêter sur le penchant de sa ruine : mais il n'est pas possible que la République se trouve jamais dans un pareil état de folie, de foiblesse, d'insensibilité. Ce seroit une extravagance de se l'imaginer, & il n'est par conséquent aucun prétexte, même celui de la sauver de quelque malheur ou de lui procurer quelque avantage, qui puisse autoriser la rupture de ces Congrès.

Ce qui est réel & ce qui n'arrive que trop souvent, c'est qu'alors même que la République employe les moyens les plus propres à prévenir un danger, il ne se trouve que trop de citoyens mal-intentionnés, qui lui ôtent les moyens de s'en garantir, & semblent vouloir hâter le moment de sa chûte.

Une des choses qui arrête le plus nos délibérations, ce sont les fréquentes invectives contre le Roi, qu'on flatte peut-être trop dans le particulier, & qu'on ne ménage pas assez dans le public : ce sont les emportemens de ceux qui piqués de la résistance qu'ils trouvent à leurs opinions, aiment

mieux

mieux bouleverser la République, que de céder aux divers partis qui leur sont opposés: ce sont les reproches, les injures personnelles qui éclatent dans nos Diettes: ce sont les anciennes animosités qu'on y fait revivre, des querelles mal éteintes qu'on y rallume, des imputations odieuses qu'on ose s'y faire mutuellement: ce sont enfin ces désordres & beaucoup d'autres semblables qu'il est encore plus honteux de tolérer, que de susciter. Car enfin, si quelque particulier a droit de se plaindre des outrages qu'on lui a faits, pourquoi, sans troubler les Conseils, n'a-t-il pas recours au Maréchal de la Diette, qui comme Tribun du peuple, demanderoit raison de l'injure au Ministre d'Etat, ce Ministre comme gardien des loix, en informeroit sur l'heure; & si ce n'étoit qu'une cause particuliere, il en défendroit les poursuites jusqu'à ce qu'on pût la déférer au Tribunal.

Mais ces divisions, ces disputes trop ordinaires dans nos Congrès, y consument un tems précieux. Aussi l'espace de six semaines n'y suffit point: on ne sçauroit traiter en si peu de tems les matieres mêmes qui ne concernent que le besoin de la Patrie; il faudroit donc convertir les semaines en mois, & fixant l'ouverture des Diettes au premier Octobre, les faire durer jusqu'à la fin de Mars.

Ce terme de six mois qu'il ne seroit permis ni d'abréger, ni de prolonger, ne seroit point trop long pour résoudre toutes les affaires qui donnent lieu aux Congrès, & celles que les contestations pourroient y faire naître.

Leur terme étant fixé une fois, il n'y auroit que l'expiration du tems déterminé qui pourroit les dissoudre. Et en supposant même que malgré cette prolongation on ne pût y réunir les esprits sur certains articles, ces Congrès subsistant toujours, on pourroit espérer d'éclaicir les difficultés, de dissiper peu à peu les doutes, de faire expirer insensiblement les préjugés, & sans nuire à la liberté, de prévenir les inconvéniens d'une orgueilleuse opiniâtreté, source ordinaire du mauvais succès de nos Diettes. C'est ainsi qu'il seroit plus aisé d'y décider les matieres qu'on y agite, & de les faire exécuter par tous les membres de l'Etat; c'est ce dont il me reste à parler avant que de finir ce Chapitre.

Je ne rappelle point ce que tout le monde sent & que personne n'ignore, qu'il seroit inutile de faire des loix si l'on n'y étoit fidéle; mais je puis dire avec vérité, qu'il n'est ni Royaume ni République où les loix soient moins observées qu'elles le sont parmi nous. Les uns exécutent de leur propre

auto-

autorité ce qui n'eſt point décidé: les autres décident ce qui n'a pas été même propoſé; mais il n'en eſt preſque point qui ſe ſoumettent volontairement à ce qui eſt ordonné par tout le Corps de la République.

Pour faciliter l'exécution de nos Décrets, il faudroit que chacun ſe mît dans l'eſprit, que comme ils ſe font *nemine contradicente*, ils devroient auſſi s'exécuter *nemine renitente*. Mais venons à un détail précis & métodique qui nous enſeigne les moyens de mettre en pratique ce que nous avons jugé nous-mêmes de plus convenable aux intérêts de la Nation.

La Diette étant finie le dernier jour de Mars, il faudroir que les autres ſix mois de l'année fuſſent employés à maintenir ſes Edits en vigueur, en commençant du premier Avril juſqu'à la fin de Septembre, & que la République durant ce tems érigée en forme de Tribunal, empêchât par la rigueur de ſes Arrêts, qu'on ne contrevînt à rien de ce qu'elle auroit établi précédemment par la ſageſſe de ſes lumieres. Ainſi toujours attentive à ſes intérêts, elle ſe ſoutiendroit dans ſon autorité, & ne ceſſeroit pas un ſeul moment de tenir le timon des affaires.

Avons-nous jusqu'à présent trouvé le secret de faire plier sous nos loix l'indocilité, ou pour mieux dire, la rébellion de nos peuples? Combien de fois avons-nous travaillé dans nos Diettes à chercher les moyens de les y assujettir? Nous n'avons fait qu'accumuler de nouvelles loix sur les anciennes; mais le peuple incapable de voir dans les unes le vrai bien de l'Etat, comment auroit-il pû faire cas des autres où il ne découvroit que des ordres déja négligés & presqu'abolis par un usage contraire? Rien ne marque plus la décadence d'un Etat, que le trop grand nombre de loix, & nous sommes presque accablés sous la multitude des nôtres.

Ce n'est pas en les multipliant qu'on parvient à les faire garder: il faut juger & punir ceux qui y contreviennent, & c'est pour cela même que les Comités établis durant la Diette, devroient, dès qu'elle est finie, prendre la forme d'un Tribunal; & le glaive de la Justice à la main, faire regner dans tous les Palatinats jusqu'au moindre des Réglemens que l'Etat auroit cru nécessaires. Je suppose du moins que le Roi & tout le Corps de la République, leur donnât le pouvoir nécessaire pour imposer des châtimens & pour prononcer en dernier ressort sur

tous

tous les délits qui viendroient à leur connoissance.

Pour mieux faire sentir les avantages d'un pareil établissement, je n'ai qu'à rapporter ici ce qui se passe parmi nous après la séparation de nos Diettes: le soin du Gouvernement reste tout entier entre les mains du Roi & des Ministres; mais le Roi a les mains liées & les Ministres ne peuvent rien entreprendre de leur chef: à la vérité on députe encore des membres du Sénat pour résider auprès du Roi & pour l'assister dans la discussion des affaires; mais leurs soins sont infructueux, & il n'en résulte rien d'utile, puisque dans les événemens même les plus imprévus & les plus critiques, ils ne peuvent rien décider légitimement & sans le concours de tous les Députés de la République.

Il n'en est pas de même des quatre Comités qu'on pourroit appeller Conseils ministériaux, ils suppléeroient au défaut de l'autorité du Roi & des Ministres, ils auroient plus de force & d'activité, & ils contribueroient plus au bien de l'Etat que les *Senatus Consilia*; mais il faudroit aussi que la jurisdiction de ces Conseils se bornât purement & simplement à l'exécution des loix, & qu'aucun d'eux ne se harsardât de pro-

noncer ſur des matières juſqu'alors inconnues à la République, ou qu'elle n'auroit point décidées dans ſes Congrès.

Ces Comités ſeroient composés des mêmes Sénateurs & des mêmes Nonces qui y auroient aſſiſté durant la Diette; mais à l'égard des huit Nonces de chaque Palatinat, il en reſteroit quatre, dont on en mettroit un dans chaque Comité, & les quatre autres retourneroient dans leur Province; de cette façon chaque Palatinat ayant un Député de ſa part dans chacun des quatre Départemens, il auroit autant de part à l'exécution des Décrets de la Diette, qu'il en auroit eu à la déciſion de ces mêmes Décrets & de-là il réſulteroit des avantages qu'on ne ſçauroit aſſez priſer.

Dans les affaires de Guerre, les jugemens ne dépendroient plus des ſeuls Grands-Généraux, dont la trop vaſte autorité ſeroit reſtreinte par le pouvoir accordé à ces nouveaux Conſeils. Dans les Comités des Grands-Maréchaux, on joindroit aux Arrêts qu'ils ont droit de prononcer ſur la Police, la connoiſſance de tous les crimes d'Etat. Dans les Bureaux des Grands-Chanceliers on traiteroit tout ce qui a rapport à la Juſtice & aux Dépêches pour les Pays Etrangers: & dans les Aſſiſes des Grands-Tréſoriers,

riers, tout ce qui regarde l'adminiſtration des Finances. On pourroit y attribuer la Commiſſion de *Radom*, qui ſe tient pour le payement des troupes.

Je rappelle ici ce que j'ai dit dans l'article du Sénat, que les Conſeils particuliers des Palatinats devroient avoir une relation continuelle avec les Conſeils miniſtériaux; un Sênateur aſſiſtant à ceux-ci, & ſon Collégue préſidant à ceux de la Province. Ainſi les Nonces eux-mêmes jouiroient toute l'année, & d'une Diette à l'autre, de leur pleine autorité, parce qu'ils formeroient auſſi & les Conſeils des Miniſtres, & ceux de leurs Palatinats.

C'eſt par ce rapport & cette harmonie que la République toujours préſente à tout, veilleroit à tout, & qu'on ne la chercheroit jamais en vain dans les occaſions où il lui importe le plus de paroître. Eh! où eſt-elle en effet hors le tems des Diettes? quelle eſt alors ſa forme & ſa puiſſance? Que fait-elle en ces momens qu'aucun danger ne puiſſe l'émouvoir? Peut-on s'aſſurer qu'elle exiſte encore? on n'en voit que des membres épars. Mais quels membres & quelle idée peuvent-ils donner du Corps reſpectable qu'ils doivent former par leur réunion?

Ici,

Ici, au contraire, le Roi étant à la tête de quatre Conseils ministériaux érigés pour juger les peuples, représenteroit la majesté du Royaume, & cette puissance toujours active par laquelle seule on peut reconnoître la force & la grandeur d'un Etat.

Par cet arrangement, la direction des affaires seroit commise au Roi, l'observation des loix aux Ministres, & le souverain pouvoir à la République, toujours présente à tout par ses Députés: mais sans cet heureux rapport de toutes les parties de la Nation les unes avec les autres, il en sera toujours comme à présent. Chaque Province formera une République à part, chaque particulier s'érigera en souverain & se croira supérieur à toutes les loix du Royaume, & les Edits des Diétines détruiront tous les Réglemens de nos Congrès Généraux.

Concluons ce Chapitre, & disons qu'il est du moins juste que la République ait dans les Diettes la même autorité dont on jouit dans ses Tribunaux: dans ceux-ci on agite les causes des particuliers, & dans les Diettes il est question des intérêts de la Patrie: & cependant la puissance du Tribunal ne cesse point, & celle des Diettes dépend de la protestation d'un capricieux, d'un ignorant ou d'un imbécille; un Conseiller du Tribunal

bunal ne peut point infirmer les jugemens qu'on y prononce, & un seul Nonce peut rompre une Diette dont les Décrets ne lui plaisent point. Là chacun peut dire son sentiment avec liberté; ici un seul peut imposer silence à tous ses Confreres. Là on expédie les affaires par ordre, ici elles se traitent confusément. Là les Décrets sont sans appel, & ils s'exécutent, ici on reclame contre les Constitutions & on les méprise. S'il est vrai cependant que la liberté de la Nation n'est point blessé par ces grandes prérogatives du Tribunal, pourquoi n'en accordons-nous pas de pareilles à nos Congrès, où doit principalement éclater tout le pouvoir de la République?

Au reste, comme le Royaume est divisé en trois grandes Provinces, & que chacune doit avoir ses Ministres, il conviendroit que les Diettes générales se tinssent alternativement dans la Grande-Pologne, dans la Petite-Pologne & dans la Lithuanie. Je finis enfin en résumant tout ce que j'ai dit. Je prie mes Lecteurs de considérer que selon la méthode que j'ai proposée pour nos Comices, tout y seroit désormais tranquille; rien ne pourroit en annuller les décisions; leur autorité prévaudroit à l'ignorance ou à la malice des mauvais citoyens: on n'y délibére-

roit

roit plus qu'avec sagesse: on n'y décideroit plus qu'avec discernement; on n'y contrediroit plus qu'avec crainte & modestie, & l'on n'auroit d'autre passion que d'éxécuter ce qu'ils auroient ordonné. En un mot, chacun de nous procéderoit dans nos Conseils comme il fait en soi-même, par les lumieres de sa raison & en vertu de son libre arbitre. On se propose un dessein, on délibere, on décide & on exécute suivant son penchant, ou selon l'avantage qu'on espere. Eh! pourquoi l'amour de la Patrie, ce tendre & puissant amour qui est si naturel à tous les hommes, n'agiroit-il pas dans nos Diettes avec le même ordre, le même zèle & le même succès?



L'IN-

L'INTERSTICE ENTRE LES DIETTES.

Avant que de parler du long intervalle de tems que les loix nous obligent de garder d'une Diette à l'autre, je ne puis m'empêcher de demander s'il est quelque Etat policé dans le monde, où l'on se relâche de tems en tems des soins utiles d'une sage administration. Je compare le bien public à un enfant chéri qu'on ne doit jamais perdre de vue, si l'on ne veut l'exposer à toutes sortes d'accidens. C'est en vain que la prudence humaine se croit à l'abri des plus funestes révolutions; il en est que les mesures les plus justes ne peuvent empêcher; & la prévoyance la plus rafinée est souvent mise en déroute par de fatales conjonctures qui ne dépendent que du hazard.

C'est ce qu'on voit particulièrement dans les Etats Républicains, où il est rare que la confusion & le désordre n'aménent des événemens qu'on n'a pu pressentir; c'est aussi ce qui les oblige à redoubler d'attention & à ne rien laisser à la fortune de ce qu'on peut lui ôter par de sages précautions. Vouloir y vivre dans le trouble, & ne pas y avoir un Conseil constant & sans interruption, ou pour prévenir les maux, ou pour y apporter du re-

méde, ce seroit à peu près comme si on vouloit licencier les troupes dans le fort de la guerre ; voguer sans gouvernail & sans voiles sur une mer pleine d'écueils, & au péril de s'égarer dans des routes inconnues, entreprendre seul & sans guides un voyage dangereux. C'est pourtant là précisément ce qui nous arrive au sortir d'une Diette, où je suppose même que les affaires de l'Etat prudemment discutées, auroient été terminées avec succès. On croit y avoir suffisamment pourvu aux besoins de la Patrie ; on se tranquillise & on se livre à l'indolence, comme si on avoit conjuré tous les orages qui peuvent survenir. Ainsi on peut dire que dans notre Gouvernement : (*Magna pars vitae elabitur male agentibus, maxima nihil agentibus, tota aliud agentibus.*)

On a vu dans les articles précedens, la forme que j'ai proposée pour les Conseils; je la rappelle dans celui-ci comme un établissement indispensable qui doit remplir le vuide dangereux que forme l'intervalle d'une Diette à l'autre.

J'ai dit que la Diette finie le dernier jour de Mars, le Sénateur député pour le Conseil ministérial devroit tenir assidument ce Conseil jusqu'au premier Octobre suivant, où se feroit l'ouverture de la nouvelle Diette; qu'alors son Collegue qui présidoit au Con-

seil

seil particulier de la Province, viendroit le relever avec les Nonces récemment élus; & que quatre des anciens Nonces retourneroient dans leurs Provinces pour former le Conseil du Palatinat, pendant qu'un pareil nombre d'entre les nouveaux pendroit leurs places & continueroit leurs fonctions dans les Conseils ministériaux, afin que chaque Province eût toujours un de ses Députés dans chacun des quatre Départemens du Royaume.

Ce Sénateur & les quatre Nonces qui retourneroient dans la Province, se trouveroient à la Diétine *Post-Comitiale:* ils y feroient rapport à la Noblesse de tout ce qui auroit été agité dans l'Assemblée générale des Etats. Cette connoissance donneroit plus de facilité d'arranger les affaires du Palatinat, relativement aux décisions de la Diette avec laquelle la Province doit avoir un intime rapport, puisqu'enfin ces Diétines de relation, comme leur nom même le porte, n'ont été établies que pour y concerter les moyens de faire exécuter ce qui a été résolu par tout le Corps de l'Etat. Ce seroit-là principalement le soin du Conseil particulier que j'ai proposé dans un des articles précédens, formé sur le modéle du Conseil ministérial. Il seroit composé d'un Maréchal de la Diétine & des quatre Nonces qui y assisteroient en qualité de Commissaires de la Nation. Ces

quatre Nonces, selon la destination qu'on en auroit faite précédemment dans les divers Comités de la Diette, seroient chargés des départemens de la Guerre, de la Justice, de la Police & des Finances; & tout ce Conseil seroit soumis à la direction du Sénateur qui veilleroit à l'exécution des nouvelles loix, & au bon ordre de la Province.

J'ai déja fait voir la nécessité d'avoir deux Sénateurs dans chaque Palatinat; & j'insiste de nouveau sur cet article, afin qu'il n'y ait jamais aucun intervalle dans les Conseils; ce qui ne sçauroit arriver, si l'un des deux Sénateurs étoit toujours présent à la Diette, & ensuite au Conseil ministérial durant l'interstice, & si durant ce tems son Collégue présidoit au Conseil particulier du Palatinat.

J'ai marqué expressément qu'aucun de ces Conseils n'auroit le pouvoir de juger des affaires qui n'auroient point été portées à la Diette, & qu'ils se borneroient à la seule exécution de ce qu'elle auroit décidé, à moins qu'il n'arrivât de ces cas imprévus qui demandent un prompt reméde. Il n'est pas naturel en effet de laisser périr la Province en attendant une Diétine qui pût la sauver du danger. Cet usage trop commun parmi nous, met le comble à nos maux, & il est rare que nous ne soyons écrasés de la foudre, quand nous nous mettons

en

en devoir de dissiper l'orage dont nous étions menacés.

Pour éviter toute anarchie, le Conseil Palatinal devroit durer jusqu'à la nouvelle Diétine *Ante-Comitiale*, dans laquelle il conviendroit que le Maréchal de la précédente Diétine qui auroit assisté à ce Conseil & le Sénateur qui en auroit été le Chef, rendissent compte à la Noblesse de leur administration par un Mémoire qui contiendroit non-seulement tout ce qu'ils auroient fait jusqu'alors, mais encore tout ce qu'ils jugeroient de plus avantageux à la chose publique, afin que la Noblesse pleinement instruite & en état de comparer l'avenir avec le passé, pût insérer dans les instructions des nouveaux Nonces, les matières les plus importantes au bien de la Province & au bonheur de tout l'Etat.

Je répete encore ce que j'ai dit ailleurs, que l'on devroit attribuer aux Conseils des Palatinats les Jugemens que nous appellons, *Castrensia & Terrestria*, aussi bien que la Commission Trésoriale, & en un mot tout ce qui a rapport à l'économie intérieure de la Province & à l'exécution des loix, en observant que cette Jurisdiction particuliere fût toujours subordonnée à celle des Conseils ministériaux; ce qui est absolument nécessaire, pour entretenir l'union des par-

ties de la République avec tout le Corps de la Nation.

Ceux qui composeroient ces Conseils particuliers se trouvant munis de l'autorité suprême & instruits à fond de tout ce qui se passeroit dans la Province; seroient en état de rendre exactement la Justice, & de maintenir sans cesse le bon ordre dans le Gouvernement.

Mais comme le train ordinaire des affaires pourroit être interrompu ou par la mort ou par la maladie de quelque Nonce, je voudrois, pour que rien n'empêchât la durée de ces Conseils, qu'en même tems qu'on procéderoit à l'élection des huit Nonces caractérisés, on en élût quatre surnuméraires qui seroient comme leurs Substituts, & qui n'entreroient en exercice que pour suppléer au défaut de ceux qui ne pourroient point remplir leurs fonctions. Pareillement, un Sénateur venant à mourir, le Roi devroit sur le champ convoquer la Noblesse de la Province & lui proposer quatre sujets: la Noblesse en choisiroit un, & dans son Assemblée elle auroit attention à ne traiter d'autre chose que de cette élection.

Au reste, je n'ai recueilli tant de choses dans un même point de vûe, que pour mieux faire sentir la nécessité où nous sommes de réunir toutes les affaires de la Na-

tion sous l'autorité de la République. On ne peut qu'approuver les moyens que je propose pour réussir dans ce dessein; ils peuvent seuls bannir de notre Etat cette diversité qui se trouve entre les trois Ordres qui le composent; diversité toujours fatale par la désunion, la mésintelligence, l'antipathie qui regnent entr'eux. Le malheur qu'elle cause à l'Etat est aisé à prouver par les réflexions suivantes.

1°. On ne peut nier que notre Etat ne soit un Etat Monarchique, puisque nous avons un Roi. Or ce Roi malgré les loix qui gênent sa puissance, malgré le desir même qu'il auroit de les observer, est souvent obligé de regner en Souverain, & c'est particuliérement dans l'interstice des Diettes où le maniement des affaires lui est entiérement dévolu: car enfin que doit-il faire durant ce tems? Assemblera-t-il les Etats autant de fois que la nécessité le demande? ou abandonnera-t-il aux caprices du hasard les intérêts du Royaume, en attendant que deux ans expirés lui ramenent du fond de nos Provinces, les bruyans avis d'une foule de Députés? S'il est permis à chacun de nous de sonner le tocsin à la moindre allarme, le Roi sera-t-il contraint de rester dans l'inaction, s'il arrive un embrâsement

général qui menace son Trône & la Patrie?

Ce n'est pas tout, notre Etat est encore Démocratique, puisque le Sénat & l'Ordre Equestre le gouvernent indépendamment du Roi: or rien n'est plus opposé à la Monarchie qu'une souveraineté qui réside dans le peuple, ou pour mieux dire, cette union si peu sortable est un assemblage monstrueux; mais cela même nous prouve invinciblement que rien n'étant plus difficile que de maintenir entre le Roi, le Sénat & l'Ordre Equestre, ce mutuel accord qui fait l'essence & la nature de notre gouvernement, & de le maintenir surtout durant l'interstice des Diettes, il faut nécessairement qu'alors & dans tous les tems, aucune Jurisdiction particulière ne s'exerce que dépendamment de la République; que tout se rapporte uniquement à elle seule; qu'aucune partie ne s'en sépare, & qu'elles concourent toutes à ne rien faire entr'elles qu'un tout indivisible sans distinction de forces, de prééminence, d'autorité.

Il en doit être de notre République comme de l'ame qui agit dans notre corps: il nous a plu de supposer dans l'ame trois qualités, qui sont, l'entendement, la mémoire, la volonté. Mais quand ces trois facultés n'ont point de liaison entr'elles, & ne s'étayent pas mutuellement quel-

le

le n'est point la foiblesse de l'ame, & de quel secours est-elle au corps qu'elle doit animer?

2°. Le partage de la Souveraineté, dont une partie reste dans les mains du Roi, & l'autre se divise entre les Etats du Royaume, ne peut subsister comme il est, qu'il ne produise une infinité de désordres. Le Roi, par exemple, crée de plein droit les Magistrats & confére les grandes Charges; le Grand-Général se trouve revêtu des droits royaux dans le commandement des Armées; le Grand-Trésorier dans l'administration des revenus de la Nation. Le Tribunal juge sans appel: le Sénat dans les *Senatus-Consilia*, décide des plus importantes affaires sans l'Ordre Equestre, & celui-ci dans les élections des Nonces & des Députés pour le Tribunal, ainsi que dans les Diettes, donne des loix & régle l'Etat à son gré: enfin chaque particulier jouit des droits régaliens dans ses Terres; il y commande en Souverain; & la seule République qui devroit réunir en elle tous ces droits, n'en a presque aucun; chacun affecte le pouvoir, l'indépendance, la liberté qui ne devroit appartenir qu'à elle seule; & de ce conflit perpétuel de jurisdiction & de puissance, naissent des troubles, & une confusion que l'on ne peut éviter que par l'union non interrompue des trois Etats, tant pendant la

Diette, que durant l'intervalle d'une Diette à l'autre ; ensorte que la République agisse par-tout & sans interruption, par des Officiers toujours dépendans de ses ordres.

3°. Telle qu'est la Constitution de notre Etat, où doit-on en chercher le pouvoir suprême ? C'est sans doute dans la République, me dira-t-on ? Mais où est cette République ? où paroît elle ? Dans la Diette qui s'assemble tous les deux ans ? Mais quand la Diette ne subsiste plus, que devient la République ? Où est-elle ? Et dans quel lieu du Royaume peut-on la trouver ? Il faut du moins convenir qu'il n'y a alors ni suprême pouvoir dans la République, ni République pour exercer le suprême pouvoir. L'autorité qu'elle devroit avoir se trouve partagée en plusieurs autorités également souveraines. Le Roi transfère la sienne au Conseil du Sénat, & les Nobles faisant éclater la leur dans les Diétines, chaque Province forme à sa façon différens Conseils, & établit des loix nouvelles.

Ce n'est point la République, c'est la Providence seule qui nous gouverne. Il est juste de s'abandonner à cette Providence ; mais comme elle agit ordinairement par les causes secondes, il faut les disposer à la servir, nous prêter à ses vues, & coo-

pérer

pérer au bon ordre qu'elle se propose d'établir : il faut considérer la République comme le cœur humain qui anime toutes les parties du corps, & qui est ranimé lui-même par les esprits vitaux que le corps lui fournit. Une pareille circulation ne doit jamais cesser dans notre Etat, si nous ne voulons qu'il expire de langueur & de foiblesse. La République ne doit avoir à cœur que les intérêts des particuliers, & chaque particulier ne doit s'occuper que du bien de la République. C'est par des soins empressés que chaque membre profitera du bonheur public, & que le bonheur public se maintiendra par l'application & les services de chaque membre.

Ce concours mutuel ne peut avoir lieu qu'autant que chaque Province aura continuellement des Nonces auprès du Roi, & des Ministres, pour veiller avec eux à la sureté de la République & au repos de chaque citoyen ; qu'autant que le Roi & ses Ministres, par le moyen des Conseils Palatinaux, auront une perpétuelle communication avec toutes les Provinces, & presque avec chacun des Nobles qui les composent ; & qu'autant que ni le Roi, ni les Ministres, ni le Sénat, ni l'Ordre Equestre ne pouvant rien statuer de leur chef, tout pouvoir sera dévolu à la République ; qu'il n'y aura plus

entre

entre les trois Etats ni divisions, ni défiances; que l'un d'entre eux ne pourra rien sans les deux autres: & qu'enfin la République regnera seule sur elle-même, & que nous tous, quels que nous soyons, nous ne regnerons que par elle & avec elle.

Ainsi s'abolira ce dangereux interstice que nos Constitutions ont établi: ainsi nous employerons utilement un tems précieux que nous laissons perdre, & dont pour l'ordinaire nous ne connoissons le prix, que lorsqu'accablés des maux qu'il importoit d'éviter, il ne nous sert plus de rien de le connoître. J'ai donc suffisamment démontré la nécessité d'un Conseil toujours permanent dans l'Etat, toujours attentif à ses besoins, toujours prêt à le soutenir dans les occasions pressantes. Il ne me reste qu'à proposer un usage que je voudrois introduire parmi nous: c'est qu'après chaque Diette, on fit camper, dans la belle saison, l'armée de la Province dans laquelle cette même Diette auroit été assemblée.

On se souviendra sans doute de ce que j'ai dit, que nos Diettes devroient se tenir alternativement dans la Grande-Pologne, dans la Petite-Pologne, & en Lithuanie, & qu'on devroit donner à chacune de ces Provinces ses quatres Ministres, & par conséquent, un Grand-Géné-

ral,

ral, & une armée qui lui seroit propre & qu'elle auroit soin d'entretenir.

La Diette terminée, cette armée camperoit, & le Roi en feroit la revue avec son Conseil Ministérial de guerre: ce seroit le tems de l'exercer dans les évolutions militaires, & de la montrer toujours prête à tout évenement imprévu. C'est alors qu'on remédieroit aux abus qui pourroient s'être glissés dans la discipline; on écouteroit les plaintes des mécontens; on feroit des promotions, ou des réformes utiles; on récompenseroit la valeur; on ranimeroit le zèle pour le service; on apprendroit à nos voisins à nous respecter; peut-être même pourrions-nous les réduire à nous craindre.

Le Roi ayant fait cette espece de campagne, il pourroit, le reste de l'Interstice, vaquer plus aisément aux affaires des trois autres Départemens. Trois points principaux devroient servir de regle immuable aux Conseils établis pour chacun d'eux. Le premier seroit de tenir la main à l'exécution de ce qui auroit été décidé; le second, de pourvoir aux accidens inopinés; & le troisieme, de prévoir tout ce qui devroit s'agiter à la premiere Diette, non par forme de décision, mais pour arranger les matieres, & pour annoncer les plus pressantes aux Diétines *Ante-Comitiales*;

les; afin que la Diette, du moment qu'elle s'ouvriroit, se trouvât instruite des affaires qu'elle devroit traiter, & qu'elle pût en juger avec moins de confusion & de désordre.

On touvera sans doute fort onéreuse cette forme de gouvernement où l'on seroit occupé sans cesse. C'est une suite de la mauvaise habitude que nous avons contractée. Ne pouvant servir la Patrie avec succès, nous l'abandonnons à son sort, & nous tombons dans l'indolence, comme si nous étions incapables de nous appliquer. Mais si nous pouvions nous résoudre à suivre les regles que j'ai proposées, nous deviendrions laborieux, & nous nous ferions un plaisir de l'être. Rien n'est plus vrai que le proverbe qui dit: *In libertate labor, in servitute dolor.* Il faut opter; ceux qui ne pourront soutenir le travail, n'ont qu'à chercher leur repos dans la servitude.

J'avoue qu'un Etat Républicain occupe plus un Citoyen que le Monarchique. Cependant, si l'on veut examiner avec attention l'ordre que j'établis; on verra que rien n'est moins pénible: car en bannissant une fois, & pour toujours, le désordre qui suit nécessairement de notre façon de gouverner, & qui accumule les affaires sans les résoudre, il ne nous restera d'autres soins que de l'empêcher de s'introduire encore parmi nous. Nos Con-

seils

fes, toujours appliqués à un détail journalier, auront peut-être plus souvent à se plaindre de leur inaction, que de l'excès de leurs fatigues. Une matiere expédiée laisse plus de liberté à la discussion de celles qui restent à terminer; & ce n'est que par un travail léger, mais assidu, qu'on diminue le travail qu'on croyoit au dessus de ses forces.

Prenons pour exemple la belle structure de l'Univers: elle ne se maintient que par le cours mesuré du Soleil qui anime toute la Nature. Quelle est en effet la cause de cette infinité de productions de la terre, si belles, si utiles, si variées, sinon la régularité avec laquelle cet astre répand sa lumiere & sa chaleur? Qu'il s'arrête un moment, tout languit, tout périt, tout s'anéantit dans le Monde. Ainsi les affaires qui concernent le bien public, ne peuvent souffrir ni relâchement, ni repos; il faut que l'ame qui les dirige leur donne un train ordinaire & reglé, que rien ne puisse interrompre, qu'aucun accident ne puisse troubler.

Pour tout dire enfin, imitons les Pilotes, qui, du moment qu'ils ont mis à la voile & arrangé tout ce qui peut aider à la navigation, se reposent & demeurent tranquilles, parce qu'ils ont le gouvernail à la main &

boussole devant les yeux, & que de cette façon dirigeant leur navire, ils gagnent heureusement le Port, l'objet de leurs desirs & la récompense de leurs peines.

Fin du Tome second.

TABLE
DU
TOME SECOND.

